

DIAGNOSTIC PARTAGE

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE VILLE DE FLOIRAC

Diagnostic Territorial

Le diagnostic a pour objet d'identifier l'ensemble des caractéristiques et des besoins afin de dessiner les contours du projet social de territoire, travaillé dans le cadre de la future Convention Territoriale Globale (CTG) avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de la Gironde. Il doit apporter les éléments de connaissance qui permettront de définir les axes prioritaires. Il ne se limite pas aux thématiques auxquelles répondent les missions de la CAF. Ce travail étant co-construit avec les partenaires du territoire, chaque acteur pourra investir ses propres champs de compétence.

S'agissant des données techniques, ce document a pu bénéficier du soutien des services de la ville, de la CAF de la Gironde, de la métropole bordelaise ainsi que des partenaires du territoire, et s'est appuyé sur les sources suivantes : l'INSEE, la CAF de la Gironde, l'observatoire des territoires, l'observatoire de pôle emploi et le GPV rive droite.

Portrait du territoire

Située en Aquitaine, dans le département de la Gironde (33), la ville de Floirac fait face à Bordeaux, côté rive droite de la Garonne. Floirac fait partie intégrante de l'agglomération Bordeaux Métropole qui est composée de vingt-huit communes. Elle comprend une population de 18 181 habitants sur un territoire de 8,48 km², soit 2.2% de la population totale de Bordeaux Métropole.

Comme la plupart des communes de la Rive Droite de la Garonne, Floirac dispose d'un fort caractère urbain car elle concentre d'importants ensembles d'habitats sociaux hérités des années 70. La ceinture des Coteaux de Garonne en son sein scinde le territoire en deux espaces distincts : une plaine « basse » qui concentre la plupart des projets urbains structurants passés et à venir et un plateau « haut » comportant une majorité d'habitats résidentiels et la majorité des espaces naturels de Floirac.



Les espaces verts naturels recouvrent 190 ha de la commune soit 22% de sa surface, intégrant plusieurs sites classés au titre des Espaces Naturels Sensibles du Département de la Gironde. Ainsi, la trame verte et bleue de Floirac s'inscrit dans un patrimoine naturel important, soutenu par le projet « 55 000 ha de nature » de Bordeaux Métropole.

Historiquement la plaine de Floirac était un marécage, le plateau servait d'espace maraîcher et les deux espaces accueillait des vignes. Le développement industriel de la plaine a commencé dès le début du XIXe siècle (fabrique de capsules, fabrique de bougies stéariques, fabrique de bouchons en liège...). Celui-ci s'est accentué au XXe siècle avec notamment l'installation d'une gare de marchandise, liée au réseau ferré et l'installation d'une usine chimique de produits pétroliers. Durant cette période, d'importants ensembles d'habitats ont été construits dans la ville.

À partir des années 1970, le déclin progressif de l'industrialisation sur toute la plaine a généré des difficultés socio-économiques profondes : plus de 40% de logements sociaux, un déséquilibre social structurel de certains quartiers avec une concentration de populations en forte difficulté, un taux de chômage important ...

Floirac hérite de cette époque deux zones classées quartiers prioritaires de la politique de la Ville: le quartier Jean Jaurès dans la plaine et le quartier Dravemont sur le plateau .

Bien que ces particularités aient créé un déficit de l'image du territoire, l'ensemble de friches industrielles restant sur la plaine constitue, à l'heure actuelle, des espaces déterminants pour le développement urbain, l'attractivité de la ville et l'amélioration de son cadre de vie. En effet, ces dix dernières années, Floirac bénéficie de la dynamique de renouvellement urbain de la rive droite. La ville connaît donc une forte attractivité ; elle est le lieu d'importants projets de développement. Elle constitue l'un des sites stratégiques de l'agglomération bordelaise, symbolisée notamment par de nombreux projets : « Bordeaux Euratlantique », Pont Simone Veil reliant Floirac à Bordeaux, installation de la Grande salle de spectacle Arena, développement de la ZAC des Quais, installation de la clinique du Tondu....

Table des matières

PORTRAIT DU TERRITOIRE	8
I. La population floiracaise	8
1. L'évolution de la population	8
2. Les caractéristiques de la population	12
3. Le profil des allocataires	13
II. Le cadre de vie et l'habitat	17
1. L'environnement	17
2. Le logement	18
3. Floirac au fil des projets	22
4. La démarche d'urbanisme résilient	24
5. La mobilité	25
III. L'environnement économique	30
1. La situation de l'emploi	30
2. Les demandeurs d'emploi	34
3. Le niveau de formation	39
4. Le tissu économique	40
IV. Les quartiers prioritaires	43
1. La Politique de la ville : éléments de définition	43
2. Une photographie des deux QPV	44
LA FAMILLE	51
I. La typologie des familles	51
II. Le Projet Educatif Global de Territoire (PEGT)	54
III. La Parentalité	57
1. Une évolution sociétale	57
2. Le LAEP	58
3. Les opérateurs REAAP	59
4. Des structures de proximité	59
5. Les attentes et les besoins exprimés par les parents	63
IV. La localisation des structures et services dédiés aux enfants et à leur famille	68
V. Les services "Petite Enfance"	69
1. L'accueil collectif et familial	69
2. Le pôle petite enfance	75
	5

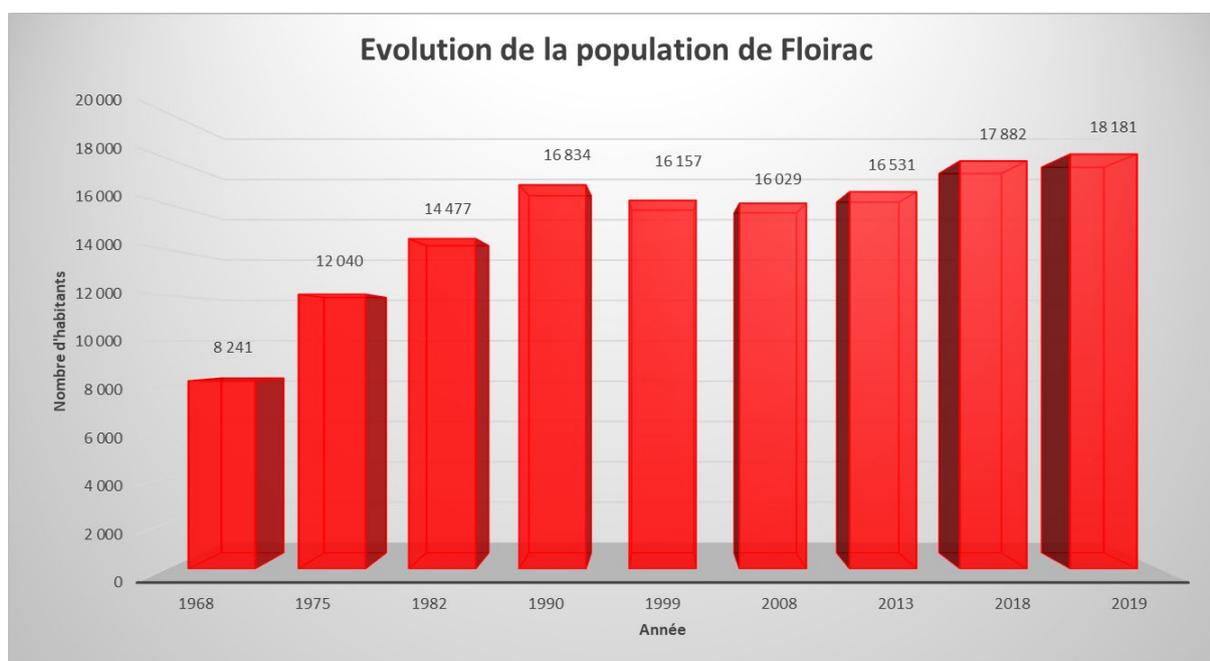
3.	Les autres modes de garde utilisés par les parents	79
4.	L'accueil individuel	79
5.	La scolarité dès 2 ans	82
VI.	Les services « Enfance »	84
1.	Les temps périscolaires	84
2.	Les temps extrascolaires :	94
VII.	Les services « Jeunesse et jeunes »	98
1.	Le projet :	98
2.	L'évolution du projet :	100
3.	Accompagner les jeunes adultes vers la vie active :	100
VIII.	La scolarité	102
1.	La scolarisation de la population	103
2.	Les écoles maternelles et élémentaires	103
3.	Les collèges	106
4.	Un programme de réussite éducative (PRE)	110
5.	L'Education Artistique et Culturelle (EAC)	112
	L'ACCÈS AUX DROITS	114
I.	Les services existants	114
1.	Les services CAF	114
2.	La Fabrique citoyenne de Dravemont	115
3.	La M270	117
4.	Le CCAS	120
5.	L'épicerie solidaire	121
6.	La MDSI	124
II.	Le Handicap	125
1.	chiffres clés / typologie	126
2.	Les services proposés	128
III.	L'accès à l'emploi	134
1.	Le Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE)	135
2.	La mission locale	136
3.	La MDSI	137
4.	LE CPVA	137
5.	EDÉAccès'	138
IV.	La santé	139

1. L'offre de soins	139
2. Le Contrat Local de Santé	141
V. Le vieillissement	143
1. Les chiffres clés	143
2. Les facteurs de fragilisation des personnes âgées	144
3. Le CCAS accompagne le vieillissement dans une logique de parcours de vie	144
4. Les établissements pour seniors	146
5. La vie sociale des seniors	147
6. Monalisa	148
L'ANIMATION LOCALE ET CITOYENNE	150
I. La vie citoyenne	150
1. Les conseils de quartier	150
2. Les budgets participatifs	152
3. Le comité paritaire	154
4. Le groupe relais habitant	154
5. Le Conseil des sages	155
6. Le Conseil citoyen	156
7. La maison des initiatives	157
8. Une initiative locale : le collectif <i>Entraide et Solidarité</i>	157
II. La vie associative	158
1. L'association UNIRE	160
2. La ludothèque Ô fil du jeu	164
III. La vie sportive	165
1. Les équipements sportifs	165
2. La piscine municipale	167
3. Focus sur le CMF	167
IV. La vie culturelle	168
1. Le pôle programmation et médiation culturelle s'attache à :	169
2. La médiathèque :	170
3. L'école de musique, de danse et d'arts plastiques :	172
Atelier : Handicap/inclusion numérique	197
Atelier : Séniors, bien vieillir à Floirac	198
• Dynamique locales sociales et culturelles	201

PORTRAIT DU TERRITOIRE

I. La population floiracaise

1. L'évolution de la population



Source : INSEE

En 2019, la commune comptait 18 181 habitants, en augmentation de 9,98 % par rapport à 2013 (Gironde : +7,85 %, France : +2,17 %).

	2008	2018	Variation
Ensemble	16029	17882	+10,4%
Population 0 à 14 ans	3156	3617	+12,7%
Population 15 à 29 ans	3191	3126	-2,1%
Population 30 à 44 ans	3233	3787	+14,6%
Population 45 à 59 ans	3520	3344	-5,3%
Population 60 à 74 ans	1875	2642	+29%
Population 75 ans ou plus	1054	1367	+22,9%

Source : INSEE

La population de Floirac a connu une augmentation annuelle moyenne de 1.16 % sur la période 2008-2018 (+ 1853 habitants sur la période). Cette augmentation est légèrement inférieure au taux du département qui est de 1.27 %. ou encore à celui de la métropole bordelaise 1.23%.

Le taux de natalité est de 15.2 ‰ pour la période 2013-2018. Ce taux est plus élevé que celui de la métropole bordelaise 12‰, celui du département 11.1‰ et que celui de la France 11.9‰.

L'augmentation de la population porte principalement sur la tranche des 60-74 ans qui connaissent une forte progression avec une variation de + 29 % et les 75 ans et plus dans une moindre mesure. Néanmoins, les autres tranches de population sont soit en diminution légère soit en progression.

Evolution annuelle moyenne de la population entre 2013 et 2018						
Indicateurs	Floirac		Métropole bordelaise		Gironde	
Variation de population	1,6%	↑	1,3%	→	1,2%	→
. due au solde naturel	0,8%	↑	0,5%	→	0,3%	→
. due au solde entrées/sorties	0,8%	↑	0,9%	↑	1%	↑

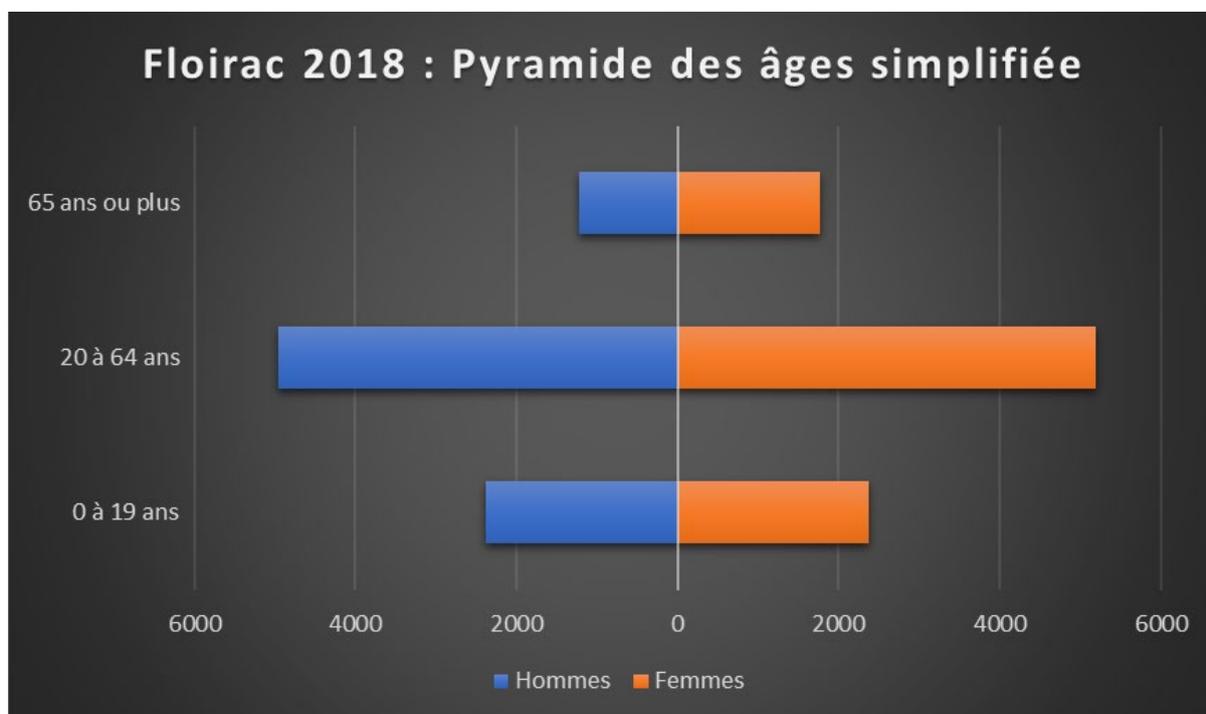
Source : INSEE

Tous les indicateurs sont en hausse :

- la population augmente plus rapidement que dans le département ;
- le solde naturel¹ est légèrement plus élevé que celui de la métropole bordelaise et du département ;

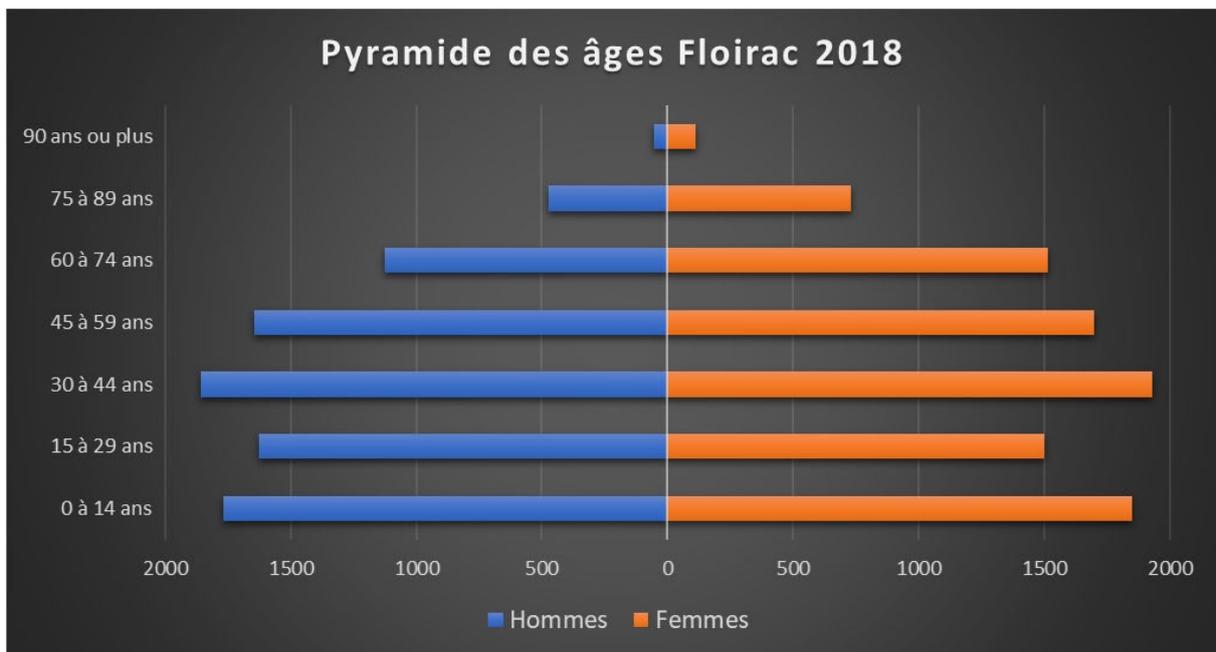
¹ Le solde naturel est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

- le solde entrées/sorties² est en hausse (il était de -0.1% entre 2008 et 2013, et de -0.8% entre 1999 et 2008) même s'il reste un peu en dessous du département.



Source : INSEE

² Le solde apparent des entrées sorties approche la différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire donné et le nombre de personnes qui en sont sorties, au cours de la période considérée. Il est obtenu par différence entre la variation totale de la population au cours de la période considérée et le solde naturel.



Source : INSEE

Ces deux pyramides des âges nous confirment bien une part importante d'une population jeune et potentiellement active. On note également une population féminine plus importante.



Source : CAF de la Gironde

Une population plutôt jeune avec un nombre de personnes de plus de 60 ans en augmentation.

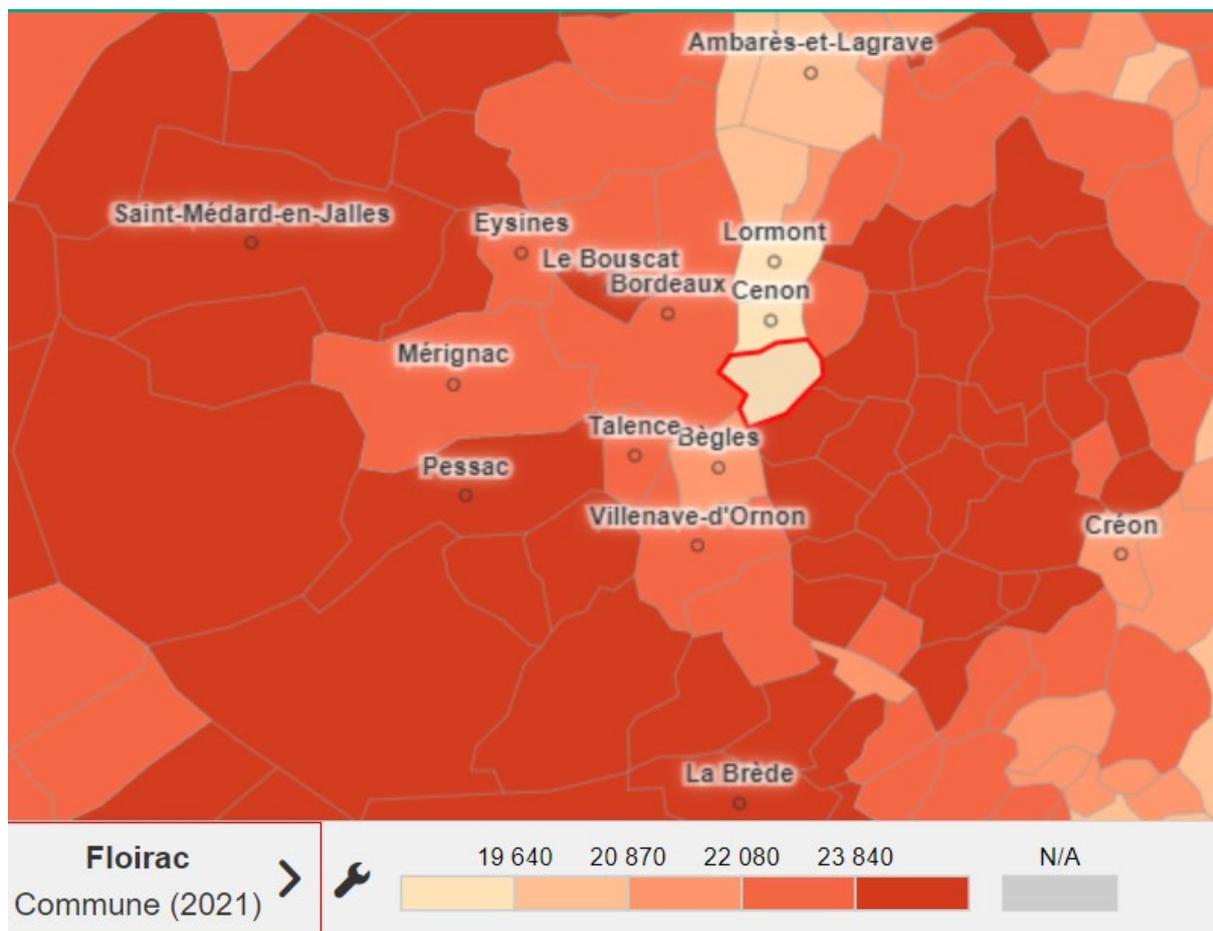
2. Les caractéristiques de la population

Ménages fiscaux de l'année 2019

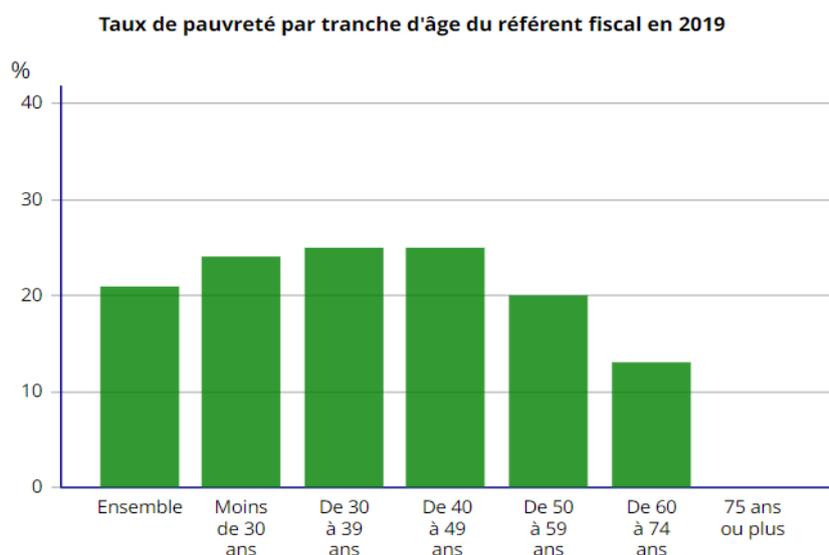
	2019
Nombre de ménages fiscaux	7 658
Nombre de personnes dans les ménages fiscaux	17 953
Médiane du revenu disponible par unité de consommation (en €)	19 650
Part des ménages fiscaux imposés (en %)	51

Champ : ménages fiscaux - hors communautés et sans abris.

Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) en géographie au 01/01/2021.



La médiane du revenu disponible par unité de consommation³ de Floirac est inférieur à celui des communes avoisinantes (23 060 € pour la Métropole, 22640 € pour la Gironde). Seulement 51% des ménages sont imposés contre 62.4% pour la Métropole et 60% pour la Gironde ; ce qui impacte sur les finances de la collectivité.

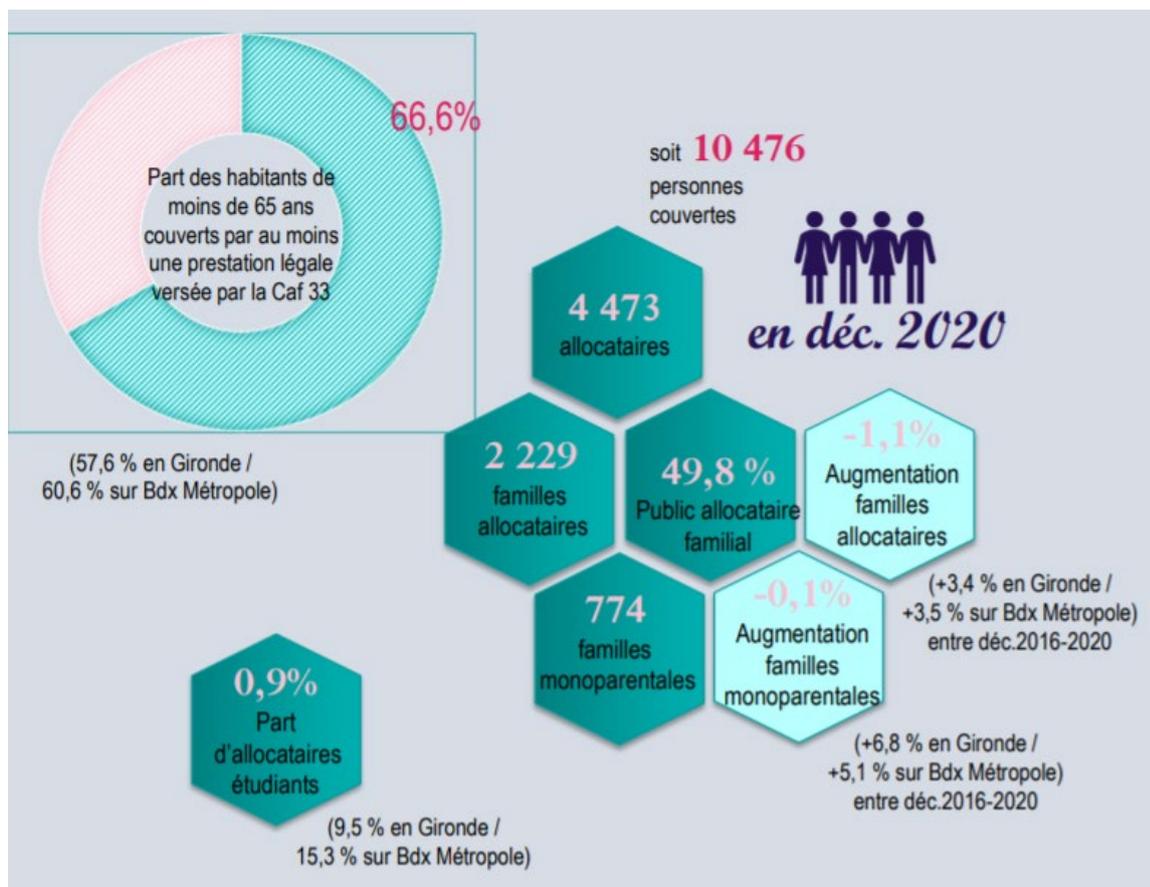


Source : INSEE - DGFIP - CNAF - CNAV - CCMSA

Un taux de pauvreté de 21% nettement plus élevé que la métropole bordelaise (14%) ou la Gironde (12.6%) ; moins élevé en revanche que ses voisines Cenon (27%) et Lormont (28%).

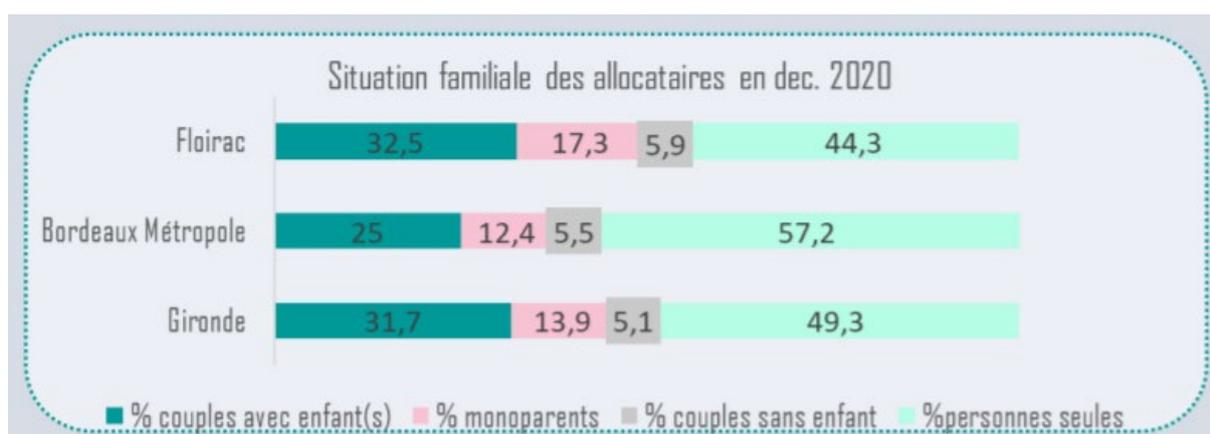
3. Le profil des allocataires

³ La médiane du revenu disponible par unité de consommation : Le revenu disponible par unité de consommation (UC), également appelé "niveau de vie", est le revenu disponible par "équivalent adulte". Il est calculé en rapportant le revenu disponible du ménage au nombre d'unités de consommation qui le composent. Toutes les personnes rattachées au même ménage fiscal ont le même revenu disponible par UC (ou niveau de vie). La médiane est donc le revenu disponible moyen.



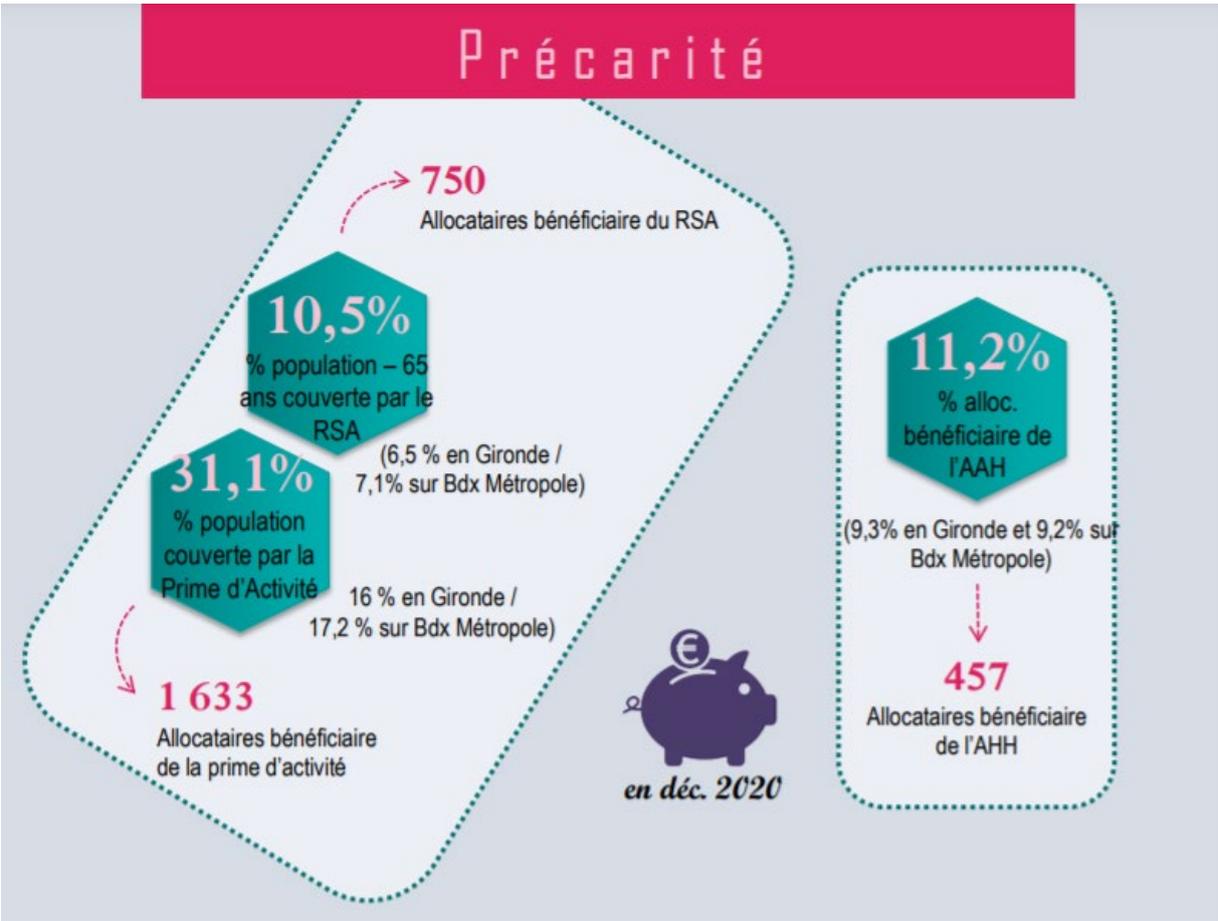
Source : CAF de la Gironde

On note une proportion importante de la population qui bénéficie d'une prestation CAF : 66.6 %. Le nombre de familles allocataires est néanmoins en baisse depuis 2016 (-1.1%) alors qu'il augmente sur la Métropole.

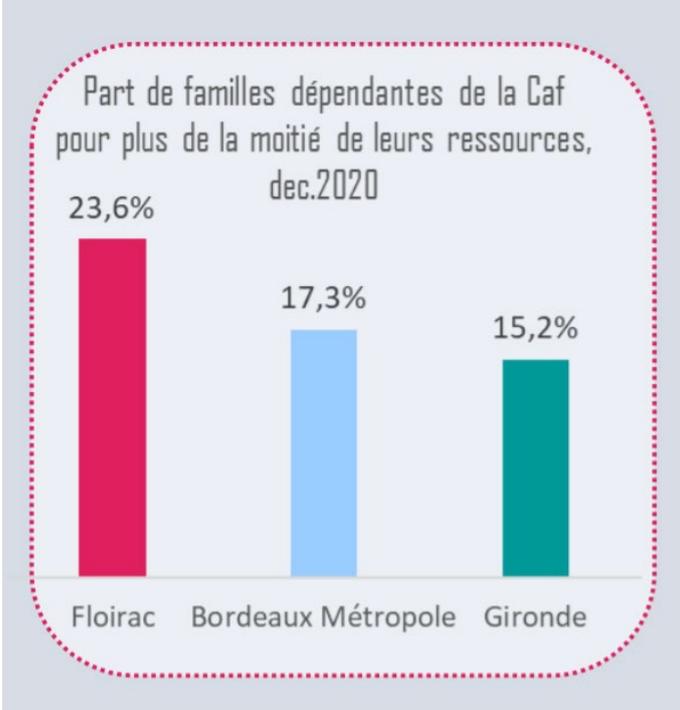


Source : CAF de la Gironde

La part des familles allocataires avec enfants est globalement plus élevée que sur la Métropole : 49.8% contre 37.4%.

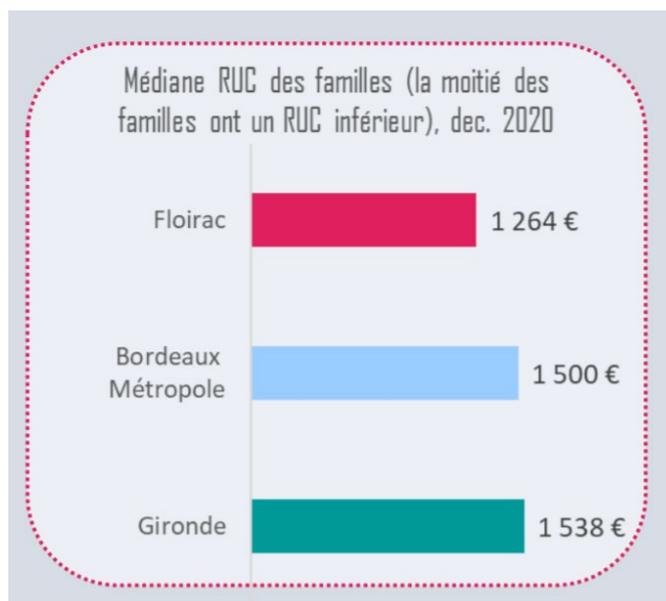


Source : CAF de la Gironde



Source : CAF de la Gironde

Médiane RUC⁴ des familles



Source : CAF de la Gironde

La part d'allocataire bénéficiant du RSA est importante ainsi que la part des actifs ouvrant droit à la prime d'activité (PPA). Nous en déduisons une grande précarité des allocataires habitants Floirac.

D'autres indicateurs témoignent de cette plus grande fragilité économique : une part plus importante de familles dépendantes de la CAF pour plus de la moitié de leurs ressources, et un revenu mensuel médian inférieur à la moyenne métropolitaine qui est de 236 €.

⁴ Le revenu disponible par unité de consommation (RUC), également appelé "niveau de vie", est le revenu disponible par "équivalent adulte". Il est calculé en rapportant le revenu disponible du ménage au nombre d'unités de consommation qui le composent.

En résumé :

- Une population majoritairement jeune
- Une population familiale croissante : avec une forte proportion des 30-44 ans et des 0-14 ans
- Un indice de vieillissement faible mais une population des plus de 65 ans en augmentation
- Un taux de pauvreté en diminution mais encore trop élevé
- Une forte précarité des habitants et notamment des actifs.

II. Le cadre de vie et l'habitat

1. L'environnement

Le paysage de Floirac nous livre les indices de la construction laborieuse de ce territoire né du fleuve, coconstruit par l'homme et indispensable dans le développement de la rade urbaine depuis des siècles. Ces caractéristiques géographiques et anthropiques sont partagées par plusieurs communes de la rive droite, elles illustrent de véritables marqueurs métropolitains.

Les coteaux dessinent un repère paysager reconnu à l'échelle de la métropole. A l'initiative du GIP le Grand projet des villes Floirac, Cenon, Lormont et Bassens, ce relief est désormais identifié comme un parc métropolitain à part entière. Parcours par le GR métropolitain, il propose un espace de ressourcement au service du bien-être et de l'écologie urbaine.

La plaine des projets est le secteur hyper central où se construisent, dans le cadre de l'opération d'intérêt nationale "Garonne Eiffel", les nouveaux quartiers métropolitains de Cenon et Bordeaux. Ces quartiers regroupent une série d'équipements emblématiques qui vont marquer la silhouette paysagère des berges de Garonne.

La rocade est un marqueur de l'est et du sud de l'agglomération qui offre à Floirac deux portes d'entrées métropolitaines majeures. De par ce lien avec la rocade bordelaise, la commune bénéficie d'une vitrine économique. Floirac



« La Burthe est un atout gigantesque pour Floirac et les plateaux. Il faudrait s'en servir pour sensibiliser les habitants à la préservation de la biodiversité »

Parole d'un habitant recueilli lors du conseil de quartier des Plateaux – mars 2022

partage également un parc d'habitat social important en relation avec les nombreuses entreprises encore présentes à l'échelle de la rive droite. Une rive au linéaire important identifiée tant comme un risque qu'une ressource pour les futurs usagers des quais et de leurs futurs espaces publics.

L'Arena est le symbole à échelle métropolitaine du partage d'un équipement culturel à la renommée nationale. En outre, la silhouette de cet objet architectural hors-norme est désormais associée à Floirac.

Floirac est une nouvelle centralité métropolitaine au cœur de la plaine, ce qui lui confère une position stratégique - bientôt incontournable. Pour que vivre à Floirac puisse être compatible avec les principes de durabilité, les questions de mobilités, d'économie et d'habitat doivent être perçues et débattues ensemble et régulièrement. Pour que ce territoire en partage puisse « s'augmenter », il doit être dans un processus où sa planification s'inspire des mutations naturelles, souples, plutôt que du plan masse figé incompatible avec le principe de résilience.

2. Le logement



Le parc immobilier existant :

- Les résidences principales : 7 666 logements, soit 93.2 % du parc immobilier. 44.3 % sont occupés par le propriétaire
- Les résidences secondaires : 33 logements, soit 0.4 % du parc immobilier
- Les logements vacants⁵ : 524 logements, soit 6.4 % du parc immobilier. Leur nombre a presque doublé en 10 ans (222 logements vacants en 2008).

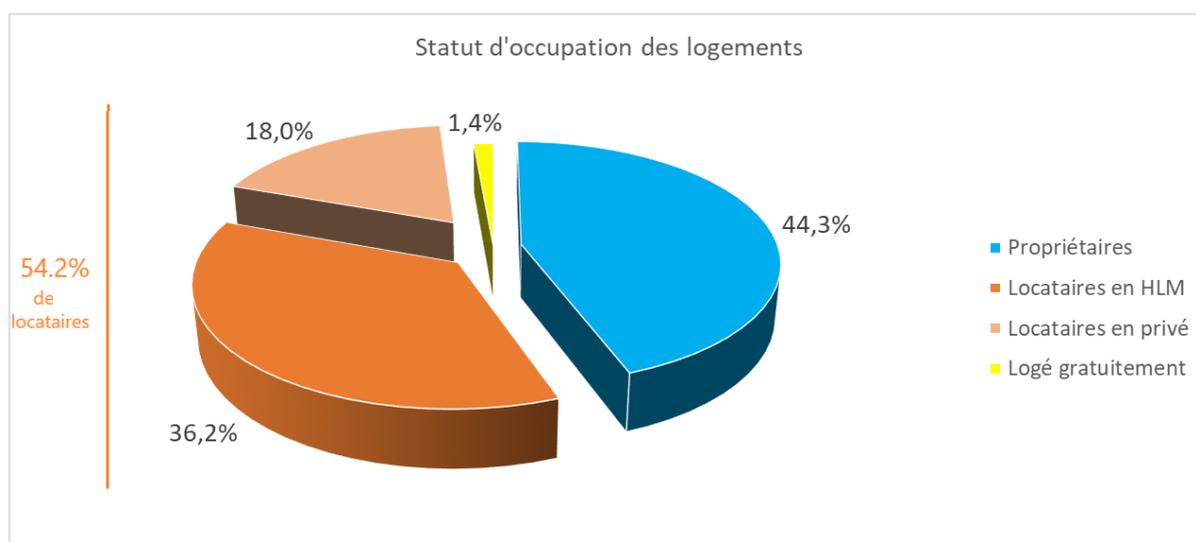
⁵ Un logement vacant (Définition Insee) est un logement inoccupé se trouvant dans l'un des cas suivants :

- proposé à la vente, à la location ;
- déjà attribué à un acheteur ou un locataire et en attente d'occupation ;

- La location : 9 577 locataires, 69.9 % louent un logement HLM.
- L'hébergement gratuit : 235 personnes sont logées à titre gratuit (1.4%).

Catégories et types de logements						
	2008	%	2013	%	2018	%
Ensemble	6 890	100,0	7 555	100,0	8 223	100,0
Résidences principales	6 630	96,2	7 138	94,5	7 666	93,2
Résidences secondaires et logements occasionnels	39	0,6	8	0,1	33	0,4
Logements vacants	221	3,2	409	5,4	524	6,4
<i>Maisons</i>	3 568	51,8	3 941	52,2	3 960	48,2
<i>Appartements</i>	3 185	46,2	3 423	45,3	4 237	51,5

Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2018, exploitations principales, géographie au 01/01/2021 .

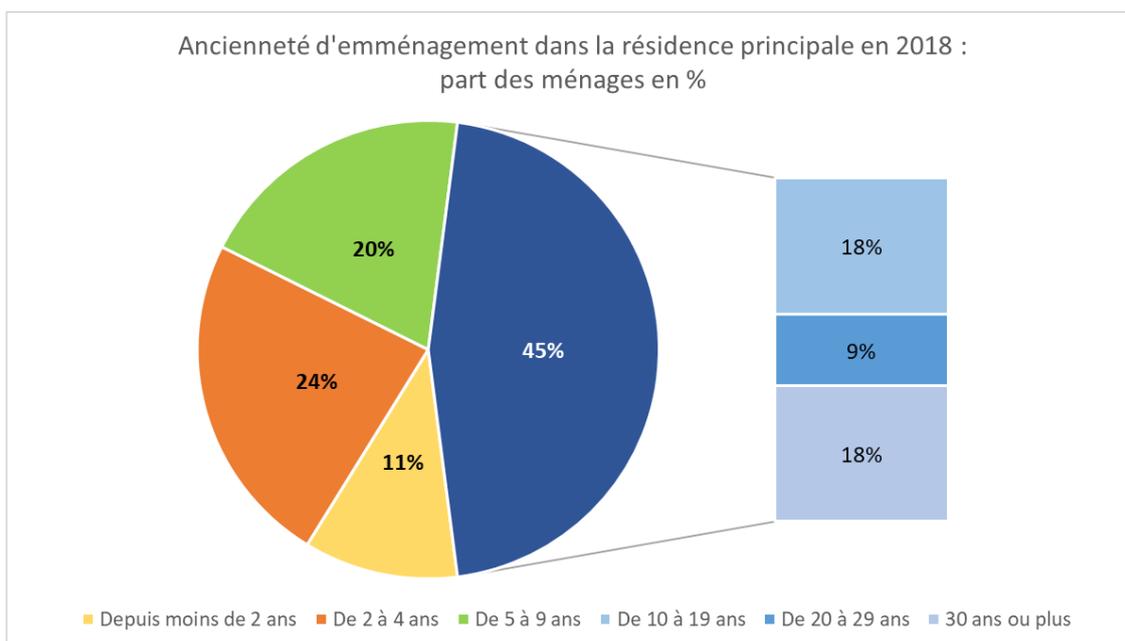


Source : INSEE

Le nombre de locataires est plus important que les propriétaires.

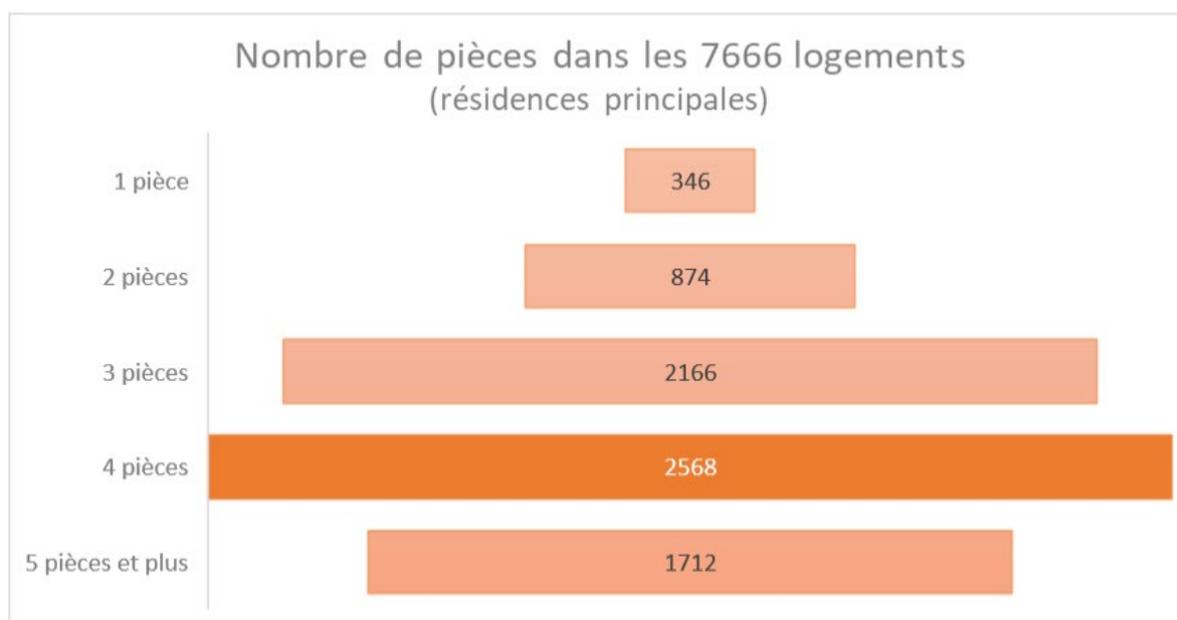
-
- en attente de règlement de succession ;
 - conservé par un employeur pour un usage futur au profit d'un de ses employés ;
 - gardé vacant et sans affectation précise par le propriétaire (exemple un logement très vétuste...).

Néanmoins, le nombre de propriétaires à Floirac reste supérieur à celui de la métropole (42.7%) et nettement plus important que les communes voisines (33% à Cenon et 29.1% à Lormont).



Source : INSEE

La ville de Floirac semble plutôt attractive puisque les habitants restent sur le territoire ; plus de 45% sont installés sur la commune depuis plus de 10 ans.



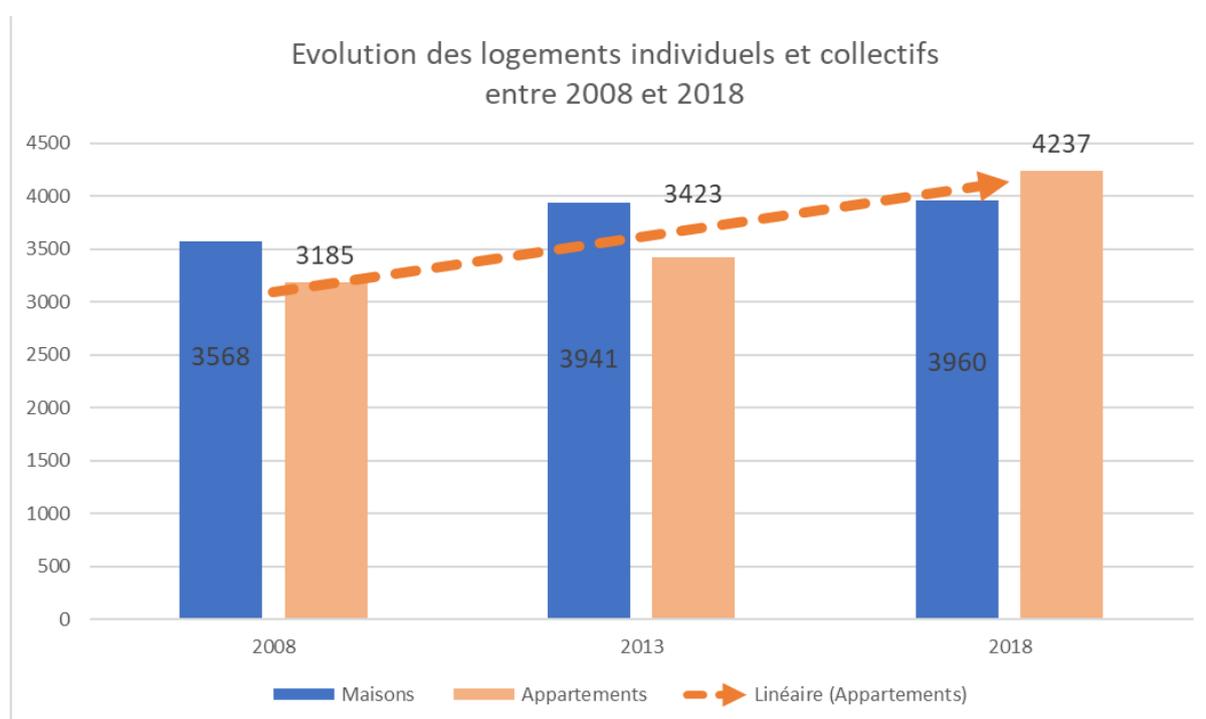
Source : INSEE

Le nombre moyen de pièces dans les logements en résidences principales est de 3.7 pièces (4.3 pièces en maison et 3 pièces en appartement).

Le taux de suroccupation⁶ de ces logements est de 5.9 % (à titre de comparaison, 4.2% sur la métropole bordelaise, 3.2% en Gironde).

L'ensemble des risques liés à la suroccupation est aussi préoccupant qu'un bien insalubre. Si l'habitation ne comporte pas de risques directs liés à des manquements graves de mises aux normes (électricité, canalisations...) la promiscuité liée à la surpopulation d'une habitation comporte des risques sanitaires importants : propagation de maladies, manque de sommeil, hygiène difficile, bruits, odeurs, sont des difficultés graves à l'épanouissement des habitants d'une location suroccupée. Il va sans dire que pour les enfants, le manque de concentration et l'atmosphère bruyante seront des freins considérables à la réussite scolaire.

Evolution du parc : proportion individuel/collectif



Source : INSEE

Nous constatons une augmentation indéniable des logements collectifs, soit 814 logements collectifs supplémentaires depuis 2013.

On note une inversion de la tendance en 2018, puisque les logements collectifs deviennent majoritaires sur la commune.

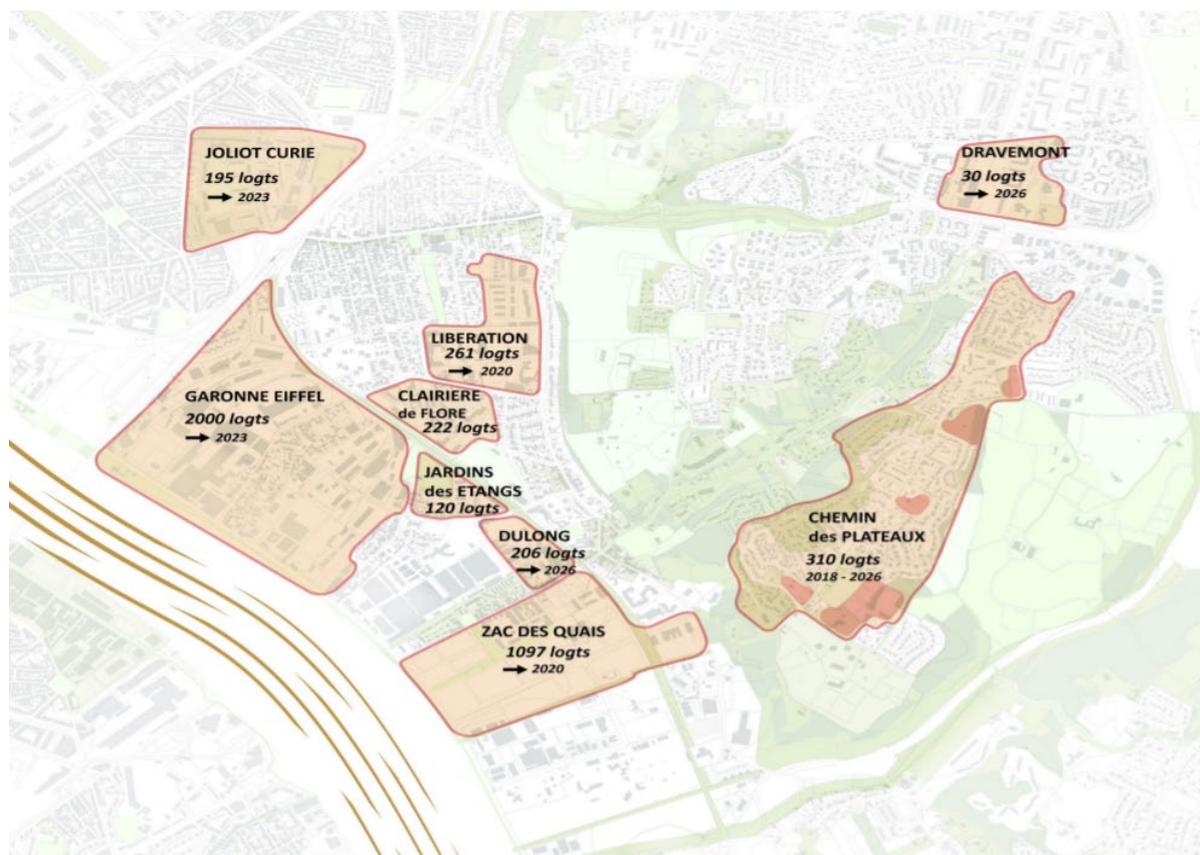
⁶ Définition : le recensement de la population et les études de l'INSEE se basent sur le degré d'intimité disponible à chaque habitant. Un logement en location doit comporter « une pièce de séjour pour le ménage, une pièce pour chaque personne de référence d'une famille, une pièce pour les personnes hors famille non célibataires ou les célibataires de 19 ans ou plus. Pour les célibataires de moins de 19 ans, on compte une pièce pour deux enfants s'ils sont de même sexe ou ont moins de 7 ans, sinon, une pièce par enfant ».

Ce chiffre devrait encore augmenter avec les nouveaux projets de rénovation urbaine du bas Floirac.

Les aides au logement ont un impact fort sur les ménages du parc social locatif.

Floirac compte 2297 allocataires bénéficiaires d'une aide au logement (dont 1.6% sont étudiants), ce qui représente 51.35% de l'ensemble des allocataires.

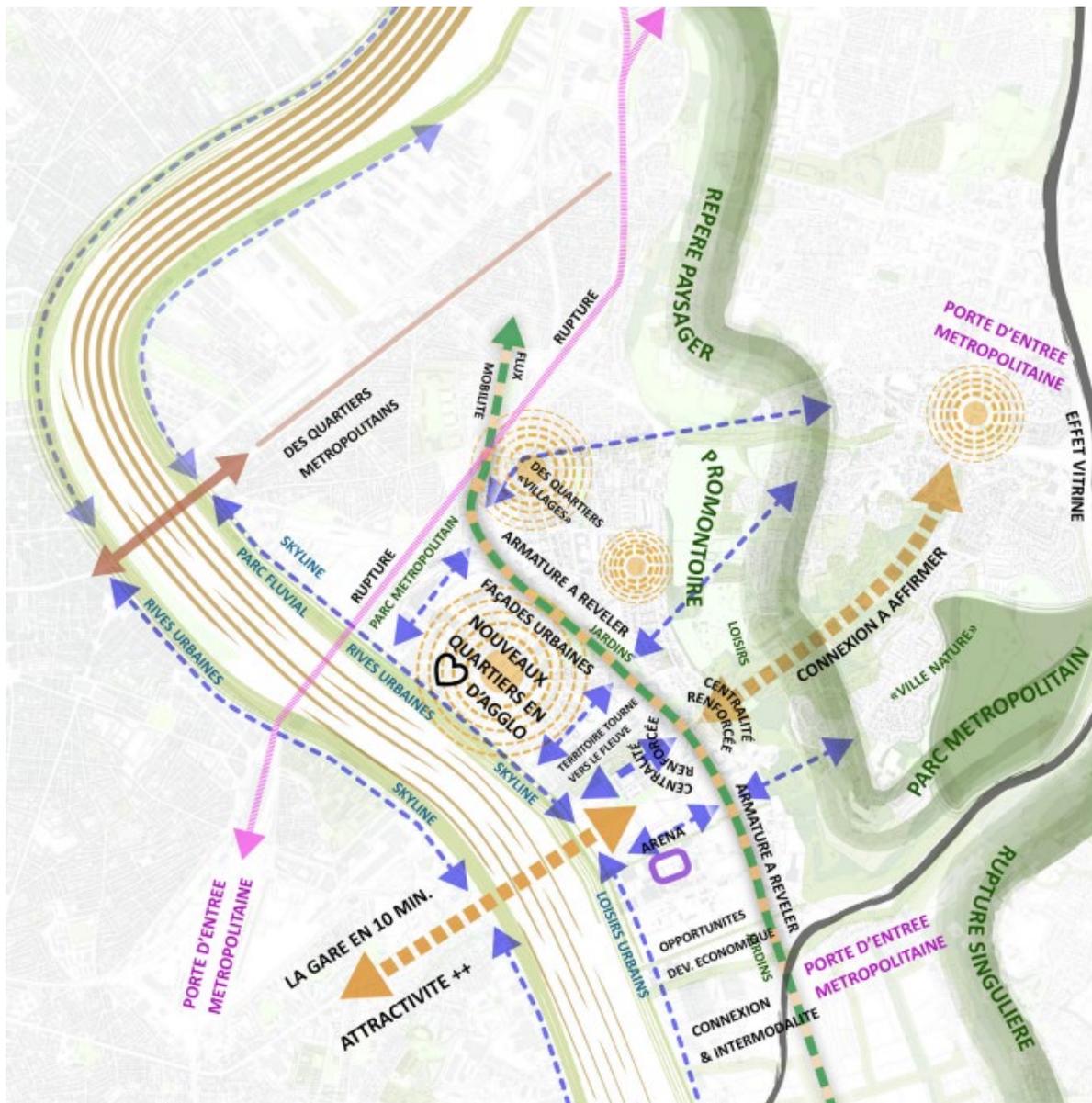
3. Floirac au fil des projets



Source : Bordeaux Métropole - a 'Urba

Floirac connaît des bouleversements sans précédents dans sa construction urbaine : la transformation est conséquente sur la plaine, le plateau a un développement plus modéré.

L'arrivée de nouvelle population pourrait changer la typologie des habitants.



Source : Bordeaux Métropole - a 'Urba

Les dynamiques territoriales et les premiers enjeux sont :

- De nouvelles centralités liées aux grands projets : Garonne Eiffel, Pont Simone Veil, et des polarités métropolitaines confortées (parc, équipements, etc.)
- La voie Eymet, une armature paysagère et fonctionnelle à révéler : cet espace de mobilités va permettre d'articuler les différents projets urbains.
- Des liaisons urbaines et paysagères devront connecter les berges et le plateau jusqu'au creux de la plaine
- Les portes métropolitaines et les secteurs économiques potentiels :

les portes métropolitaines sont des secteurs à fort enjeux économiques, mais aussi de mobilité. Il s'agit d'un enjeu majeur pour le développement des sites économiques de Floirac en évitant la congestion automobile.

4. La démarche d'urbanisme résilient

Floirac est engagée dans une démarche d'Agenda 21 depuis 2009 et elle a mis en place une charte esthétique pour assurer une cohérence et une durabilité de ses aménagements urbains. Comme vu précédemment, sa population évolue conformément aux objectifs du Projet d'Aménagement et de Développement Durable contenu dans le PLU métropolitain. Par ses opérations d'aménagements, Floirac présente des quartiers contrastés : quartiers pavillonnaires, quartiers d'habitats sociaux, quartiers mixtes et nouvelles constructions. Elle connaît aujourd'hui des mutations urbaines qu'il faut encadrer.

La Ville s'inscrit dans l'objectif 11 de l'Agenda 2030 de l'ONU à savoir « Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables ». Ainsi, elle oriente ses politiques urbaines pour la recherche d'équilibre permanent et durable entre le développement nécessaire de la Ville et son empreinte sur l'environnement. La démarche d'urbanisme résilient permet d'accélérer la transition écologique sur le territoire en intégrant pleinement les porteurs de projets privés et publics, dans une logique d'urbanisme négocié dont la collectivité fixe le cadre. Celle-ci a été votée en conseil municipal le 6 décembre 2021.

La notion de résilience illustre ici une démarche d'adaptation et d'amélioration continue face aux enjeux locaux et globaux. Ainsi, cette démarche, permet de répondre à trois enjeux majeurs pour accompagner le développement urbain :

- L'évolution du territoire doit pouvoir être maîtrisée afin de maintenir les services aux usagers ;
- Les projets urbains doivent répondre aux enjeux climatiques ;
- Les habitants sont les premiers concernés par les projets urbains et leurs impacts.

Élaborée entre décembre 2020 et mai 2021, la démarche d'urbanisme résilient a été définie de manière partagée avec les orientations majeures suivantes :

- Une stratégie résiliente : qui s'adapte, inclusive et faisant preuve d'évolutivité face aux enjeux locaux et globaux ;

- Une ville innovante : dans l'action, l'expérimentation, la transmission, la valorisation des actions réalisées ;
- Une ville de nature : équilibrée entre les espaces bâtis et espaces naturels, un territoire écologique ;
- Une ville économe en ressources : intégrant les principes d'économie circulaire pour la réutilisation des ressources depuis la création des quartiers jusqu'à leurs transformation futures ;
- Une ville coopérative : avec des citoyens et partenaires acteurs, impliqués dans une forte co-construction et mobilisation citoyenne ;
- Une ville promouvant les mobilités durables : circulations fluides des piétons et vélos, réduction de la place de la voiture en ville, quartiers apaisés, transports efficaces.

La mise en œuvre opérationnelle de la démarche se déclinera de la façon suivante :

- Un urbanisme négocié avec les professionnels de l'aménagement (promoteurs, aménageurs, bailleurs, concepteurs, ...) à l'appui de différents documents supports ;
- Une stratégie de concertation et de mobilisation citoyenne au cœur des projets urbains ;
- L'expérimentation au fondement de cette démarche évolutive ;
- Des outils au service de la démarche d'urbanisme résilient : PLUI, Fiches de lots, carte du foncier stratégique, ...

5. La mobilité

Équipement automobile des ménages						
	2008	%	2013	%	2018	%
Ensemble	6 630	100	7 138	100	7 666	100
N'ont pas de voiture	1 364	21	1 367	19	1 294	17
Au moins une voiture	5 266	79	5 771	81	6 372	83
1 voiture	3 251	49	3 587	50	4 139	54
2 voitures ou plus	2 015	30	2 184	31	2 233	29

Source : INSEE

Quelques chiffres à noter (source : INSEE 2018) :

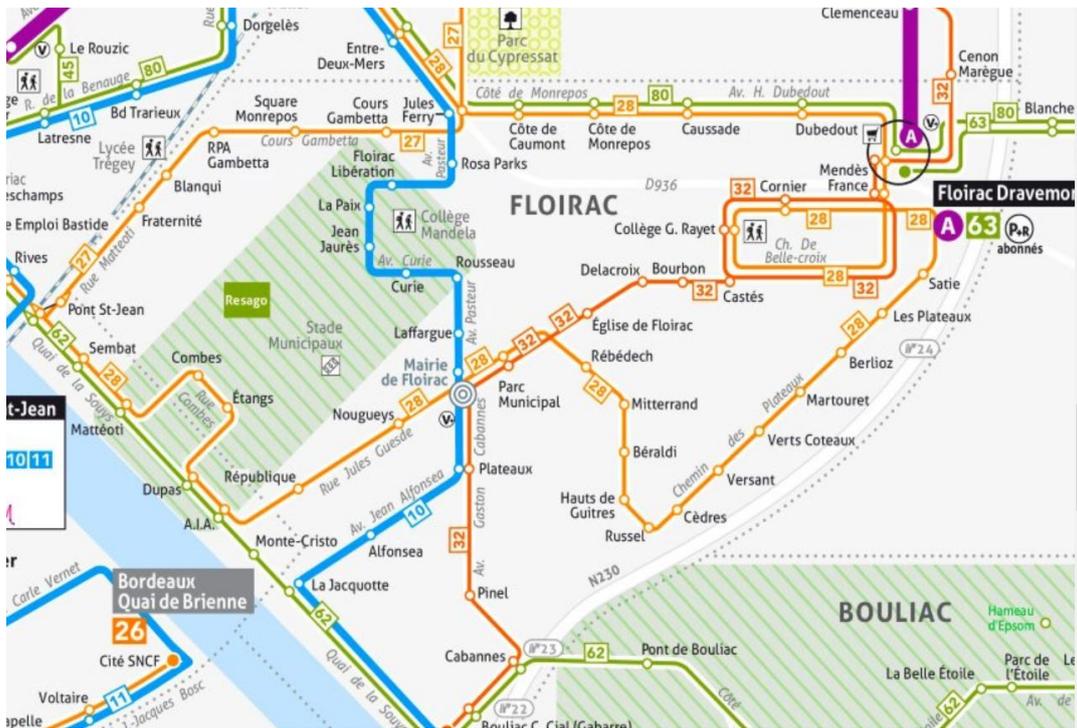
- 81% des actifs de plus de 15 ans ayant un emploi et résidant à Floirac travaillent sur une autre commune que celles où ils résident.
- 68% utilisent un véhicule personnel, 20% les transports en commun, 2.5% la marche à pied, 6 % le vélo (y compris avec une assistance électrique) et 2.1% les deux roues motorisées.
- 83 % des ménages de Floirac possèdent au moins une voiture.

➤ **Floirac aux portes et au cœur de la Métropole**

Floirac bénéficie d'une bonne connexion aux grands réseaux de voirie et constitue une des portes d'entrée à la Métropole depuis la rocade (3 échangeurs sur la commune), la RD 936 et la RD 113 et leur prolongement au sein du territoire communal.

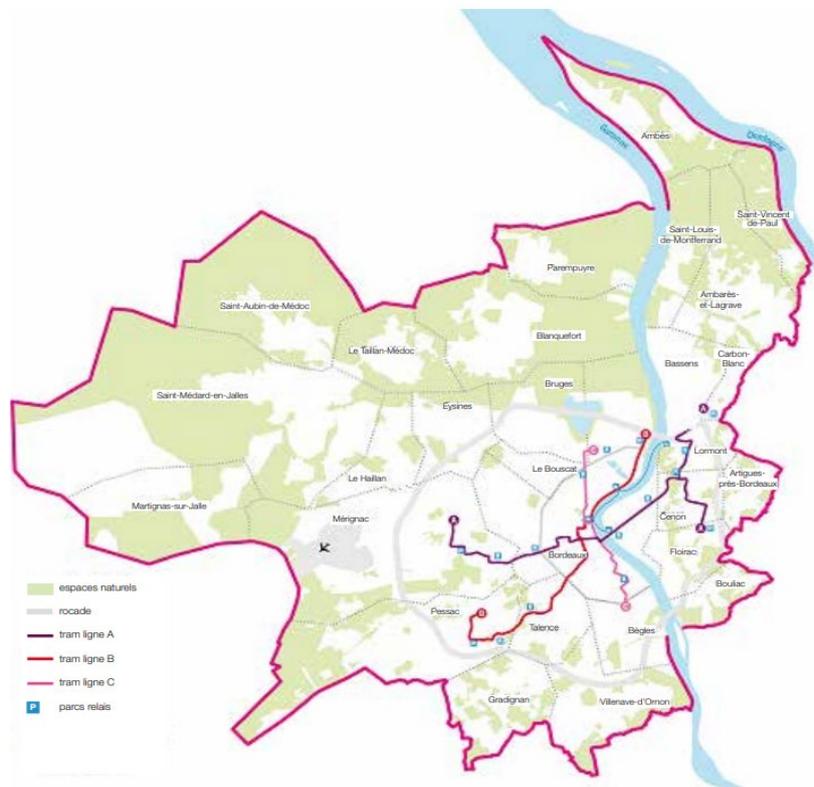
Les conditions de circulation se sont dégradées ces dernières années. Le réseau de voirie supporte du trafic de transit et souffre d'épisodes de congestion réguliers en particulier aux heures de pointe. Les services de Bordeaux Métropole constatent une forte hausse de la circulation globale sur la rive droite (+ 5 % en 2 ans). Par exemple, le pont François Mitterrand connaît une très forte saturation dans le sens nord sud le matin ce qui a pour incidence un report important du trafic sur d'autres voies métropolitaines.

Lignes Bus et Tram : des services de transport en commun "en décalage" avec la position centrale de la commune



Source : TBM

La commune est desservie par le tramway “à la marge” de son territoire sur le plateau. Le temps de parcours pour aller en centre-ville (bordeaux Mériadeç) est peu attractif (+/- 40 minutes).



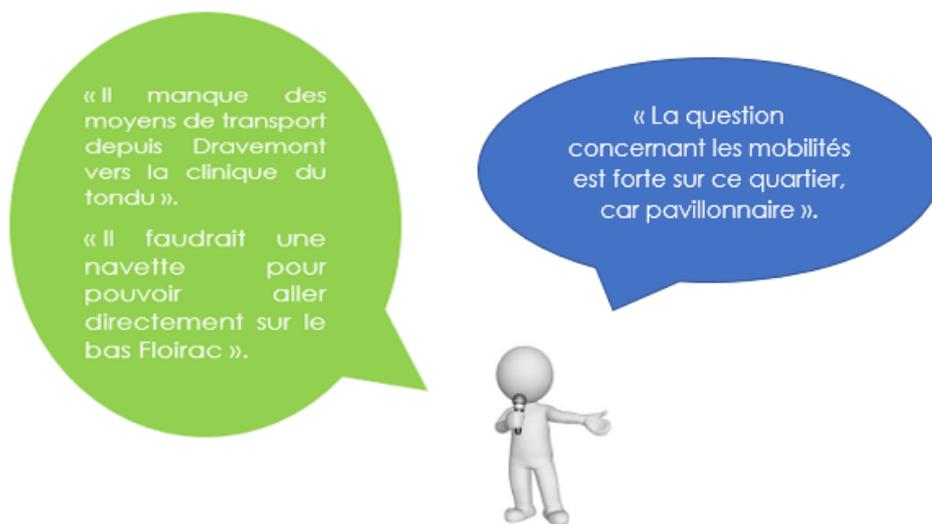
La commune bénéficie du passage de plusieurs lignes de bus lui assurant des destinations diverses et des rabattements vers le tramway mais le haut de la commune, en particulier les quartiers qui s'agrègent autour du chemin des plateaux, restent relativement isolés. La ligne de bus qui assure un rabattement vers le réseau structurant (tram ou lianes) ne dispose que d'une fréquence à la demi-heure.

Notons enfin que le parc relais Galin sur lesquels peuvent se rabattre les automobilistes en provenance de Floirac est saturé tôt le matin. Le parc relais de Dravemont réservé aux abonnés au réseau TBM semble moins sollicité (eu égard sans doute à sa position).

En 2020, la ville de Floirac a réalisé une enquête afin de recueillir les attentes des habitants, en qualité d'usagers du réseau actuel des mobilités.

68.8% des ménages interrogés trouvent que l'offre de transport ne convient pas ; les raisons évoquées sont trop peu de fréquence, des trajets trop longs, pas assez rapides, le manque de lignes.

En mars 2022, lors des conseils de quartier, la problématique de la mobilité est très présente, notamment dans les quartiers des Plateaux et Dravemont.



Paroles d'habitants recueillis lors des conseils de quartier des Plateaux et Dravemont

Mars 2022.

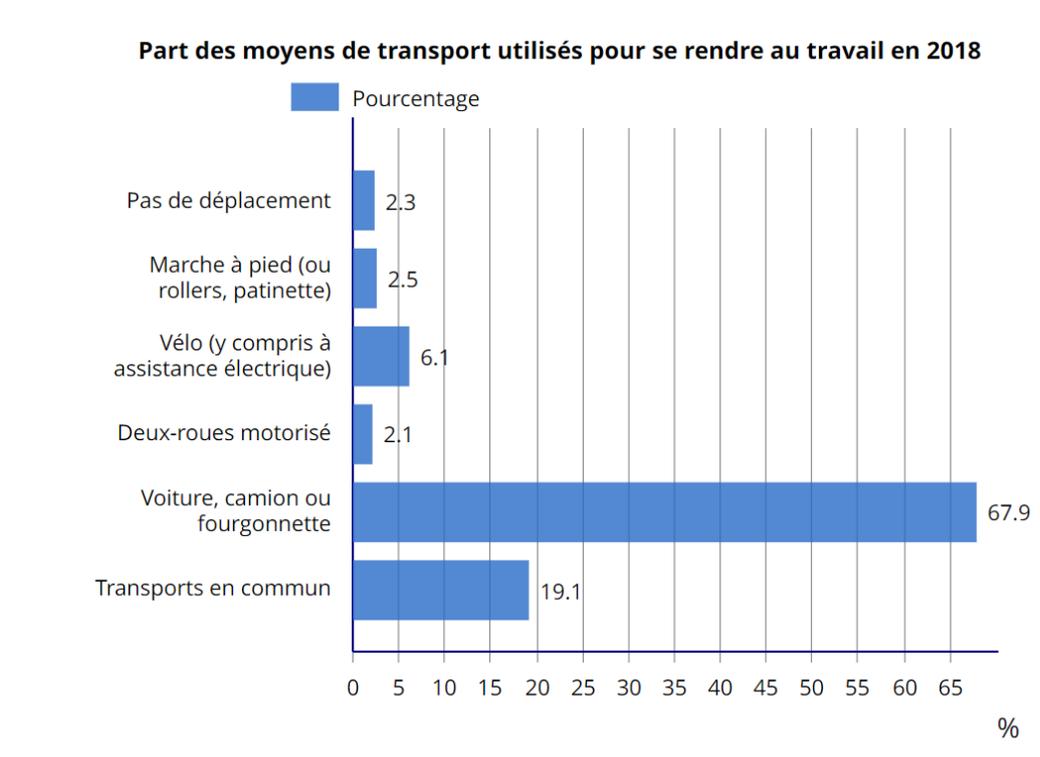
Les habitants font remonter un sentiment d'isolement et des difficultés de déplacement :

- Les trajets en bus pour descendre-Floirac sont longs
- L'arrêt de bus pour se rendre à la clinique du Tondu est loin, c'est difficile d'accès pour les personnes handicapés ou âgées.

➤ **Des modes actifs⁷ moins pertinents au regard de la configuration du territoire communal.**

La césure dans le territoire communal liée à la présence du coteau pénalise aussi les déplacements en modes actifs en raison du dénivelé moins propice à la marche et au vélo. Il en est de même de la fragmentation du plateau par les lotissements organisés « sur eux-mêmes ».

Ainsi, la dépendance à la voiture est marquée et pose question dans un contexte de vieillissement fort de la population de certains quartiers.



Source : INSEE

Un travail de fond sur les déplacements doux a pu être engagé par Bordeaux Métropole sous l'impulsion du GIP GPV. Premièrement, une nouvelle desserte de bus sera proposée à l'occasion du renouvellement de la délégation de service publics de transport. Deuxièmement, la création d'un réseau cyclable à haut niveau de service incluant des autoroutes à vélos permettant de fluidifier les mobilités intercommunales sur la rive droite.

Cette problématique est connue et ancienne ; il n'a toujours pas été apporté de solution.

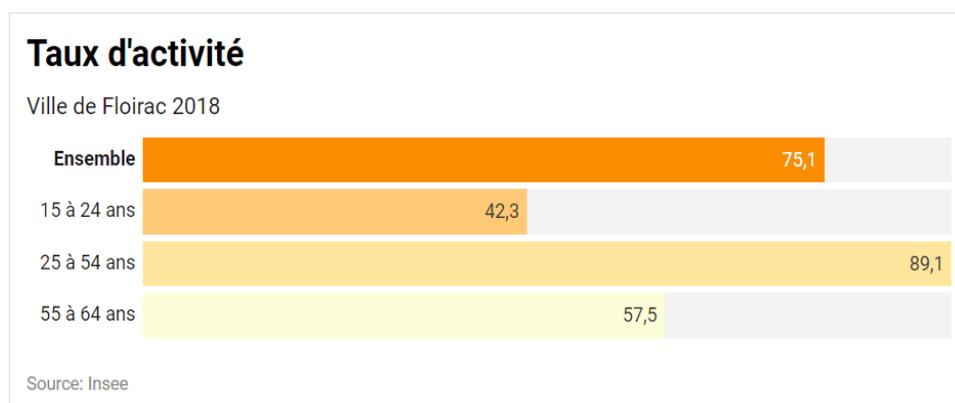
⁷ Les formes de mobilité active sont la **marche à pied** et la bicyclette, mais aussi le skateboard, la trottinette, les rollers ou les patins à roulettes.

En résumé :

- les locataires sont majoritaires
- Un parc collectif supérieur aux logements individuels depuis 2018 : besoin d'espaces collectifs extérieurs
- Une proportion importante de suroccupation des logements
- Quasiment un habitant sur deux demeure à Floirac depuis plus de dix ans.
- La mobilité est une problématique ancienne ; avec un déséquilibre entre le haut et le bas, et des zones isolées.

III. L'environnement économique

1. La situation de l'emploi



8 471
actifs résidant
sur Floirac en 2018

La ville de Floirac a un taux d'activité légèrement plus élevé que sur la métropole bordelaise (73.1%), le Gironde (74.6%) ou même la France (74.1%).

Les hommes ont un taux plus élevé que celui des femmes : 78.2% contre 72%.



Population totale et répartition de la population active par tranche d'âge

2018	Commune de Floirac (33)			Bordeaux Métropole
	Nombre	Evol 2013/2018	Part dans Bordeaux métropole	Evol 2013/2018
Population active	8 471	+4,6%	2,1%	+7,7%
15 à 24 ans	866	-7,8%	1,8%	+4,0%
25 à 54 ans	6 473	+6,4%	2,2%	+7,1%
55 à 64 ans	1 132	+5,3%	2,1%	+15,3%
Population totale	17 882	+8,2%	2,2%	+6,9%

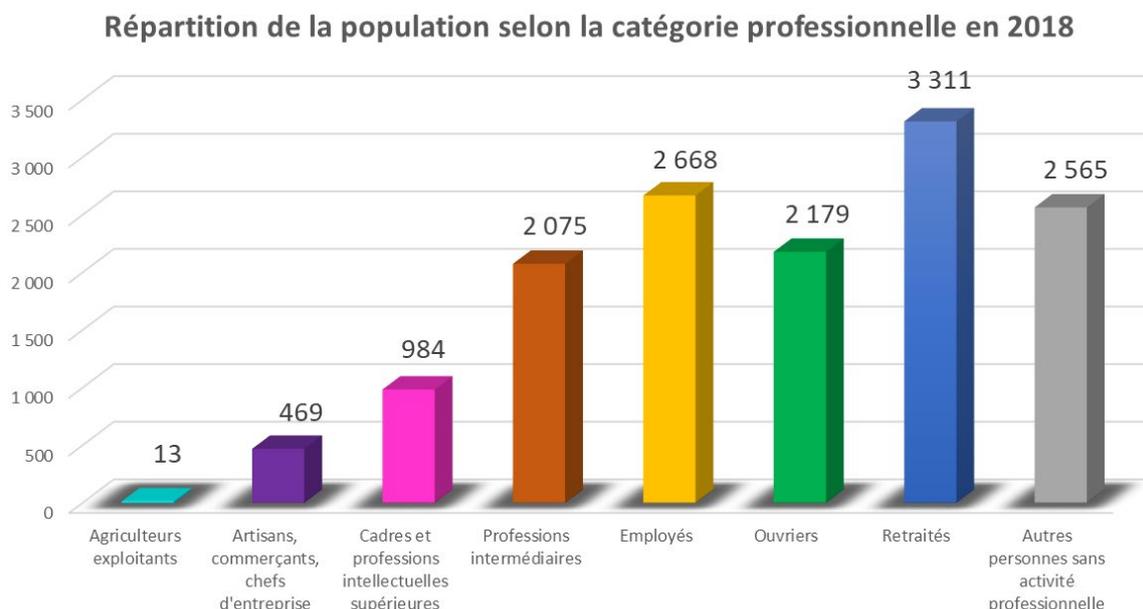
Source : Observatoire de l'emploi Nouvelle-Aquitaine

On note un accroissement de la population active, qui reste cependant en dessous de celui de la Métropole. La part des jeunes actifs, de moins de 25 ans, est en diminution sur le territoire.

Emplois par catégorie socioprofessionnelle			
	2008	2013	2018
Agriculteurs exploitants	0,2	0	0,1
Artisans, commerçants, chefs entreprise	5,5	5,4	7
Cadres et professions intellectuelles supérieures	14,2	15,9	17,4
Professions intermédiaires	27,3	29,2	26,9
Employés	24,5	23,9	25,7
Ouvriers	28,3	25,6	22,9

Source : INSEE

On constate une part importante des employés et ouvriers (48.6%), ils représentent presque 1 actif sur 2. Sur la Métropole, ils ne représentent que 41%. Cependant ces 2 catégories baissent au profit des catégories Artisans et cadres, en augmentation depuis 2013.

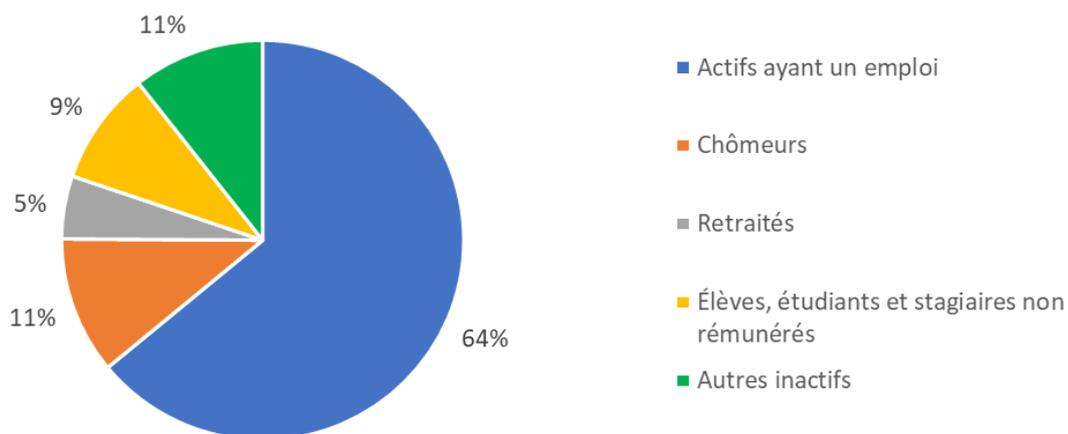


Source : INSEE

Si nous observons ces données sur l'ensemble de la population, nous pouvons constater une part plus importante des retraités.

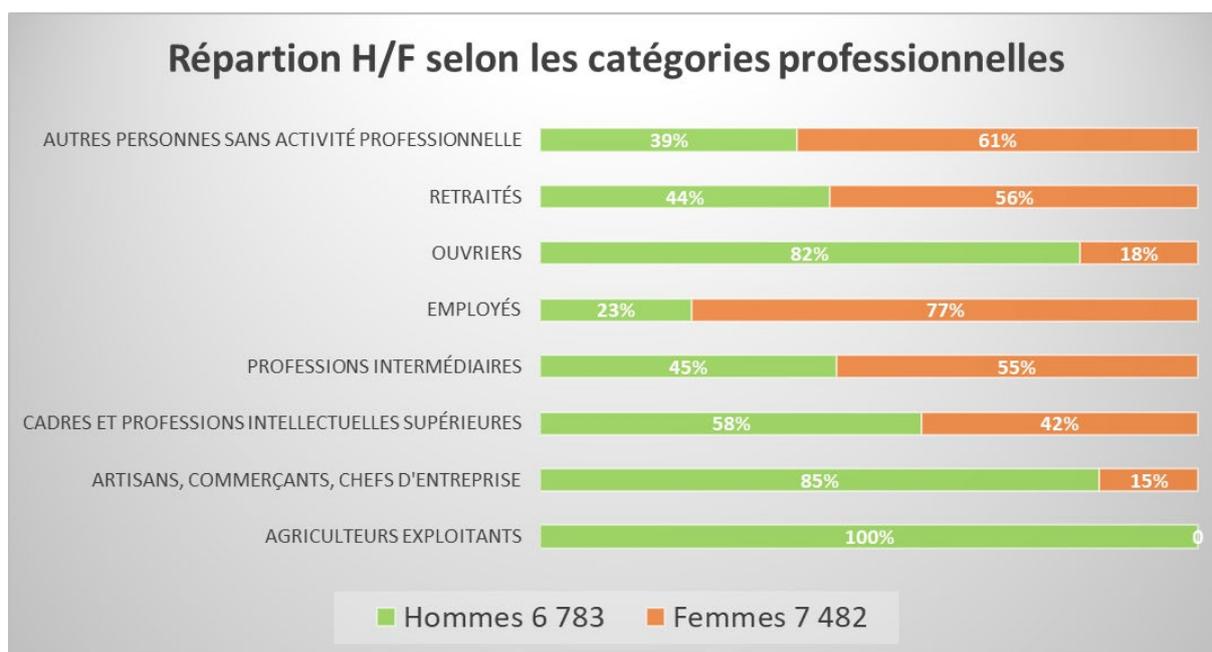
Il est également important de préciser que la part de **personnes sans activité professionnelle** est très présente, soit **30 %**.

Population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2018



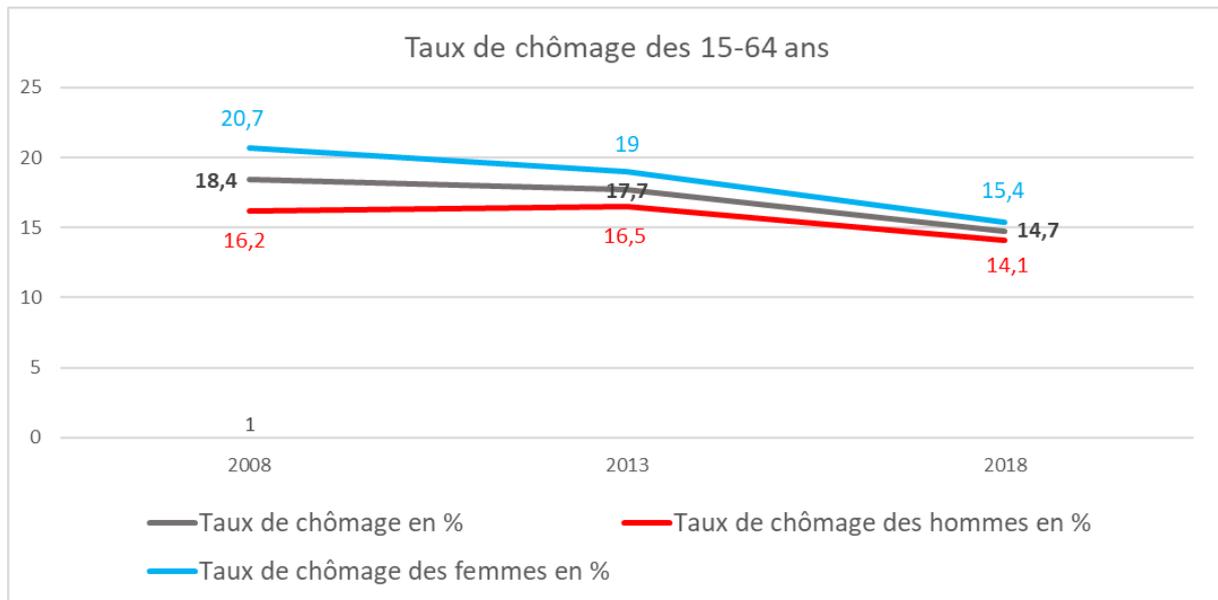
Source : INSEE

11.1% de chômeurs contre 10% en France et 9.8% sur la métropole bordelaise.



Source : INSEE

On observe une présence majoritaire des femmes dans les catégories employés et professions intermédiaires pour les actifs. Elles sont également majoritaires en ce qui concerne les retraités ainsi que les personnes sans activité professionnelle. Les hommes quant à eux, sont davantage présents dans les CSP d'agriculteurs, d'artisans, d'ouvriers et de cadres.

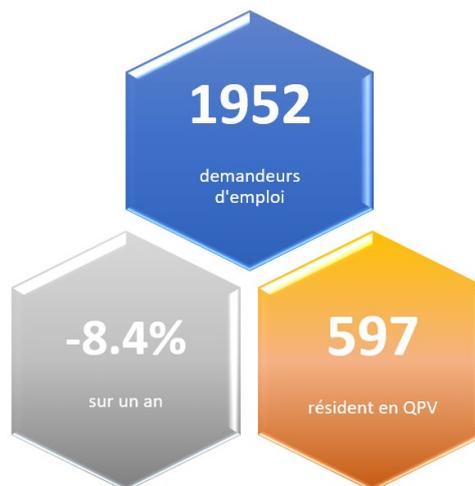


Source : INSEE

Un taux de chômage en diminution depuis dix ans. Cette diminution est à la fois constatée chez les hommes et les femmes avec une part légèrement plus importante pour celles-ci.

Le taux de chômage observé à Floirac est similaire à celui de la métropole.

2. Les demandeurs d'emploi



Les 2040 demandeurs d'emploi recensés concernent les catégories ABC⁸ ; les catégories DE sont des personnes actives ou momentanément indisponible.



⁸ A Personne sans emploi, devant accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi quel que soit le type de contrat (CDI, CDD, à temps plein, à temps partiel, temporaire ou saisonnier) ;

B Personne ayant exercé une activité réduite de 78 heures **maximum** par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi ;

C Personne ayant exercé une activité réduite de plus de 78 heures par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi ;

D Personne sans emploi, qui n'est pas immédiatement disponible, et qui n'est pas tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi (demandeur d'emploi en formation, en maladie, etc.) ;

E Personne pourvue d'un emploi, et qui n'est pas tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

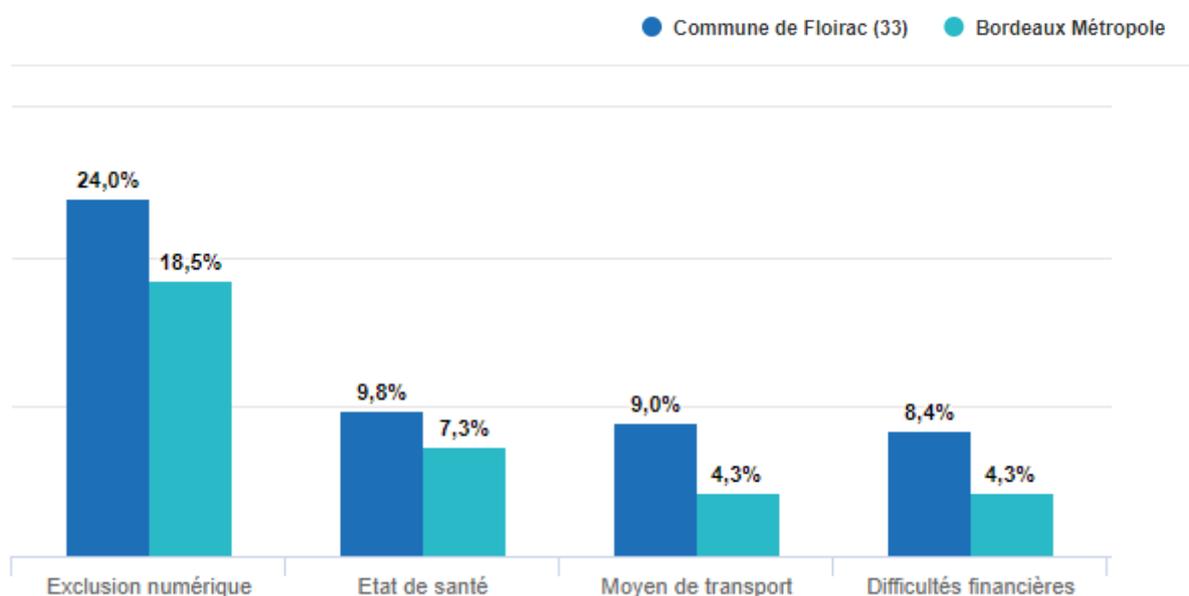
Actes positifs de recherche d'emploi : Démarches régulières de recherche d'emploi pour lesquelles le demandeur d'emploi doit être en mesure de produire un justificatif (candidatures envoyées, participation à des sessions d'aide à la recherche d'un emploi...).

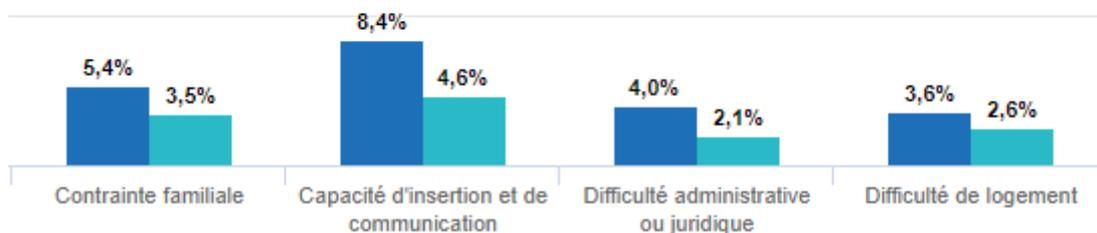
Typologie des demandeurs d'emploi	
Demandeurs d'emploi	1952
Hommes	953
Femmes	999
Agés de moins de 26 ans	282
Agés de 26 à 49 ans	1216
Agés de 50 ans	454
Inscrits depuis moins de 12 mois	1045
Inscrits depuis 12 mois et plus	907
Résidents en QPV	597

Les résidents en Quartier Politique de la Ville représentent 30 % des demandeurs d'emploi.

La répartition hommes/femmes des demandeurs d'emploi est quasiment égale.

Proportion de demandeurs d'emploi par frein périphérique





Source : Observatoire de l'emploi Nouvelle-Aquitaine

41.4% des demandeurs d'emploi déclarent au moins un frein périphérique à l'emploi.

➤ **Un demandeur d'emploi peut présenter plusieurs freins**

Les freins périphériques à l'emploi sont des contraintes de différentes natures touchant les demandeurs d'emploi, qui traduisent des difficultés non-professionnelles, entravant leur retour à l'emploi.

Ils regroupent huit types de difficultés que peuvent rencontrer les demandeurs d'emploi en lien avec leur situation personnelle :

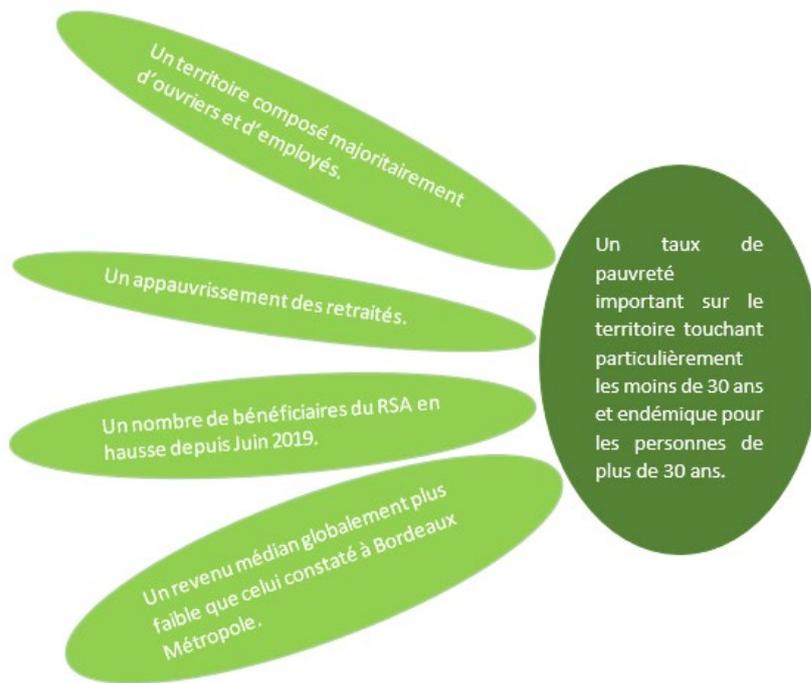
- Exclusion numérique : difficultés pour utiliser internet, absence d'outil numérique ...
- État de santé : absence de couverture sociale, absence de suivi médical, difficultés dans la reconnaissance du statut de travailleur handicapé ...
- Moyens de transport : absence d'accès aux transports (véhicule personnel et transport en commun), absence de permis de conduire ...
- Difficultés financières : difficultés dans la gestion du budget, situation de surendettement, absence d'accès au système bancaire ...
- Contraintes familiale : Conflit familial et/ou séparation, garde d'enfants, faire face à la prise en charge d'une personne dépendante, deuil ...
- Capacités d'insertion et communication : absence de lien social, difficultés pour lire, écrire et compter ...
- Difficultés administratives ou juridiques : procédure juridique en cours, situation de discrimination ...

- Difficultés de logement : absence de logement ou d'hébergement d'urgence, difficultés pour conserver son logement ...

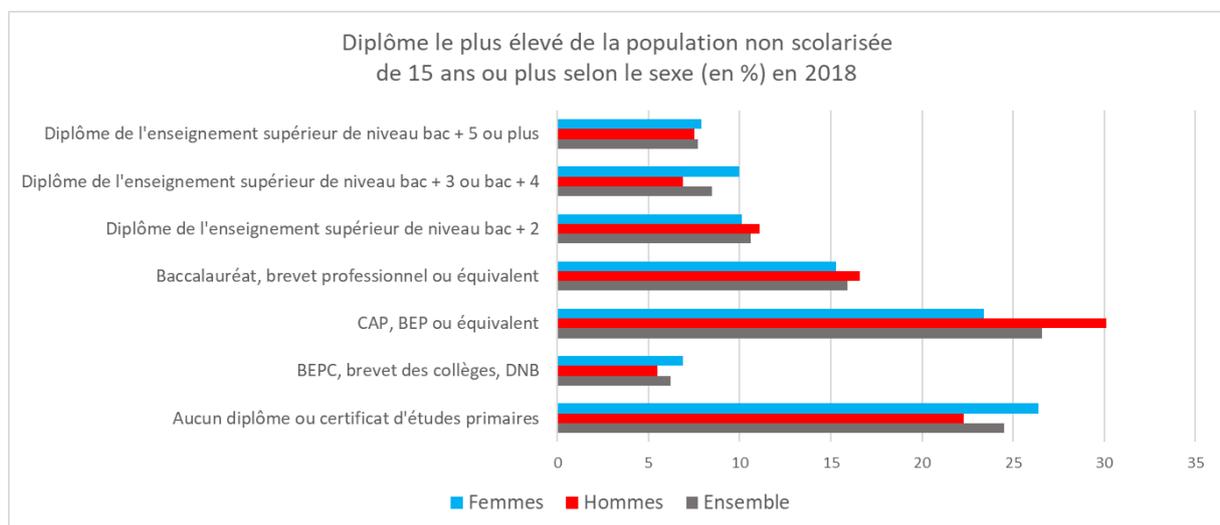
➤ **Résumé du diagnostic réalisé par le PLIE⁹ des hauts de Garonne en 2021**



⁹ PLIE : Plan Local pluriannuel pour l'Insertion et l'Emploi

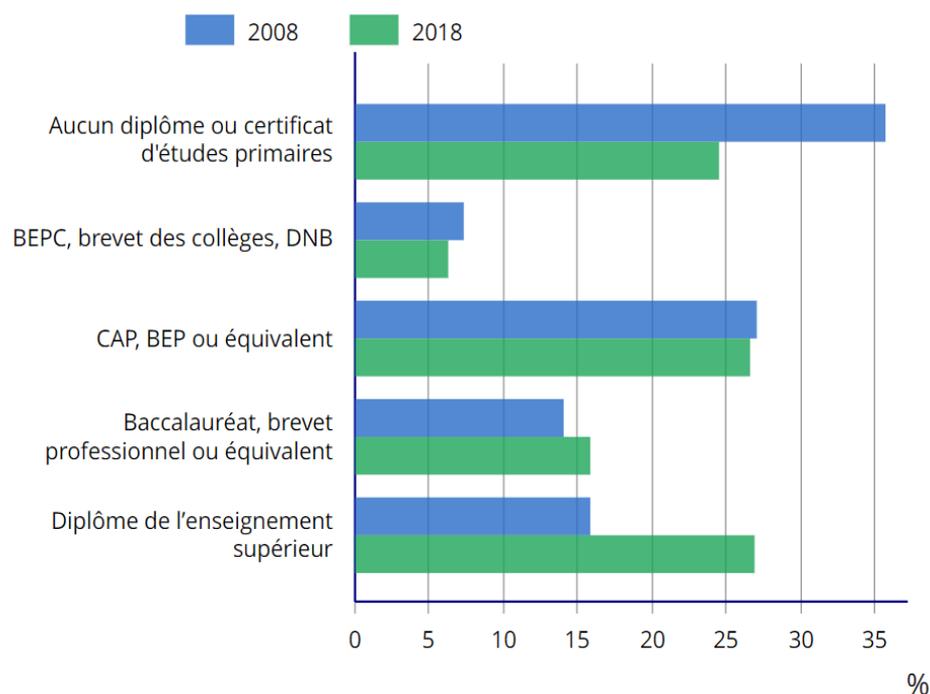


3. Le niveau de formation



Source : INSEE

Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus (en %)



Source : INSEE

Une population qui globalement fait peu d'études ou des études courtes : 57.3% de la population non scolarisée, est soit sans diplôme, soit sur un diplôme inférieur au baccalauréat.

En revanche, on observe un pourcentage plus élevé de femmes dans les diplômes supérieurs, alors qu'elles occupent, comme vu précédemment, des postes en CSP type "employé".

Cependant, en 10 ans, les personnes non diplômées ont très largement baissé (moins 11 points) au profit d'une augmentation non négligeable des diplômés de l'enseignement supérieur (plus 11 points).

4. Le tissu économique

Etablissements actifs employeurs agrégé et taille au 01/01/2020

Territoire	Ensemble	0 salarié	1 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 salariés ou plus
Bordeaux Métropole	28 480	2 311	20 267	2 817	1 820	1 265
Floirac	483	39	333	50	41	20

Champ : hors secteur de la défense et hors particuliers employeurs / Source : INSEE, Flores

Le tableau suivant présente 5 typologies d'entreprises, considérant que ce sont des entreprises (pour les deuxième et troisième catégories) les plus pourvoyeuses en termes de main d'oeuvre salariée :

- Les entreprises unipersonnelles (travailleur indépendant ou auto-entrepreneur),
- Les entreprises de 1 à 9 salarié-e-s (TPE),
- Les entreprises de 10 à 19 salarié-e-s (PME),
- Les entreprises de 20 à 49 salarié-e-s (PME),
- Les entreprises de plus de 50 salarié-e-s.

Postes salariés et taille d'établissements au 01/01/2020

Territoire	Ensemble	0 salarié	1 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 salariés ou plus
Bordeaux Métropole	401 519	63 270	37 809	55 810	49 213	195 417
Bassens	5 154	488	378	865	637	2 786
Cenon	7 385	2 078	1 107	1 516	1 109	1 575
Floirac	5 405	1 066	681	1 291	977	1 390
Lormont	8 272	1 768	1 033	980	1 413	3 078

*Champ : hors secteur de la défense et hors particuliers employeurs
Source : INSEE, Flores (Fichier Localisé des Rémunérations et de l'emploi salarié) en géographie au 01/01/2020*

D'après une étude menée par le PLIE en 2021, les établissements du territoire rive droite (communes de Bassens, Cenon, Floirac, Lormont, mais également Ste Eulalie, Carbon-Blanc et Ambarès) représentent 11% des établissements de la Métropole, ils ne constituent que 8.5% des postes salariés constatés dans ces mêmes établissements à l'échelle de la Métropole.

Les postes salariés dans les établissements de 1 à 9 salarié-e-s pèsent 21.4% de l'ensemble des postes salariés des établissements du territoire des Hauts de Garonne.

Le tissu économique du territoire des Hauts de Garonne produit relativement moins de potentiels de main d'oeuvre qu'à l'échelle de Bordeaux-Métropole, qui bénéficie par ailleurs sur la Rive Gauche de grands bastions industriels.

Nous observons donc un tissu économique moins dense que sur le reste de l'agglomération, ce qui représente un handicap indéniable pour les habitants de ce territoire, soumis de fait à une mobilité géographique professionnelle.

Certains secteurs d'activités sont également insuffisamment représentés ; l'industrie restant un secteur, certes présent, mais non prépondérant.

Les réseaux de Transports Publics présentent un maillage territorial intéressant mais des zones d'activités restent encore aujourd'hui non couvertes par le réseau ou si elles sont couvertes, les horaires proposés ne correspondent pas toujours aux besoins des salariés et des entreprises.

Cette contrainte pèse fortement sur les demandeurs d'emplois de ce territoire, qui, de fait, souffrent d'une « double peine » ; défavorisés et résidents sur un territoire souffrant de désavantages économiques, ils doivent obligatoirement supporter les contraintes de mobilité géographique s'ils veulent reprendre une activité salariée.

Les données INSEE nous le démontrent ; plus la catégorie Socio-professionnelle évolue favorablement, plus grande est la mobilité des travailleurs.

Particuliers employeurs au 01/01/2020

Le secteur des « particuliers employeurs » sont au nombre de 531

Employeurs d'assistantes maternelles	Employeurs d'autres salariés
46%	54%

*Champ : Particuliers employeurs/ INSEE, Flores
(Fichier Localisé des Rémunérations et de l'emploi salarié) en géographie au 01/01/2020*

En résumé :

- Un taux d'actifs en augmentation
- Les CSP d'ouvriers et d'employés restent importantes (1 actif sur 2)
- Un taux de chômage en diminution depuis 10 ans ; 40% des demandeurs d'emploi déclarent au moins un frein périphérique à l'emploi ; 30% des demandeurs d'emploi sont dans un QPV
- Un niveau de formation qui reste faible malgré une nette progression
- Un tissu économique moins dense sur la rive droite que sur le reste de la métropole cumulé avec des difficultés de mobilité.

IV. Les quartiers prioritaires

1. La Politique de la ville : éléments de définition

La politique de la ville est une politique de cohésion urbaine et de solidarité envers les quartiers les plus défavorisés. Elle vise à restaurer l'égalité républicaine et à améliorer les conditions de vie des habitants en mobilisant toutes les politiques publiques.

La politique de la ville porte deux ambitions fortes : la réduction des écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines et l'amélioration des conditions de vie de leurs habitants, en luttant notamment contre toute forme de discrimination.

Éducation, emploi, logement et cadre de vie... la politique de la ville est interministérielle et mobilise l'ensemble des politiques de droit commun et des services publics. Elle dispose aussi de moyens d'intervention spécifiques pour répondre au cumul de difficultés que rencontrent les habitants des quartiers défavorisés.

Avec la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine de 2014, la géographie prioritaire de la politique de la ville a été redéfinie pour concentrer les moyens vers les territoires les plus en difficulté. Désormais, pour identifier les quartiers prioritaires, un critère unique est retenu : la part de la population ayant un revenu inférieur à 11 250 euros par an. À travers cette démarche, l'État a souhaité simplifier les interventions publiques et resserrer les périmètres d'action pour concentrer les moyens sur les territoires les plus en difficulté.

Ce sont ainsi désormais 1514 quartiers situés dans 859 communes qui bénéficient de la politique de la ville.

L'intervention des pouvoirs publics dans les 1 514 quartiers prioritaires de la politique de la ville est formalisée dans un cadre partenarial, le contrat de ville. Chaque contrat de ville s'inscrit, pour la période 2014- 2022, dans une démarche intégrée qui tient compte des enjeux de développement économique, de développement urbain et social.

Le contrat de ville repose sur quatre piliers :

1 La cohésion sociale

Les objectifs prioritaires sont le soutien aux familles monoparentales, aux jeunes et aux personnes âgées dans les domaines de la petite enfance, de l'éducation, de la santé, de la culture, du développement des activités physiques et sportives. Dans le cadre de ce pilier, une stratégie territoriale d'accès aux droits et aux services est mise en place.

2 Le développement de l'activité économique et de l'emploi

Le contrat de ville mobilise les dispositifs du service public de l'emploi pour faciliter l'insertion professionnelle des habitants des quartiers

3 Le cadre de vie et le renouvellement urbain

Le contrat de ville concourt aux créations d'équipements, la mobilité dans le parc résidentiel et l'installation de nouvelles activités dans le quartier afin d'améliorer la vie quotidienne des habitants et en particulier de ceux qui résident en logement social.

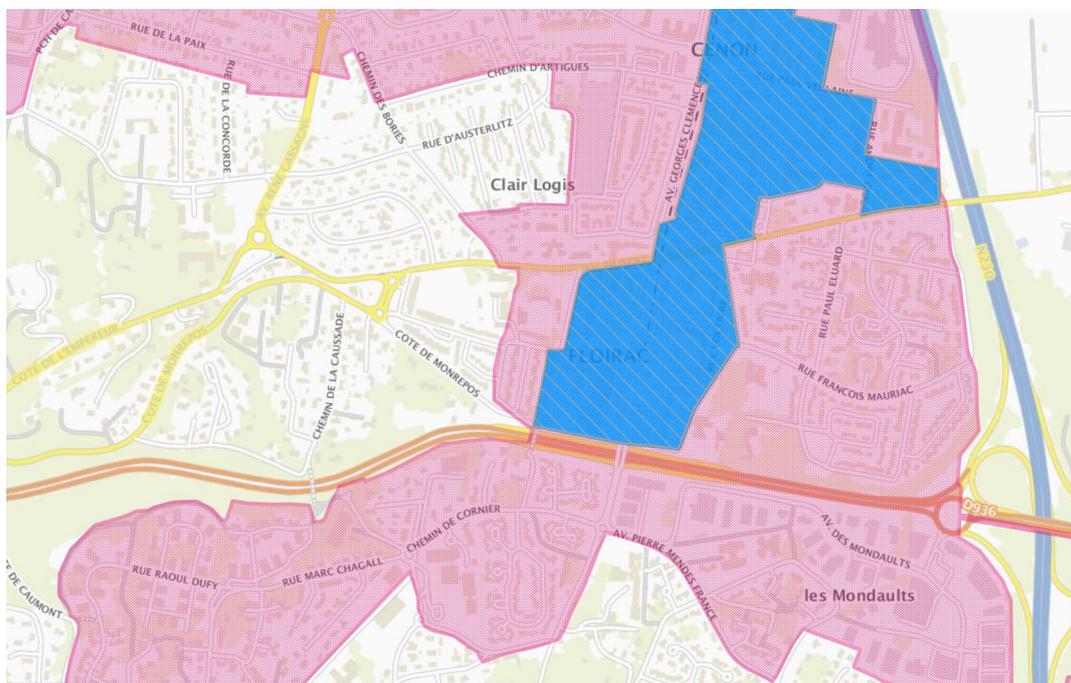
4 Les valeurs de la République et la citoyenneté

Les contrats de ville sont co-construits par, pour et avec les habitants via l'instauration des conseils citoyens. Ce pilier a également pour but de soutenir les actions participant à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la radicalisation.

2. Une photographie des deux QPV¹⁰

Floirac a deux quartier prioritaires sur son territoire :

➤ **le quartier Dravemont**



¹⁰ QPV : quartier politique de la ville



La part de la pop du QP dans la commune :

Part de la population du QPV dans la commune (%)	
Communes	
Cenon	85
Floirac	15

soit 1582 habitants à Dravemont.

Le quartier prioritaire de Dravemont fait partie d'un QPV plus large, étalé sur 2 communes (Cenon et Floirac) ; il compte 4 quartiers différents : Palmer, 8 mai 1945, la Sarailière et Dravemont.

1582 habitants, soit 8.4 % de la population floiracaise vit dans le quartier Dravemont.

Ce QPV présente un taux de pauvreté très important et en augmentation. Néanmoins, le nombre de demandeurs d'emploi est en baisse.

L'arrivée du tram a permis de désenclaver le quartier mais il reste tout de même très éloigné du centre de l'agglomération bordelaise.

La rénovation urbaine a démarré sur les QPV implantés sur la commune de Cenon, celle de Dravemont démarre seulement maintenant.

La rénovation urbaine est enclenchée, les orientations proposées :

Dravemont est un quartier fragilisé par le peu d'attractivité de son offre commerciale, l'obsolescence des équipements et la prégnance du logement social concentré dans de grands bâtiments en rupture avec les quartiers pavillonnaires proches.

La spécialisation résidentielle du parc social existant s'illustre en effet par des indicateurs socioéconomiques et un peuplement vecteurs de stigmatisation

autant que de mal être pour un patrimoine qui joue son rôle de porte d'entrée dans le parcours résidentiel mais tend à rendre captifs de cette aubaine des ménages majoritairement fragiles et/ou isolés.

D'autre part, la qualité urbaine du quartier est fortement affectée par la « verrue » du centre commercial et un sentiment de gestion urbaine déficiente souvent exprimée par des habitants en attente d'une normalisation de leur cadre de vie.

Enfin, l'évitement scolaire que subissent les écoles du quartier est fort, et pose la question de leur intégration dans une démarche de réussite éducative plus globale qui agrège notamment l'offre socioculturelle du quartier.

Le projet de renouvellement urbain aborde de manière transversale l'ensemble des enjeux relatifs à la revalorisation de ce quartier tout en s'appuyant sur des atouts reconnus, comme la présence de certains commerces qui fonctionnent plutôt bien, un tissu d'équipements publics dynamiques même si les bâtiments sont datés, une trame paysagère très présente, de nombreuses activités et emplois si l'on tient compte d'un environnement élargi à la Zone d'Activités des Mondaults.

L'ambition est ainsi d'offrir une attractivité nouvelle à un quartier principalement résidentiel en s'intéressant à toutes les qualités de la proximité tout en explorant les leviers d'une transformation plus affirmée valorisant cette situation géographique particulière qui fait de Dravemont une polarité du Haut Floirac potentiellement attractive et diversifiée.

Le projet de renouvellement urbain de Dravemont s'appuie sur 5 composantes à même de susciter une nouvelle attractivité :

- L'entrée de ville – l'avenue Allende, axe structurant

Le projet remet en scène cet axe et les éléments qui le composent : le pôle commercial directement adressé sur cette avenue, le futur Equipement majeur également adressé sur cette avenue, le square réaménagé en vis-à-vis de la station de tramway, ... Il s'agit donc d'un travail de requalification qui associe la qualité, l'animation et le confort de l'espace public, à l'affirmation des traversées Est/Ouest et à la recomposition des éléments de la centralité qui jalonnent l'avenue.

- La Grande Promenade Est/Ouest

Elle formalise tout d'abord des pratiques quotidiennes et des attentes de la part des habitants et des usagers du quartier pour sécuriser les traversées et atténuer les ruptures avec le secteur Est. Elle facilite ainsi les liens entre le quartier Molière et les écoles, comme les relations depuis le quartier Mauriac vers le centre commercial. Elle fait le lien aussi avec l'ensemble des fonctions qui composent cette centralité ; du futur groupe scolaire dans le parc du

Rectorat à l'Est, au groupe scolaire privé à l'Ouest, tout en reliant le pôle commercial, l'Équipement majeur et le pôle multimodal.

- La nouvelle polarité de quartier

Recomposer une centralité commerciale face à l'obsolescence de la galerie commerciale existante et de ses abords est un des objectifs majeurs du projet. La refonte du pôle s'appuie sur un travail de programmation tenant compte des commerces qu'il est intéressant de conserver comme du dimensionnement réaliste de l'offre de demain. Le pôle se redessine autour de la reconstruction du supermarché, de l'intérêt à valoriser le socle de la barre Blaise Pascal Corneille et de la nécessité de créer une offre nouvelle dans un bâti adapté et bien situé sur l'avenue Allende à proximité de la pharmacie. Cette nouvelle offre se déploie autour d'une place-parking facile d'accès et la reprise du schéma de circulation depuis l'Ouest permet de désenclaver tout ce secteur. En vis-à-vis des commerces, le positionnement de l'Équipement majeur et le pôle multimodal renforcent la centralité du quartier.

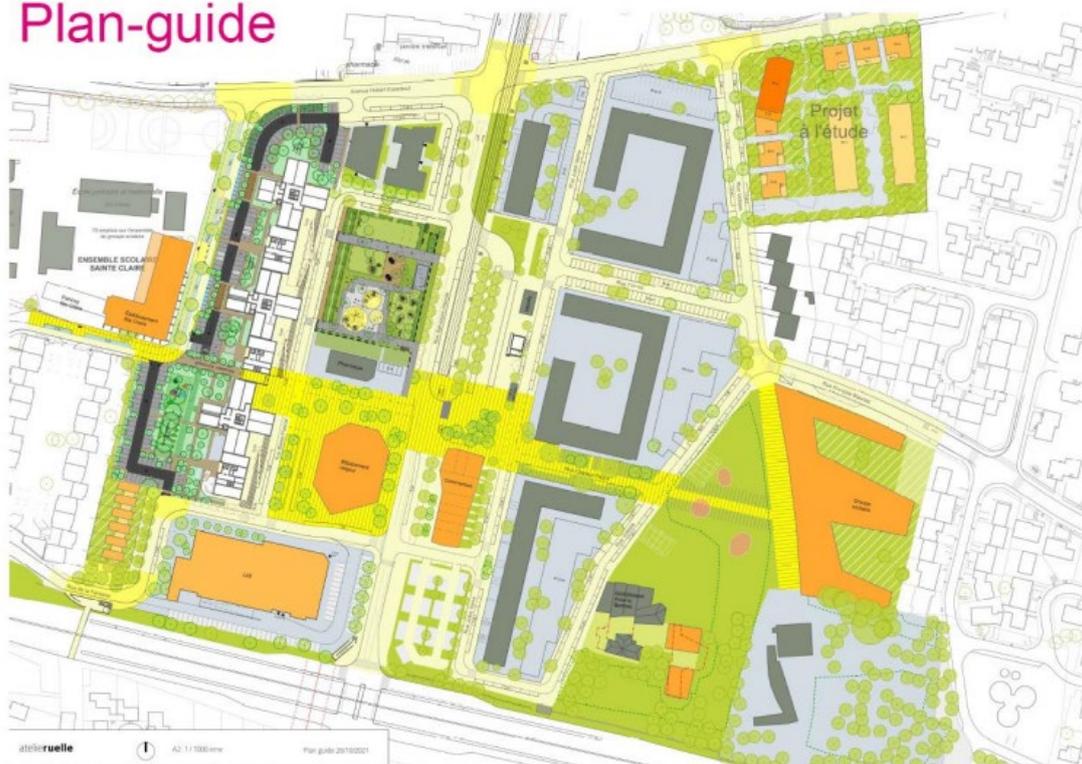
- Diversification, la ville inclusive

Les actions croisées de réhabilitation, de diversification dans le patrimoine existant, ainsi que de création d'une offre nouvelle (rehausse de bâtiments et valorisation de fonciers gagnés par la recomposition des équipements publics ainsi que par la démolition du Clos des Vergnes), permettent un changement progressif des typologies et l'introduction de nouvelles formes d'habitat. Le projet intègre aussi un travail sur la qualité des abords des logements collectifs comme la résolution de certains dysfonctionnements et la clarification du foncier ainsi que le marquage des usages et limites privé/public, entre autres en matière de gestion du stationnement et d'intégration de meilleurs services résidentiels.

- La place des activités, entre requalification et développement

Comme sur les autres thématiques, il s'agit de créer les conditions d'une dynamique nouvelle en s'appuyant sur une plus grande porosité entre le quartier de Dravemont et les activités présentes dans son territoire élargi. La refonte du pôle commercial et la transformation du socle de Blaise Pascal Corneille permettent une nouvelle offre de locaux et la valorisation d'une économie présentielle autour de la santé, de la restauration, ... Dans le parc du Rectorat, la libération possible des bâtiments de la bibliothèque et la démolition du centre social laissent envisager une offre de locaux en vis-à-vis de la Zone d'Activités des Mondaults bien situés et offrant un cadre de travail très agréable.

Plan-guide



« La ludothèque est très éloignée. On pourrait faire des ateliers sur le haut Floirac ».

« Il manque des moyens de transport depuis Dravemont vers la clinique du tondu ».

« Il faudrait une navette pour pouvoir aller directement sur le bas Floirac ».



« Le quartier manque de vie, d'animation, d'arbres ».

« Plus d'espaces verts dans le quartier ! ».

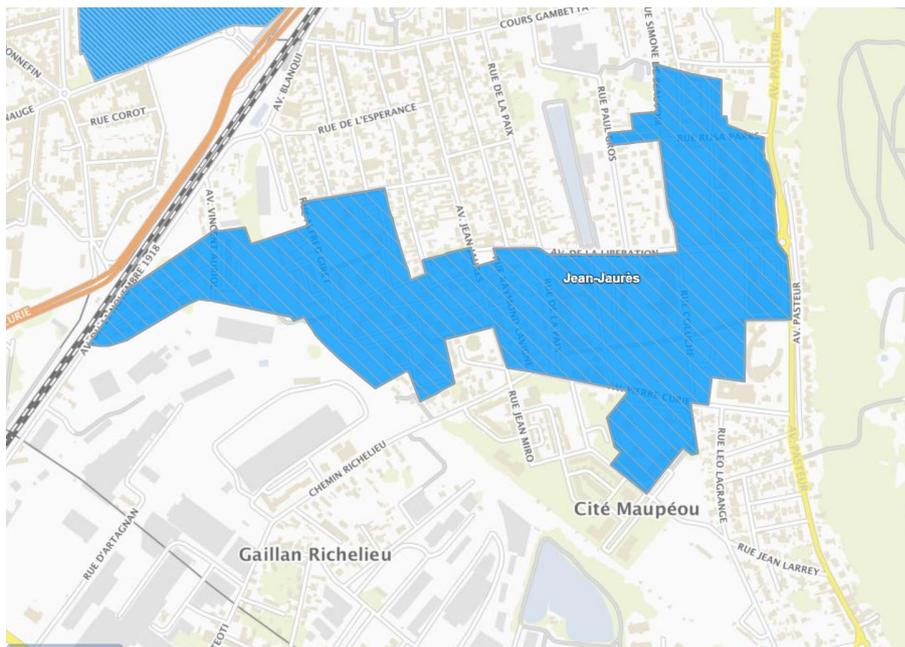
« Il manque une brasserie sur le quartier pour prendre un café ou autre ».

Parole d'un habitant recueilli lors du conseil de quartier de Dravemont – mars 2022

En mars 2022, lors des conseils de quartier, les habitants de Dravemont font remonter :

- un sentiment d'isolement et des difficultés de déplacement
- un besoin d'animation et de lieu de convivialité (Café, salle commune pour partager des repas, salle pour les associations, etc.)
- des inquiétudes pour les personnes âgées : portage de repas à domicile à mettre en place également le week-end, logements ou structures adaptés, etc.

➤ **le quartier Jean-Jaurès**



 31 surface (ha)	 2 977 population municipale 2018
	Quartiers Prioritaires Evolution
Taux de pauvreté 2018	39.9 % 
Nombre de demandeurs d'emploi T1 2021	546 

La population est plus importante dans ce QPV, elle représente 15.8% de la population floiracaise.

Contrairement au quartier Dravemont, le nombre de demandeurs d'emploi est en augmentation ; le taux de pauvreté reste quant à lui très élevé.



*Parole d'un habitant recueilli lors du conseil de quartier
Etang/Jaurès – mars 2022*

En mars 2022, lors des conseils de quartier, les habitants du quartier Jaurès/étangs font remonter :

- des inquiétudes concernant la montée du numérique et la nécessité d'aider et d'accompagner la population, pas seulement âgée.
- Une méconnaissance de certains services destinés aux enfants.

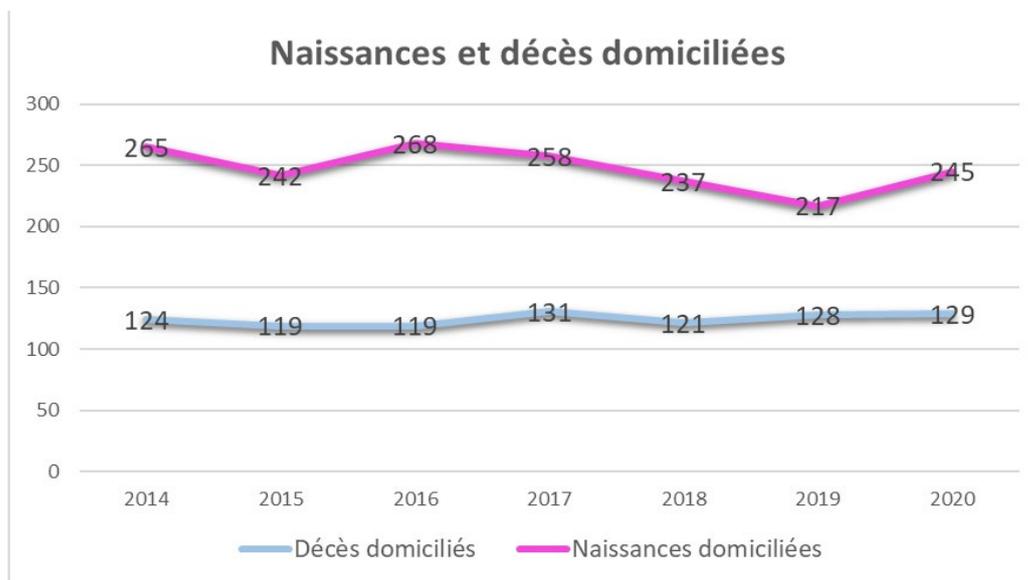
A noter : 43% des habitants en QPV de la métropole bordelaise sont sur la rive droite.

En résumé :

- près d'un habitant floiracais sur quatre vit dans un QPV
- les familles monoparentales et les familles nombreuses sont très fortement représentées dans ces deux QPV
- le taux de chômage est important : plus de 20 %
- des quartiers en cours de rénovation.

LA FAMILLE

I. La typologie des familles



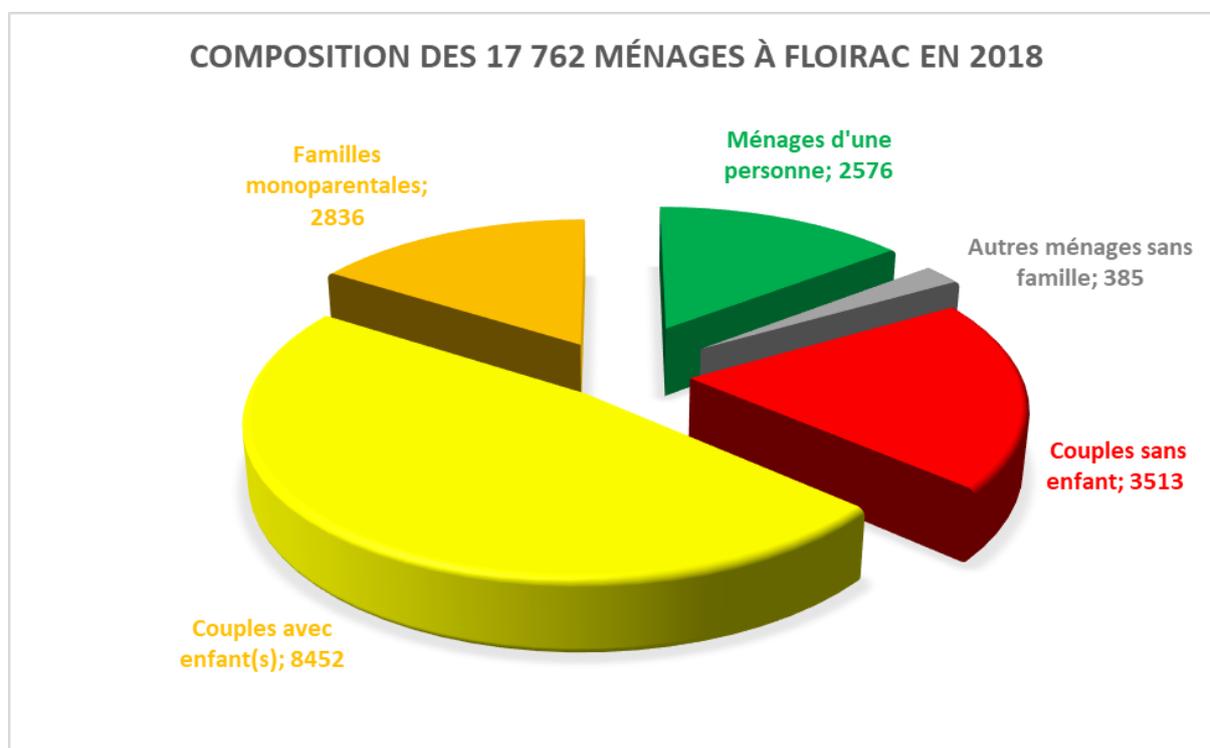
Source : INSEE

On observe un nombre de naissances assez stable, en moyenne 250 naissances par an. Le taux de natalité de Floirac, 13.5‰, est supérieur à celui de la Gironde 10.6 ‰. Le solde naturel est lui aussi positif 1.89%.

Ménages selon leur composition									
	Nombre de ménages						Population des ménages		
	2008	%	2013	%	2018	%	2008	2013	2018
Ensemble	6 630	100	7 138	100	7 666	100	15 899	16 463	17 762
Ménages d'une personne	2 069	31,2	2 372	33,2	2 576	33,6	2 069	2 372	2 576
Hommes seuls	777	11,7	1 047	14,7	1 145	14,9	777	1 047	1 145
Femmes seules	1 291	19,5	1 324	18,6	1 431	18,7	1 291	1 324	1 431
Autres ménages sans famille	173	2,6	238	3,3	168	2,2	424	611	385
Ménages avec famille(s) dont la famille principale est :	4 388	66,2	4 529	63,5	4 922	64,2	13 407	13 481	14 801
Un couple sans enfant	1 496	22,6	1 749	24,5	1 723	22,5	3 091	3 623	3 513
Un couple avec enfant(s)	1 990	30	1 888	26,4	2 115	27,6	7 934	7 431	8 452
Une famille monoparentale	902	13,6	893	12,5	1 084	14,1	2 381	2 427	2 836

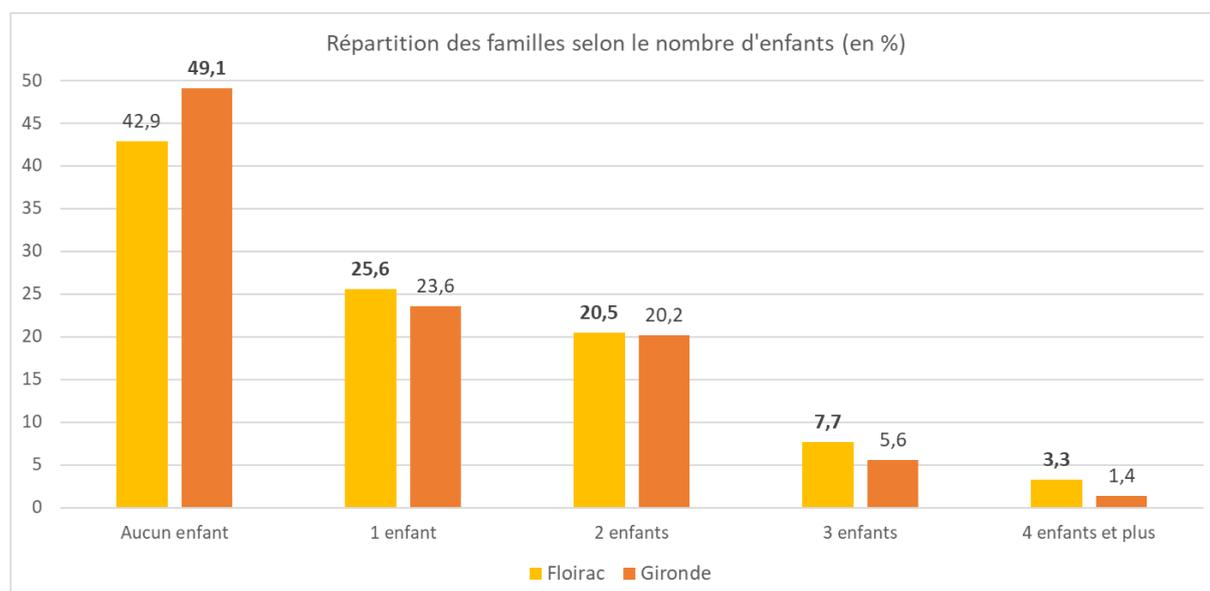
Source : INSEE

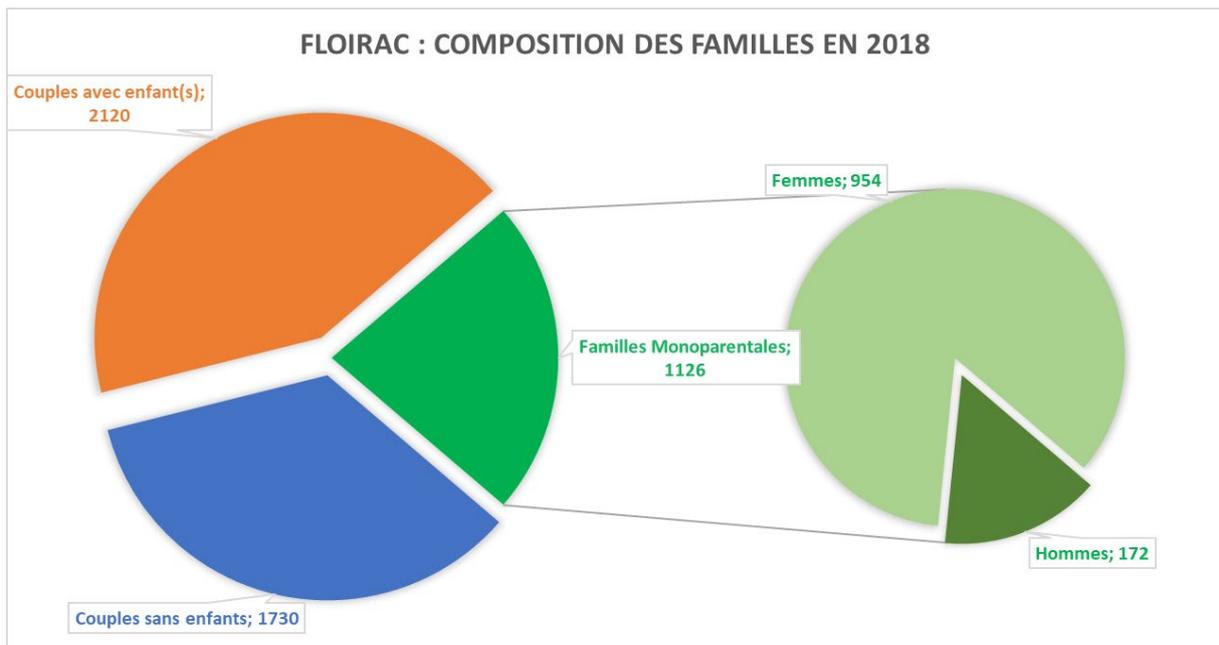
En 2018, 41.7% des ménages de Floirac sont composés de familles avec enfants de moins de 25 ans (couples avec enfants et familles monoparentales), soit 3 199 familles. Cette part, plus importante que la Métropole qui se situe à 30.7% ou que le département 33.9%, est liée aux 250 naissances par an en moyenne, mais aussi à l'arrivée de nouvelles familles avec enfants.



Source : INSEE

En 2018, les familles avec plusieurs enfants sont davantage représentées (31.5%) que la moyenne départementale (27.2%). Alors que les familles sans enfant sont beaucoup plus importantes dans le département.



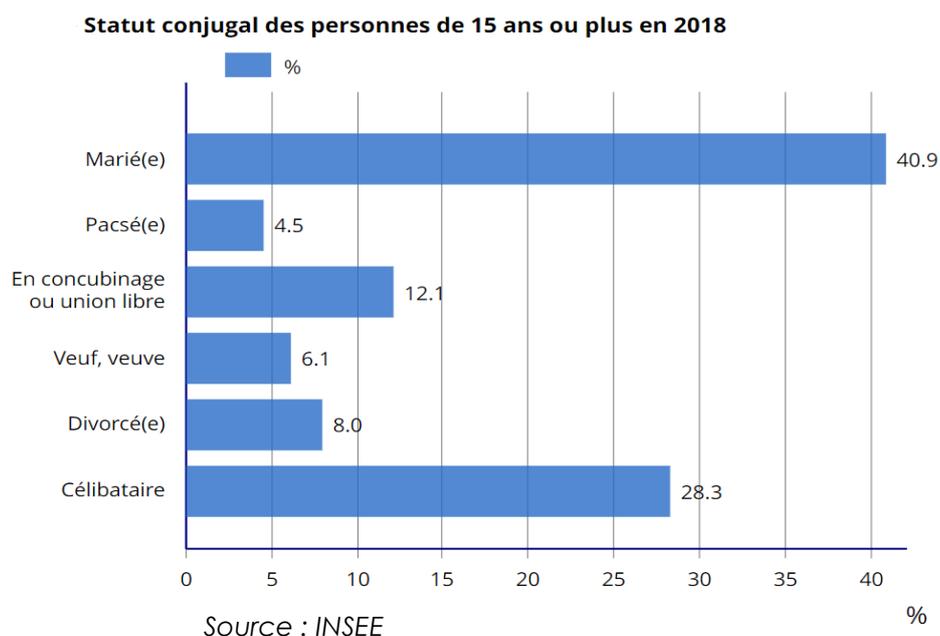


Source : INSEE

➤ **L'évolution des profils de familles : la part des familles monoparentales en augmentation**

Parmi les 4976 familles de Floirac, 22.6% sont des familles monoparentales soit 1 126 familles. Ce taux est plus élevé que celui de la Gironde : 16.1% ; ou encore de la Métropole : 18.9%. La part de familles monoparentales a augmenté en 10 ans légèrement +2.7 points.

Les familles monoparentales sont pour une très large majorité des femmes soit près de 85 %.



Concernant le statut conjugal des ménages, il est similaire à la tendance nationale.

En résumé :

- Un solde naturel positif avec un taux de natalité supérieur à celui du département
- Une proportion importante de ménages avec enfants
- Des familles monoparentales nombreuses et très majoritairement féminine
- Les familles avec deux enfants maximums sont majoritaires.

II. Le Projet Educatif Global de Territoire (PEGT)

La ville de Floirac qui se veut éducatrice et accompagnatrice a toujours mis en avant l'accompagnement et l'éducation de ses enfants, pour les aider à se construire et devenir des citoyens engagés, sereins et acteurs de la vie de la cité.

En intervenant d'ailleurs de manière significative sur tous les temps de l'enfant et ceux de la petite enfance, la ville a choisi de s'engager au-delà des compétences obligatoires en associant avec les familles, l'éducation nationale, et les partenaires sociaux ainsi que le milieu associatif afin de porter au plus haut chacun de ses enfants.

Un premier Projet Éducatif dénommé Projet Global Enfance Jeunesse (PGEJ) a été écrit en 2003 avec déjà pour objectif de donner du sens et de la cohérence à l'ensemble de l'action éducative conduite sur le territoire.

Il entendait favoriser le développement du sens de la responsabilité, de l'autonomie et de la participation.

Devant l'évolution des problématiques sociales et leurs traductions en politiques publiques locales il paraissait évident et nécessaire de construire un nouveau projet éducatif à l'échelle de la ville et de l'inscrire durablement.

Un projet Éducatif Global de Territoire (PEGT) co-construit avec l'ensemble des partenaires éducatifs locaux a pour objectif de traduire au mieux le projet politique afin d'améliorer encore la qualité de l'accueil éducatif et pédagogique de l'enfant dans tous ses espaces temps.

Il est le nouveau document cadre, véritable contrat éducatif et pédagogique qui lie et favorise les relations entre l'ensemble des partenaires éducatifs dans les réflexions ainsi que dans les applications concrètes et ce au service des familles et pour l'intérêt de l'enfant.

Il est l'outil de l'union éducative pour le développement de la personne et l'épanouissement de la famille autour de valeurs communes, partagées qui permettent à tous les partenaires de l'action éducative du territoire d'agir dans leur périmètre d'intervention comme référent porteur d'une expertise.

Il s'agit de rechercher une cohérence dans la démarche éducative par la mise en œuvre d'une logique partagée de coopération éducative, de coéducation et de convergence d'actions pédagogiques pour privilégier les bien-être de l'enfant, le mettre en confiance, le valoriser.



Ce travail d'accompagnement éducatif est l'investissement de la construction du futur citoyen de la collectivité :

- Ce citoyen qui devra interagir avec l'autre, créer des liens d'opinion, d'intérêt, de sentiments, c'est-à-dire fraterniser.
- Ce citoyen qui devra apprendre la compréhension de l'autre, sa complexité, comment relier différences et ressemblances, c'est -à -dire dépasser ses propres représentations.
- Ce citoyen qui devra rendre accessible à l'autre son savoir, son expérience, son patrimoine ainsi que celui de la cité (au sens historique du terme).
- Ce citoyen qui devra donc amener sa pierre au formidable édifice et défi du bien-vivre ensemble.

La manifestation de ce PEGT s'est traduite par les trois axes éducatifs suivant :

- L'apprentissage de la Fraternité et la découverte de la société Fraternelle pour mieux vivre ensemble.
- l'accès aux outils intellectuels, culturels, sportifs et de loisirs pour permettre à l'enfant de se construire et de s'engager dans la vie citoyenne.
- le dépassement des représentations, des stéréotypes et des discriminations pour instaurer les égalités de tous.

Dans quel but :

- Pour accompagner de manière harmonieuse le développement de l'enfant.
- Pour permettre à tous les enfants d'interagir fraternellement, de s'intégrer.
- Pour construire le citoyen floiracais et autonome de demain.
- Pour améliorer le bien vivre ensemble.

De quelle manière :

- En traduisant les axes éducatifs de la ville en objectifs pédagogiques.
- En rendant l'enfant acteur de son évolution.
- En encourageant les débats, les échanges, les partages, les interactions.
- En recherchant systématiquement les mixités.
- En installant des collaborations éducatives cohérentes.
- En organisant une centaine d'actions dédiées sur le territoire chaque année.

L'animation de ce PEGT s'articule donc autour de plusieurs temps :

- L'animation du CODIR, comme lieu de force de proposition d'orientations stratégiques.
- L'animation de chacun des comités techniques : bien évidemment fondamentale et qui doit intégrer la dimension éducative du PEGT dans son espace d'échanges, de réflexions et de règlement de problématiques.
- A travers la construction d'éléments de bilan, d'évaluation pédagogique et éducative évolutives, continues donc durables.

Une évaluation durable et pérenne au cœur de la démarche :

Il convient de remettre les aspects éducatifs et pédagogiques au centre de l'évaluation d'une part, de créer les conditions d'une durabilité d'autre part.

Cette évaluation durable doit s'entendre comme la volonté de la recherche d'une dynamique innovante, assurant une continuité temporelle et donc finalement une pérennité.

Plusieurs niveaux d'évaluations :

- L'évaluation au moment de la fin d'une action (quelques jours, quelques semaines, quelques mois...).
- L'évaluation par la constitution de bilans de service (1 an).
- L'évaluation au moment prévu dans la contractualisation d'un dispositif (1 an, 2 ans, 3 ans, 5 ans...).

Il s'agit donc de faire vivre cette continuité en agrégeant les différents temps d'évaluation d'actions, de dispositifs ou d'organisations institutionnelles.

La politique jeunesse, comprenant les volets éducation, petite enfance, enfance jeunesse et parentalité formalisée par ce PEGT, document cadre et engageant tous les partenaires éducatifs du territoire Floiracais sera un des éléments de diagnostic, de suivi et d'évaluation du Projet Social de Territoire inscrit dans la future Convention Territoriale Globale.

III. La Parentalité

1. Une évolution sociétale

Les familles françaises ont beaucoup évolué durant ces 70 dernières années. La redéfinition de la place des femmes, la volonté croissante d'une égalité de positions à l'intérieur de la famille, la diminution du nombre d'enfants par famille ont engagé une évolution des structures familiales.

Si le modèle dit « traditionnel » est celui qui vient le plus à l'esprit, de nouvelles familles apparaissent : familles monoparentales (qui existaient déjà avant avec le veuvage et les mères célibataires), recomposées, homoparentales, coparentalité avec différentes unions (mariage, PACS ou union libre) et différentes filiations (biologique, adoption...).

Les postures parentales s'en trouvent modifiées, redistribuant les rôles des parents ou en créant de nouveaux (statut de beau-parent par exemple).

La reconnaissance du statut, la place et les droits des enfants se sont concrétisés à travers la Convention Internationale des Droits de l'Enfant en 1989 et ses déclinaisons légales et locales.

Les apports des découvertes de médecins, de scientifiques et de pédagogues ont renforcé les connaissances sur le développement de l'enfant et modifié le rapport à l'enfant, l'affirmant en tant que sujet à part entière.

Les ressources sur la parentalité se sont développées et de multiples courants de pensée, conseils et méthodes sont proposés aux parents.

Face au déploiement des écrans, des outils numériques et des réseaux sociaux au sein des familles, les parents doivent trouver de nouveaux codes pour protéger leur(s) enfant(s), les guider et les aider à bien grandir dans une société de plus en plus numérique.

La pression de la société envers les parents à être de « bons parents » et à avoir des « enfants parfaits » semble plus forte aujourd'hui que par le passé. Ces mutations sociétales impactent la place et la posture des parents, les grands-parents, les liens avec l'entourage et avec les acteurs éducatifs.

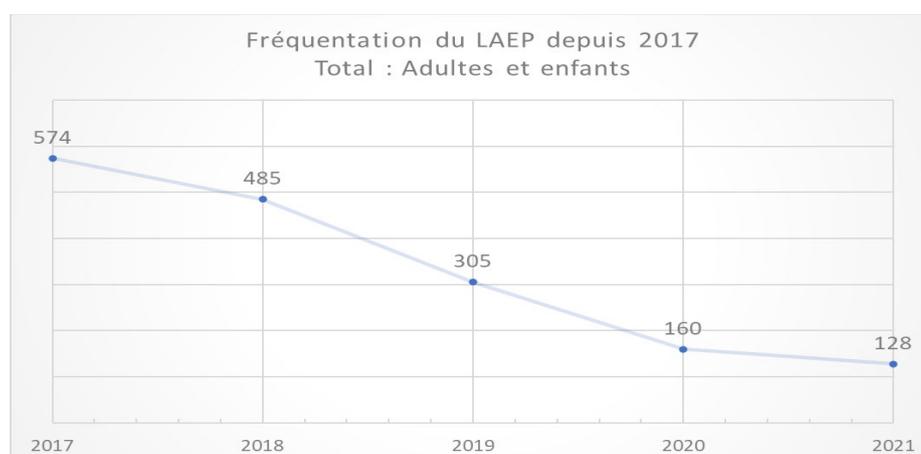
2. Le LAEP¹¹

Le Lieu d'Accueil Parents Enfants (LAEP) « Il était une fois » est un service gratuit d'accueil et de soutien à la parentalité à destination des futurs parents, des parents et des tout-petits, de la naissance à 6 ans.

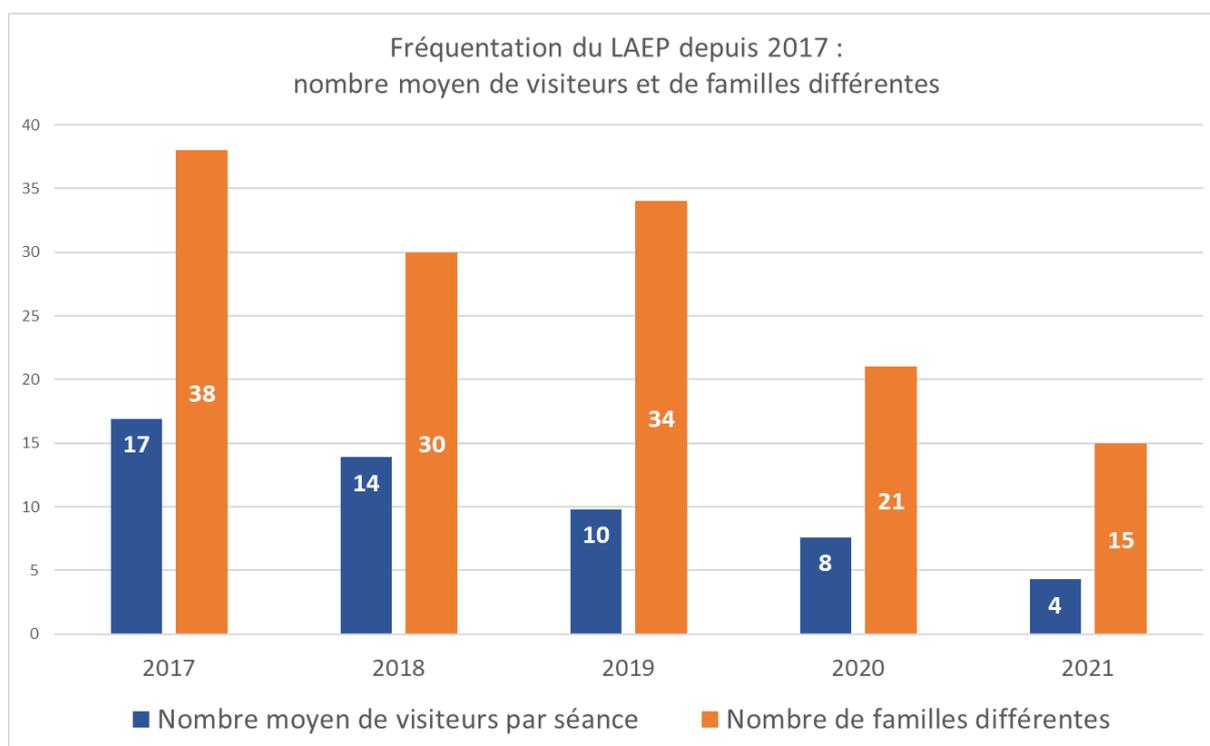
A ce jour, une séance est proposée par semaine : les jeudis après-midi de 15h30 à 17h30 avec 3 accueillantes.

Les objectifs sont les suivants :

- ✓ La prévention
- ✓ Le soutien à la parentalité
- ✓ Accompagner le processus de séparation
- ✓ L'amorce de la socialisation
- ✓ La rupture d'avec l'isolement.



¹¹ LAEP : Lieu d'Accueil Enfants / Parents



Nous constatons une baisse de la fréquentation depuis ces dernières années. La crise sanitaire a fortement accentué la problématique. Nous pouvons nous interroger sur la pertinence de la localisation du lieu et sur la plage horaire choisie ; cela ne permet pas la fréquentation du lieu par des familles éloignées des institutions et isolées (langue, culture, le manque d'assurance dans leur parentalité, etc.). Les 2 quartiers PV sont d'ailleurs très éloignés géographiquement du LAEP.

L'étude des fréquentations nous a également permis de constater qu'un grand nombre de familles (environ $\frac{1}{3}$) participe à une seule séance sans revenir.

Une réflexion est en cours quant à l'ouverture d'un nouveau lieu dans le QPV de Dravemont.

3. Les opérateurs REAAP

Les porteurs de projet peuvent être accompagnés financièrement dans le cadre du Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP) départemental coordonné par la Caisse d'Allocations Familiales.

En effet, celui-ci permet le financement de projets qui ont pour objectifs d'aider les familles dans leur rôle parental en s'appuyant sur leur savoir-faire et leurs ressources, de soutenir et mettre en place des actions à destination de l'ensemble des parents, sur la base du volontariat.

Depuis 2019, 3 projets ont été accompagnés sur le territoire :

➤ Les services petite enfance et enfance/jeunesse de la ville

Les rendez-vous des parents



Les rendez-vous des parents sont des temps d'échanges et de discussions proposés à destination des parents, grands-parents ou tuteurs légaux des enfants Floiracais. Co-organisés avec la psychologue de l'institut de la parentalité, ces temps sont structurés autour d'un thème qui permet de poser la base des échanges.

Cela permet aux participants d'exprimer leur point de vue, leur manière d'agir mais aussi leurs éventuelles difficultés. Le prisme du territoire est également mis en avant dans les échanges. Ainsi nous avons pu aborder des thématiques comme "grandir à Floirac", "jouer à Floirac" ou encore "(se) découvrir" à Floirac.

Cette double entrée de thème permet à la fois d'échanger sur les relations parents/enfants mais également de le mettre dans la perspective de la commune.

Actuellement, à cause de la crise sanitaire, ces ateliers sont suspendus.

➤ L'association Ô fil du jeu

Atelier psychomotricité



La ludothèque propose une fois par mois un atelier de psychomotricité à destination des enfants de moins de 6 ans et de leurs parents. Les objectifs sont les suivants :

- Proposer une activité peu accessible aux familles et adaptée aux besoins de l'enfant.
- Diversifier les activités à destination des tout-petits sur le territoire.
- Sensibiliser les parents au développement psychomoteur de leur enfant
- Permettre aux familles de pouvoir bénéficier de l'accompagnement d'une psychomotricien(ne).
- Offrir aux familles un lieu de rencontre et d'écoute.
- Pérenniser notre action de manière à poursuivre un accompagnement cohérent aux familles participantes.

Soirée jeux famille



La ludothèque propose plusieurs fois par an des soirées jeux familles ouvertes aux parents, grands-parents et leurs enfants à partir de 6 ans. Les objectifs sont les suivants :

- renforcer le lien familiale autour d'une activité commune
- créer du lien entre les différentes familles
- favoriser un temps de partage parent enfants hors écran
- favoriser l'accès et la découverte des jeux de règle, développer la culture ludique des enfants
- devenir un vrai rendez-vous pour les familles.

4. Des structures de proximité

➤ **La PMI¹²**

La PMI de Floirac est située avenue François Mitterrand, juste à côté du multi-accueil Nicolas & Pimprenelle.

Trois puéricultrices et un médecin interviennent auprès des femmes enceintes et des enfants jusqu'à 6 ans. Elles proposent des conseils ainsi que des soins médicaux. Par ailleurs, les PMI sont des centres de santé du service public. Leurs prestations sont donc gratuites pour tous les bénéficiaires.

Le rôle de la PMI est double : elle joue à la fois un rôle de protection et de prévention.

¹² Le service de protection maternelle et infantile (PMI) est un service départemental, placé sous l'autorité du président du conseil départemental et chargé d'assurer la protection sanitaire de la mère et de l'enfant.

Les missions de la PMI :

- Venir en aide aux familles (parents, enfants, femmes enceintes...).
- Mettre en place des mesures de prévention pour la santé à destination des futurs parents et des enfants.
- Mettre en place des actions de prévention et de dépistage des handicaps pour les enfants de moins de 6 ans.
- Superviser le travail des établissements d'accueil des enfants de moins de 6 ans.

➤ **L'institut de la parentalité**

L'institut de la parentalité est un lieu de prévention autour de la parentalité. Il s'est installé à Floirac en 2017. Il offre une prise en charge globale de la petite enfance.

L'institut de la parentalité est situé dans le bas-Floirac, avenue de la Libération.

L'équipe de professionnels (psychologues, psychomotriciens, pédopsychiatres, puéricultrices, sage-femmes, etc.) de l'Institut de la Parentalité, travaille à la mise en œuvre d'actions toujours plus ajustées au soutien des parents et des enfants. Elle déploie des formations spécifiques auprès des professionnels engagés dans l'accueil et la prise en charge de l'enfant et de ses parents.

Appuyant son travail sur les connaissances de la théorie de l'attachement croisée aux principes de psychoéducation, l'Institut de la Parentalité propose des offres de soutien et de prévention afin de guider tous les partenaires vers un engagement conscient et responsable de leurs missions autour de la construction des enfants.

Les Permanences conseils :

Ce sont des temps d'écoute et de conseil réalisés par les thérapeutes de l'institut. Cet accueil gratuit est rendu possible grâce au cofinancement de la Caisse d'allocations familiales de la Gironde

La Permanence Conseil vous propose de rencontrer et discuter avec deux professionnels spécialistes de l'Institut de la Parentalité : psychologue, psychomotricien, ostéopathe, puéricultrice, sage-femme, orthophoniste... formés à la théorie de l'attachement, et aux dernières avancées dans le domaine du développement de l'enfant.

Les futurs parents ou parents, peuvent avec eux aborder une difficulté ponctuelle ou quotidienne, un questionnement relatif à la parentalité, le comportement, le développement et/ou la relation à leur (futur) enfant.

L'objectif est de redonner confiance aux parents en leurs capacités parentales et de les orienter si besoin vers les démarches adéquates (consultations, ateliers, bilan, etc.).

L'accès aux permanences est libre et gratuit.

➤ **Le centre social et l'Espace de Vie Social, des acteurs moteurs du soutien à la parentalité :**

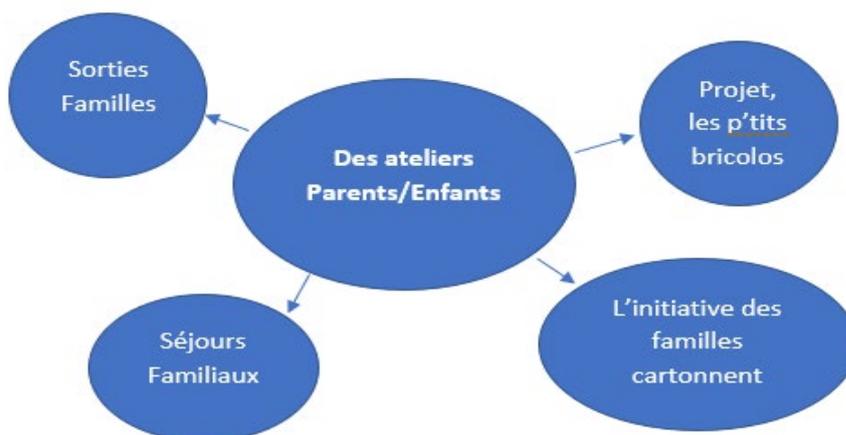
“ L'accompagnement des familles est un chantier qui recouvre à la fois l'action collective famille, le soutien à la parentalité, la petite enfance et la coéducation. Répondre aux problématiques familiales repérées sur Floirac permet de développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement et au renforcement de la cohésion intrafamiliale.”

Une des missions de l'association UNIRE via son centre social et son EVS est celle du soutien à la parentalité.

Dans son projet, l'association porte pour ambition de :

- Valoriser les compétences des familles.
- Soutenir la fonction parentale.
- Favoriser les liens familiaux.

Des actions pour répondre à ces objectifs :





Le travail de l'association s'articule également autour de l'accompagnement de situations plus individuelles par le biais de leur conseillère en économie sociale et familiale. Les familles peuvent trouver une oreille attentive, un accompagnement et une orientation vers des partenaires pour solutionner des difficultés plus personnelles.

➤ **Les autres actions**

Le forum petite enfance et parentalité

Il se déroule une fois par an, un samedi et a pour objectifs :

- de présenter l'offre globale petite Enfance sur le territoire
- de promouvoir le LAEP et le RAM
- de valoriser le métier des assistant(e)s maternel(le) et gommer les représentations négatives
- d'accompagner et soutenir les parents.

Ce forum permet aux futurs parents et aux parents de jeunes enfants d'avoir, sur un même lieu et une seule journée, la possibilité de rencontrer les acteurs majeurs de la petite enfance.

C'est aussi l'occasion de découvrir les différents modes d'accueil et les services que propose la commune et ses partenaires dans le domaine de la petite enfance. Le forum est également un moment d'échanges entre les parents et professionnels de la petite enfance, autour de stands et autour d'ateliers pour les tout-petits.

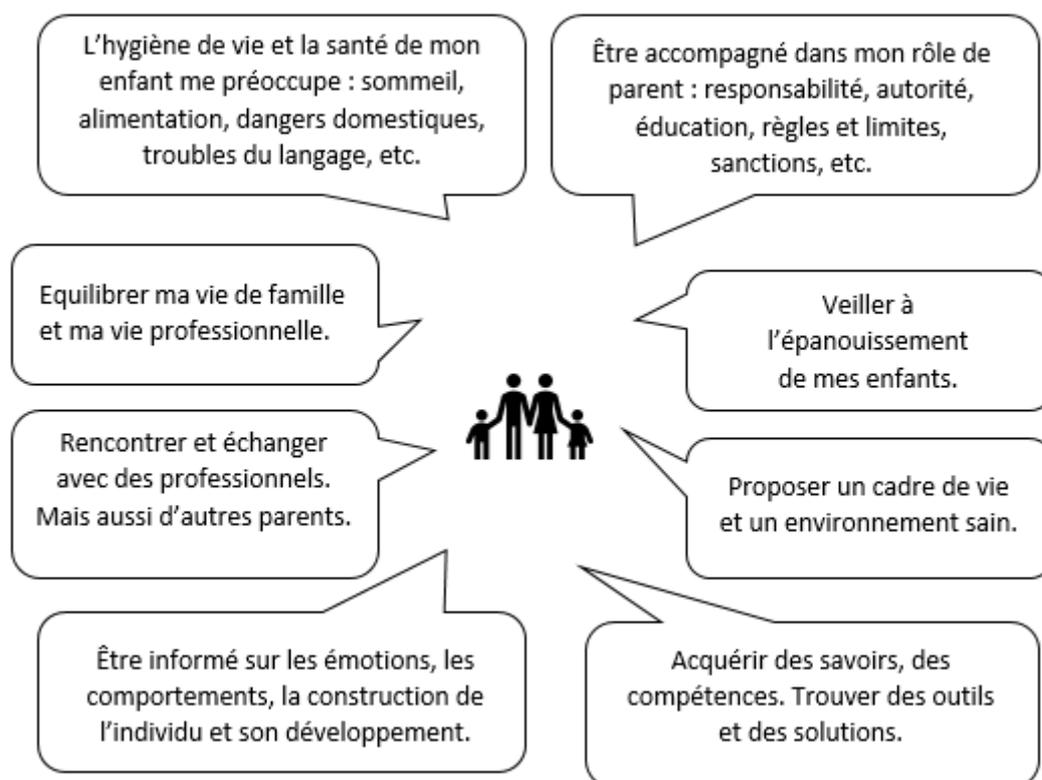
En 2020 et 2021 le forum a été suspendu suite au contexte sanitaire. Des petites vidéos, à destination des parents, ont été réalisées par les équipes des crèches et des services petite enfance, afin de valoriser les actions menées à destination des jeunes enfants et de leurs parents.

Le festival de la petite enfance

Cet événement se déroule chaque année au printemps durant 15 jours. Il permet de favoriser les temps de jeux, de découverte entre les enfants et la famille ; mais également d'échanger autour des pratiques, permettre aux professionnels et aux familles de se rencontrer autour d'une réflexion liée au jeune enfant. Des actions de soutien à la parentalité sont proposées telles que des ateliers parents /enfants ou encore des conférences/débats.

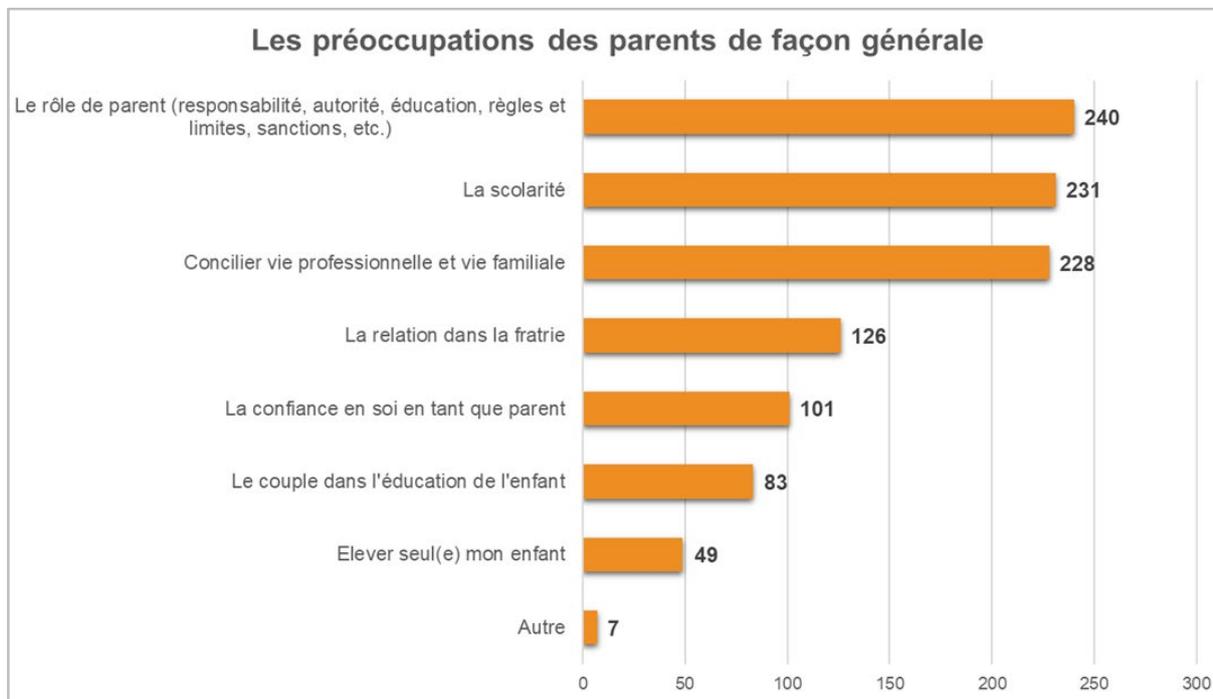
Depuis 2020, cet événement a été suspendu durant la crise sanitaire. En 2021, le CCAS, organisateur de l'événement, a proposé des actions d'une journée entre avril et septembre : ferme mobile, jeux moteurs en extérieurs, ateliers musicaux, et une conférence en virtuelle : "Les Années Petite enfance" racontées par un psychologue et une puéricultrice.

5. Les attentes et les besoins exprimés par les parents



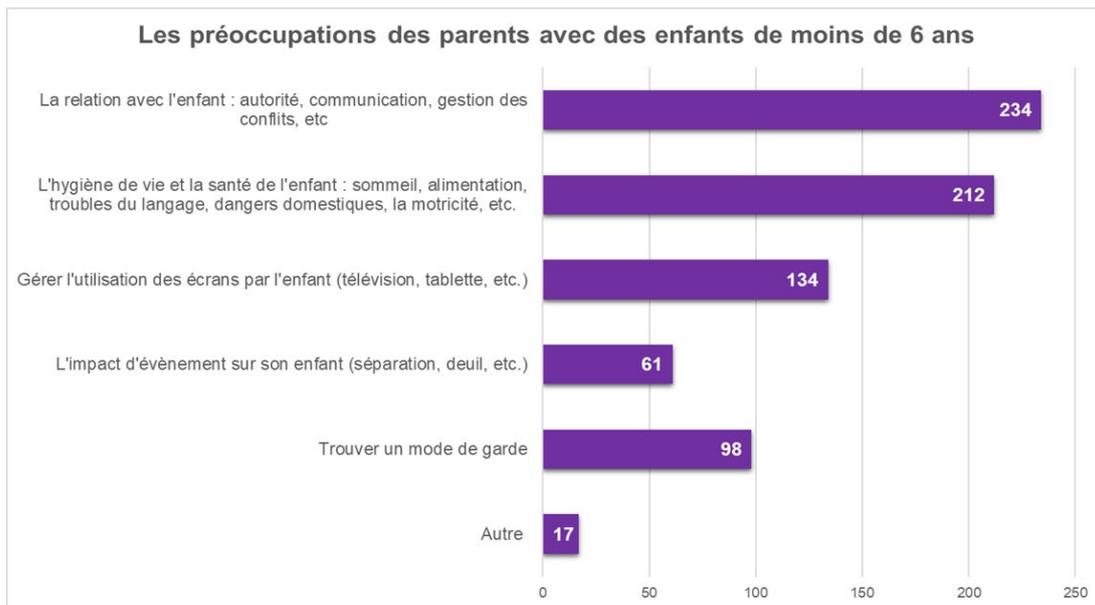
Expressions des participants recueillies lors de l'enquête parentalité - Février Mars 2022

Une enquête à destination des parents du territoire a été réalisée entre février et mars 2022. Une diffusion large a permis de collecter 380 réponses sur une cible d'environ 2 200 familles. Un taux de participation de 17% a permis de recueillir les besoins locaux et les attentes des parents dans le domaine de la parentalité.

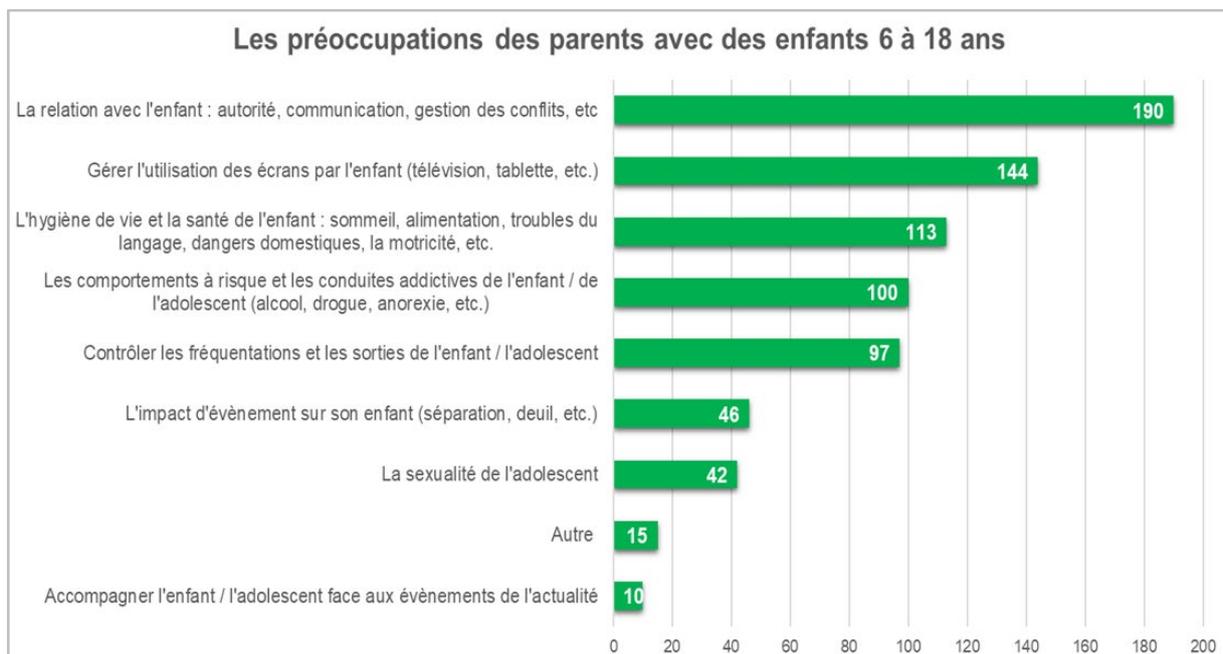


Plus de 65% des participants mettent en avant 3 préoccupations principales : la recherche d'un équilibre entre la vie familiale, professionnelle, le rôle de parents (responsabilité, autorité, éducation, règles et limites) et la scolarité.

Sont cités également les préoccupations suivantes : la délinquance, l'environnement et le cadre de vie et le bien-être de l'adolescent.



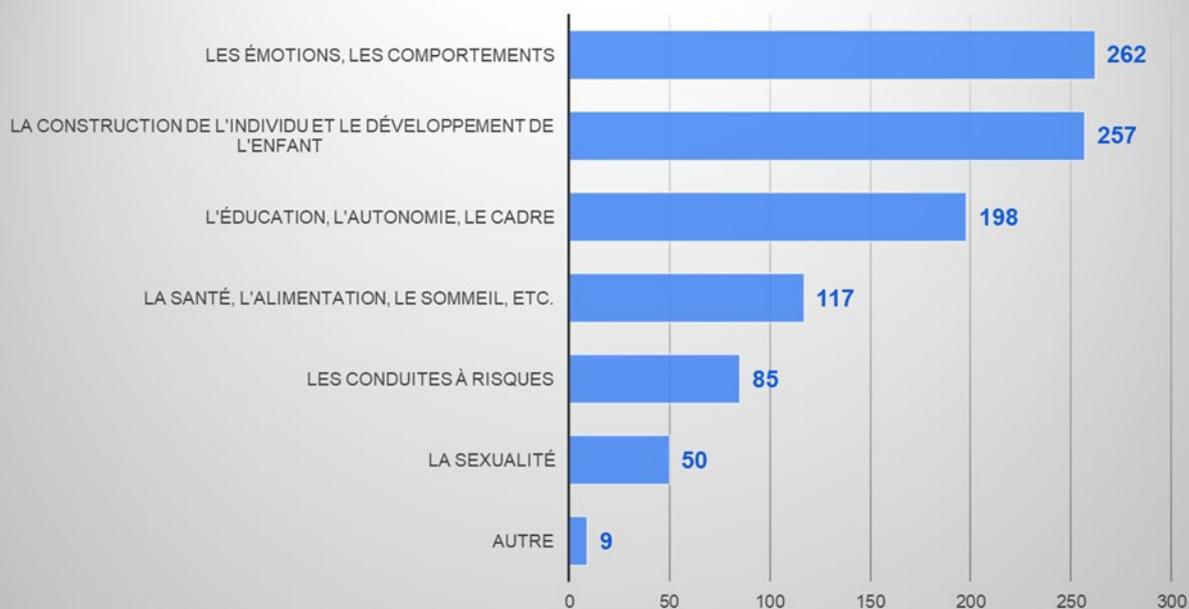
Presque 60% des parents d'enfants de moins de 6 ans ont deux préoccupations majeures : la relation avec l'enfant et l'hygiène de vie et la santé de l'enfant. Dans les autres préoccupations citées une grande majorité est préoccupée de trouver des activités adaptées à leur enfant et de leur offrir un cadre de vie et un environnement sain.



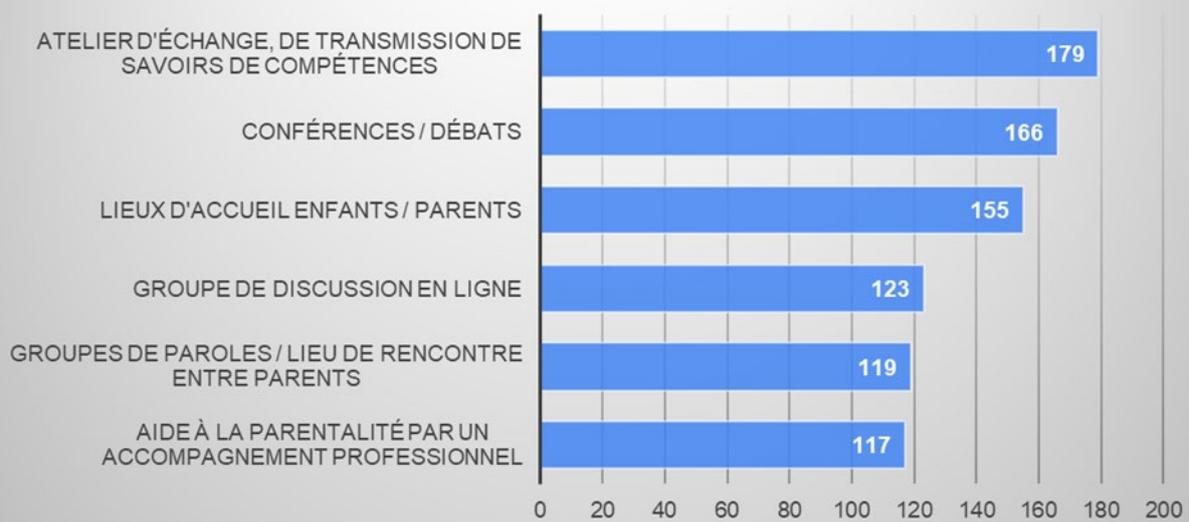
La relation avec l'enfant est la préoccupation principale des parents avec des enfants âgés de 6 à 18 ans. En deuxième, vient la gestion des écrans.

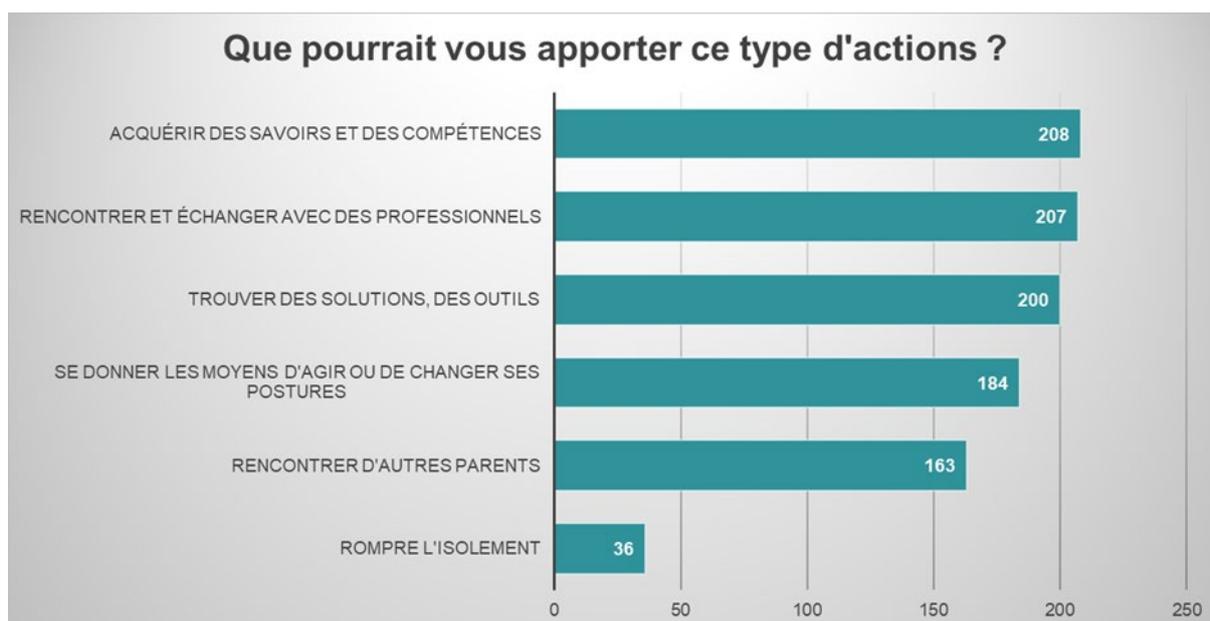
Comme autres préoccupations sont citées : la réussite scolaire, la délinquance ou encore le harcèlement.

Par quelles informations seriez-vous intéressées ?



Sous quelles formes souhaiteriez-vous trouver les réponses à vos préoccupations ?





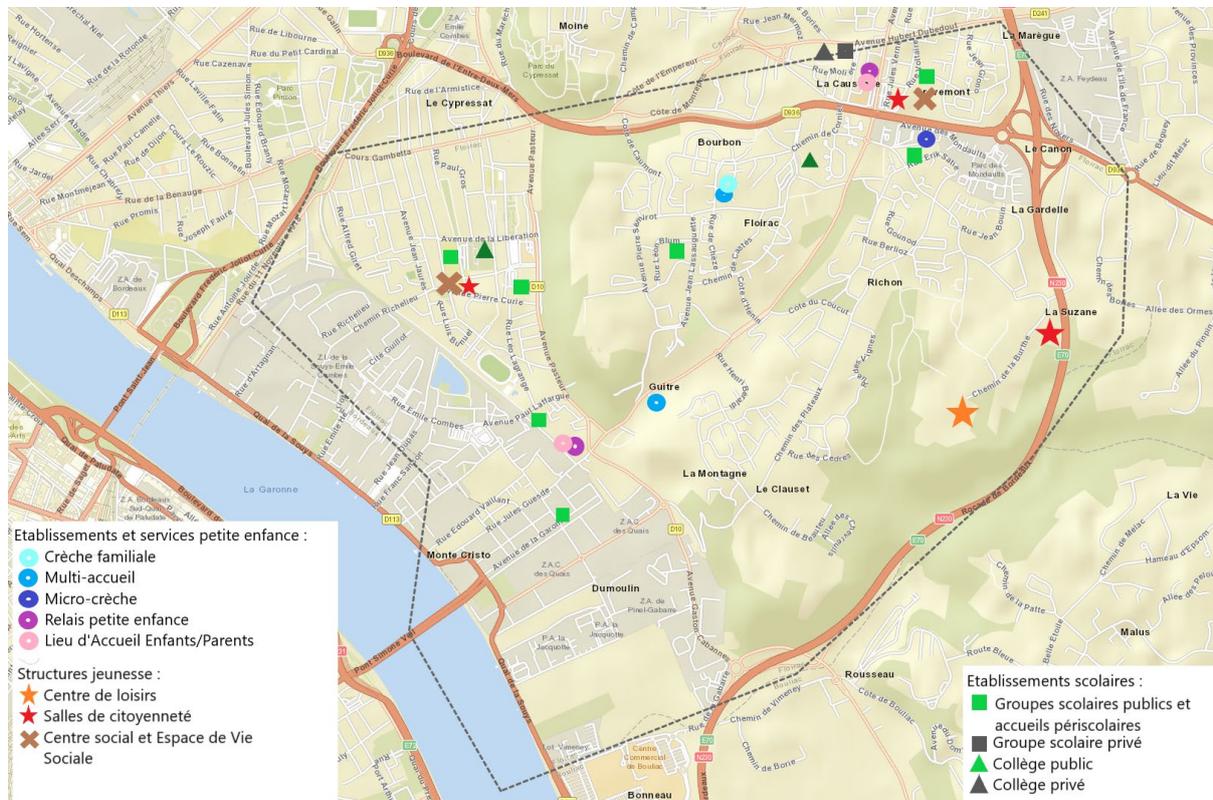
La variété des réponses à cette enquête confirme l'intérêt de proposer des actions, des services à des échelles diverses, dans des formats différents (conférences, groupes de paroles, ateliers avec ou sans enfant, etc.), à destination des différentes tranches d'âge et via une diversité de modes de communication (sites, réseaux sociaux, papier) pour répondre aux besoins du plus grand nombre. 42% des familles souhaiteraient que les actions de parentalité aient lieu le week-end, 39% en soirée. 88% pensent qu'un rythme mensuel serait adapté.

En résumé :

- un LAEP en perte de fréquentation dont l'implantation pourrait être interrogée

- des actions de soutien à la parentalité variées qui nécessitent une coordination et qui doivent être développées en adéquation avec les préoccupations des parents du territoire.

IV. La localisation des structures et services dédiés aux enfants et à leur famille



V. Les services “Petite Enfance”

1. L'accueil collectif et familial

Les Établissements d'accueil de jeunes enfants (EAJE) sont gérés par le Centre Communal d'Action Social (CCAS). Ils offrent un service en accueil régulier et occasionnel destiné aux enfants de 2 mois à 3 ans.

Il est garant de la qualité de l'accueil des enfants. Il s'appuie sur les équipes d'encadrement chargées de mettre en œuvre, dans chaque établissement, un projet éducatif et pédagogique qui favorise le développement des capacités de l'enfant dans le respect de son rythme de vie et de ses besoins individuels.

➤ **Les multi-accueils :**

Le Multi-Accueil est une structure dédiée aux enfants à partir de 3 mois pour de l'accueil collectif régulier, occasionnel ou d'urgence, et destiné aux familles en activité ou recherche d'emploi.

Il existe plusieurs multi-accueils sur le territoire :

Le Multi-accueil Nicolas & Pimprenelle est situé avenue François Mitterrand non loin du parc municipal du Castel.

La mini-crèche Petit Prince est située chemin de Bourbon dans le haut Floirac, entre le groupe scolaire Léon Blum et le collège G. Rayet.

Le service proposé aux familles dans les 2 structures est sensiblement le même : horaires d'ouvertures et fermetures annuelles, équipe d'encadrement (conformément à la réglementation en vigueur¹³), critères d'attribution des places...

L'harmonisation des règlements de fonctionnement et des protocoles de santé ont été étudiés afin de proposer le même service partout sur le territoire.

Un troisième multi-accueil propose également 3 places réservées aux habitants du quartier Dravemont dans le Haut-Floirac. Le multi-accueil Dolto, situé sur la commune de Cenon, dont la gestion est assurée par le SIVU¹⁴ petite enfance

¹³ Décret n° 2021-1131 du 30 août 2021 relatif aux assistants maternels et aux établissements d'accueil de jeunes enfants

¹⁴ Un syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU)

Cenon-Lormont, met à disposition ces places, en accueil occasionnel, via une convention avec le CCAS de Floirac depuis de nombreuses années.

➤ **L'accueil familial : le plus gros établissement de la ville**

Le service d'accueil familial (SAF) Les Lutins existe depuis 1984. Il s'agit d'un accueil chez des assistant(e)s maternel(le)s agréés et encadrés par une équipe de professionnels. La capacité est de 76 places.

Chaque semaine, la puéricultrice directrice de l'établissement, ou un autre professionnel de l'équipe (Éducatrice de jeunes enfants, psychologue, ou psychomotricienne) rencontre l'assistante maternelle et les enfants accueillis au domicile de celle-ci ; ces visites permettent d'assurer une continuité dans la qualité de l'accueil en conformité avec le projet pédagogique.

Des activités dites "collectives" sont également proposées chaque semaine aux enfants et aux assistantes maternelles, dans les locaux de la crèche familiale ou d'autres locaux sur la commune.

Le SAF Les lutins propose également depuis 2018, une place exclusivement consacrée à l'accueil d'enfants dont le parent est en insertion professionnelle, à la suite d'une expérimentation menée avec l'aide de la CAF de la Gironde. Cette place, mise à disposition pour 3 mois, est contractualisée avec la famille, le SAF et l'organisme accompagnant le parent en insertion (PLIE¹⁵, mission locale ou CPVA¹⁶).

Depuis ces dernières années, le SAF Les lutins rencontre des difficultés pour recruter de nouvelles assistantes maternelles. Depuis 2020, le nombre de places oscille entre 63 et 67 places.

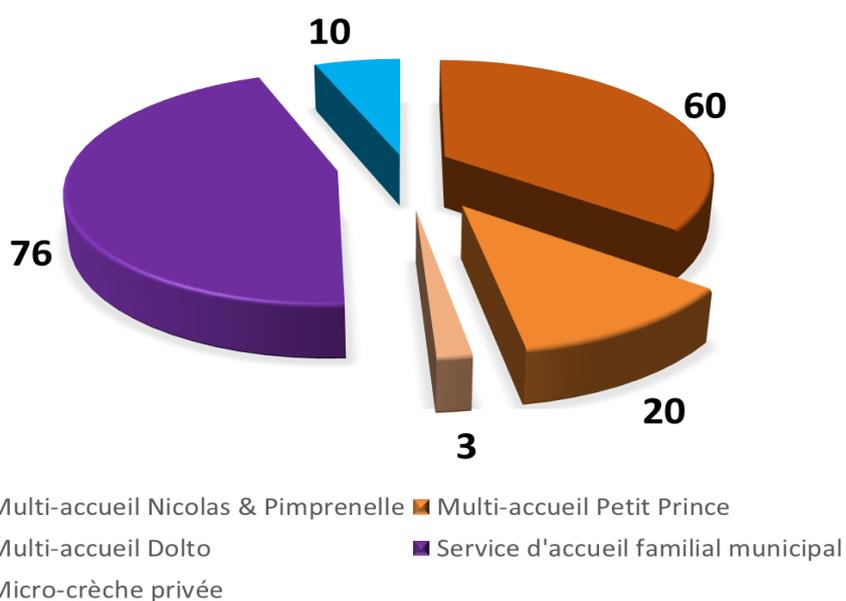
¹⁵ PLIE : Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi

¹⁶ CPVA : Dispositif de la CAF « Construire ses Projets et Valoriser ses Acquis »

Nom	Implantation	Nombre de places agréées	Jours et horaires ouverture
Multi-accueil Nicolas & Pimprenelle	Bas-Floirac	60 places	du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30
Mini-crèche Petit prince	Haut-Floirac	20 places	
Multi-accueil Dolto	Cenon	3 places	-lundi et vendredi : 8h45 à 17h15 -mercredi : 8h45 à 16h15 -mardi et jeudi : 14h00 à 17h15
Service d'accueil familial (SAF) Les lutins	Haut-Floirac	76 places	du lundi au vendredi de 7h à 19h
Nombre total de places		159 places	dont 16 places en accueil occasionnel

Le territoire de Floirac propose 169 places réparties entre 3 multi-accueils municipaux (dont un situé sur la commune de Cenon), 1 service d'accueil familial et 1 micro-crèche.

RÉPARTITION DES 169 PLACES EN EAJE



Le nombre de place en crèche reste limité et c'est une source d'angoisse pour beaucoup de parents lors de l'attente des résultats de la

Je suis satisfaite de ce mode de garde car il contribue à une bonne évolution de mon enfant.

Très bon accueil, horaires pratiques et

Les horaires des crèches ne correspondent pas quand on a des

La crèche est un mode d'accueil qui permet une vraie socialisation de l'enfant.



Bonne équipe : écoute, pédagogie, souplesse, soins ...

➤ **L'accueil régulier et occasionnel**

En 2021, sur 268 accueillis, 217 enfants sont en accueil est régulier (80%) contre 51 enfants en accueil est occasionnel (20%).

➤ **Les revenus des 241 familles dans les 3 EAJE en 2021**

Revenu mensuel des familles	Nombre de familles	Pourcentage des familles
Entre 0 et 500 €	32	13,28 %
Entre 500 et 1500 €	28	11,62 %
Entre 1500 et 2500 €	44	18,26 %
Entre 2500 et 3500 euros	52	21,58 %
Entre 3500 et 4500 €	52	21,58 %
Entre 4500 et 5500 €	23	9,54 %
Plus de 5500 €	10	4,15 %

Les familles de Floriac qui ont choisi l'accueil collectif pour leurs enfants payent en moyenne 173 € par mois. La tarification horaire, calculée selon un barème de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales, est établie en fonction des ressources et du nombre d'enfants à charge.

77 familles ont un tarif horaire inférieur à 1 euros, parmi elles, 36 paient moins de 0.50 € de l'heure.



C'est le % d'enfants accueillis dans les crèches du territoire et vivant sous le seuil de pauvreté en 2021

(soit 2232€ pour une famille avec 2 enfants)



77 familles ont un tarif horaire inférieur à 1 €

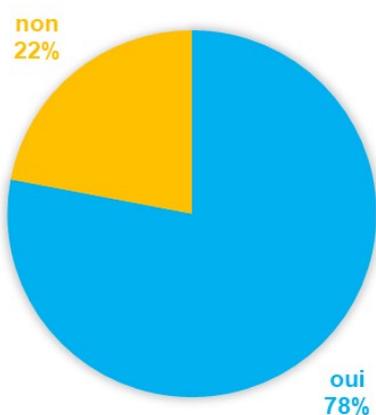
Parmi elles,

36

paient moins de 0.50 € de l'heure.

➤ **Résultat de l'enquête parentalité (février/mars 2022)**

Connaissez-vous les modes de garde des moins de 3 ans ?

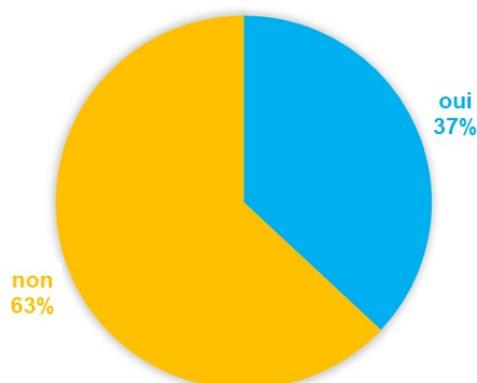


Si oui, lesquels ?

Crèche collective	255
Assistantes maternelles	211
Crèche familiale	99
MAM	97
Micro-crèche	23
TPS*	5
Réseau baby-sitter	2
Garde à domicile	1

*Ecole classe de toute petite section

Utilisez-vous un de ces modes de garde ?



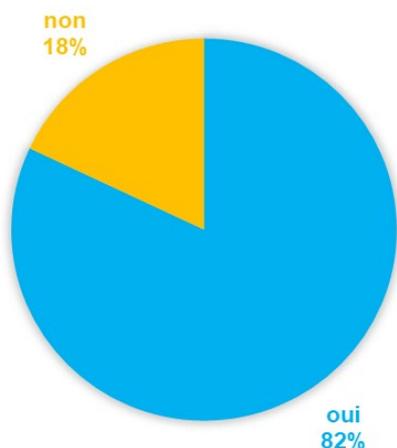
Si oui, lequel ?

Assistantes maternelles	51
Crèche collective	39
Crèche familiale	26
MAM	8
Micro-crèche privée	3
Crèche privée hors Floirac	1
TPS*	1

*Ecole classe de toute petite section

Si non, pour quelles raisons ? pour une large majorité leurs enfants ont plus de trois ans ; 27 familles disent ne pas avoir eu de place en crèche, 12 ont fait le choix de faire appel à un proche, 9 sont à la recherche d'un mode de garde.

Êtes-vous satisfait ?



Parmi les personnes non satisfaites, les raisons suivantes sont évoquées :

- Pas assez de places en crèche
- Complexité à trouver un mode garde avec des horaires atypiques
- Gestion parfois difficile avec une assistante maternelle

2. Le pôle petite enfance

Depuis 2015, le Pôle Petite Enfance est créé afin de faciliter les démarches des familles lors de l'inscription et pour centraliser la demande. Les entretiens individuels permettent d'échanger avec les familles sur leurs besoins en matière d'accueil du jeune enfant. Ce nouveau lieu permet aujourd'hui d'avoir une vue d'ensemble sur l'évolution de la demande et des besoins.

Le pôle gère le service centralisé des pré-inscriptions. Cette centralisation améliore sensiblement la qualité du service rendu aux familles, en matière d'information et d'orientation sur les services d'accueil. Il favorise l'intégration dans ses établissements des enfants issus de familles les plus fragiles et des jeunes enfants en situation de handicap.

➤ La commission d'attribution des places en crèche :

Depuis 2014, la ville a organisé et rendu transparent le processus d'attribution des places en crèche.

Sa planification permet de définir un calendrier annuel des entrées, de raccourcir les délais de réponse et de créer des listes d'attente afin de fluidifier les admissions en cours d'année.

Pour garantir l'objectivité dans l'attribution des places en crèche, la composition d'une grille de critères d'attribution diversifiés (activité professionnelle, revenus, fratrie, santé, etc.) a été instaurée et inscrite dans un règlement de fonctionnement consultable par toutes les familles. Les admissions sont prononcées de manière collégiale par les membres de la commission.

La commission statue uniquement sur les demandes en accueil régulier : « les besoins sont connus à l'avance et sont récurrents. Cet accueil est contractualisé à temps complet ou à temps partiel ¹⁷».

L'accueil occasionnel ("les besoins sont connus à l'avance, non récurrents ou ponctuels"¹⁸) est géré par le biais d'une liste d'attente. L'ordre est établi en prenant en compte la date de cette pré-inscription, soit de la demande la plus ancienne à la plus récente.

Le Pôle petite enfance répond donc aux besoins spécifiques de certaines familles :

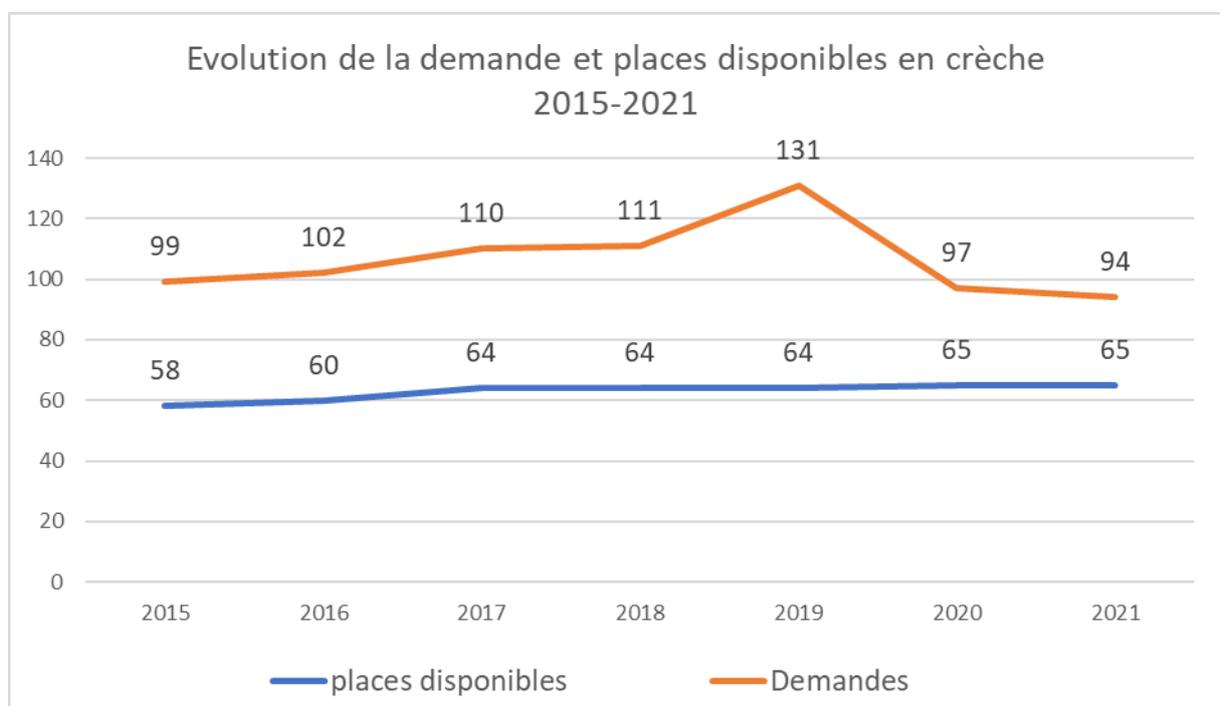
¹⁷ Définition issue du schéma départemental d'accueil du jeune enfant

¹⁸ *idem*

-Accueil occasionnel pour les enfants dont les familles sont en situation de précarité sociale

-Accueil occasionnel pour les enfants dont les parents sont en démarches d'insertion professionnelle.

❖ Demande d'accueil régulier :

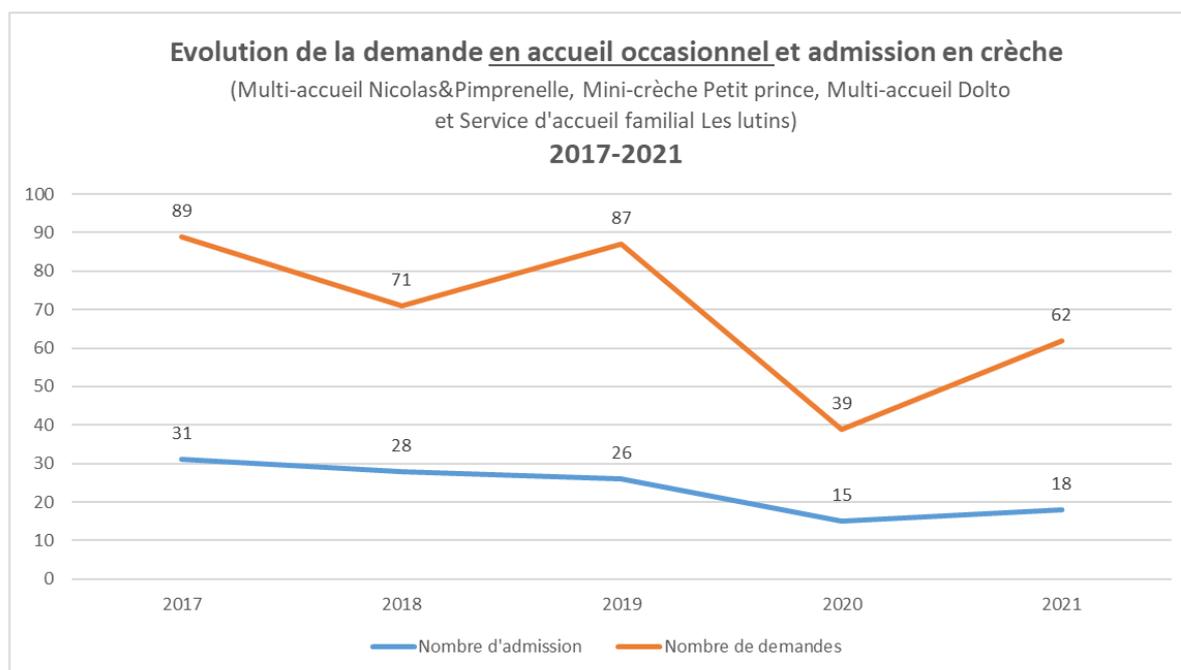


Lorsque les familles n'ont pas de réponse positive à leur demande de place en crèche, l'équipe du Pôle petite enfance facilite la réorientation des familles vers l'accueil individuel ou l'accueil collectif privé :

- Mise en relation avec les assistants maternels(les) par le biais d'une liste où figurent leurs disponibilités et leur situation géographique.
- Orientation vers le RAM¹⁹ pour accompagner les familles.
- Orientation vers la micro-crèche privée

¹⁹ RAM : Relais d'Assistantes Maternelles

❖ Demande d'accueil occasionnel :



Actuellement un nombre insuffisant de places sont proposées pour de l'accueil occasionnel. Les familles sont nombreuses à faire une demande mais le temps de réponse est souvent très long, en moyenne plus d'un an d'attente. Néanmoins, face à des situations d'urgence, des solutions ont pu être trouvées de manière très exceptionnelle.

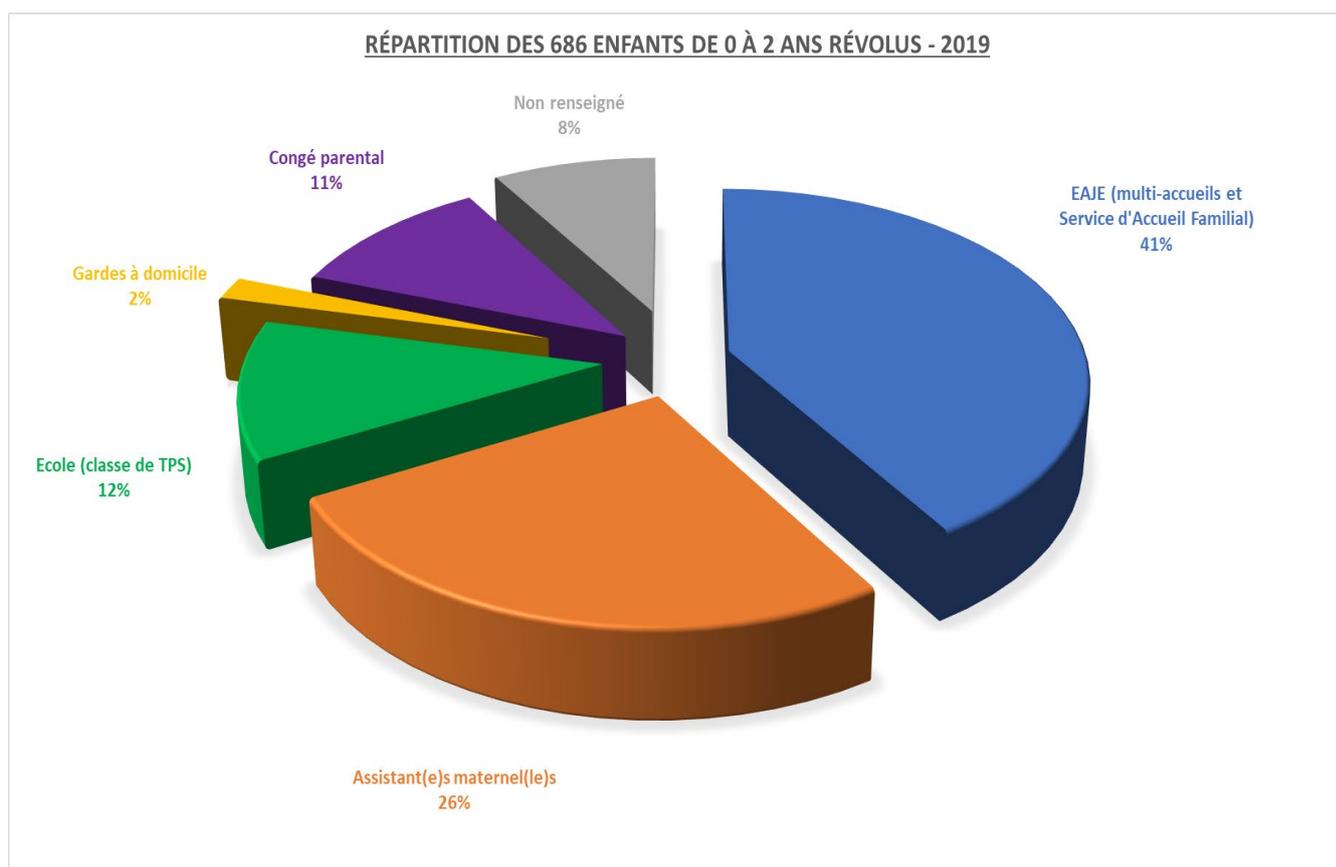
La demande est variée : besoin de repos pour une mère enceinte, besoin de temps pour le passage du permis de conduire, ou pour effectuer une formation, pour accompagner un autre enfant en soins, aide à la séparation, apprentissage de la socialisation pour des enfants isolés, etc.

Nous constatons également une forte demande de la part des familles résidentes dans le QPV Jean-Jaurès. La répartition géographique des établissements représente parfois un frein entre le multi-accueil Nicolas & Pimprenelle ne pouvant absorber toutes les demandes et le Petit Prince qui génère des difficultés de mobilité.

➤ **Le taux de couverture**

Le taux de couverture de Floirac est de 77.68% en 2020 contre 57.6% dans le département.

A titre indicatif, la moyenne nationale en 2018 était de 51.9 %.



En 2019, 283 enfants sont dans une crèche municipale, 177 sont chez une assistante maternelle et 13 sont gardés à domicile.

Parmi les parents qui ont fait le choix de prendre un congé parental pour s'occuper de leur enfant, 31 ont choisis de le faire à temps plein contre 43 à temps partiel.

Pour 8% des 686 enfants recensés en 2019, nous n'avons pas d'informations. Ils peuvent être en crèche privée, gardés par un tiers (grands-parents par exemple) ou encore avec un de leur parent n'ayant pas droit au PrePare²⁰.

²⁰ PrePare : La prestation partagée d'éducation de l'enfant

Dès le premier enfant et pour chaque nouvel enfant, un parent peut bénéficier de la PrePare si il a cessé ou réduit son activité professionnelle pour élever son ou ses enfant(s)- Prestation de la CAF.

3. Les autres modes de garde utilisés par les parents

Une micro-crèche PAJE est ouverte depuis décembre 2020.

La micro-crèche Mère Poule est située derrière le groupe scolaire Louis Aragon et en plein cœur de la ZAC des Mondaults avec un accès direct à la Rocade. Elle propose 10 places d'accueil pour des enfants de 3 mois à 3 ans.

Des projets de micro-crèches privées sont également en cours : un projet dans le quartier Gambetta, proche de l'école Jean Jaurès et un second projet dans le quartier de l'Arena. Tous deux sont situés dans le bas-Flourac.

4. L'accueil individuel

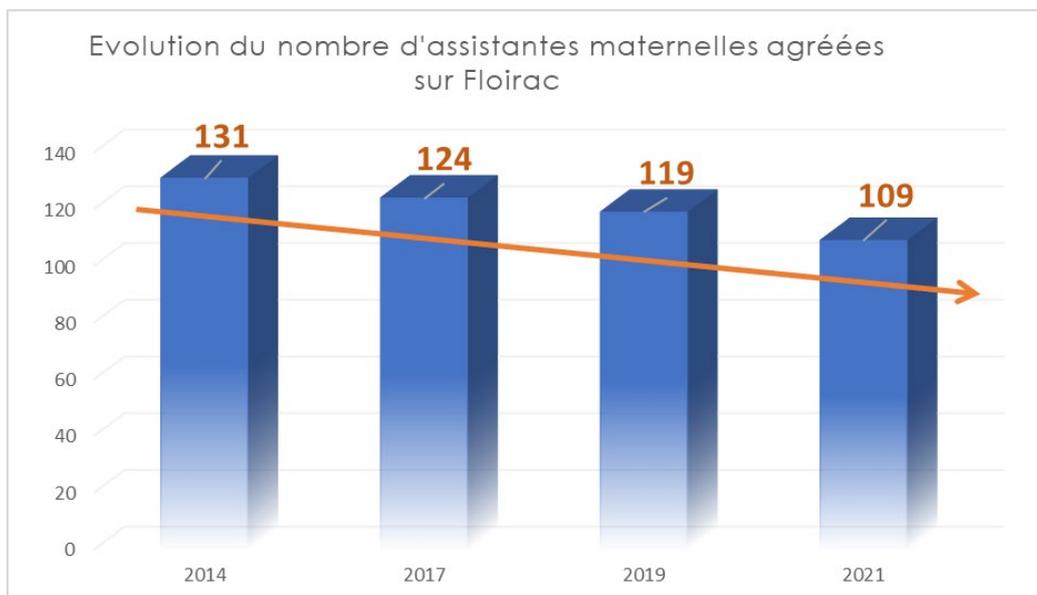
L'accueil individuel est prépondérant. Les 109 assistant(e)s maternel(le)s agréées proposent près de 328 places disponibles en 2021.

Il s'agit donc du principal mode d'accueil sur le territoire avec plus de 65 % des places existantes.

Le territoire fait face à une baisse de l'offre d'accueil individuel dû au départ à la retraite, à la reconversion professionnelle, à l'arrêt de l'activité temporaire et au faible renouvellement.

En effet entre 2014 et 2021, 22 assistant(e)s maternel(le)s en moins ont été comptabilisées représentant 66 agréments.

En 2019, 28.9% des assistant(e)s maternel(le)s du territoire ont 55 ans et plus, ce qui engendrera, potentiellement une fin d'activité en 2026 et 95 agréments en moins.



➤ **Un accueil qui devrait proposer plus de souplesse :**

En ce qui concerne l'offre globale d'accueil du jeune enfant, la proposition d'horaires atypiques n'est pas une pratique répandue sur le territoire.

Seules quelques assistant(e)s maternel(le)s (31 places sur les 328 disponibles) proposent d'accueillir les enfants sur des plages horaires plus larges en journée (avant 7h et après 19h). Elles sont encore plus rares pour des accueils le week-end.

➤ **Une offre de MAM²¹ peu importante :**

Une MAM ou Maison des Assistant(e)s maternel(le)s est une structure dédiée pour accueillir les jeunes enfants. Deux à quatre assistant(e)s maternel(le)s agréées peuvent se regrouper pour créer un environnement stable, calme et sécuritaire pour l'enfant, afin de garantir sa santé et son épanouissement. Chaque assistante peut accueillir jusqu'à 4 enfants, grâce à leur agrément individuel. Au sein d'une MAM, les parents emploient directement l'assistante maternelle pour l'accueil de leur enfant. Un contrat de travail est établi entre les deux parties. En outre, il est possible que l'assistante délègue l'accueil de l'enfant à une ou plusieurs assistantes exerçant dans le même MAM, avec l'accord de ses parents.

Les MAM génèrent une concurrence de plus en plus forte entre elles et les autres assistant(e)s maternel(le)s du territoire.

Cependant cela répond à une demande des familles. En effet, les familles n'ayant pas eu de places en crèche s'orientent vers ce type de proposition. Ces places d'accueil sont considérées par les familles comme de la crèche collective.

Seules deux MAM se sont implantées depuis 2017 et 2018. Une 3ème vient d'ouvrir ses portes en décembre 2021. Les deux premières sont situées sur le haut Floirac (quartier Dravemont et quartier Bourbon), la dernière s'est installée dans le bas Floirac, cours Pasteur.

➤ **Le relais d'assistant(e)s maternel(le)s (RAM)**

En 2005, la création du RAM a amorcé un véritable développement des services petite enfance de la ville.

Il est un lieu-ressources, d'information et d'animation accueillant assistante maternelle, parents et enfants âgés de 0 à 4 ans. Ouvert tous les jours de la

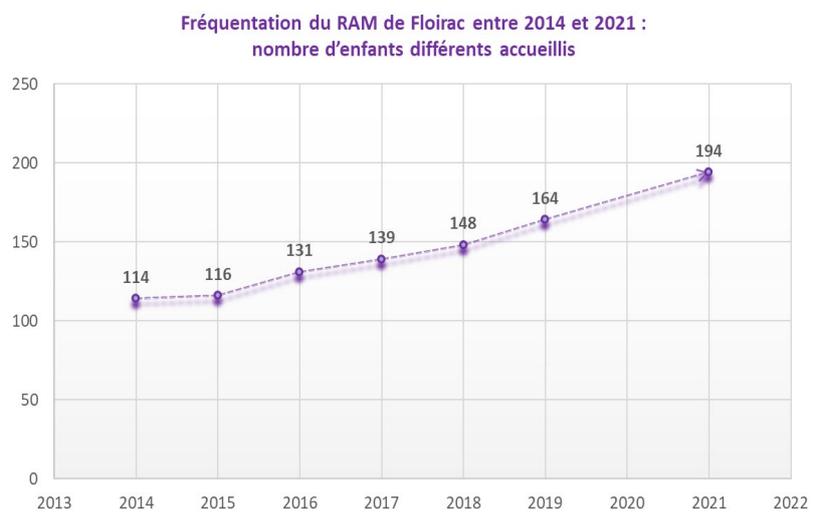
²¹ MAM : Maison des Assistantes Maternelles

semaine, il informe et accompagne les parents sur leur rôle d'employeurs et de parents ainsi que les assistant(e)s maternel(le)s sur leur profession. Pour les enfants, le RAM est un lieu d'éveil et de socialisation. L'équipe se compose d'une animatrice à temps plein et d'une animatrice à 0.4 ETP.

Le RAM est situé dans le Bas-Flourac derrière le CCAS. Depuis 2019, il propose des ateliers en itinérance dans le Haut-Flourac. Ce déploiement sur le territoire a permis d'optimiser le service rendu aux assistant(e)s maternel(le)s et aux familles. En 2022, un second lieu ouvrira à Dravemont.

Au quotidien, le service doit répondre à des demandes d'information de plus en plus nombreuses de la part des parents sur les lieux de garde en général, en particulier sur les assistantes maternelles.

Le RAM est un lieu public, gratuit et sans inscription. La fréquentation des enfants a augmenté entre 2014 et 2021.



En 2021 :

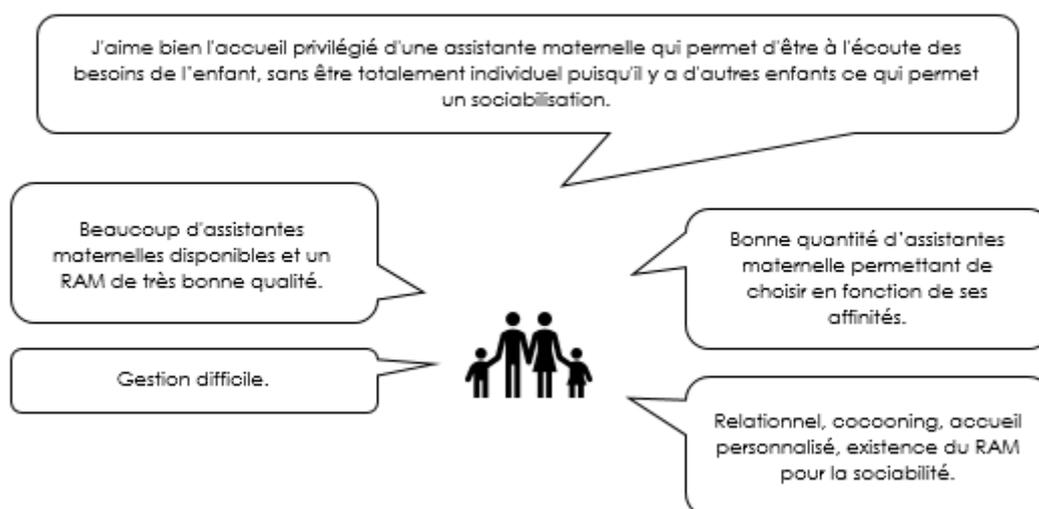
- **109** assistant(e)s maternel(le)s recensé(e)s sur le territoire,
- **313** accueils collectifs proposés,
- **50** assistant(e)s maternel(le)s différent(e)s ont participé,
- **194** enfants différents ont été accueillis,
- **235** entretiens avec des familles (Rendez-vous physiques ou téléphoniques),
- **153** entretiens avec des AM (RV physiques ou téléphoniques hors temps d'accueil).

Les entretiens avec les familles concernent les motifs suivants : recherche d'un ou d'une assistant(e) maternel(le), information sur les dispositifs d'accueil, soutien et accompagnement à la parentalité, orientation vers les partenaires, accompagnement à l'embauche d'un ou d'une assistant(e) maternel(le).

Les entretiens avec les assistant(e)s maternel(le)s sont liées à : l'accompagnement à la professionnalisation, l'orientation vers les partenaires ou encore à l'information sur le métier et les textes de lois

En 2021, le RAM a proposé des formations :

- 3 formations au RAM de 2 jours : **12** assistant(e)s maternel(le)s différent(e)s ont suivi les formations,
- accompagnement à la formation : **36** assistant(e)s maternel(le)s ont suivi des formations.



Expressions des participants recueillies lors de l'enquête parentalité - Février Mars 2022

5. La scolarité dès 2 ans

Jusqu'en 2015-2016, les TPS²² sont répartis dans différentes écoles en fonction des places disponibles, à savoir pour compléter des classes de petite section.

En 2016-2017, l'ouverture d'un dispositif TPS sur l'école Jean Jaurès (situé dans le bas-Floirac) permet le regroupement des enfants de moins de 3 ans dans une seule école adaptée et favorisant l'accueil d'enfants qui n'ont bénéficié d'aucun mode de garde. Cette classe accueille 16 enfants.

²² Classe de Toute Petite Section qui accueille des enfants à partir de 2 ans.

En 2017-2018, une seconde école, cette fois dans le Haut-Flourac, l'école François Mauriac, voit la création d'une classe réservée aux enfants de 2 ans.

Inscriptions des enfants en TPS depuis 2014

Année scolaire	Nombre d'enfants	Ecole/secteur
2014/2015	17	Curie, Pasteur, Mauriac, Jaurès
2015/2016	16	Pasteur, Mauriac
2016/2017	19	Jaurès, Mauriac
2017/2018	34	Mauriac*, Jaurès*, Mitterrand (2)
2018/2019	42	Mauriac, Jaurès, Aragon (4), Pasteur (6)
2019/2020	38	Mauriac, Jaurès, Blum (1), Pasteur (7)
2020/2021	32	Mauriac, Jaurès
2021/2022	35	Mauriac, Jaurès, Pasteur (4)

**16 enfants à Mauriac et 16 enfants à Jaurès*

Au-delà de motivations éducatives, cette scolarisation précoce est aussi guidée par des choix économiques des familles.

Ces classes de TPS ont un impact sur le remplissage des crèches notamment pour les enfants d'âge dits "grands".

En effet, dans les multi-accueils, les agréments sont répartis par âges en rapport notamment avec l'aménagement des lieux et le mobilier adapté. Le manque d'enfants entre 2 et 3 ans, obligent les directrices des établissements à repenser leur organisation en interne.

De plus, au SAF Les lutins, certaines assistant(e)s maternel(le)s ont des contre-indications médicales pour accueillir des enfants non marcheurs, là encore, il est parfois difficile, lors des commissions d'attributions des places, d'admettre des enfants correspondant à ces critères, et de tenir compte du choix des familles (accueil collectif ou familial).

En résumé :

- les multi-accueils : un mode d'accueil plébiscité par les familles
- plus de 30% des familles en EAJE ont un tarif à moins de 1 € de l'heure
- une difficulté de recrutement au SAF qui limite les places d'accueil proposés aux familles
- un manque de place en accueil occasionnel malgré un taux de couverture important
- un RAM bien identifié sur le territoire et en cours de déploiement
- la scolarisation des enfants à partir de 2 ans impacte le fonctionnement des EAJE qui vont devoir réadapter leurs organisations
- une offre privée en cours de développement.

VI. Les services « Enfance »

1. Les temps périscolaires

Comme leur nom l'indique, les temps périscolaires sont les temps d'accueil et d'animation situés en amont et en aval d'un temps scolaire.

Ils regroupent donc les activités des accueils périscolaires situés dans les écoles, les temps d'accueil du centre de loisirs municipal (centre de loisirs de la Burthe) du mercredi ainsi que les temps d'accueils de loisirs proposés par l'association UNIRE sur le public élémentaire le mercredi après-midi.

➤ **Les accueils périscolaires :**

Depuis 1987, la ville a fait le choix de confier la gestion de ses accueils périscolaires à un partenaire extérieur via la signature d'une convention de Service d'Intérêt Économique Général (SIEG).

- Un partenariat historique :

Depuis cette décision d'organisation, un partenaire historique, l'association d'éducation populaire " Les Francas de la Gironde " remplit la mission de gestion de ces accueils périscolaires.

- Des valeurs complémentaires à celle du PEGT :

«Une ambition éducative affirmée, fondée sur des valeurs humanistes ».

Les Francas sont rassemblés autour de valeurs – humanisme, liberté, égalité, solidarité, laïcité, paix –, véritables repères de sens pour agir dans la société, qu'ils "mettent en vie" chaque jour dans leur action éducative, avec pour objectif de faire accéder les enfants et les jeunes à une citoyenneté active.

L'éducation est conçue à la fois comme un projet favorisant la réussite scolaire et de l'insertion volontaire dans la société. Ce qui suppose notamment de garantir la diversité et la qualité des loisirs éducatifs pour développer un service public de proximité : crèches, centres de loisirs, multi-accueils, clubs de jeunes, etc.

Une autre dimension essentielle du projet est de valoriser la diversité des cultures au service du "vivre ensemble".

- Les Francas à l'échelle de Floirac :

Présents dans chaque école de la ville, c'est donc 14 structures qui sont directement gérées par l'association. Chacune d'elle est organisée et déclarée en accueil de loisirs et en remplit donc toutes les conditions réglementaires : écriture et mise en place d'un projet pédagogique annuel, encadrement assuré par du personnel diplômé et en nombre réglementaire, suivi de la qualité des actions via la mise en place d'une charte qualité.

Photographie d'implantation et d'inscription dans les structures :

STRUCTURE	Nombre moyen d'inscrits (Eléments chiffrés extraits des bases de données « Resax » et « Concerto » rentrée 2021).				Horaires d'ouverture.
	APS MATERNELS	Part des inscriptions scolaires	APS ELEMENTAIRES	Part des inscriptions scolaires	
Louis ARAGON	79	77,50%	137	72%	Le matin: de 7h à 8h30 L'après-midi: de 16h30 à 19h.
Léon BLUM	78	83%	104	72%	
François MAURIAC / Albert CAMUS	36	35%	45	34%	
Pierre et Marie CURIE	44	51%	71	46%	
Jean JAURES	59	38%	83	41%	
Louis PASTEUR	59	65%	98	58%	
Danielle MITTERRAND	62	59%	103	65%	
TOTAL	417	57%	641	56%	

Source : Logiciel Resax - Francas de Gironde

C'est donc 56% des enfants scolarisés qui fréquentent les accueils périscolaires dès la rentrée des classes. Ce chiffre se voit augmenter tout au long de l'année car des inscriptions "au fil de l'eau" sont constatées tous les ans dans l'ensemble des structures.

Nous pouvons également retenir que les trois écoles implantées au sein des Quartiers Prioritaires de la Ville sont en dessous de cette moyenne de fréquentation.

- Tarification :

Deux types de tarifications sont proposées aux familles :

-une tarification dite mensuelle pour les enfants fréquentant les structures régulièrement

-une tarification journalière pour les enfants fréquentant les structures de manière plus occasionnelle.

Dans les deux situations, le tarif appliqué aux familles est défini en fonction de leur Quotient Familial. Le montant forfaitaire appliqué par tranche de quotient est validé par la Caisse d'Allocations Familiales ainsi que par le conseil municipal de la collectivité.

Tranches	Quotient familial	Tarifs journaliers - Fréquentation ponctuelle			Fréquentation régulière
		Matin (1H30)	Soir (2H30)	Journée (4H)	Tarifs mensuels
Tarif 1	QF de 0 à 100	0,54 €	0,92 €	1,46 €	13,36 €
Tarif 2	QF de 100 à 200	0,61 €	1,03 €	1,64 €	15,01 €
Tarif 3	QF de 200 à 300	0,67 €	1,14 €	1,81 €	16,56 €
Tarif 4	QF de 300 à 400	0,76 €	1,30 €	2,06 €	18,85 €
Tarif 5	QF de 400 à 500	0,85 €	1,46 €	2,31 €	21,14 €
Tarif 6	QF de 500 à 600	0,93 €	1,59 €	2,52 €	23,06 €
Tarif 7	QF de 600 à 700	1,00 €	1,71 €	2,71 €	24,80 €
Tarif 8	QF de 700 à 800	1,05 €	1,80 €	2,85 €	26,08 €
Tarif 9	QF de 800 à 900	1,10 €	1,88 €	2,98 €	27,27 €
Tarif 10	QF de 900 à 1000	1,15 €	1,96 €	3,11 €	28,46 €
Tarif 11	QF de 1000 à 1100	1,20 €	2,03 €	3,23 €	29,55 €
Tarif 12	QF de 1100 à 1200	1,24 €	2,10 €	3,34 €	30,56 €
Tarif 13	QF de 1200 à 1300	1,28 €	2,16 €	3,44 €	31,48 €
Tarif 14	QF de 1300 à 1400	1,32 €	2,20 €	3,52 €	32,21 €
Tarif 15	QF de 1400 à 1500	1,35 €	2,23 €	3,58 €	32,76 €
Tarif 16	QF de 1500 à 1750	1,38 €	2,26 €	3,64 €	33,31 €
Tarif 17	QF de 1750 à 2000	1,41 €	2,29 €	3,70 €	33,86 €
Tarif 18	QF > 2000	1,44 €	2,32 €	3,76 €	34,40 €

Source : Délibération du Conseil Municipal de Floirac

- Les projets :

Tous les ans, les accueils périscolaires développent des projets qui répondent à la fois aux valeurs de l'association ainsi qu'aux objectifs du projet éducatif global de territoire. Parmi toutes ces actions, celle de l'accompagnement à la scolarité y est très développée.



Dans chacune des écoles élémentaires, ce sont deux ateliers d'1h30 par semaine qui sont mis en place.

Ces ateliers subventionnés par la CAF dans le cadre du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) ont pour objectifs :

- De contribuer à la réussite scolaire et à l'insertion sociale de tous les jeunes, dans la perspective de

l'égalité des chances pour tous ;

- D'améliorer la qualité des actions d'accompagnement scolaire ;
- De renforcer l'implication des parents dans leur rôle éducatif, facteur de meilleure intégration sociale et composante indispensable à la réussite scolaire de l'enfant.



LES ACTIONS PHARES :

Les Ateliers d'accompagnement à la scolarité.
Des projets d'animations construits tout au long de l'année.
Implications des familles dans les structures : des soirées familles....

L'ENFANCE

DES PARTENARIATS AVEC D'AUTRES ACTEURS DU TERRITOIRE :

Côté sciences
Service culturel (carnaval ; M 270 ; ...)

L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP :

Manque de moyens, de formation.
Accompagnement compliqué.
Accueil à travailler en lien et en continuité avec l'école, le CLSH...
Mettre en place des accueils temporaires ?
3 enfants de la classe ULIS de Jean JAURES sont accueillis dont 1 lourd.

- Manque de lien inter professionnels.
- Travail du handicap temporaire sur le territoire.

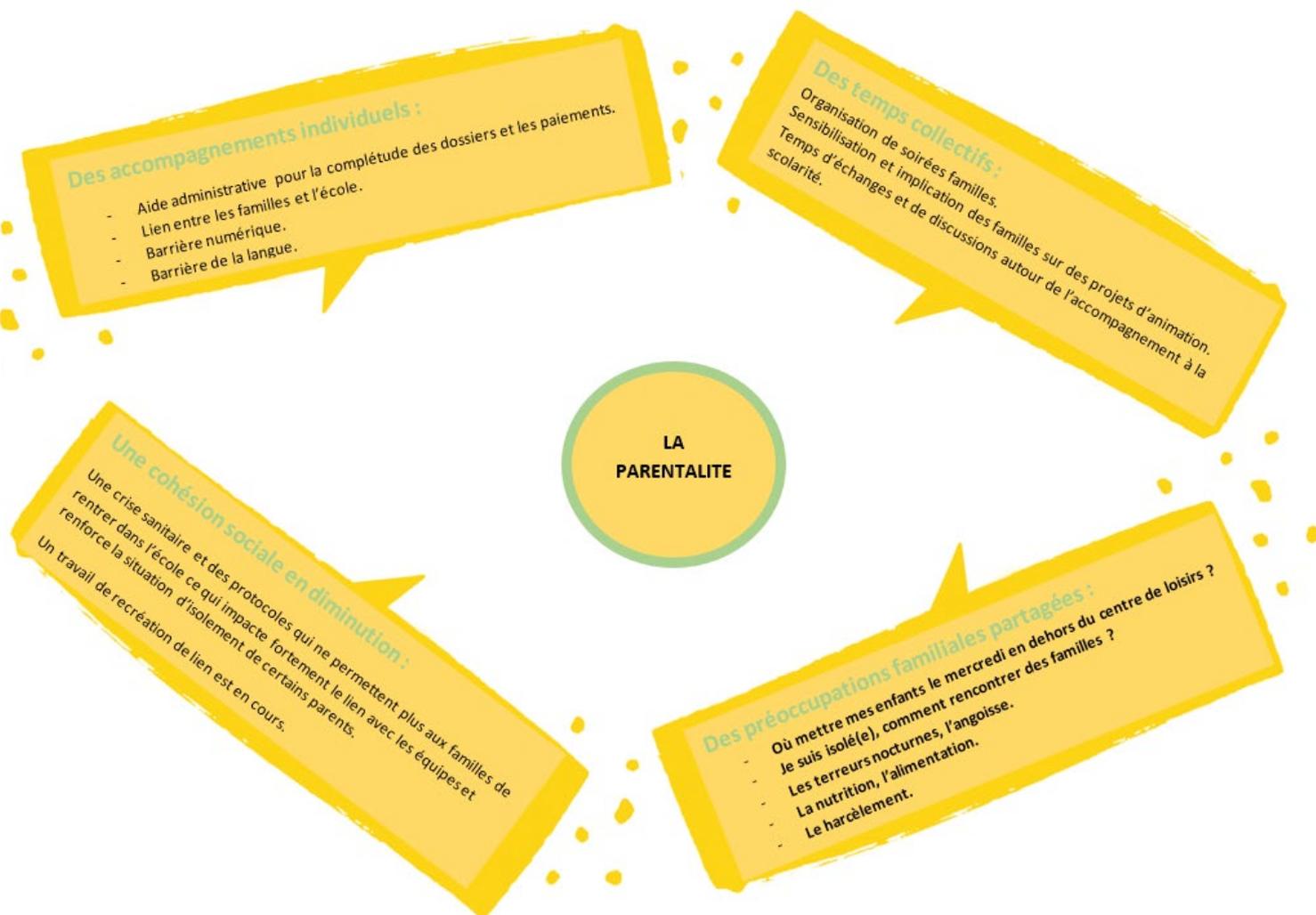
Pas de connaissance officielle du PEGT
Les valeurs du PEGT agissent de manière transversale sur les projets.
Imaginer des réunions communes avec tous les professionnels.

LES VALEURS EDUCATIVES

Dépassement des stéréotypes : Une valeur encrée au sein de l'association.
Pas de distinction filles/garçons : dans les aménagements, dans le choix des couleurs, développement de projet autour de l'égalité de genre, partage des espaces dans les cours d'écoles.

Accessibilité / Fraternité :

- Association des professionnels lors des réaménagements des locaux.
- Accès aux équipements du territoire pour les accueils périscolaires.
- Permettre une fluidité des déplacements des enfants sur les temps de pause méridienne.

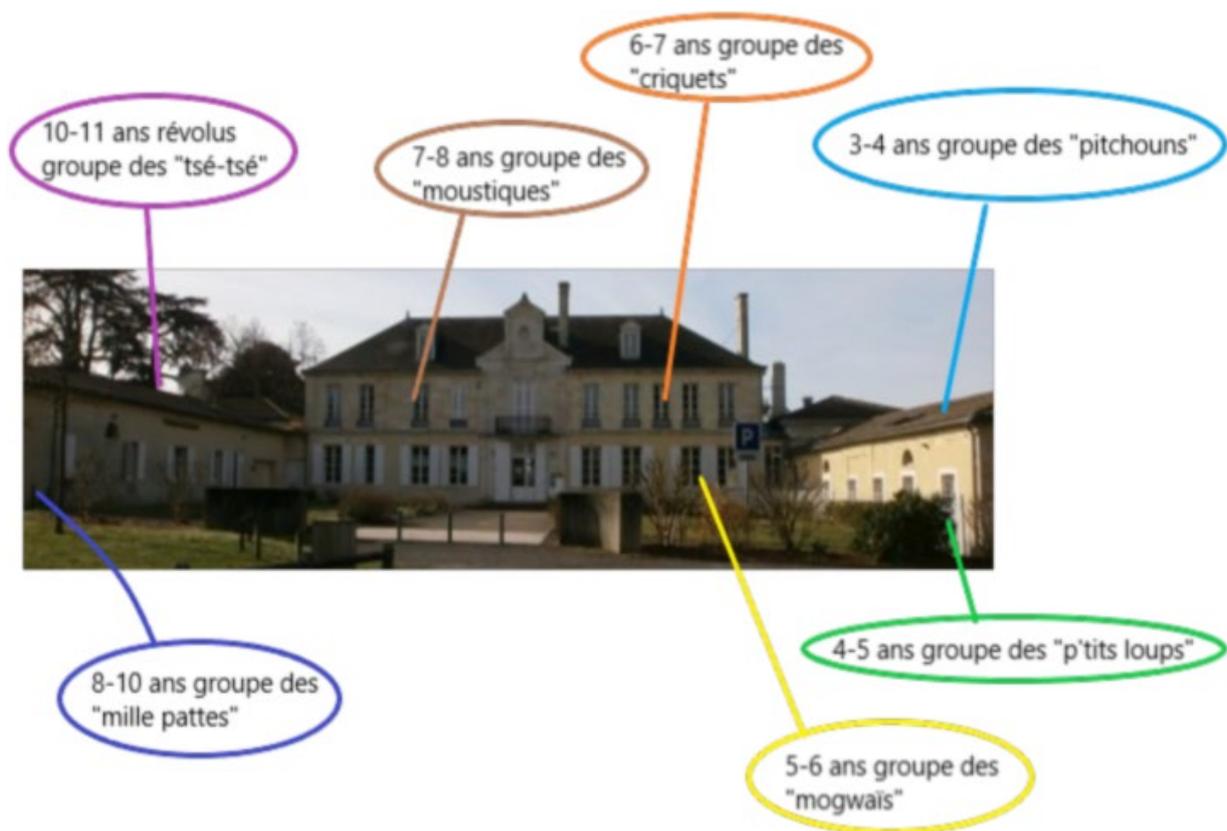


➤ **Le centre de loisirs municipal du mercredi :**

Rattaché au pôle jeunesse de la Direction de l'Action Éducative de la ville et physiquement implanté au sein du domaine de la BURTHE, le centre de loisirs en périscolaire accueille les enfants tous les mercredis de l'année en période scolaire de 7h30 à 18h30.

Cela représente en moyenne 35 jours d'ouverture par an. Avec une capacité d'accueil de 265 enfants (120 enfants en maternelle et 145 enfants en élémentaire) par jour d'ouverture, il s'inscrit parmi les plus grosses structures de loisirs pouvant accueillir du public (l'effectif d'accueil réglementaire ne pouvant pas dépasser 300 enfants pour un accueil de loisirs regroupant les enfants de plusieurs établissements).

Au sein de la structure les enfants sont répartis par groupe d'âge. Chaque groupe à son propre espace dans lequel il peut évoluer librement.



Déclaré en Accueil de Loisirs Sans Hébergement, l'encadrement est assuré par une équipe de direction composée de trois personnes ainsi que par, en moyenne, trente animateurs par jour d'ouverture.

Avec un projet pédagogique traduisant les volontés éducatives du Projet Educatif Global de Territoire et retravaillé tous les ans, la structure s'inscrit dans différentes actions et/ou dispositifs :

*Le plan mercredi*²³ : Renommé "Parcours mercredis Floiracais" sur le territoire, c'est depuis 2019, des parcours de découvertes et d'initiations à des activités culturelles, sportives ou de loisirs qui sont proposées chaque mercredi matin à l'ensemble des enfants fréquentant la structure.

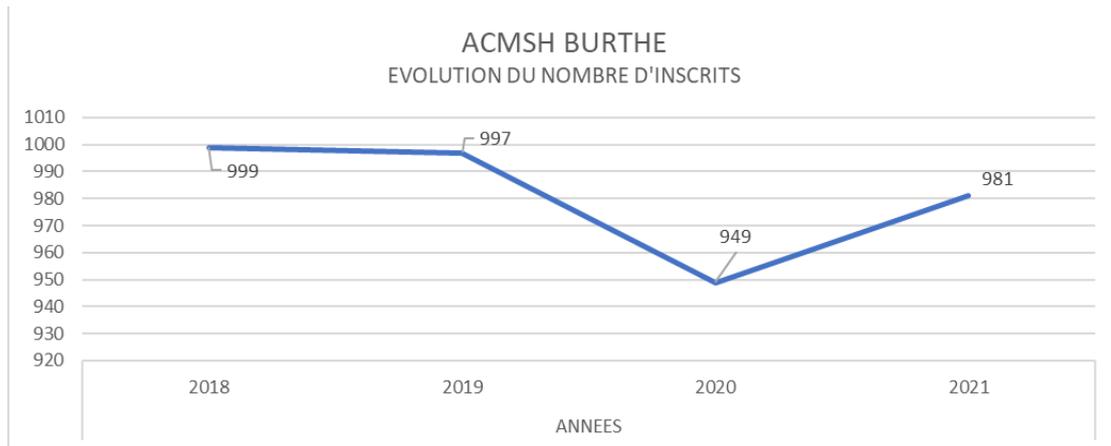
Le projet d'accueil des enfants en situation de handicap : Centre de loisirs "pilote" de cette action sur le département en 2015, c'est un projet dont les fondements sont la mise en place de moyens matériels et humains permettant l'accueil et l'inclusion des enfants quel que soit leur handicap.

²³ Le plan mercredi propose des solutions et des financements pour faciliter l'organisation des accueils de loisirs de qualité respectant les principes de la charte qualité « plan mercredi ». Ce dispositif est financé par la CAF.

Ce projet conjointement travaillé avec les familles, les structures d'accueil spécialisé des enfants ou établissements scolaires, et la caisse d'allocations familiales permet en 2021 l'accueil de 17 enfants.

- Fréquentation :

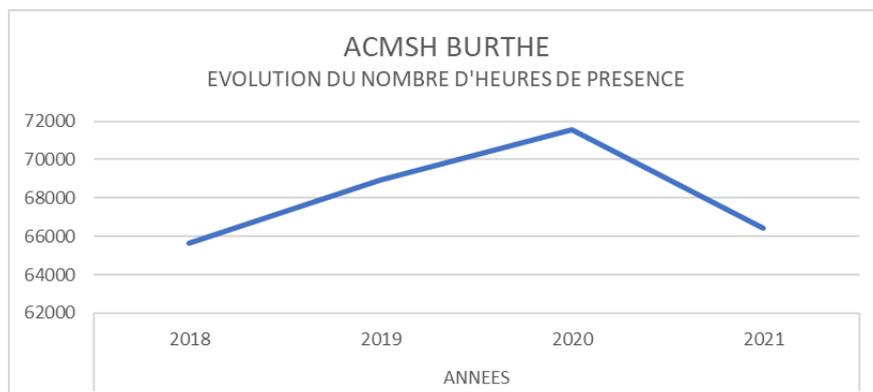
En 2021, le centre de loisirs de la Burthe compte 981 inscrits ce qui représente 52% des enfants scolarisés.



Source : Logiciel Concerto, ville de Floirac.

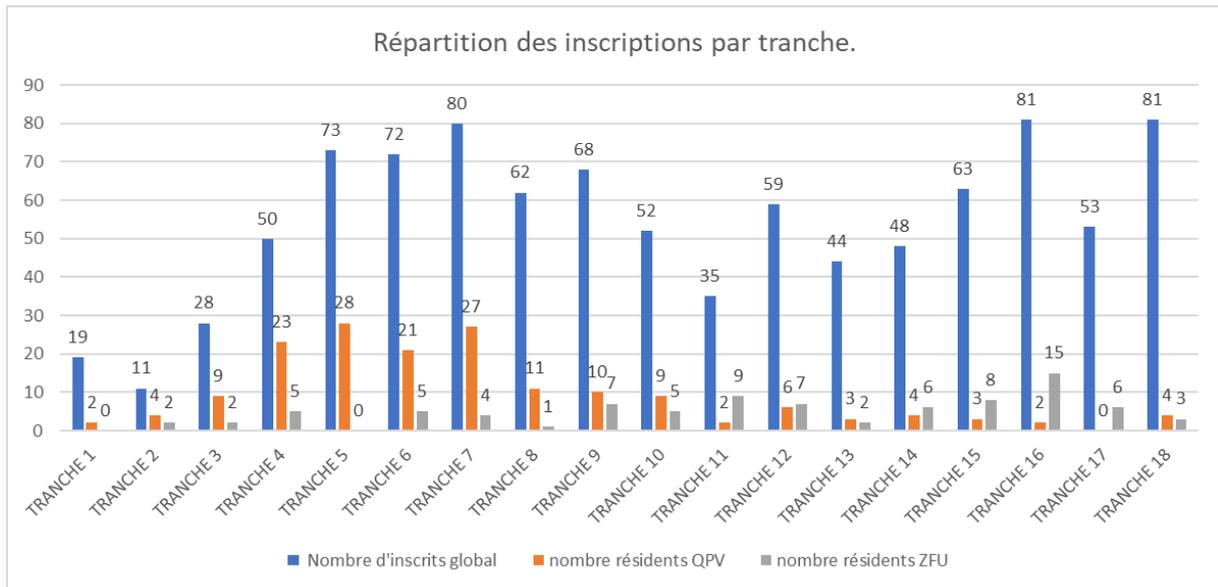
Cette courbe d'évolution montre que le nombre d'inscrits est en légère diminution.

Cela apporte un contraste avec les fréquentations de la structure qui elles vont plutôt (hors contexte COVID-19) en augmentant depuis plusieurs années.



Source : Logiciel Concerto, ville de Floirac.

- Typologie des familles qui fréquentent la structure en 2021 :



Source : Concerto 2021.

*QPV : Quartier Prioritaire Ville.

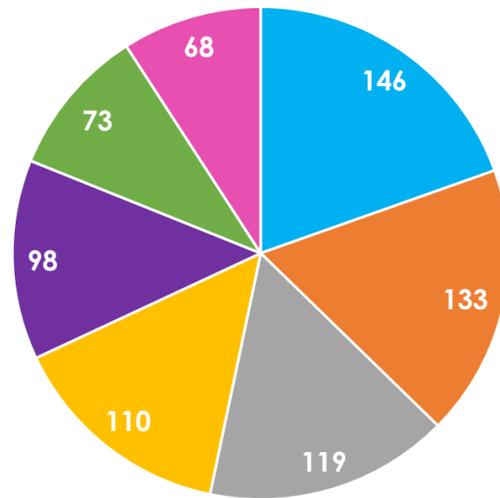
*ZFU : Zone Franche Urbaine.

Sur les 981 enfants inscrits au centre de loisirs, 168 résident dans un des deux quartiers prioritaires de la ville, soit 17% des enfants accueillis.

Si nous comparons ce chiffre au nombre d'enfants scolarisés au sein des écoles situés en QPV c'est 168 enfants au centre de loisirs pour 826 qui sont scolarisés en école QPV soit 20%.

On peut donc en déduire que les enfants résidant au sein des quartiers prioritaires fréquentent peu le centre de loisirs.

Répartition des 741 enfants inscrits au centre de loisirs (de septembre 2021 à mars 2022)
par secteur scolaire



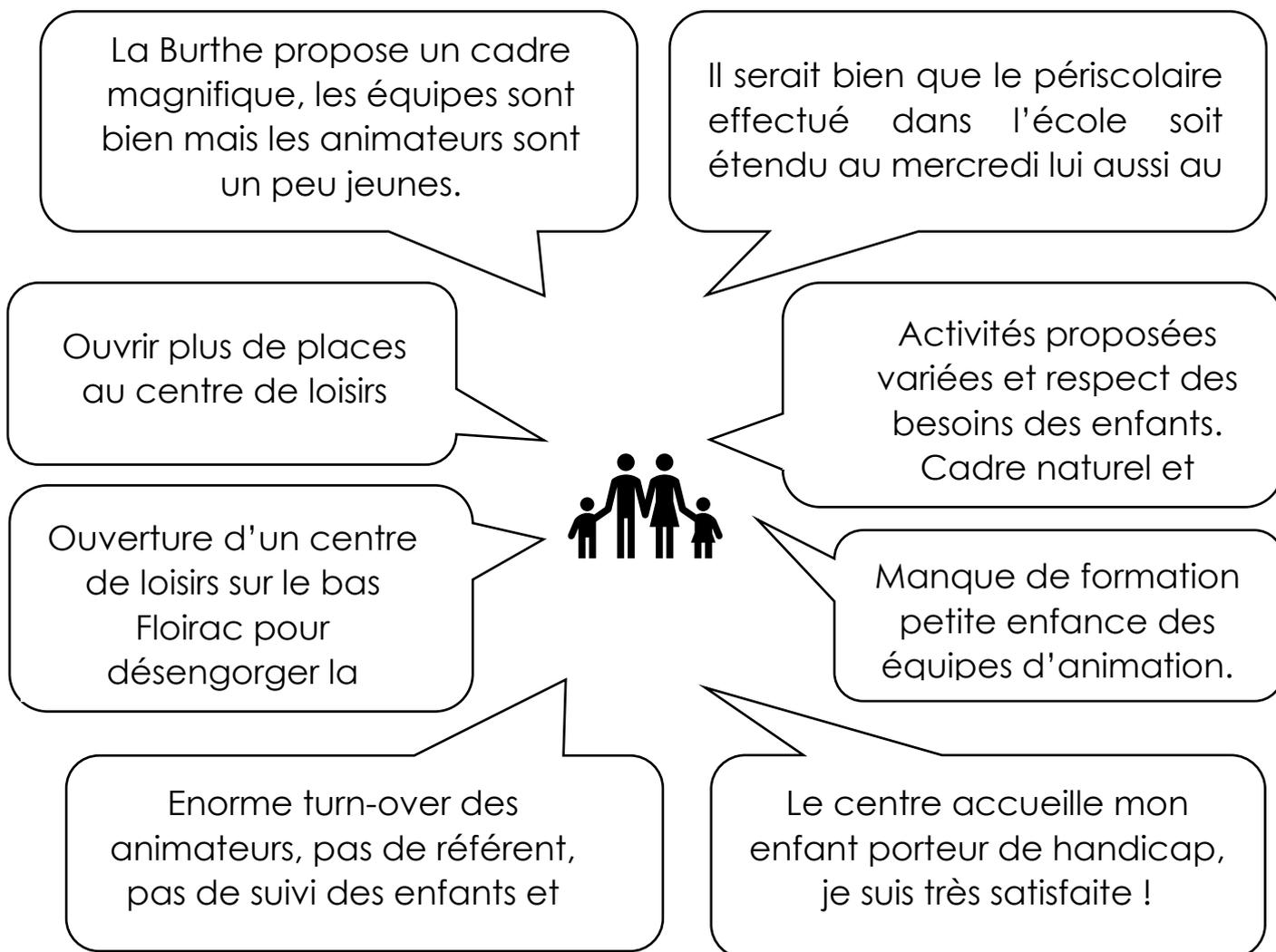
■ Secteur Aragon	■ Secteur Blum	■ Secteur Mitterrand
■ Secteur Jaurès	■ Secteur Pasteur	■ Secteur Curie
■ Secteur Mauriac / Camus		

Parmi ces 741 enfants inscrits depuis la rentrée scolaire de septembre 2021 :

- 132 enfants sont issus des QPV
- 44 du QPV Dravemont pour 233 enfants inscrits dans le groupe scolaire Mauriac/Camus
- 88 du QPV Jaurès pour 597 enfants inscrits dans les groupes scolaires Curie et Jaurès.

En ce qui concerne les quotients familiaux :

- Peu d'enfants appartenant aux trois premières tranches : 58 inscrits soit 6% du total.
- Une forte concentration d'inscriptions entre les tranches 5 à 10 : 407 inscrits soit 42% du total, soit une part importante de fréquentation de familles aux revenus faibles à moyens (QF de 500 à 1000).
- Nous pouvons observer un total de 53 % des inscriptions appartenant à des familles dont le Quotient Familial est inférieur ou égal à 1000€.
- Un grand nombre d'inscriptions dans les trois dernières tranches : 215 inscrits soit 22% du total.
- Une plus faible part des inscriptions des revenus médians.



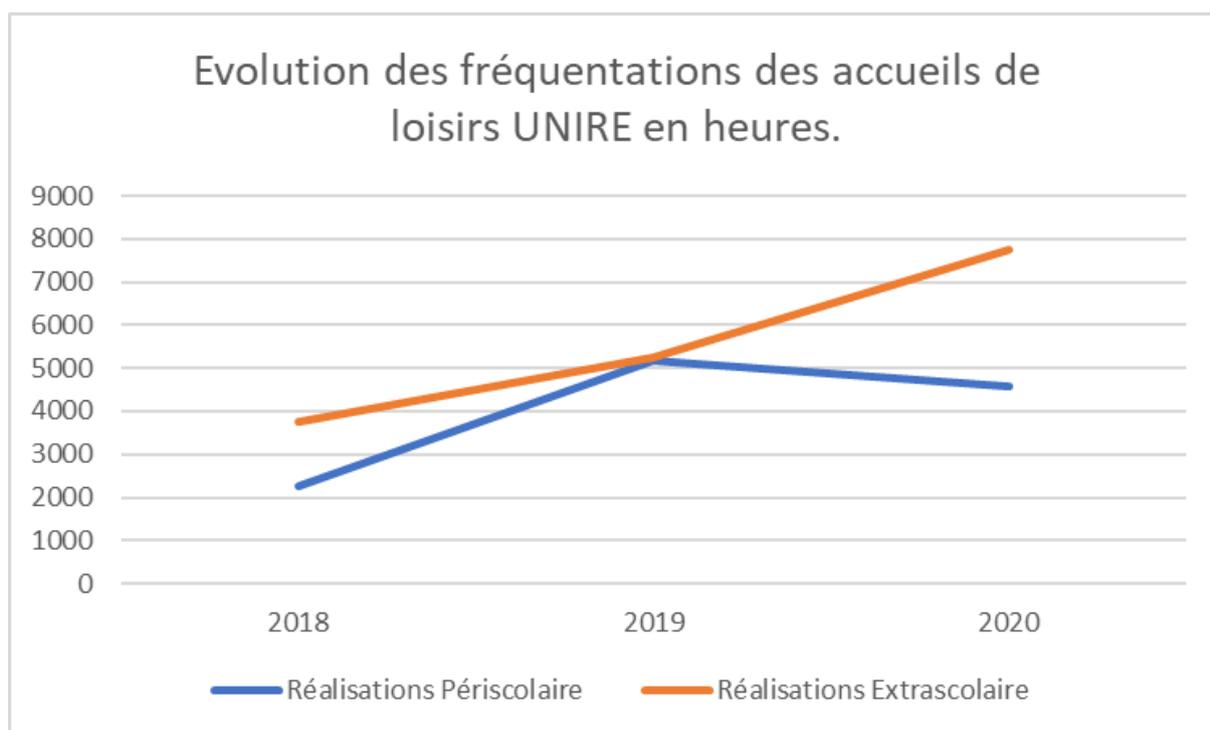
Expressions des participants recueillies lors de l'enquête parentalité - Février Mars 2022

➤ **L'accueil de loisirs de l'association UNIRE :**

Durant les temps périscolaires, l'association UNIRE propose au sein du centre social et de l'EVS un accueil le soir pour des ateliers d'accompagnements à la scolarité ainsi que le mercredi après-midi de 14H à 19 h. Ces accueils à destination des familles adhérentes de l'association sont également ouverts à l'ensemble des habitants qui le souhaitent.

En termes de fréquentations, les accueils de loisirs de l'association sont majoritairement sollicités par les enfants scolarisés au sein des groupes scolaires Mauriac/Camus, Curie et Jaurès.

Les accueils de loisirs fonctionnent également en période extrascolaire.



Source : Déclarations PSO²⁴ / CAF

Nous pouvons observer une augmentation globale des fréquentations des structures avec une petite nuance pour la période péri-scolaire.

2. Les temps extrascolaires :

Ces temps représentent les temps d'accueil et d'animations proposés lors des vacances scolaires. Pour la ville de Floriac, ils regroupent les activités des accueils de loisirs du territoire (centre de loisirs municipal et accueil de loisirs de l'association UNIRE) ainsi que l'offre de séjours d'été.

➤ Le centre de loisirs municipal durant les vacances scolaires :

Dans la même configuration que pour son organisation en péri-scolaire, le centre de loisirs de la BURTHE accueille également les enfants du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 durant toutes les périodes de vacances scolaires.

²⁴ La **PSO** (Prestation de Service Ordinaire) est une aide financière de droit commun visant à soutenir le fonctionnement des accueils de loisirs, des accueils de jeunes, des séjours ...

Lors de ces temps, le centre de loisirs met en place des projets d'animations permettant la découverte d'animations culturelles sportives et de loisirs par le biais d'interventions sur place ou de sorties.

Ainsi il s'inscrit dans plusieurs actions phares :

-Les semaines à thèmes : Durant toute une semaine, les enfants ont la possibilité de s'inscrire pour participer à la découverte d'une pratique sur un site délocalisé de la structure. Différents thèmes ont pu voir le jour comme la découverte de la pratique du vélo, la découverte d'un sport ou encore la magie.

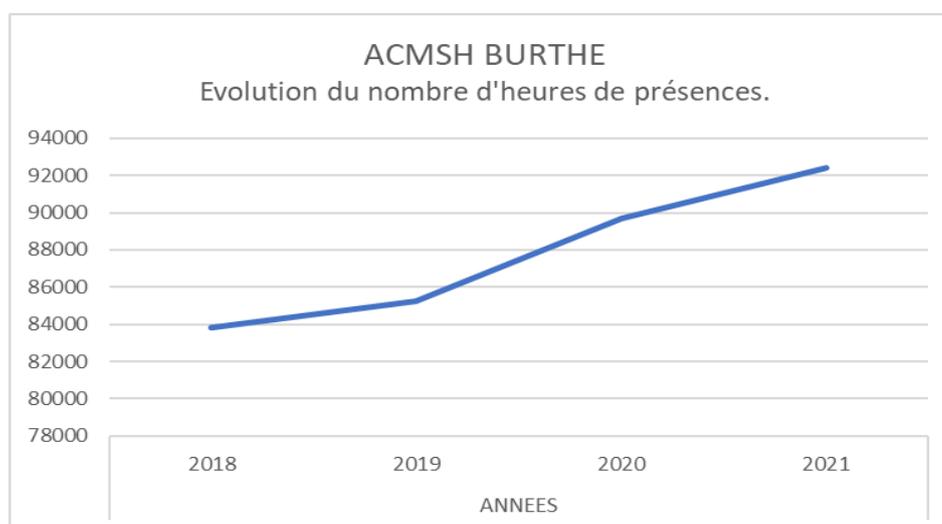
-Les nuits campées : Durant l'été, la structure organise des nuits campées au sein de la structure permettant aux enfants de faire leurs premières expériences en dehors du cercle familial le temps d'une ou deux nuits.

-Les séjours de découverte : Principalement l'été, le centre de loisirs, c'est aussi l'organisation de séjours courts de 5 nuits permettant aux enfants de vivre un premier départ en séjour entre amis. Organisé pour les enfants dès 5 ans, cela permet également d'aborder avec eux les premières séparations des parents avant de vivre des départs sur des séjours plus longs.

-L'apprentissage de la natation : Depuis plusieurs années et en collaboration avec la piscine municipale de la ville, le centre de loisirs permet à des enfants de participer à des cycles d'apprentissages de la natation.

-L'accueil des enfants en situation de handicap : également en période de vacances scolaires, le projet se veut d'accueillir les enfants sur l'ensemble des temps d'ouverture de la structure et sur l'ensemble des projets qu'elle met en place. Ainsi un travail avec les familles est également fait afin de favoriser la participation des enfants aux nuits campées ainsi qu'à leur départ en séjours de vacances.

- Evolution des fréquentations durant les vacances scolaires :



Source : déclarations PSO / CAF

Nous pouvons observer par ce graphique une évolution positive et régulière des fréquentations et donc une augmentation de la demande sur les périodes de vacances scolaires.

➤ **Les séjours d'été :**

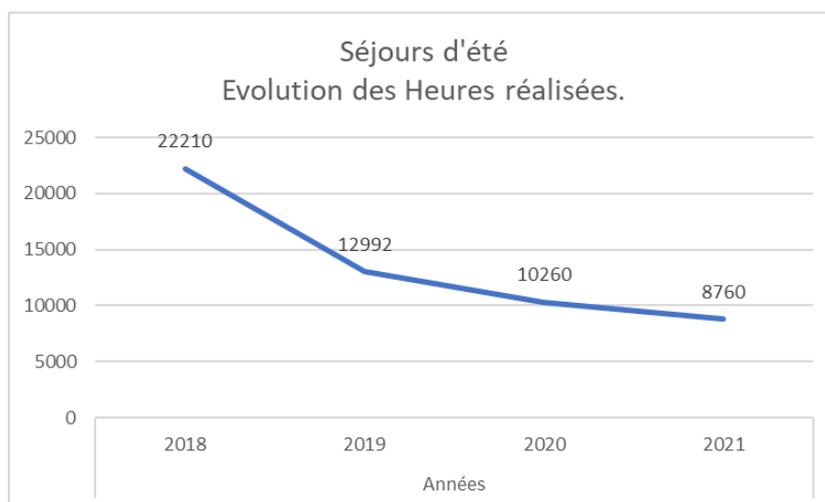
Dans le cadre de ses actions été, la ville de Floirac organise, chaque année des séjours de vacances.

Dans une dynamique de mise en pratique concrète des axes éducatifs du PEGT, chaque séjour se compose d'une équipe d'animation qui élabore un projet pédagogique.

Les séjours s'inscrivent dans une réelle dynamique d'accessibilité à travers deux entrées fondamentales qui sont :

- Permettre un départ à tous par le biais d'une politique tarifaire adaptée (tarification par QF²⁵ ; mise en place de paiements échelonnés).
- Une gestion des inscriptions qui s'organise via une commission qui prend en compte : Une mixité sociale, de genre, ainsi qu'un regard privilégié sur les premiers départs.

Un regard chiffré :



Source : déclarations PSO et CEJ²⁶ CAF

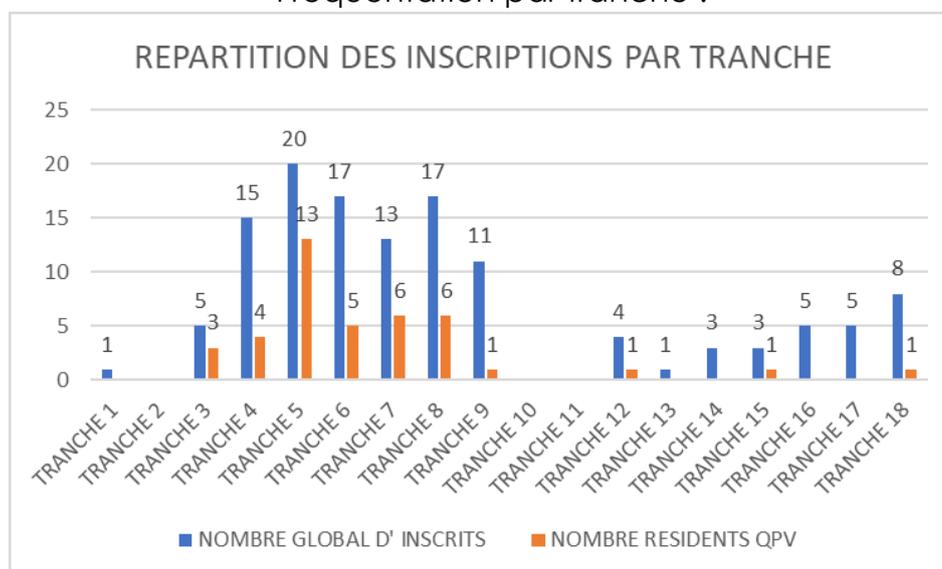
²⁵ QF : Quotient familial

²⁶ Le Contrat "enfance et jeunesse" (**Cej**) est un contrat d'objectifs et de cofinancement passé entre une CAF et une collectivité territoriale. Sa finalité est de poursuivre et d'optimiser la politique de développement en matière d'accueil des moins de 17 ans révolus.

Si nous constatons une baisse des réalisations depuis 2018, il est important de souligner, que celle-ci résulte d'une diminution de l'offre et non d'une diminution de la participation.

En effet, chaque année, les places ouvertes dans le cadre des séjours sont quasi systématiquement toutes pourvues

Fréquentation par tranche :



Source : Logiciel concerto 2021, ville de Floirac.

En 2021 :

- **99** enfants inscrits sur les séjours ont un Quotient Familial inférieur à 1000 € ce qui représente 77% des inscrits.
- **41** enfants inscrits résident dans un Quartier Prioritaire de la Ville soit 32% du total.

Nous pouvons donc en déduire que les séjours de vacances sont fréquentés majoritairement par des enfants issus de familles aux revenus moyens voire faibles.

En résumé :

-des accueils périscolaires en Délégation de Service Public (DSP) très fréquentés

-un centre de loisirs avec un taux de remplissage à presque 100% le mercredi et une gestion à revoir

-une offre de séjour d'été en diminution avec une commission qui veille à la mixité des publics.

VII. Les services « Jeunesse et jeunes »

L'accueil des adolescents du territoire est organisé toute l'année.

En effet, en période scolaire, deux salles de citoyenneté (La junior des salles et la Saga Cité) ouvrent leurs portes et permettent d'accueillir les jeunes âgés de 12 à 17 ans après les cours de 16h à 19h ainsi que le mercredi après-midi de 14h à 19h.

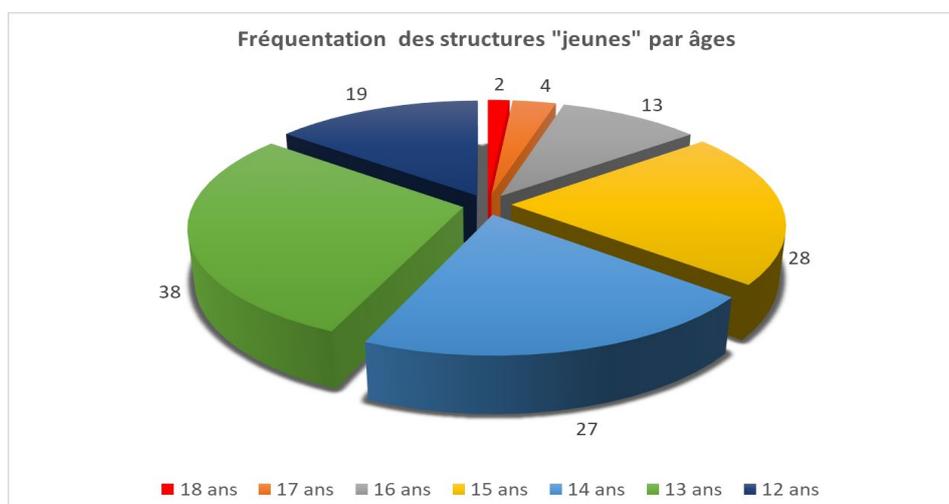
Durant les vacances scolaires, le centre de loisirs adolescent "La Suzanne" offre un accueil en journée jusqu'à 16h. De 16h à 19h un système de navette est mis en place afin que les jeunes rejoignent les salles de citoyenneté avant de rentrer chez eux.

Il est important de noter que les salles de citoyenneté sont implantées dans les deux quartiers prioritaires de la ville : La junior dans le quartier Dravemont et la Saga Cité dans le quartier Jean Jaurès.

1. Le projet :

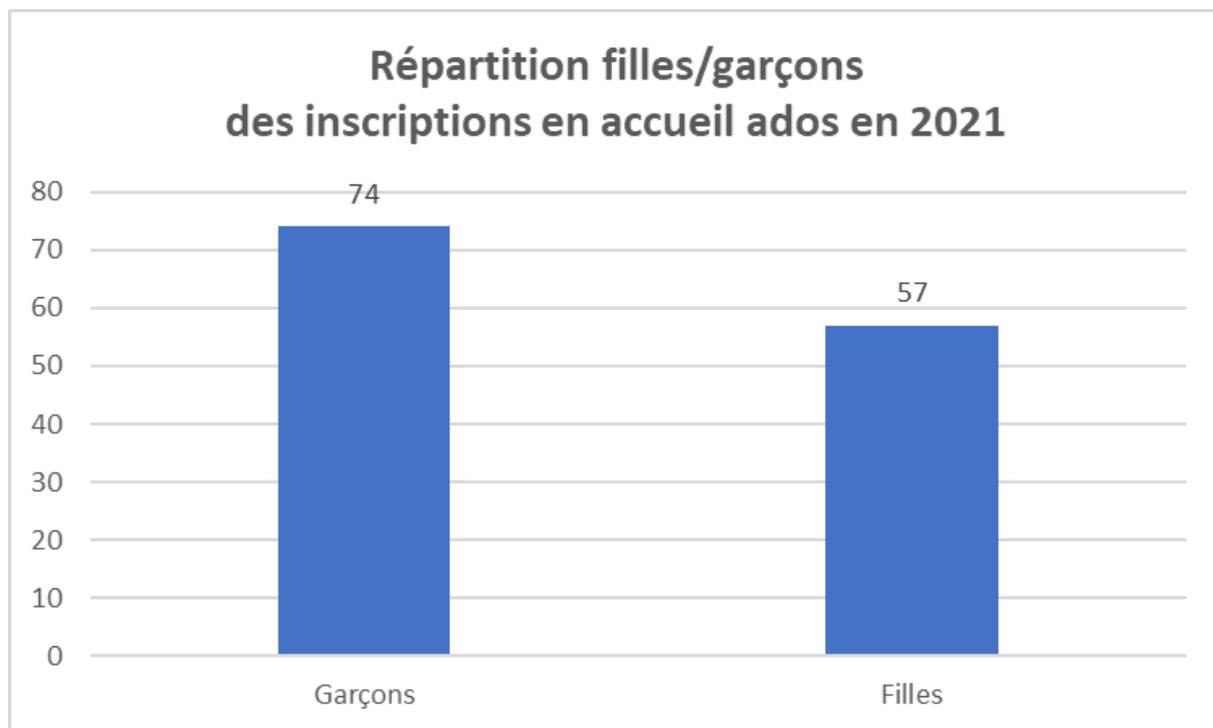
Ces trois structures fonctionnent de manière complémentaire. En effet, si les salles de citoyenneté ont pour réelle vocation la mobilisation des publics, la proximité avec les jeunes et leur accompagnement au quotidien. Elles sont également le lieu de l'émergence des projets d'associations de juniors. Le centre de loisirs de la Suzanne, quant à lui, est le lieu de loisirs permettant la rencontre et l'échange entre les jeunes du coteau et ceux de la plaine de Floirac. C'est également le lieu de la création de projets de séjours de vacances.

➤ **Profil des jeunes accueillis :**



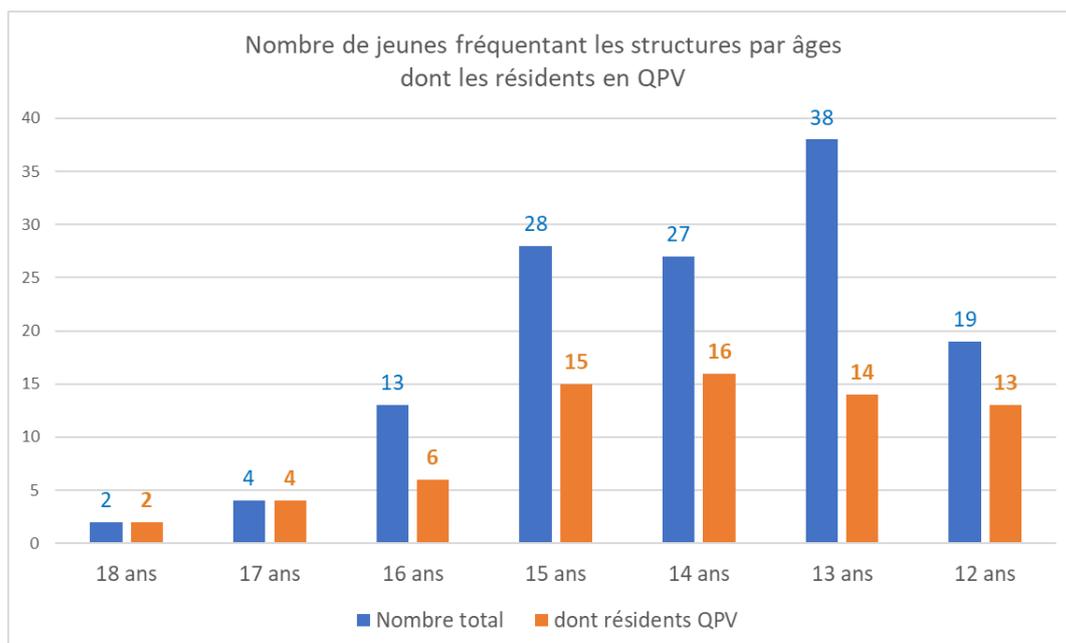
Source : Logiciel Concerto 2021, ville de Floirac

Nous pouvons constater qu'en 2021 les jeunes inscrits ont majoritairement moins de 15 ans (85%). Nous pouvons donc en déduire que le public est relativement jeune et nous pouvons parler d'une jeune génération d'adolescents fréquentant les structures.



Source : Logiciel Concerto 2021.

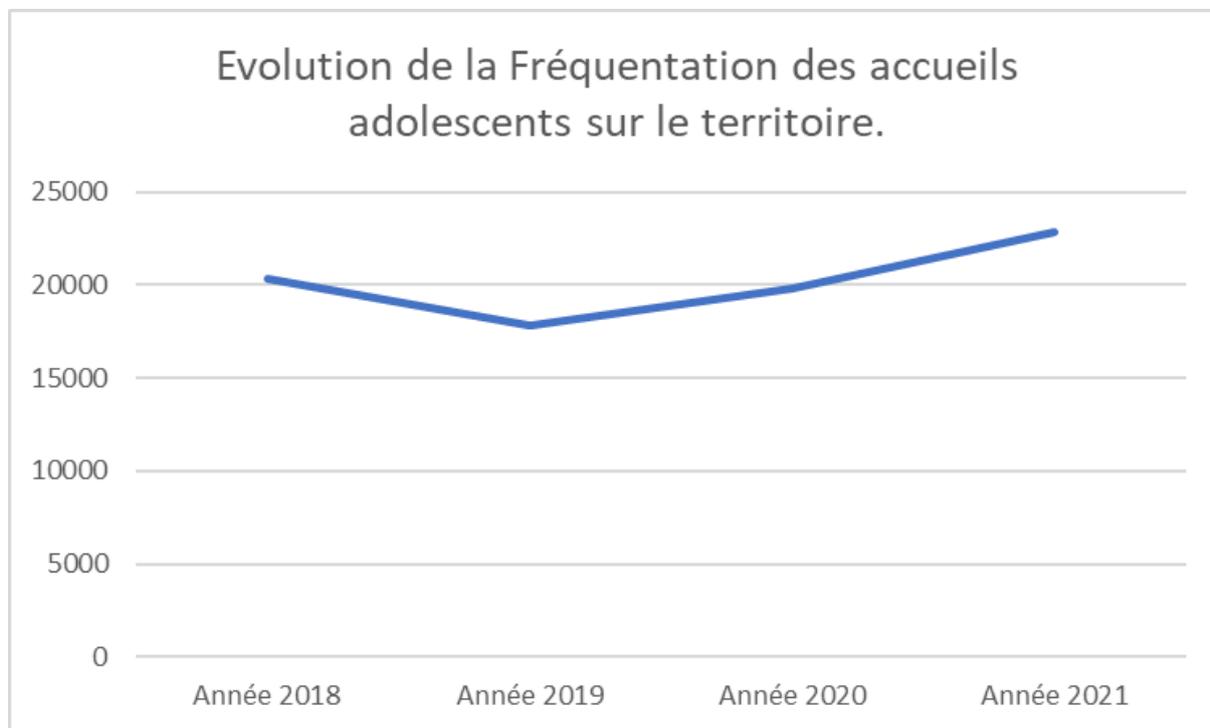
Nous pouvons observer qu'en 2021, sur les 131 jeunes inscrits au sein des accueils ados, 57 sont des filles, soit 44% du total.



Source : Logiciel Concerto 2021 et SIG Politique de la ville

Sur 131 jeunes inscrits, 70 résident dans un des deux Quartiers Prioritaires de la Ville soit 53%. C'est donc une grosse part du public accueilli.

➤ **Evolution des fréquentations :**



Source : Logiciel Concerto 2021, ville de Floirac

Nous pouvons constater une diminution des fréquentations sur l'année 2019. De cette diminution et après la mise en place d'un travail de remobilisation et de sensibilisation des publics adolescents sur le territoire, nous pouvons observer que la tendance s'inverse dès 2020.

2. L'évolution du projet :

Actuellement le centre de loisirs "La Suzanne" n'accueille plus les jeunes sur son site au sein du domaine de la Burthe. En effet les locaux vieillissants et le contexte de la crise sanitaire a contraint le directeur de la structure à partager l'accueil des jeunes au sein des salles de citoyenneté. Ainsi deux groupes d'accueil sont constitués et permettent l'accueil du public en toute sécurité.

3. Accompagner les jeunes adultes vers la vie active :

Les structures adolescentes accueillent les jeunes jusqu'à 17 ans. Un des rôles de l'équipe d'animation est de repérer les individualités dans le groupe, de cibler ceux qui sont en décrochage scolaire, de les accompagner vers les

personnes et/ou dispositifs leur permettant de reprendre une activité qu'elle soit scolaire ou professionnelle.

Un des leviers de l'accompagnement du territoire est le dispositif de formation au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur. En effet, certains jeunes sont accompagnés dans ce dispositif.

L'intérêt est multiple :

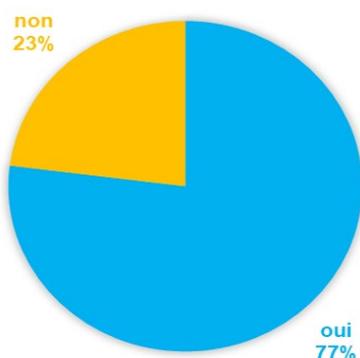
- permettre au jeune de raccrocher un dispositif de formation qualifiante,
- garder le lien avec le jeune au sein des structures via ses expériences pratiques,
- proposer un tremplin permettant la reprise d'activité. En effet, une grande partie des jeunes ayant suivi un cursus de formation au BAFA ont repris une activité à la fin de leur parcours soit dans le champ de l'animation, soit dans un autre domaine professionnel, mais également par le biais de la reprise d'études.

En résumé :

- des accueils « ados » fréquentés majoritairement par des moins de 15 ans
- une évolution positive des fréquentations entraînant un besoin de réorganisation des lieux et le rafraîchissement des locaux.

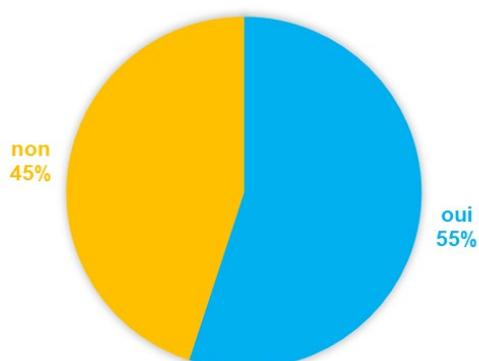
➤ **Résultat de l'enquête parentalité février/mars 2022**

Connaissez-vous les modes d'accueil pour votre/vos enfant(s) de 3 à 17 ans ?



Si oui, lesquels ?	
Centre de loisirs municipal	229
Accueil périscolaire	124
Les salles Ados	27
Les assistantes maternelles	12
Le centre social UNIRE	11
Réseau baby-sitter	4
Centre de loisirs Les Floranies	3
Garde à domicile	2
Fille au pair	1

Utilisez-vous un de ces modes d'accueil ?

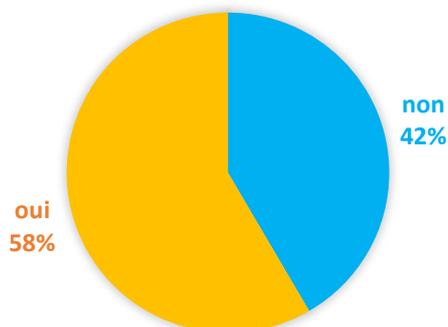


Si oui, lequel ?

Centre de loisirs municipal	115
Accueil périscolaire	99
Les salles Ados	9
Le centre social UNIRE	5
Centre de loisirs Les Florianies	3
Garde à domicile	2

Si non, pour quelles raisons ? pour une large majorité 74 disent ne pas avoir besoin de ce mode d'accueil, 22 disent ne pas connaître leurs existences, 11 préfèrent que leur enfant reste à la maison, 6 disent qu'ils n'ont pas eu de places et 28 parce qu'ils ne sont pas satisfaits.

Etes-vous satisfait de votre mode d'accueil ?



Parmi les personnes non satisfaites, les raisons suivantes sont évoquées :

- Un manque de place au centre de loisirs ;
- Un problème d'encadrement : des animateurs trop jeunes et turn-over ;
- Une structure trop grosse qui fait peur aux parents des moins de 5 ans.

1. La scolarisation de la population

	Ensemble	Population scolarisée	Part de la population scolarisée en %		
			Ensemble	Hommes	Femmes
2 à 5 ans	929	638	68,6	67,5	69,7
6 à 10 ans	1 258	1 221	97,1	98	96
11 à 14 ans	936	915	97,7	99,2	96,6
15 à 17 ans	701	657	93,7	92,4	95,3
18 à 24 ans	1 347	581	43,1	41,5	44,8
25 à 29 ans	1 077	74	6,9	5,6	8,1
30 ans ou plus	11 140	104	0,9	0,9	1

Source : INSEE

On observe un fort taux de scolarisation jusqu' à 17 ans (plus de 95%), identique aux taux de la Métropole et de la Gironde.

En revanche, seuls 43 % des 18 ans et plus sont scolarisés contre 59% en Gironde et 68% à la Métropole. Plus d'un jeune floiracais sur deux arrête sa scolarité à 18 ans.

Floirac est doté de 14 écoles maternelles et élémentaires et de 2 collèges.

Deux établissements privés sont également présents sur le territoire :

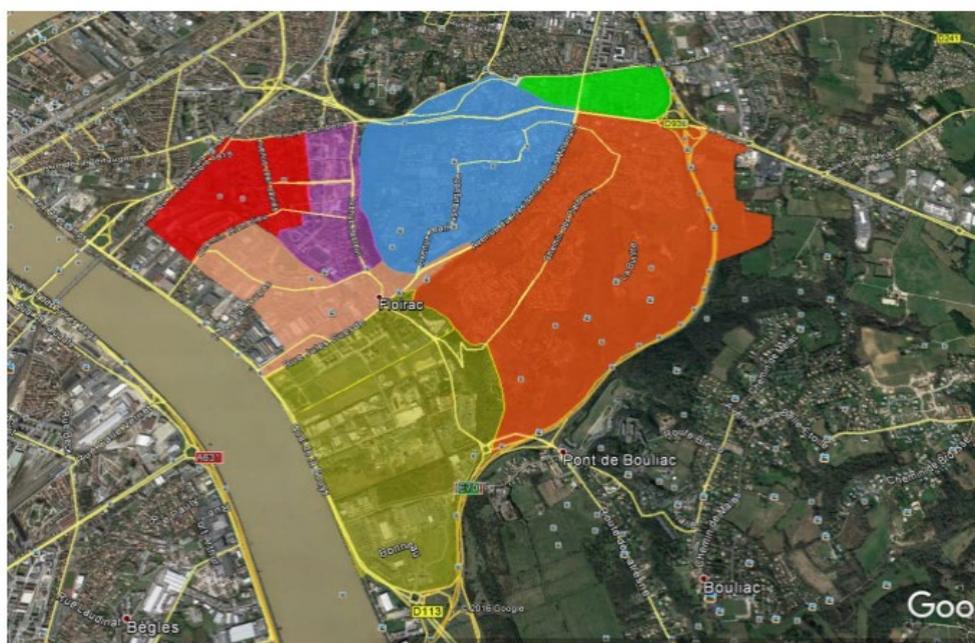
- Sainte-Claire : de la maternelle au collège
- Les Floranies : de la maternelle à l'élémentaire.

Pour ce qui est des lycées, les jeunes floiracais doivent se rendre sur les communes avoisinantes.

2. Les écoles maternelles et élémentaires

Carte scolaire répartition des enfants dans les établissements scolaires du territoire :

Carte scolaire

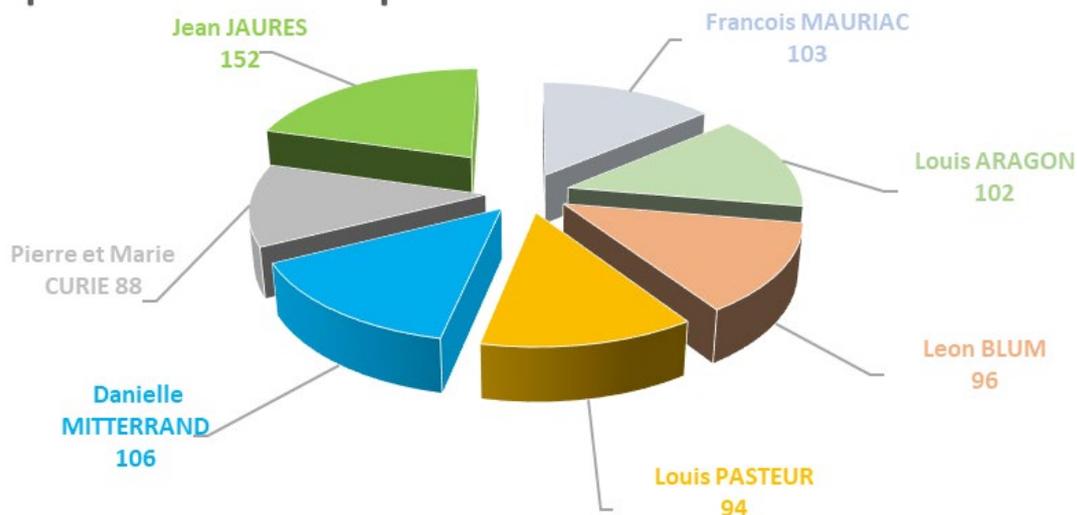


■ Pasteur ■ Jaurès ■ Zac ■ Curie ■ Blum ■ Aragon ■ Camus

La carte scolaire présente 7 secteurs ; elle est amenée à changer régulièrement. Elle changera notamment en 2024 avec l'arrivée d'un nouveau groupe scolaire dans le bas-Floirac.

➤ Répartition des inscriptions scolaires en maternelle :

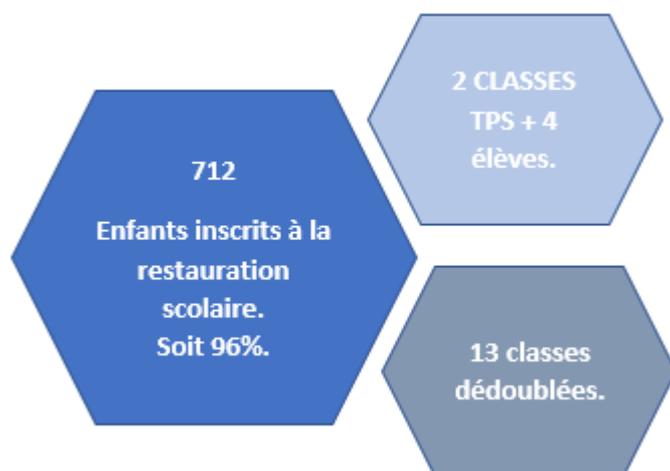
Repartition des inscriptions au sein des écoles maternelles



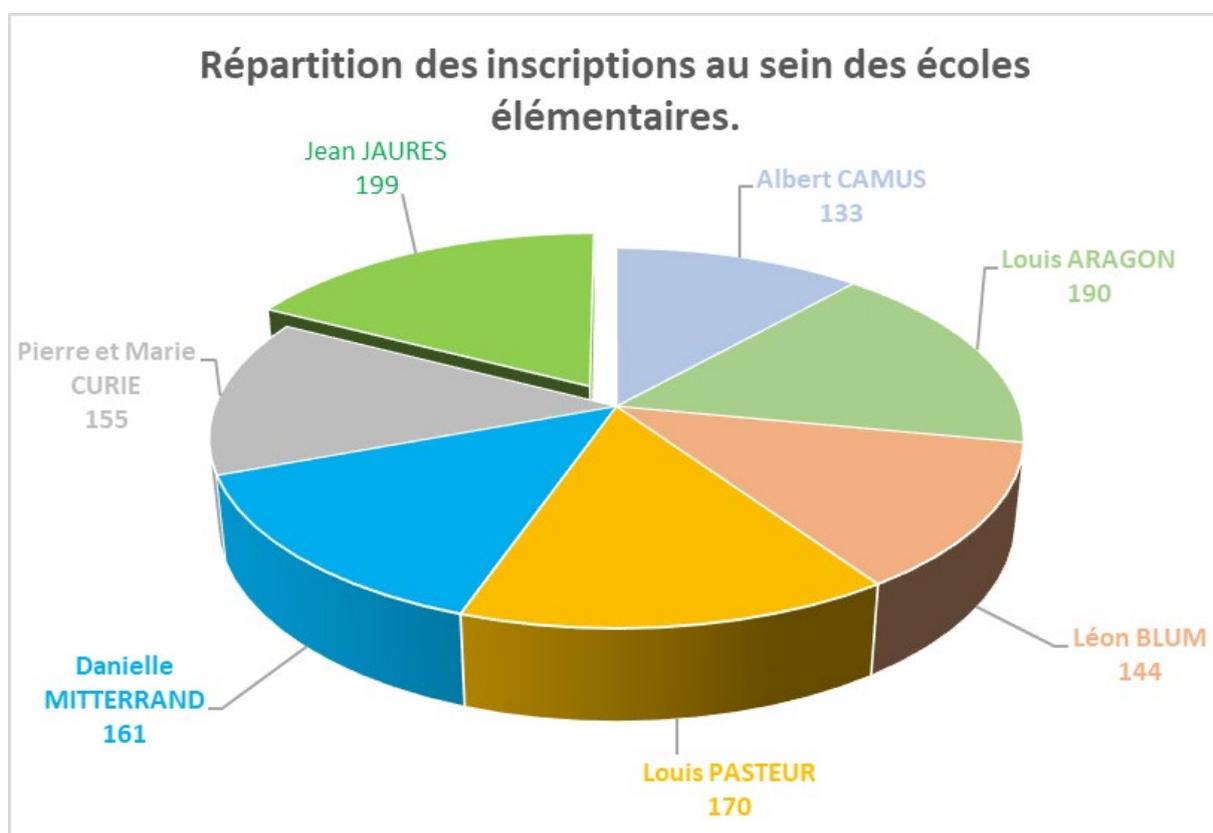
Source : Logiciel Concerto - Ville de Floirac

Avec 152 élèves inscrits pour l'année scolaire 2021-2022, nous pouvons constater que l'école Maternelle Jean-Jaurès est la plus fréquentée.

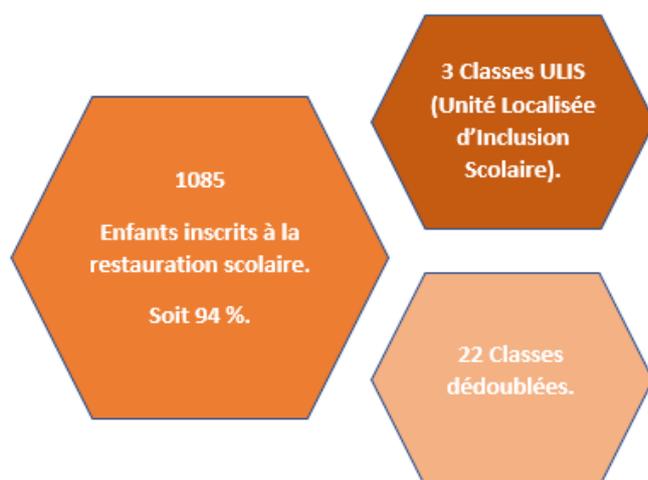
Au total, nous observons 741 enfants inscrits en maternelle.



➤ **Répartition des inscriptions scolaires en élémentaire :**



Même constat que pour la maternelle, nous pouvons constater que l'école élémentaire Jean-Jaurès est la plus fréquentée pour l'année scolaire 2021-2022.



Pour donner suite à ces observations, il est important de retenir que le groupe scolaire le plus fréquenté du territoire (Jean-Jaurès) se situe dans le Quartier Prioritaire Ville qui porte le même nom.

Nous comptabilisons donc 830 enfants scolarisés dans des écoles QPV (en comptant les écoles Camus et Mauriac qui jouxtent le QPV Dravemont), sur les 1893 élèves du territoire soit 43%.

3. Les collèges

La commune compte à ce jour deux collèges. Un implanté sur le haut Floirac et un sur le bas.

➤ **Le collège Georges RAYET :**

Le collège Georges Rayet est un collège implanté dans le haut Floirac sur une zone urbaine sensible. Les élèves sont issus de cette zone de la commune et aussi de deux autres communes plus "rurbaines", Salleboeuf et Fargues-Saint-Hilaire. Les élèves de ces deux dernières communes sont dépendants du transport scolaire.

Le collège accueille, en 2021, 575 élèves²⁷ dans 21 divisions hétérogènes avec des effectifs par classe assez conséquents (27,5 élèves par classe).

Le profil des élèves accueillis au collège est un peu plus défavorisé que celui du département (IPS²⁸ de 2,5 pts par rapport à la Gironde) mais reste au niveau de celui de la région Aquitaine :

IPS collège G. Rayet : 109.9 ; Département 112.3 ; Région 108.8 L'offre de formation est assez variée pour un collège de catégorie 2²⁹ avec 3 langues étrangères enseignées (anglais, espagnol et allemand), des options latin et grec et une option bilingue anglais/allemand.

Les résultats aux examens, comme les taux d'orientation post 3ème sont tout à fait satisfaisants et supérieurs aux taux académiques :

Taux orientation 3ème en seconde générale :

Collège G. Rayet = 80.4% ; Département = 69.5% ; Région = 66.7%

Les prévisions de fréquentation de l'établissement tendent à proposer une montée progressive des effectifs sur les 3 années à venir avant une baisse conséquente avec la perte programmée des élèves de Salleboeuf et de Fargues Saint Hilaire.

Les locaux sont agréables quoique vieillissants et nécessiteraient une rénovation en profondeur tant sur les bâtiments que sur le gros matériel de cuisine de la demi-pension.

➤ **Le collège Nelson MANDELA**

Le collège est situé dans la partie basse de la ville de Floirac, sur la rive droite de la Garonne, délimité par les communes de Bordeaux et de Cenon à l'Ouest et la rocade à l'Est. Sur ce territoire urbain, coexistent un quartier populaire Politique de la Ville (le quartier Jean Jaurès qui englobe la Cité du Midi et qui représente 28% de nos élèves), des zones pavillonnaires et des ensembles à vocation sociale mixte, entre accession à la propriété et logements locatifs.

²⁷A titre de comparaison, en 2018 : 566 élèves et en 2015 : 559 élèves

²⁸ L'indice de position sociale (IPS) des élèves est un indice sans dimension compris entre 38 et 179 . Plus cet indice est élevé, plus le contexte familial de l'élève est favorable à sa réussite scolaire

²⁹ Les collèges sont classés en 4 catégories, de 1 à 4. Essentiellement, c'est le nombre d'élèves qui définit sa catégorie (1: nombre d'élèves faible / 4: nombre d'élèves important). Néanmoins, sa complexité peut aussi avoir un rôle dans la catégorisation (présence d'une SEGPA, internat, Ulis particulière, etc.)

Cet espace abrite vers les rives de la Garonne zones commerciales et industrielles, en pleine restructuration.

La ville de Floirac avec la métropole de Bordeaux mène une politique de développement urbain marqué par la volonté d'attirer une population urbaine d'une plus grande mixité sociale, une transformation des friches industrielles et artisanales en zones de résidence avec l'objectif d'accroître la population et de modifier le tissu urbain pour répondre à la demande croissante.

Vers l'est, le secteur du collège absorbe des communes périurbaines comme Bouliac ou Carignan, où la population est plus favorisée, mais qui est plus éloignée du collège et qui rechigne à envoyer ses enfants à Mandela (ex l'an passé 9 élèves de Bouliac sur 50 CM2 sont venus au collège).

La transformation territoriale de notre secteur aboutit à deux projets de nouveaux collèges, l'un sur Floirac près des rives de la Garonne, et l'autre à Fargues St-Hilaire qui pourrait recevoir la population de Carignan, voire de Bouliac.

Les effectifs en 2018 étaient de 485, en 2019 de 529, en 2020 de 512 et en 2021 de 490.

Le collège est tête de réseau d'une REP³⁰ qui réunit les écoles primaires de la ville de Floirac, très dynamique car développant des réflexions, des projets communs innovants.

La liaison école collège ne se limite pas au projet REP, car nous devons y associer les écoles primaires de Bouliac et de Carignan.

A l'intérieur de l'établissement nous accueillons aussi l'UEE³¹ de l'ITEP³² Macanan de Bouliac avec lequel nous avons développé des liens pédagogiques et éducatifs très forts.

Mandela est un collège récent (11 ans) : les salles sont bien équipées, il est maintenu correctement, mais sa structure induit des défauts que nous essayons, avec le conseil départemental, de corriger : aération, problèmes

³⁰ **REP** : Réseau d'Études prioritaires - La politique d'éducation prioritaire a pour objectif de corriger l'impact des inégalités sociales et économiques sur la réussite scolaire. Pour cela, elle renforce l'action pédagogique et éducative dans les établissements scolaires des territoires qui rencontrent les plus grandes difficultés sociales.

³¹ Une **unité d'enseignement extérieure (UEE)** est une structure permettant à des enfants accueillis dans des établissements médico-sociaux (IME/IMPRO, ITEP, IES, IEM) de suivre (partiellement ou totalement) une scolarité en établissement scolaire ordinaire

³² Un Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique (**ITEP**) est un établissement médico-social qui accueille les jeunes enfants et les adolescents qui ne sont pas, en règle générale, atteints de troubles mentaux ou souffrant d'un handicap intellectuel.

d'équilibre thermique, volume sonore parfois très élevé, infiltrations qui affectent la qualité de travail des personnels.

On a souligné aussi le manque d'espace extérieur pour les élèves, le peu d'espaces verts disponibles.

La création l'an passé de quatre salles modulaires a permis d'améliorer une grande partie de ces problématiques : cela a créé une cour supplémentaire, permis de désengorger le bâtiment central, préservé une zone d'espace vert. Mais cela s'est fait au détriment d'une aire de stationnement à l'intérieur du collège à destination du personnel.

Enfin, l'établissement ne dispose pas d'installations sportives, ce qui oblige les professeurs d'EPS à utiliser celles de la mairie de Floirac, avec les contraintes de disponibilité qui ne dépendent pas de nous.

De par sa situation territoriale et la caractérisation sociale de sa population scolaire, le collège est perméable aux événements et aux tensions sociales qui peuvent exister au dehors, et parfois aux abords de l'établissement. C'est une source d'inquiétude pour les parents d'élèves, surtout pour ceux qui ne vivent pas à Floirac et qui craignent que ces phénomènes dégradent le climat à l'intérieur du collège. La mixité sociale pourrait être plus importante (l'IPS du collège est de 92 ; 38% de boursiers en 2020, 38% de PSC³³ défavorisés). Certaines familles font le choix de ne pas scolariser leurs enfants dans le collège alors que c'est leur établissement de secteur.

En 2019-2020, avant la pandémie, c'est cette conjonction des deux phénomènes qui a expliqué en partie la dégradation rapide et brutale du climat scolaire, et qui a créé un traumatisme des équipes pas complètement cicatrisé.

L'établissement est mis à mal et fragilisé par la pandémie et son cortège de conséquences sur la continuité pédagogique : absences, fermeture, pédagogie à distance. Pour beaucoup de nos élèves, le décrochage, l'absence de travail personnel, la perte de repères des codes sociaux entre les élèves, avec les personnels et les professeurs sont démultipliés et mettent à mal la continuité pédagogique et l'assiduité scolaire.

³³ Professions et catégories socioprofessionnelles (PSC)

Les Floranies : une école alternative à Floirac

L'école Les Floranies accueille 20 enfants par classe, encadrée chacune par 2 professionnels dont un assistant anglophone qui intervient dans les 2 classes : une classe pour les 3-5 ans et une pour les 6-11 ans.

Les objectifs d'apprentissage sont ceux des programmes de l'Education Nationale. Un suivi spécifique est institué et rendu possible grâce à la mise en place d'un parcours pédagogique propre à chacun. L'enseignement est basé sur les méthodes Montessori, Freinet, etc.

L'équipe véhicule des valeurs écocitoyennes et transmet aux enfants des habitudes de vie respectant la planète et ses ressources naturelles : tri, recyclage, diminution des déchets et économie d'énergie...

Cette école privée est située dans le Haut-Floirac, quartier des plateaux et est implanté dans un parc d'un hectare, actuellement 4 enfants floiracais sont accueillis.

Les Floranies proposent également un centre de loisirs les mercredis et vacances scolaires ; 10 familles floiracaises sont inscrites.

4. Un programme de réussite éducative (PRE)

Le Programme de Réussite Educative (PRE)³⁴ est un dispositif d'État lié à la politique de la ville. Le PRE a pour ambition de proposer un accompagnement complémentaire aux dispositifs de l'éducation nationale à destination des enfants en difficultés scolaires et/ou sociales au sein des écoles implantées dans les quartiers prioritaires du territoire.

Les actions du PRE se concrétisent via la mise en place de stages et de séjours de remobilisation scolaire durant les périodes de vacances. C'est aussi le soutien financier des écoles sur des projets visant l'accompagnement de la scolarité et/ou l'insertion sociale.

Enfin, c'est la mise en réseau des établissements scolaires avec les institutions et partenaires associatifs du territoire afin de pouvoir partager des situations individuelles et de proposer un "accompagnement sur mesure" pour chacune des situations évoquées.

³⁴ Les bénéficiaires du Programme de réussite éducative sont les enfants, les jeunes ainsi que leurs familles qui résident dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville ou sont scolarisés dans un établissement scolaire relevant de l'éducation prioritaire : les Rep, réseaux d'éducation prioritaire et les Rep+, réseaux d'éducation prioritaire renforcée. Ce programme vise à remédier à un ensemble de difficultés rencontrées par des enfants et des jeunes, en leur proposant un suivi personnalisé à travers le parcours de réussite éducative.

Un regard chiffré sur ce programme :



Il y a une scission entre les écoles en REP du haut Floirac et celles du bas. Des projets qui naissent sur les 3 établissements du bas (les 2 groupes scolaires Curie et Jaurès et le collège Mandela) sont difficilement accessibles aux élèves de Camus et Mauriac. La mobilité reste compliquée pour les familles du Haut.

De même, à l'inverse, des projets isolés se créent de par la proximité des structures :

- Camus/Mauriac avec l'école de Musique
- Jaurès avec l'EVS³⁵ Unire
- Curie avec côté Sciences et M270.

³⁵ EVS : Espace de vie social

5. L'Education Artistique et Culturelle (EAC)

La Direction de l'Action Culturelle se mobilise pour accompagner les projets **d'Education Artistique et Culturelle** dans le domaine des arts vivants, arts visuels et de la lecture publique. Un grand nombre d'actions sont proposées chaque année autour de la saison culturelle dans une diversité de propositions.

En partenariat avec l'Education Nationale, les Parcours culturels s'appuient sur les trois piliers que sont : la rencontre avec des œuvres, des lieux, des professionnels de l'art et de la culture ; les pratiques ; les connaissances.

A titre d'exemple, en 2021-2022, le programme permettra d'accueillir environ 5 000 enfants de la maternelle au collège :

- 7 parcours en direction des écoles maternelles (visionnage de spectacles ; ateliers de pratique ; lectures ; concerts pédagogiques ; pratique artistique *Danse et création*)
- 19 parcours en direction des écoles élémentaires (visionnage de spectacles ; pratique artistique autour du théâtre, musique et arts plastiques ; architecture ; BD ; patrimoine ...)
- 13 parcours en direction des collèges (visionnage de spectacles et ateliers de pratique ; sensibilisation à la BD) en partenariat avec Passage à l'art et l'iddac sur les parcours « *A la découverte de.....* ».

L'Orchestre à l'école en direction d'une classe élémentaire de l'école Albert CAMUS (QPV). A raison d'1h30 par semaine, les enfants suivent un apprentissage musical autour des percussions et instruments de la famille des cuivres, encadrés par les professeurs de l'Ecole Municipale de Musique et de Danse. La pratique collective de la musique incite les élèves à une plus grande participation à la vie du groupe et encourage des valeurs telles que le partage, le respect mutuel et la solidarité.

L'art et la création artistique au collège : projet arts plastiques dans une relation à la création artistique en direction d'une classe de 5^{ème} du collège Nelson Mandela et d'un atelier libre en partenariat avec l'école supérieure des beaux-arts de Bordeaux (ebabx). Ce projet est coconstruit avec l'équipe enseignante d'arts plastiques du collège et une étudiante post master de l'ebabx, Solène Lestage. L'objectif est d'offrir aux collégiens les moyens de porter un regard informé et critique sur l'art, dans la perspective d'une production artistique,

Projet Demos : initié par la Philharmonie de Paris et piloté localement par l'Opéra National de Bordeaux, le dispositif DEMOS s'attache à favoriser l'accès à la musique classique des plus jeunes par la pratique instrumentale en orchestre. Dans ce cadre, 13 musiciens en herbe floricais ont rejoint en 2019 (et pour trois ans) le tout nouvel orchestre DEMOS regroupant une centaine

d'enfants. A raison de trois heures par semaine, les enfants suivent un apprentissage global autour de l'expression corporelle, du chant et des instruments à cordes pour le groupe de Floirac.

En résumé :

- un taux de scolarisation faible à partir de 17 ans
- une carte scolaire amenée à évoluer
- 3 groupes scolaires et un collège en REP avec un dispositif de réussite éducative bien ancré et identifié sur le territoire ; et des directeurs d'école très mobilisés.
- un partenariat fort entre les établissements scolaires et le service culturel avec des projets localisés
- un collège qui reste encore à développer.

L'ACCÈS AUX DROITS

Dotés de plusieurs services permettant aux habitants en situation de fragilité d'être accompagnés, la ville de Floirac tente de répondre au mieux aux fragilités de sa population.

En effet, avec la présence de publics plus vulnérables que d'autres (personnes âgées et ou handicapées, chômeurs, jeunes...) la ville tente par le biais de ces services d'éviter les phénomènes de précarisation et d'exclusion.

On note la présence d'associations caritatives et d'entraide sur le territoire comme le secours populaire ou le collectif citoyen de Mona Lisa, qui viennent également en soutien de ces personnes.

I. Les services existants

1. Les services CAF

➤ **Le service prestation**

Floirac bénéficie d'un Point d'accueil CAF situé au Centre social du Bas Floirac, 41 avenue Pierre Curie. Il met à disposition des usagers un accès en libre-service au www.CAF.fr et les accompagne pour effectuer leurs démarches en ligne (demandes de prestation, changements de situation, déclarations trimestrielles de ressources...).

Dans le même lieu, se trouve également un espace famille CAF.

➤ **L'Espace Famille**

L'Espace Famille s'inscrit dans une démarche d'accompagnement et de soutien aux familles et aux ménages de toute la Gironde et particulièrement ceux de Floirac. A travers un accueil, des permanences et des animations collectives, l'Espace Famille est un lieu d'écoute, d'information et d'orientation.

Tout au long de l'année, les animatrices du lieu, les travailleurs sociaux de la CAF ainsi que les associations conventionnées avec la CAF y ont assuré des permanences régulières : Infodroits, l'Association de Lien Interculturel Familial et Social (ALIFS), la Confédération Syndicales des Familles (CSF), le comité de liaison des Acteurs de la Promotion (CLAP), l'association AGEF (médiation famille) ainsi qu'un écrivain public de l'association UNIRE.

Des ateliers collectifs sont proposés aux familles une à deux fois par ans autour de thématiques liées à la vie quotidienne.

L'Espace Famille est également un lieu ressources pour les professionnels de la CAF et les partenaires associatifs, institutionnels et collectivités de l'ensemble du département. Cette offre s'articule autour de la création et du prêt des valises et outils pédagogiques abordant des thématiques de la vie quotidienne, d'expositions autour de la laïcité, l'égalité et la lutte contre les discriminations ainsi qu'un fonds documentaire abordant essentiellement la dimension parentalité.

➤ **Les travailleurs sociaux**

La CAF propose un accompagnement personnalisé pour les familles séparées ou en cours de séparation, qui élèvent seules leurs enfants, qui sont touchées par le décès d'un proche (enfant, parent), qui ne peuvent plus payer leur loyers ou rembourser leur emprunt d'accession. Dès qu'ils ont connaissance de ce type de situation, les travailleurs sociaux de la CAF contactent les familles, afin de les soutenir et de déterminer les actions à engager dans le cadre d'un accompagnement social global.

2. La Fabrique citoyenne de Dravemont

La Fabrique citoyenne (créée en 2018) est animée par une équipe de professionnels qui accueille, informe, oriente et accompagne individuellement les personnes, avec ou sans rendez-vous, sur place ou par téléphone.

C'est un lieu convivial qui propose un espace pour les habitants ; ils peuvent venir échanger et proposer des projets.

Des ordinateurs sont en accès libre.

Implanté dans un QPV : rompre l'isolement, lieu très repéré dans le quartier Dravemont.

En 2020, mise en place de la plateforme pour aidants connect³⁶ ; il s'agit d'un outil, qui permet aux agents accueillants, de faire des démarches à la place

³⁶ **Aidants Connect** est un service public numérique qui permet à des aidants professionnels habilités de réaliser des démarches administratives en ligne de manière légale et sécurisée pour le compte de personnes en difficulté avec les outils numériques. Le compte Aidants Connect est partagé entre les aidants d'une même structure afin de faciliter l'accompagnement des bénéficiaires.

de l'habitant. La fabrique citoyenne fin 2021 comptait 200 mandats en cours (charte qui lie la structure à une personne).

Le nombre de personnes accueillies est en augmentation constante, x demandes ont été traitées.

Depuis sa création, des permanences physiques et virtuelles de plusieurs partenaires ont lieu dans les locaux : Pôle petite enfance, RAM, Assistantes sociales du CCAS, CDIFF³⁷, une juriste du PRADo, une personne de WeMOove³⁸ et un de CitéLAB³⁹ ...

Ce service de proximité évite des déplacements auprès de certaines administrations, et facilite les démarches des habitants.

Une équipe qui parle plusieurs langues (anglais, espagnol, turcs, bulgare, etc.) composée de 3 aidants numériques et 1 conseillère numérique.

La conseillère numérique, formation qualifiante, accueil pour l'illectronisme et la fracture numérique, déplacement à domicile.

Depuis avril 2021 la Fabrique citoyenne a obtenu le label « France Services⁴⁰ » Ce label impose de nouvelles exigences en termes de qualité de service, c'est une « montée en gamme » des Maisons de services au public.

Le gouvernement entend ainsi donner accès à un guichet unique rénové, enrichi et professionnalisé « qui ne se borne pas à une mise en relation avec d'autres services », mais les dispense sur place. Dans la nouvelle configuration, les points d'accueil « France Services » devront donc garantir la présence d'au moins deux agents polyvalents, en permanence, et proposer une offre de services « plus exigeante et plus homogène » : formation, emploi et retraite,

³⁷ **Les CIDFF** sont des lieux d'accueil et d'information sur les droits pour tout public et en particulier pour les femmes. Les CIDFF exercent une mission d'intérêt général confiée par l'Etat. L'objectif d'un CIDFF est de favoriser l'autonomie sociale, professionnelle et personnelle des femmes et l'égalité entre les femmes et les hommes.

³⁸ **Wimoov**, c'est une équipe de professionnels de la mobilité qui fédère une même philosophie d'action : accompagner tous les publics en situation de fragilité (personnes en situation de handicap, personnes en insertion professionnelle, seniors...) vers une mobilité autonome, durable et responsable.

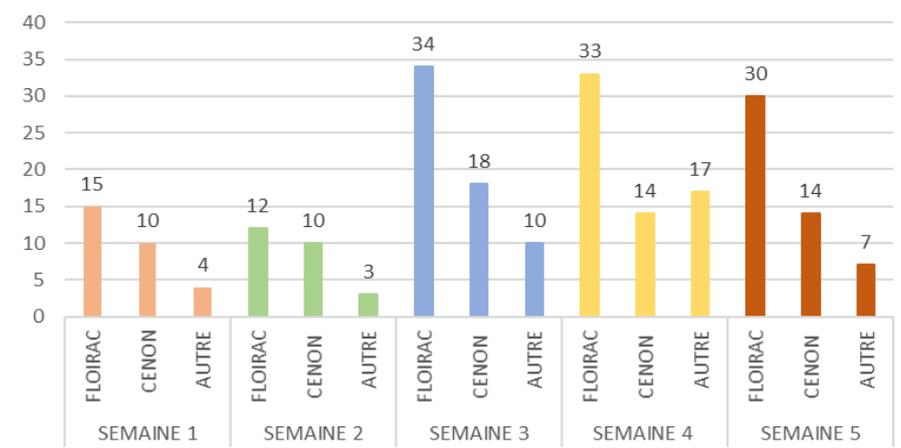
³⁹ Les chefs de projet **CitésLab** interviennent au plus près des quartiers, pour détecter, préparer et orienter les entrepreneurs en devenir et en activité des Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV)

⁴⁰ **France services** est un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : les Finances publiques, la Caisse d'allocations familiales (CAF), l'Assurance maladie, l'Assurance retraite, le ministère de l'Intérieur, Pôle emploi, la Poste, la Mutualité sociale agricole (MSA) et le ministère de la Justice.

prévention santé, état civil et famille, justice, budget (surendettement, litige consommation), logement, mobilité et courrier.

Cette labellisation devrait permettre de mobiliser plus de moyens et de compétences, d'élargir les champs d'intervention de la Fabrique citoyenne.

Photographie de fréquentation par commune de provenance: Décembre 2021.



Source : relevé de fréquentation fabrique citoyenne.

3. La M270

Cette structure est ouverte depuis plus de 13 ans, dans le cadre de la rénovation urbaine. Il s'agissait, à ce moment-là, d'accompagner les familles dans le cadre du relogement.

Deux objectifs ont été posés :

- favoriser la mixité d'âges du lieu : l'intergénérationnelle
- donner une place privilégiée aux jeunes femmes et aux femmes

L'équipe de la M270 (composée de 4 personnes) crée du lien, informe, oriente ; ils se définissent comme des "facilitateurs". Elle peut accompagner les familles pour toutes démarches : dossier administratif, logement, CAF, impôt ... Elle accompagne à "savoir-faire", notamment avec l'équipe du service multimédia ou la conseillère numérique. Pour le "faire à la place de", les habitants sont réorientés vers la Fabrique citoyenne.

Un groupe relais habitants a été créé afin de relayer l'information dans les quartiers :

- des rencontres tous les mois
- un groupe informel, libre de pensée

- qui propose des animations, des projets à courts et moyen terme
- entre 15 et 30 personnes.

De nombreuses animations sont proposées: CAFé débat, tournoi, vide-greniers, journées festives, exposition, etc.

Les 2 objectifs de départ ont été atteints :

- la M270 est devenue un lieu de vie où des habitants de tous âges se côtoient.
- Les jeunes femmes, plus particulièrement, s'y sentent en sécurité et fréquentent le lieu régulièrement : devoirs, stages, projets, etc.

Mais également :

- une mixité culturelle (salle de spectacle et la médiathèque)
- la lutte contre l'isolement : appivoisement, réorientation avec le CCAS, la MDSI, ...

Des permanences et des partenariats⁴¹ nombreux :

- des associations : ABC, Balast, Maupéou, AJHAG, vélocité, M270 CAFé, social LAB, la cravate solidaire, Unire, Arteli, la ludothèque Ô fil du jeu ;
- des partenaires privés : Côté sciences, Côté Rock
- des dispositifs : citésLAB

L'espace multimédia propose des ateliers pour les habitants sur les thématiques suivantes : utiliser un téléphone portable et ses applications, une tablette, un ordinateur, comment faire une recherche, comment stocker des données, initiation Word et Excel, ...

L'objectif est de faciliter la maîtrise des outils numériques pour éviter l'exclusion.

Le lieu met également à disposition 10 postes informatiques en accès libre.

L'accès au numérique

Floirac a identifié l'inclusion numérique comme un enjeu depuis plusieurs années. Elle s'est dotée d'un espace multimédia, créé il y a 13 ans au sein de la Maison des Savoirs Partagés M270 et a ouvert sa Fabrique Citoyenne en 2018, sorte de Mairie annexe devenu un lieu d'accomplissement de démarches d'accès au droit, entre autres. Nous avons donc sur le territoire

⁴¹ Annexe 1 : glossaire des partenaires / dispositifs

une structure repère de lutte contre la fracture numérique dans chacun des QPV, l'une sur le quartier Jaurès : l'espace multimédia de la M270, l'autre sur le secteur Dravemont : la Fabrique Citoyenne.

Floirac fait partie d'un réseau de solidarité numérique à l'échelle du GPV⁴², participe au groupe de travail inclusion numérique de Bordeaux Métropole et a créé son réseau local du numérique en 2019. La Ville est très investie dans ces groupes locaux liés à la thématique du numérique et est en recherche de partage des bonnes pratiques.

La politique d'inclusion numérique s'appuie sur le réseau local du numérique créé avec l'ensemble des partenaires.

En parallèle de ce travail de médiation numérique, la Ville a identifié des familles ayant des difficultés liées à l'équipement. Aussi différentes structures municipales (CCAS, Epicerie Solidaire, Politique de la Ville, etc.) ont assuré la diffusion d'ordinateurs et de tablettes. Un accompagnement numérique spécifique de ces familles est en cours.

Aussi, le CCAS a pu identifier une augmentation forte de l'isolement des publics qu'il accompagne via son Épicerie Solidaire ou les Aides à domicile, notamment. La méconnaissance des outils numériques et l'accroissement des démarches virtuelles ont créé un sentiment d'angoisse prégnant et ne permettent plus aux usagers d'accéder correctement à leurs droits.

Objectifs de la politique numérique inclusive :

- Favoriser l'autonomie des usagers à long terme
- Accompagner l'urgence de l'accès aux droits, en période de crise mais aussi en dehors
- Accompagner le mouvement de dématérialisation globale de toutes les démarches administratives et d'insertion
- Lutter contre la précarité et l'isolement numérique en accompagnant les publics exclus du numérique, qu'il s'agisse d'aller vers les publics ou de les accueillir dans des lieux équipés (Mairie, services départementaux, tiers-lieux, association etc.)
- Renforcer les démarches de prévention liées à l'utilisation des outils numériques (cyberharcèlement, addiction)
- Permettre une meilleure coordination des différentes structures sur la question du numérique : harmoniser les pratiques et diffuser les bonnes

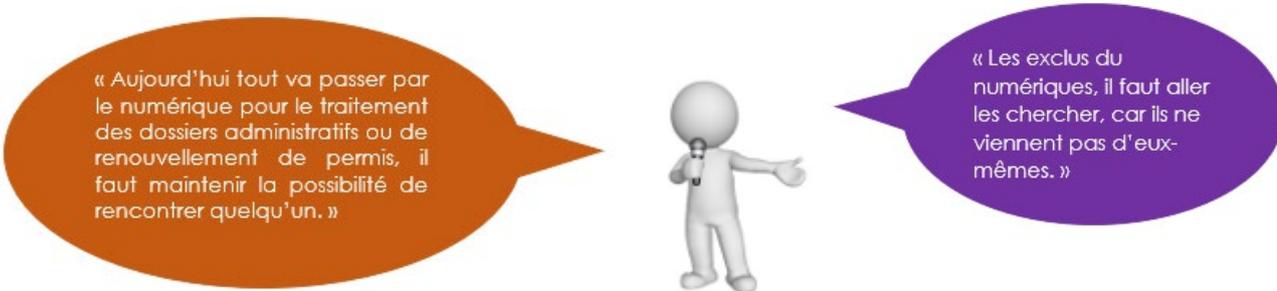
⁴² GPV : Le « Grand Projet des Villes Rive Droite » (« le GPV ») est un groupement d'intérêt public qui soutient le développement urbain, économique, social et culturel des communes de Bassens, Lormont, Cenon et Floirac.

pratiques en s'appuyant sur les experts par domaine, former les professionnels (emploi , suivi administratif, culture...)

- Amener une dimension ludique et attractive dans la manière d'aborder l'inclusion numérique

La stratégie est de créer une synergie entre les deux lieux :

- la Fabrique citoyenne : réponse sociale à l'urgence (faire à la place de)
- l'espace multimédia de la M270 : former (apprendre à faire).



« Aujourd'hui tout va passer par le numérique pour le traitement des dossiers administratifs ou de renouvellement de permis, il faut maintenir la possibilité de rencontrer quelqu'un. »

« Les exclus du numériques, il faut aller les chercher, car ils ne viennent pas d'eux-mêmes. »

Parole d'un habitant recueilli lors du conseil de quartier Etang/Jaurès et Blum – mars 2022

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison avec les institutions publiques et privées. Il est de ce fait l'institution locale de l'action sociale par excellence. A ce titre, il développe différentes activités et missions légales ou facultatives, directement orientées vers les populations concernées. Le CCAS se mobilise dans les principaux champs suivants : lutte contre l'exclusion (en particulier, aide alimentaire), accueil de la petite enfance, services d'aide à domicile, prévention et animation pour les personnes âgées, gestion d'établissements d'hébergement pour personnes âgées, soutien au logement et à l'hébergement, soutien aux personnes en situation de handicap.

A titre d'exemple, le Centre Communal d'Action Sociale intervient dans les champs suivants :

- gestion de la Résidence pour Personnes Agées (RPA) en partenariat avec Logevie

- aide à la constitution des dossiers d'aide sociale et participation à leur instruction (RSA, allocation personnalisée d'autonomie (APA), aide sociale à l'hébergement (ASH),
- aide sociale pour admission en EHPAD,
- aide médicale, mutuelle,
- domiciliation des personnes sans domicile (domiciliation pour leur courrier pour faire valoir leurs droits sociaux) ;
- soutien aux administrés en situation de précarité par des aides diverses : *secours d'urgence, prêts sans intérêt, colis ou bons alimentaires, etc.*

Chiffres clés (en 2021)

Accueils téléphoniques : **7027** soit 30 appels par jour

Accueils physiques : **9963** soit 41 accueils par jour

41 dossiers d'aide sociale et obligations alimentaires instruits

271 attestations d'accueil instruites

296 dossiers de demande de carte de transport

361 domiciliations dont 186 nouveaux dossiers et 175 renouvellements

138 demandes de stages traités dont 65 réponses favorables

602 entretiens réalisés par les assistantes sociales
dont 41% représentent des bénéficiaires du RSA

5. L'épicerie solidaire

Depuis 2014, inscrite à l'agenda 21 communal, l'épicerie sociale et solidaire de Floirac a été créée pour mettre à disposition une aide alimentaire sur le territoire. A destination des publics fragiles, elle accompagne socialement sur les thématiques de l'alimentation et la remobilisation sociale. Cette action contribue à la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable : pas de pauvreté, faim zéro, inégalités réduites. Par cet outil d'animation, le CCAS questionne les publics et les acteurs locaux sur le rôle de l'aide alimentaire et la co-responsabilité de chacun sur ce sujet.

L'épicerie solidaire est située dans le bas-Floirac, 180 avenue Pasteur. Son implantation jouxte le quartier prioritaire Jaurès, mais tout de même dans un quartier de veille.

Elle est gérée et animée par deux agents du CCAS, aidés par un groupe d'environ 15 bénévoles réguliers ; d'autres bénévoles peuvent renforcer cette équipe de manière ponctuelle.

L'épicerie solidaire s'inscrit également dans la démarche en cours de Projet Alimentaire de Territoire coordonné à l'échelle des villes du GPV (Flourac, Cenon, Lormont, Bassens).

Pour présenter ces actions et mobiliser les publics autour de cette thématique, l'Épicerie organise depuis 2019 « La semaine de l'Épicerie », il est proposé de reconduire cette action.

La semaine de l'épicerie est un événement social et solidaire dont l'objectif est de faire participer les publics de l'aide alimentaire et de proposer des ateliers, animation et projection de film pour sensibiliser notamment à la lutte contre la faim. Elle est née en 2019 à l'occasion de la création des 5 ans de l'épicerie. Au vu de la forte participation, l'événement est reconduit chaque année. Une collecte de denrées alimentaires sur le territoire communal est proposée afin de mobiliser les acteurs locaux, habitants.

Fréquentation et caractéristiques du public :

	2020	2021
Nombre de familles ayant fait une demande	78	73
Nombre de demandes acceptées	69	66
Nombre de personnes inscrites	209	186
dont femmes inscrites	120 (soit 57%)	109 (soit 59%)

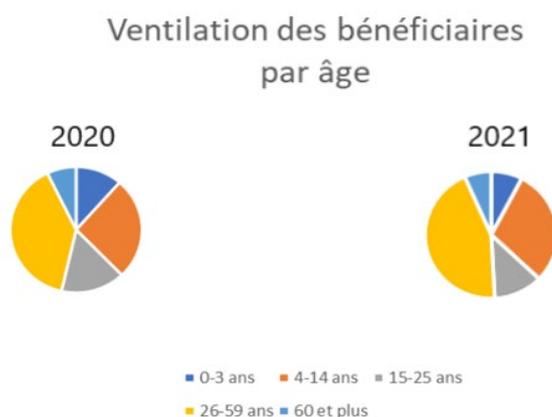
Source : Bilan d'activité de l'épicerie solidaire – CCAS

En 2021, 73 familles, majoritairement domiciliées dans les quartiers prioritaires de la ville, ont fait un dossier à l'Épicerie du CCAS. 66 ont été acceptés, 3 ont

été refusés en raison d'un reste à vivre trop élevé et 4 ont fait l'objet d'une réorientation vers les chèques services.

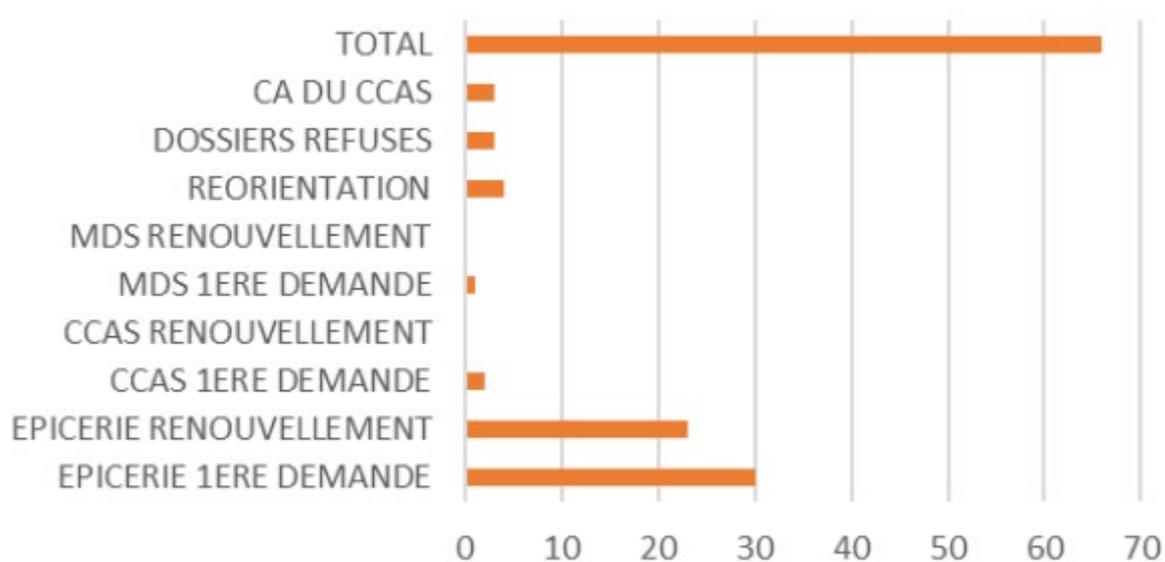
Il y a eu un changement de public puisqu'en 2021, il y a eu autant de couples avec enfants (23 familles) que de personnes seules sans enfant qui sont venues à l'épicerie solidaire. Le nombre de personnes seules avec enfants reste élevé : 17 familles.

La majorité des bénéficiaires ont entre 26 et 59 ans.



Source : Bilan d'activité de l'épicerie solidaire – CCAS

Orientation des 66 dossiers acceptés en 2021 :



L'épicerie propose des ateliers ; ils sont très variés, quelques exemples :

- visite de la cave agricole à Dravemont suivi d'un atelier cuisine animé par Benoît Guillet de la Maison des Initiatives
- Atelier jardin animé par un bénévole et « Le Bocal Local⁴³ »
- Atelier « Estime de Soi » animé par une sophrologue
- Atelier animé par la Maison Nutrition Diabète et Cœur sur le thème de l'équilibre alimentaire.

Points de vigilance :

- L'épicerie doit rechercher constamment des financements (appel à projets) ou de partenaires (dons, mécénat, etc.)

- Depuis un an les prix alimentaires ne cessent d'augmenter, pour pallier ça, l'épicerie organise de plus en plus de collecte (en magasins, collège, écoles, etc.).

6. La MDSI

Les Maisons départementales des solidarités regroupent sur un même lieu ces services, avec une double vocation :

- la prévention des difficultés individuelles et familiales,
- l'insertion des personnes en difficultés sociales.

La Maison Départementale de la Solidarité et de l'Insertion (MDSI) de Floirac est située avenue François Mitterrand, à proximité du multi-accueil Nicolas & Pimprenelle. Elle agit sur les communes de Floirac, Bouliac et Artigues-près-Bordeaux.

Son rôle est multiple :

⁴³ Le Bocal Local est une association dont l'objectif est de lutter contre les gaspillages "potagers", en permettant aux personnes éloignées de l'emploi de retrouver une activité professionnelle et un lien social.

- lutter contre les exclusions : aide pour tout personne ayant un problème de précarité, isolée ou au RSA⁴⁴
- un volet protection de l'enfance : mesures éducatives, prévention, accompagnement de la parentalité à domicile, situation de dangers, etc.
- l'accompagnement des familles
- le volet développement social
- les placements en urgence

L'équipe est constituée de 9 travailleurs sociaux, 2 éducatrices, 4 secrétaires et 1 psychologue.

La MDSI conventionne avec le CCAS de Floirac ; le CCAS accompagne les adultes sans enfants à charge au RSA, la MDSI les familles.

En résumé :

- **des lieux et des services de proximité bien implantés et reconnus qui luttent contre l'isolement social des personnes vulnérables**
- **une politique numérique inclusive en cours de déploiement et organisée sur le territoire**

II. Le Handicap

Aujourd'hui, nous ne parlons de « personne en situation de handicap » pour regrouper la notion de handicap visible ou invisible.

C'est seulement à partir de 1980, que le terme Handicap est associé aux individus dans l'incapacité d'assurer un rôle et une vie sociale « normaux » du fait de déficience(s).

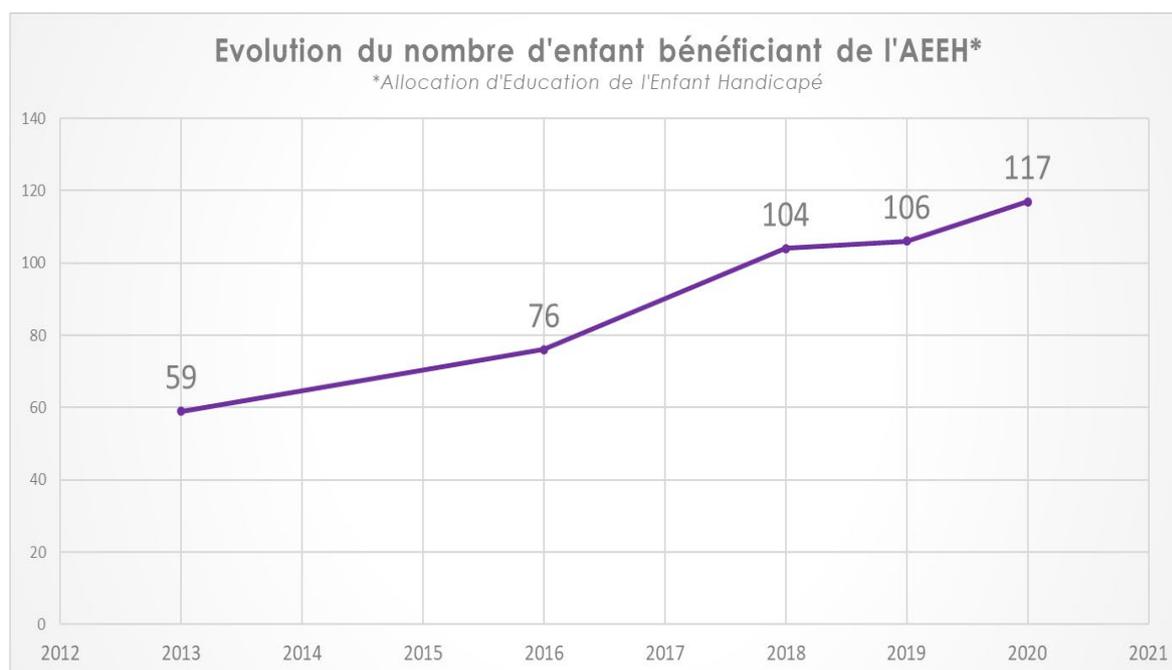
L'OMS y a ensuite rajouté l'aspect social que cela implique, afin de mieux prendre en compte les facteurs environnementaux. Car ce qui créé la situation de handicap finalement, c'est bien un environnement inadapté et non plus la déficience elle-même.

⁴⁴ Le **revenu de solidarité active (RSA)** est une prestation sociale française, qui complète les ressources d'une personne démunie ou aux ressources faibles, afin de lui garantir un revenu minimal.

Cette dimension sociale et environnementale du handicap sera confirmée et officialisée en 2005 avec la loi « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ».

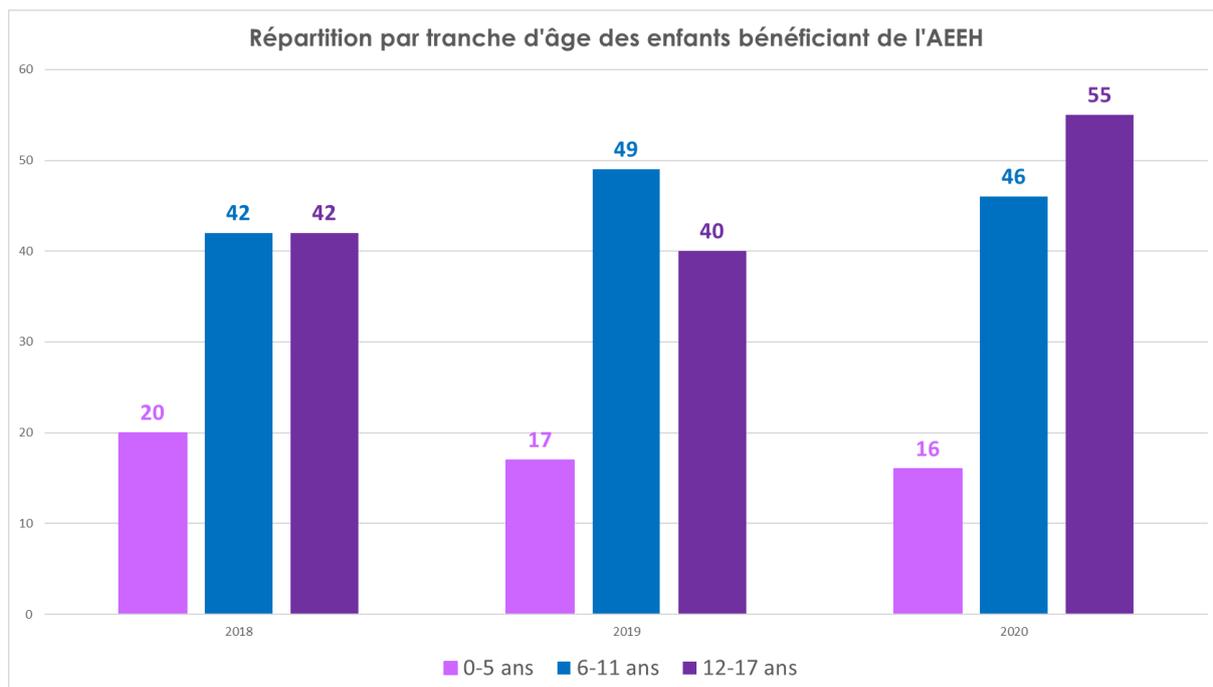
Handicap visible et non visible : des publics vulnérables spécifiques à prendre en compte qui sont également une priorité CAF et Conseil Départemental.

1. chiffres clés / typologie

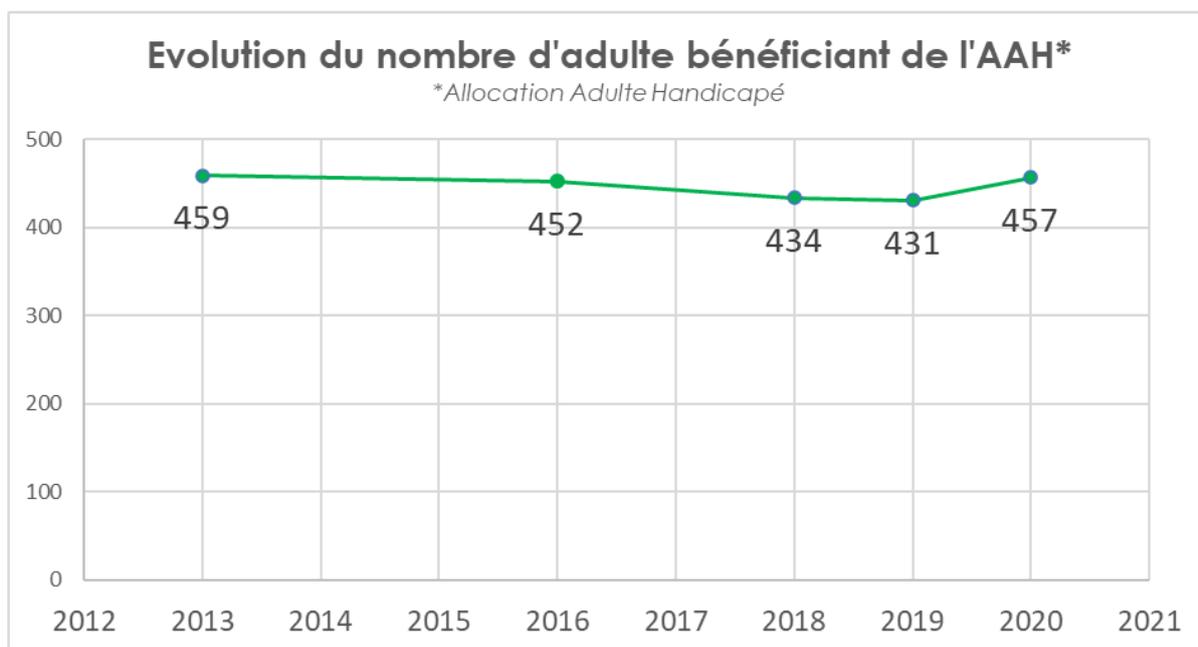


Source : CAF de la Gironde

Depuis 2013, le nombre d'enfants bénéficiant de l'allocation d'Education de l'Enfant Handicapé (AEEH), a presque doublé. En 2020, 117 enfants perçoivent l'AEEH qui aide dans l'éducation et les soins à apporter à un enfant handicapé de moins de 20 ans.



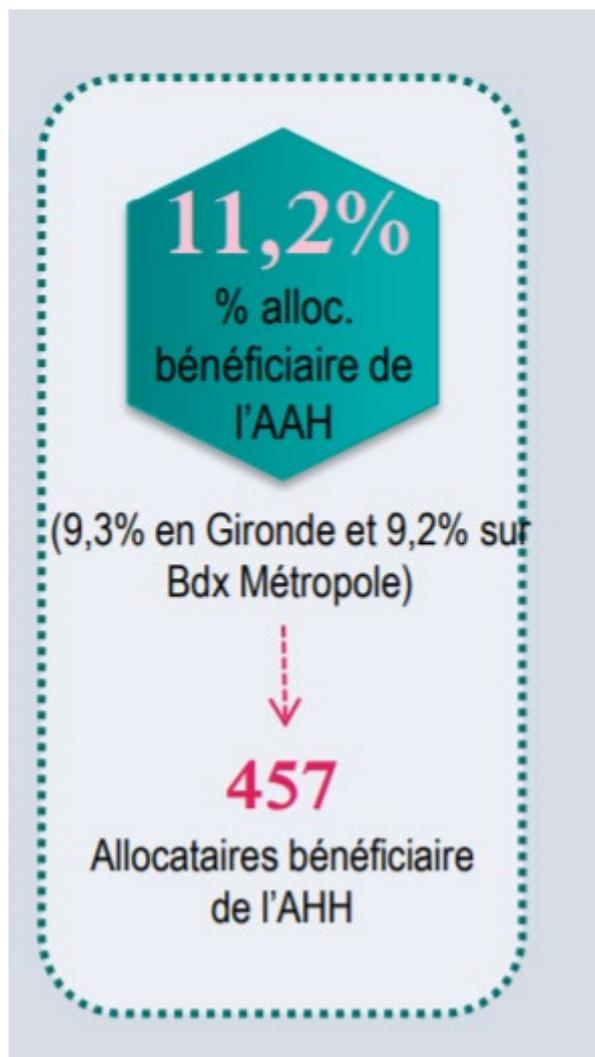
Source : CAF de la Gironde



Source : CAF de la Gironde

Le nombre d'adultes bénéficiaires de l'allocation adulte handicapé (AAH) stagne depuis 10 ans.

En 2020, 457 des bénéficiaires de l'AAH représentent 11.2% des allocataires, il est légèrement supérieur au pourcentage de Bordeaux Métropole ou à celui de la Gironde.



Source : CAF de la Gironde

2. Les services proposés

« Voirie compliquée
à Floirac pour les
personnes
handicapées. »



Parole d'un habitant recueilli lors du conseil
de quartier de Blum – mars 2022

A ce jour, il n'y a pas de service

dédié aux publics en situation de handicap, ni de structures spécialisées sur le territoire mais des actions et des dispositifs sont recensées :

- **Handicap et centre de loisirs : une préoccupation depuis plusieurs années**

L'accueil des enfants en situation de handicap au centre de loisirs est au cœur du projet de la structure.

En effet, depuis 2015, le centre de loisirs à mis en place un projet en partenariat avec la CAF et le département, visant à structurer de manière qualitative l'accueil des enfants en situation de handicap.

Ce projet à pour vocation d'être à la fois un espace de loisirs pour les enfants mais également un lieu rassurant pour les familles.

Un protocole d'accueil individualisé :

Chaque famille construit avec le référent du projet le projet d'accueil de son enfant en fonction de ses besoins et de ses capacités. Ainsi sont établis en co-construction le rythme d'accueil, le niveau de participation à la vie d'un groupe et l'implication au sein des activités proposées.

Un lien permanent avec les familles, et régulier avec les structures d'accueil :

Le rôle du référent est d'établir le lien avec les familles à chaque fois que cela est nécessaire. Ainsi trois rencontres obligatoires dans l'année sont établies (à l'inscription, en cours d'année et en fin) afin de réajuster le protocole d'accueil de chaque enfant.

Des rencontres supplémentaires avec les familles sont faites en fonction du besoin de chaque enfant.

Pour les structures d'accueil, que ce soit des écoles, des établissements spécialisés ou autre le but étant d'échanger sur chaque enfant et de faire le lien afin de pouvoir proposer un accueil au plus proche de ces besoins.

➤ **A l'EMMD⁴⁵ : Accueil d'élèves en situation de handicap**

La proposition actuellement mise en œuvre à l'EMMD est au stade expérimental.

Deux enseignants sont référents « handicap » au sein de l'équipe de l'EMMD. Le rôle de l'enseignant référent est d'accompagner ses collègues dans une démarche pédagogique adaptée. Un parcours spécifique sera proposé pour chaque enfant.

Etapes de l'accueil :

1. Rendez-vous en amont avec les parents, les référents, le professeur de la discipline choisie et le directeur de l'EMMD
2. Définition du parcours proposé à l'élève

⁴⁵ EMMD : Ecole Municipale de Musique et de Danse

3. Premières séances encadrées par deux enseignants (professeur de la discipline + enseignant référent)

➤ **Education Nationale : les ULIS**

Les Unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS) sont des dispositifs pour la scolarisation des élèves en situation de handicap dans le premier et le second degré.

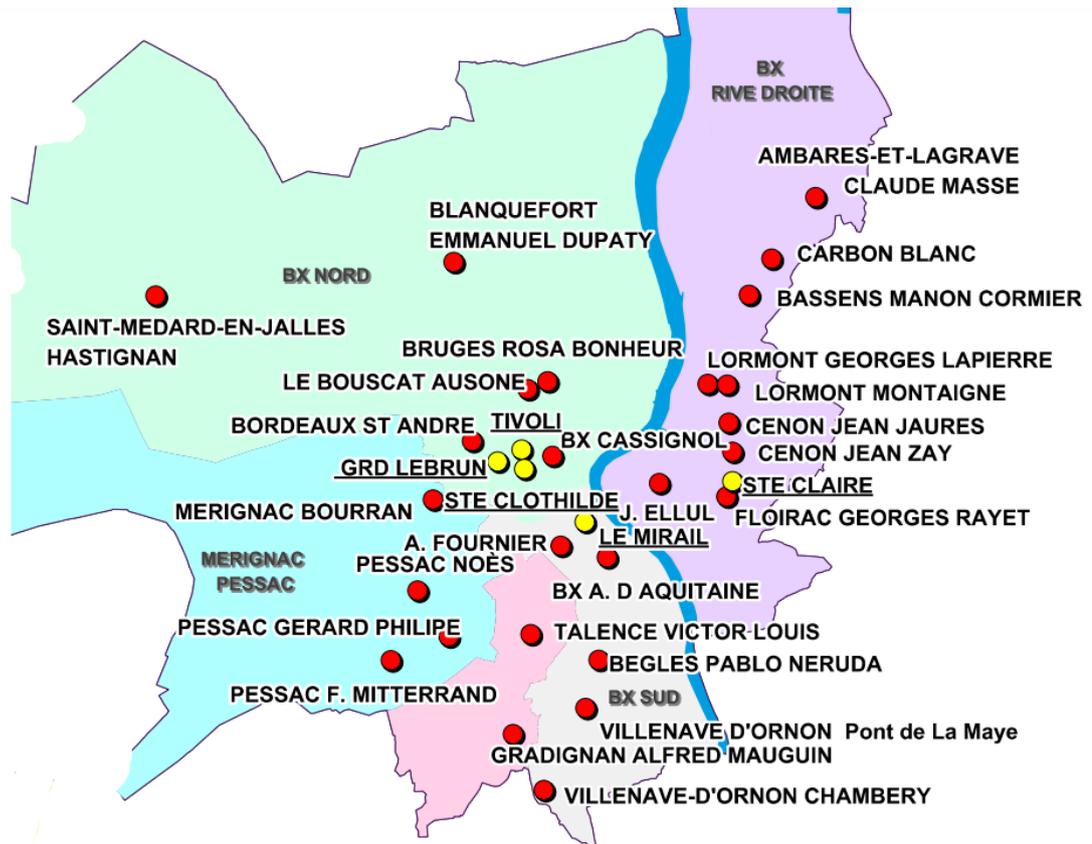
Les Ulis, dispositifs ouverts, constituent une des modalités de mise en œuvre de l'accessibilité pédagogique. Les élèves orientés en Uli sont ceux qui, en plus des aménagements et adaptations pédagogiques et des mesures de compensation mis en œuvre par les équipes éducatives, nécessitent un enseignement adapté dans le cadre de regroupements.

Les ULIS dans les écoles du 1er degré :



Source : DSDEN GIRONDE DOS STAT 2018-2019

Les ULIS dans les collèges :



Source : DSDEN GIRONDE DOS STAT 2018-2019

L'orientation d'un élève en ULIS est sollicitée auprès de la MDPH par les parents. Les élèves peuvent souffrir de différents types de troubles :

- TFC : troubles des fonctions cognitives ou mentales ;
- TSLA : troubles spécifiques du langage et des apprentissages ;
- TED : troubles envahissants du développement (dont l'autisme) ;
- TFM : troubles des fonctions motrices ;
- TFA : troubles de la fonction auditive ;
- TFV : troubles de la fonction visuelle ;
- TMA : troubles multiples associés (pluri-handicap ou maladie invalidante).

⇒ ULIS écoles

L'effectif y est de 12 élèves. La responsabilité pédagogique en est confiée à un enseignant spécialisé. La Gironde dispose de trois types d'ULIS écoles, différenciées en fonction du handicap des enfants accueillis :

- 106 classes accueillent des enfants présentant des troubles importants des fonctions cognitives,
- 2 classes accueillent des élèves présentant une déficience motrice
- 1 classe est dédiée à des enfants présentant des troubles du langage.

Après décision de la MDPH, le directeur académique procède à l'affectation dans une école, en prenant en compte le secteur scolaire auquel appartient l'élève, le souhait des familles et les places disponibles dans chaque ULIS.. Comme pour tout élève, les parents inscrivent ensuite l'enfant à la Mairie de la commune de l'école d'affectation.

⇒ ULIS collège et lycée

Dans le 2nd degré, un enseignant spécialisé en assure la responsabilité pédagogique. L'effectif est fixé par le directeur académique en fonction des projets des élèves. En Gironde, il est souvent proche de 13 ou 14 élèves. Après décision de la MDPH, comme dans le premier degré, le directeur académique procède à l'affectation dans un établissement scolaire en prenant en compte le secteur scolaire de l'élève, le souhait des familles et les places disponibles dans chaque ULIS.

➤ ***Dans le domaine de la petite enfance***

En crèche : Outre la possibilité de mettre en place des Projets d'Accueil Individualisés PAI (en lien avec la PMI), les EAJE accueillent depuis plusieurs années des enfants porteurs d'un ou plusieurs handicaps.

La problématique est la capacité d'accueil de ces enfants dans la structure : temps à consacrer, surface des locaux, nombre d'encadrant, etc.

Les professionnels accueillent des enfants avec des troubles du comportement et des handicaps dits invisibles, mais souvent ces enfants ne sont pas reconnus comme porteurs de handicap par la MDPH faute de prise de conscience des parents. La gestion de ces enfants prend du temps.

Les directrices ont déjà assisté à des réunions d'information afin d'être en capacité de répondre au mieux à ce besoin.

Les assistant(e)s maternel(le)s: au moment du diagnostic, au moins une assistante maternelle accueille 1 enfant en situation de handicap. Au moins 3 assistant(e)s maternel(le)s sont connues sur le territoire pour accueillir ces enfants.

En résumé :

- Un nombre de personnes en situation de handicap importants (3.2% de la population et 11% des allocataires) et en augmentation chez les enfants
- Un public vulnérable qu'il faut prendre en compte dans nos différents services :
 - une nécessité de formation et d'accompagnement des professionnels
 - des répercussions sur le travail des équipes à prendre en compte dans l'écriture des projets

III. L'accès à l'emploi

Actuellement un habitant Floiracais en recherche d'emploi doit se rendre sur la commune voisine, Cenon, pour effectuer des démarches ou se déclarer demandeur d'emploi.

Le pôle emploi de Cenon, après l'établissement d'un diagnostic, accompagne les floiracais ou les réorientent vers d'autres services d'accompagnement comme la Mission Locale (pour les jeunes de moins de 26 ans), vers le PLIE (pour les plus de 26 ans) ou vers le centre social de Floirac lorsqu'il est nécessaire d'apprendre la langue française.

Plusieurs services et/ou dispositifs sont présents sur le territoire :

- Le PLIE
- La mission locale
- La MDSI
- Le CPVA
- EDE Access

1. Le Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE)



Le PLIE des Hauts de Garonne propose un accompagnement individualisé et renforcé des publics. Il est situé dans les locaux du CCAS de Floirac. Deux référentes accompagnent 60 personnes "en file active" (en continue).

Ces personnes sont orientées par des prescripteurs : le pôle emploi et le Département, mais également par les services municipaux (CCAS, Fabrique citoyenne, etc.), la MDSI, le centre social, la mission locale (si le jeune a plus de 26 ans et qu'il n'a pas terminé son parcours) ...

Suite à cette prescription un diagnostic est fait avec la personne qui aboutit, la plupart du temps à la mise en place d'un accompagnement. L'objectif étant d'amener la personne à l'emploi avec des étapes de parcours (formation, action de remobilisation intérim, CDD, etc.). Un échange mensuel est obligatoire, en physique ou non. La référente assure un suivi au sein de l'entreprise (sur site) ou au sein de l'organisme de formation.

La sortie de l'accompagnement se fait dès que la personne a décroché un CDD de plus de 6 mois ou un CDI.

La moyenne d'un accompagnement est de 2 ans.

Parmi les personnes accompagnées : environ 70% sont des femmes, souvent issues de l'immigration, avec un faible niveau de scolarisation (en dessous d'un CAP). Les 2 principaux freins rencontrés sont : la mobilité et le mode de garde.

Pour devenir adhérent du PLIE le statut du demandeur d'emploi doit remplir au moins un des 4 critères administratifs suivants :

- être originaires des communes des Hauts de Garonne
- être bénéficiaire des minima sociaux
- être demandeur d'emploi de longue durée de plus de 12 mois en continu ou en chômage récurrent
- être en recherche d'emploi sans qualification rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle spécifiques

Les publics cible sur lesquels le PLIE accorde une attention particulière :



2. La mission locale



La mission locale est un espace d'intervention au service des jeunes. Chaque jeune accueilli bénéficie d'un suivi personnalisé dans le cadre de ses démarches. Les structures d'accueil doivent apporter des réponses aux questions d'emploi, de formation mais aussi sur le logement ou la santé.

La mission locale intervient dans l'insertion sociale et professionnelle des jeunes dans tous les domaines : orientation, formation, emploi, logement, santé, mobilité, citoyenneté, sports, loisirs, culture et d'accompagnement pour aider les jeunes de 16 à 25 ans à résoudre l'ensemble des problèmes que pose leur insertion sociale et professionnelle.

L'objectif est de favoriser la concertation entre les différents partenaires pour construire des actions adaptées aux besoins des jeunes et aux réalités locales.

Les missions locales ont aussi pour vocation d'expérimenter et d'innover dans le champ de la jeunesse pour construire des réponses adaptées. Elles créent, développent et animent des réseaux de partenaires, y compris spécialisés.

Les jeunes bénéficient d'un suivi global, autrement dit ils bénéficient d'un suivi prenant en compte toutes les difficultés (santé, logement, etc.) qui pourraient interférer ou gêner leur projet d'insertion professionnelle, ce dans le but de contribuer à lever ces freins.

La mission locale de Floirac est positionnée dans les locaux du CCAS dans un espace partagé avec le PLIE.

La mairie accueille également le dispositif Garantie jeunes. Ce dispositif est réservé aux jeunes de 16 à 25 ans en situation de précarité pour les aider dans leur accès à l'autonomie et à l'insertion professionnelle.

Il s'agit d'un contrat d'engagements réciproques d'un an entre un jeune et une mission locale.

Un conseiller de Mission locale vous accompagne de façon intensive et personnalisée pour construire avec vous un parcours qui allie expérience professionnelle, conseils, ateliers collectifs et versement d'une allocation.

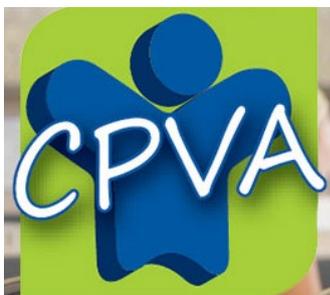
La Garantie jeunes ouvre en effet droit à une allocation d'un montant mensuel maximum équivalent à celui du Revenu de solidarité active (RSA) pour une personne seule, déduction faite du forfait logement.

3. La MDSI

La MDSI accompagne les personnes bénéficiaires du RSA à (re) trouver un emploi. Une évaluation à l'entrée du dispositif est faite pour mesurer l'employabilité et les éventuelles difficultés sociales à accéder à l'emploi notamment en matière d'autonomie.

Des réorientations peuvent être faites soit vers EDE Access, le PLIE ou la CPVA.

4. LE CPVA



Le Cpva (Construire ses Projets et Valoriser ses Acquis) accompagne les allocataires avec enfants à charge dans leur conciliation vie familiale et vie professionnelle en leur permettant de définir et valider leurs projets personnels et professionnels. Il favorise l'accès aux droits et la levée des freins au retour à l'emploi tels que le mode de garde du jeune enfants et la mobilité.

La démarche pédagogique permet une meilleure connaissance de soi et de son profil professionnel, de ses compétences et l'appropriation des outils de recherches d'emploi.

Le renforcement de la confiance en soi et de l'autonomie en sont la finalité.

L'accompagnement s'appuie sur la dynamique de groupe pour enrichir le lien social du public et s'articule avec du soutien individualisé.

5. EDÉAccess'



EDÉAccess' est un service expérimental développé par l'association EDÉA et financé par le

Conseil Départemental, implanté à Cenon. Cette initiative s'inscrit dans un partenariat avec les acteurs de l'emploi et de l'insertion des territoires Hauts de Garonne. Le service apporte des réponses personnalisées et innovantes pour la construction d'un projet socioprofessionnel.

L'équipe de EDÉAccess' propose un appui sur les savoir-faire et les savoir-être des personnes éloignées de l'emploi pour impulser une dynamique professionnelle.

Le projet professionnel fait partie intégrante du projet de vie. Néanmoins, de multiples facteurs peuvent freiner le projet de chacun dans différentes sphères : la santé, le logement, l'organisation personnelle, et les démarches administratives et financières.

L'équipe pluridisciplinaire travaille sur les habiletés sociales, professionnelles, les compétences et les aptitudes pour développer la confiance, les potentialités et les capacités dans l'objectif de les transférer et de les valoriser sur le marché du travail. Ainsi, l'objectif est de lutter contre l'exclusion sociale pour favoriser l'inclusion citoyenne et professionnelle.

Un suivi individualisé et renforcé, qui permet de développer l'employabilité et l'implication professionnelle grâce à :

- Des ateliers,
- Des groupes de travail, de parole,
- Des entretiens individuels,
- Des mises en situations professionnelle,
- La participation à des forum,
- Du partage de compétences.

Ces dispositifs sont centrés sur le renforcement des valeurs et des qualités professionnelles essentielles : autonomisation, confiance en soi, esprit d'équipe et cohésion, synergie des compétences, aisance numérique...

En résumé :

- des acteurs de l'emploi présents sur le territoire mais une nécessité pour les floiracais de se rendre sur un territoire voisin pour entamer une démarche de recherche d'emploi
- développer un accompagnement plus lisible des parcours.

IV. La santé

1. L'offre de soins

Les 27 médecins généralistes sont répartis en 8 cabinets dont 6 sont dans le bas Floirac.

Liste des communes								
limitée aux 99 communes les plus peuplées de la sélection								
Code	Libellé	Population	Nbre d'omnipraticiens	Nbre d'infirmiers	Nbre de masseurs-kinésithérapeutes	Nbre de chirurgiens-dentistes	Nbre d'orthophonistes	Nbre de sages-femmes
33167	Floirac	17 882	27	88	33	13	7	2

Source : INSEE - FNPS

Nombre total d'omnipraticiens et leur répartition par tranche d'âge au 31/12

	Nombre		%	
	Floirac	Bordeaux Métropole	Floirac	Bordeaux Métropole
Moins de 40 ans	7	266	25,9	25,8
40 à 49 ans	6	198	22,2	19,2
50 à 54 ans	1	119	3,7	11,5
55 à 59 ans	7	186	25,9	18,0
60 ans et plus	6	262	22,2	25,4
Total	27	1 031	100,0	100,0

2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017 2018 2019 **2020**

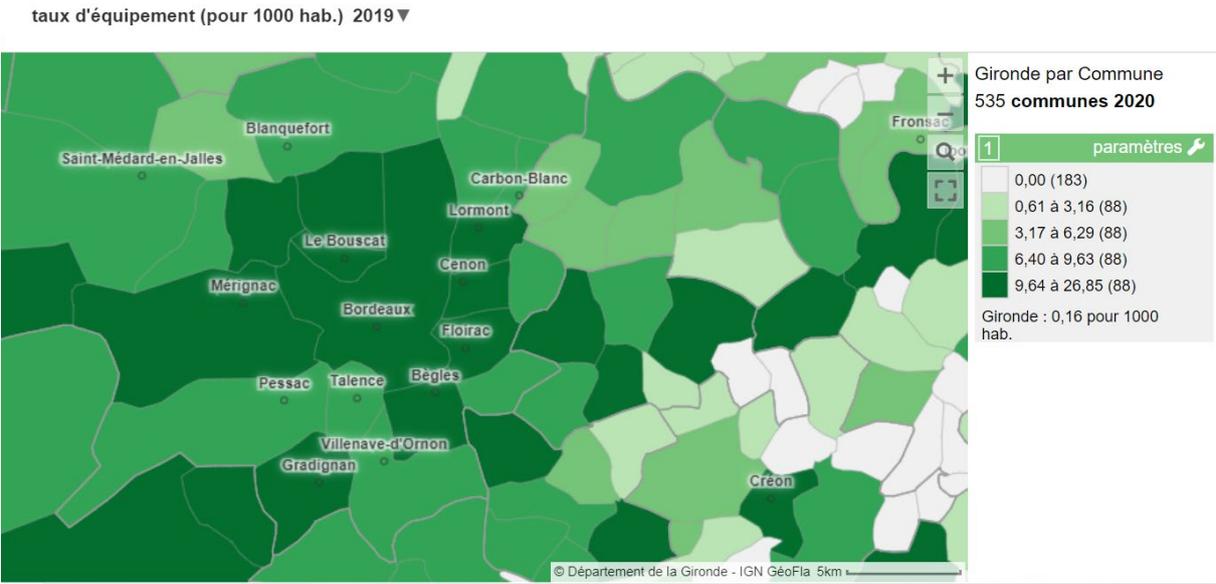
Source : FNPS - 2020

Densité des médecins généralistes :

Densité (pour 10 000 hbts)	
Floirac	15.1
Métropole bordelaise	12.9
Gironde	11.3

Source : FNPS - INSEE - 2020

Taux d'équipements :



Source : Girondescopie@Gironde.fr

Floirac ne possède ni de centre de santé polyvalents, ni de Maison de santé pluriprofessionnelle. Six pharmacies sont sur la commune.

Une polyclinique privée :

La nouvelle clinique du Tondu, arrivée en 2019, est située en bord de Garonne dans la zone d'activité commerciale de Floirac.

L'établissement est réparti en deux bâtiments. L'un dédié à l'hospitalisation et ses différents services, l'autre aux consultations médicales, à la radiologie (scanner, IRM, radiologie interventionnelle) et à la consultation de soins.

2. Le Contrat Local de Santé

Le contrat local de santé (CLS) est un outil porté conjointement par l'agence régionale de santé (ARS) et une collectivité territoriale pour réduire les inégalités territoriales et sociales de santé. Il est l'expression des dynamiques locales partagées entre acteurs et partenaires sur le terrain pour mettre en œuvre des actions, au plus près des populations.

Les faits marquants du territoire de la Métropole bordelaise :

- La dynamique démographique est très forte sur le territoire métropolitain.
- Les jeunes bénéficient de conditions socio-économiques favorables à leur insertion.
- Les indicateurs de vulnérabilité des seniors et retraités sont comparables à ceux de France mais la métropole compte davantage de bénéficiaires du minimum vieillesse.
- L'activité et les revenus sont du même niveau que ceux de France mais la dépendance aux minima sociaux y est plus représentée.
- Les émissions de polluants dans l'air et les sites et sols pollués sont très présents dans la métropole.
- Les niveaux de mortalité sont tous favorables dans le territoire, quelle que soit la cause de décès.
- A surveiller le taux d'IVG au-dessus des valeurs moyennes.
- L'offre médicale et paramédicale libérale est importante par rapport aux valeurs moyennes mais elle répond aux besoins d'un territoire plus étendu que la métropole.

Les axes du CLS :

AXE 1 : Promouvoir des environnements favorables à la santé

- diffuser l'information en santé environnement
- faire connaître et enrichir le Portail santé environnement Nouvelle-Aquitaine
- promouvoir les bonnes pratiques en matière de qualité d'environnement intérieur

AXE 2 : Favoriser l'adoption de modes de vie favorables à la santé

- concevoir des territoires bienveillants
- promouvoir une alimentation saine et durable
- favoriser l'activité physique et lutter contre la sédentarité

AXE 3 : Réduire les inégalités sociales et territoriales de santé

- engager une réflexion en matière d'accueil pour les publics vulnérables
- évaluer les besoins en matière de lieux polyvalents de santé
- faciliter l'échange entre les acteurs de la vulnérabilité

AXE 4 : Promouvoir la santé mentale

- développer une compétence locale en santé mentale
- mieux gérer les situations complexes en santé mentale
- cartographier les ressources en santé mentale pour les jeunes adultes

AXE 5 : Soutenir l'accompagnement de proximité des publics âgés et en situation de handicap

- accroître la lisibilité de l'offre de logement adapté
- engager une réflexion sur l'optimisation de l'offre en transports adaptés
- améliorer les sorties d'hospitalisation

➤ **Le CCAS**

Auparavant, le CCAS, dans le cadre de ses missions, proposait des actions autour de la santé :

- les jeudis de la santé : un rendez-vous mensuel de débat et d'échange avec les habitants autour de thématiques variées
- les ateliers Santé ville dans le cadre du dispositif politique de la ville.

En résumé :

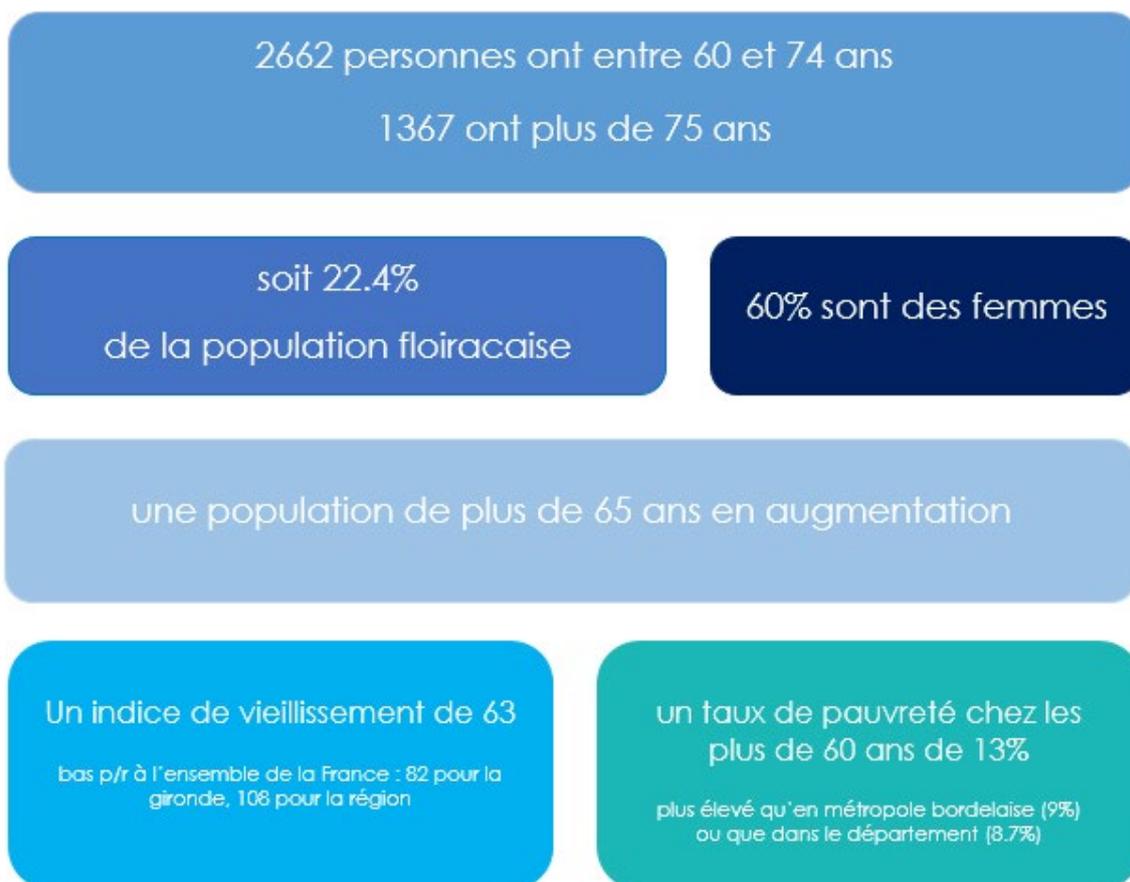
- **un territoire bien couvert et une offre de santé élargie**
- **des actions autour de la santé ont existé et devrait être redéployé**
- **Un CLS peu visible**

V. Le vieillissement

Depuis 2016, pour une plus grande transversalité de ses services, la Ville a créé la Direction du Développement Social et des Solidarités. Dans cette dynamique d'accompagnement qualitatif des habitants, le pôle Générations séniors et autonomie a été redimensionné.

Aujourd'hui, les priorités municipales consistent à mettre en œuvre des actions de nature à rompre avec la solitude, à favoriser les rencontres entre les générations et à encourager l'implication des personnes âgées dans la vie sociale.

1. Les chiffres clés



On note une proportion de personnes de plus de 65 ans en augmentation sur le territoire malgré un indice de vieillissement relativement faible.

En revanche, la pauvreté touche cette population plus qu'ailleurs sur le département.

2. Les facteurs de fragilisation des personnes âgées

➤ La mobilité et l'accès aux services

Les personnes âgées, retraitées en perte d'autonomie sont particulièrement exposées aux difficultés de mobilité.

L'accès à l'information et aux droits reste compliqué pour les personnes et leurs familles. Le dispositif gérontologique est complexe et parfois illisible pour les non professionnels. Les services d'aide et d'accompagnement sont multiples et très spécifiques, les acteurs nombreux, du social au médical. De plus, la dématérialisation des démarches est un risque important de nonaccès aux droits pour des personnes qui ne disposent pas de matériel informatique ou qui ne maîtrisent pas l'usage numérique.

➤ Les ressources

Les personnes les plus fragiles peuvent hésiter par exemple à faire appel à l'aide à domicile, notamment parmi les retraités des régimes RSA, mais pas seulement. Ces personnes sont encore plus vulnérables lorsqu'elles vivent seules.

3. Le CCAS accompagne le vieillissement dans une logique de parcours de vie

L'ambition de l'action municipale est notamment d'accompagner les floiracais tout au long de leur parcours de vie afin de favoriser l'inclusion et la contribution sociale des différentes générations de seniors, d'innover pour créer les conditions du bien vivre à domicile, et d'engager un processus d'amélioration constante de la qualité de vie des aînés floiracais.

Le CCAS est chargé de l'animation de la politique municipale en direction des aînés, qu'il s'agisse des jeunes retraités actifs ou des personnes âgées dépendantes. Deux axes :

- encourager la politique du maintien à domicile des personnes âgées
- lutter contre l'isolement des personnes âgées, à travers une mobilisation de ses établissements et services à domicile, mais aussi par le soutien à des démarches bénévoles ou associatives.

Le CCAS met à la disposition des seniors de la ville des services et des prestations qui leur permettent de continuer à vivre dans leur environnement le plus longtemps possible et dans les meilleures conditions : service d'aide à domicile, portage de repas, animations, soutien social, etc.

En 2021 :

- 140 bénéficiaires du service d'aide à domicile en moyenne sur l'année
- 2010 heures de prestations réalisées par mois pour le SAAD⁴⁶ dont 70% allocataires de l'APA (en perte d'autonomie)
- 27 600 repas portés à domicile soit 143 portés journalièrement
- 104 ateliers d'animation seniors en 2021.

➤ **Le service d'aide à domicile**

Floirac est membre du Réseau Public Départemental d'Aide à Domicile de la Gironde (RPDAD). C'est le plus grand réseau public de France.

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville propose plusieurs prestations à domicile adaptées aux besoins de chacun : le portage des repas, de livres, l'assistance ménagère, les soins, le service de téléalarme, l'accompagnement dans la vie sociale et relationnelle...

Près de 35 000 repas sont distribués chaque année à plus de 130 Floiracaises et Floiracais. Les tarifs à Floirac sont dans la moyenne basse de la Métropole (surtout pour les faibles revenus) : de 2,40€ à 7,65€.

L'offre de portage de livres permet aux seniors, et de façon plus générale à toute personne souffrant de mobilité, de bénéficier de prêt de documents à domicile : livres, cd, dvd, bd, magazines : chacun peut y avoir accès en joignant la médiathèque Roland Barthes.

La demande d'aide à domicile est variable en fonction de critères liés à l'état de dépendance du demandeur. L'état de dépendance s'évalue selon une grille nationale (grille A.G.G.I.R), déclinée en 6 groupes allant de 1 pour les plus dépendants à 6 pour les plus autonomes.

La demande se réalise soit :

- au titre de l'aide-ménagère à domicile si la personne relève des groupes de dépendance 5 ou 6. Le dossier, constitué par le C.C.A.S, est transmis au service action sociale des caisses de retraite principales du demandeur. A réception de la demande, chaque organisme fixe le nombre d'heures attribuées, la durée de l'accord et la participation financière laissée à la charge du bénéficiaire.
- au Conseil Départemental, au titre de l'aide sociale légale, pour les personnes disposant de ressources inférieures à un plafond fixé par décret. La décision est notifiée directement aux intéressés par le service

⁴⁶ SAAD : Service d'Aide A Domicile

départemental. Le Maire de la commune du demandeur peut prononcer, en fonction de la situation, une admission d'urgence.

- au titre de l'A.P.A. (allocation personnalisée autonomie) si la personne relève des groupes de dépendance 1, 2, 3 ou 4. Le dossier transmis par l'utilisateur au Conseil Départemental de la Gironde est instruit par une équipe médico-sociale. Une visite à domicile permet d'apprécier le niveau de perte d'autonomie et d'élaborer le plan d'aide précisant les aides les plus adaptées aux besoins de la personne.

4. Les établissements pour seniors

➤ La RPA La pastourelle

Située dans le haut de Floirac, chemin des plateaux, l'établissement est une résidence autonomie (RPA) pour personnes âgées de 60 logements ; elle n'est pas médicalisée.

La résidence La Pastourelle, destinée aux personnes de plus de 60 ans, est à proximité des transports en commun. Elle dispose de 34 appartements avec balcon et de 26 pavillons avec jardinets.

Dans les espaces de convivialité, sont proposés des animations et des services à la carte proposés par le CCAS :

- Un service de :
 - restauration dans le foyer à midi du lundi au vendredi
 - portage des repas à domicile tous les jours
- Des animations ont lieu toutes les semaines ou de façon ponctuelle :
 - Jeux de société
 - Loto
 - Gym Douce
 - Rencontres intergénérationnelles
 - etc.

➤ L'EHPAD Bellecroix

Cette maison de retraite, aujourd'hui appelée « Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes » (EHPAD), est une résidence collective destinée aux personnes âgées en perte d'autonomie ou dépendantes et fournit des services comme les soins ou les repas. Elle est gérée, depuis sa création en 1963, par l'association du Sud-Ouest des veuves de guerre.

L'établissement dispose de 12 places réservées aux personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées et de 68 places pour personnes âgées dépendantes :

- Nombre de lits dans l'établissement : 80 (dont hébergement permanent : 79 lits et hébergement temporaire : 1 lit).
- Une Unité pour personnes handicapées vieillissantes

L'établissement est situé dans le Haut Floirac, à proximité de Dravemont.

5. La vie sociale des seniors

➤ La dynamique associative

Elle est présente sur la ville et joue un rôle important en matière de relations sociales et offre la possibilité aux retraités d'investir en proximité des espaces d'activités variés et de valoriser leurs savoir-faire et compétences dans différents domaines.

Les associations pourvues de seniors bénévoles sont nombreuses : le secours populaire, le CMF, la ludothèque Ô fil du jeu, Arteli, etc.

➤ La semaine des seniors

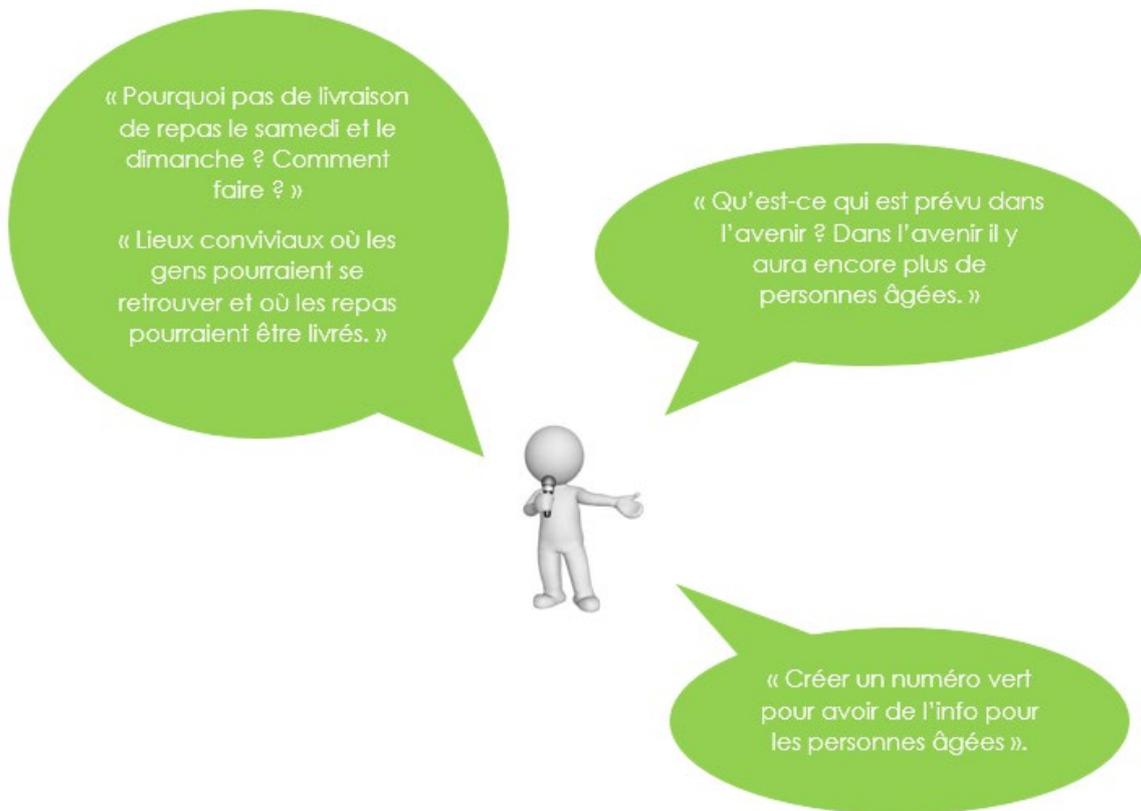
Créé en 2007, ce rendez-vous dédié aux Seniors est rapidement devenu un incontournable temps fort de la vie locale.

Chaque année durant le mois de novembre a lieu la semaine des seniors. Cette manifestation réalisée en partenariat avec les associations locales permet de mettre en place un programme varié et attractif où se mêlent des spectacles, expositions, après-midi dansantes et rencontres santé etc.

Avec une offre de programmation construite au plus près des attentes du public et dans une recherche qualitative constante, le succès ne manque pas d'être au rendez-vous chaque année. Cette manifestation propose certes du divertissement mais aussi du contenu de réflexion sur des thématiques actuelles.

➤ le Repas des Anciens

Ce moment de partage et de convivialité a lieu chaque année au mois de mars. Plus de 1000 personnes y participent : 600 repas sont servis à l'espace Lucie Aubrac, 450 à domicile.



Parole d'un habitant recueilli lors du conseil de quartier de Dravemont – mars 2022

6. Monalisa

La mobilisation nationale contre l'isolement des âgés (Monalisa) est une démarche innovante et collaborative d'intérêt général née de la réflexion lancée en 2012 par Michèle Delaunay, ministre déléguée aux Personnes âgées et à l'Autonomie autour de l'isolement des âgés : une trentaine d'organisations réunies dans un groupe de travail animé par Jean-François Serres, alors délégué général des petits frères des Pauvres, a préconisé dans un rapport une « mobilisation » avec et pour les personnes âgées à différents niveaux :

- Un engagement national dans une charte commune
- Une coopération des parties prenantes au niveau départemental
- Une promotion de l'implication et la solidarité des citoyens avec les âgés.

En 2014, la coopération départementale Monalisa, a été lancée, avec plein d'acteurs en Gironde : le département, l'union départementale des CCAS, des villes, des CCAS, des complémentaires santé, des caisses de retraite, etc.

L'objectif est de coopérer et de :

- faire de la lutte contre l'isolement relationnel des âgés un axe majeur d'implication citoyenne et une cause nationale durable
- promouvoir les liens sociaux de proximité, indispensables à la cohésion sociale, soutenir et développer l'initiative et l'implication citoyenne de solidarité et le bénévolat de type associatif en vue de répondre aux besoins,
- rassembler au sein d'un réseau organisé, l'ensemble des équipes citoyennes et des opérateurs d'équipes qui se reconnaissent dans la Charte MONALISA pour renforcer la mobilisation et l'émergence de nouvelles équipes pour un meilleur maillage territorial, animer une mise en cohérence et en convergence de leurs interventions contre l'isolement social des âgés.

Le CCAS de Floirac s'est impliqué dès le démarrage dans ce dispositif et une équipe citoyenne a été constituée.

17 bénévoles constituent aujourd'hui cette équipe ; des actifs ou des retraités. Durant la période de confinement, ils ont appelé les personnes les plus fragiles à raison d'un appel à une vingtaine de personnes chacun toutes les semaines jusqu'à fin avril 2020. Sur la période post confinement, trois d'entre eux se sont proposés pour aller visiter des personnes en EHPAD régulièrement puisque la plupart n'avaient pas de famille et ainsi rompre leur isolement. D'ailleurs, actuellement ces mêmes personnes continuent leurs visites hebdomadaires. Sur les périodes de canicule, les membres de Monalisa sont sollicités pour passer les appels réguliers aux personnes qui sont les plus fragiles et leur donner les consignes d'usage.

En résumé :

- **une politique des âgées bien développée sur le territoire avec un axe fort sur le maintien à domicile et le bien-être**
- **une population qui va en augmentant ce qui nécessitera, dans les prochaines années, un déploiement des infrastructures et des services.**

L'ANIMATION LOCALE ET CITOYENNE

I. La vie citoyenne

“La participation citoyenne, c'est l'ensemble des démarches qui permettent d'associer les citoyens à l'action publique.”

Les démarches participatives permettent à des citoyens non experts de donner un avis et de formuler des propositions sur des projets de réforme, des politiques publiques ou encore des sujets de controverse qui appellent la construction d'un consensus. Elles sont un moyen d'impliquer les citoyens dans la construction des politiques publiques, en tenant compte de la diversité de leurs opinions et de leurs attentes.

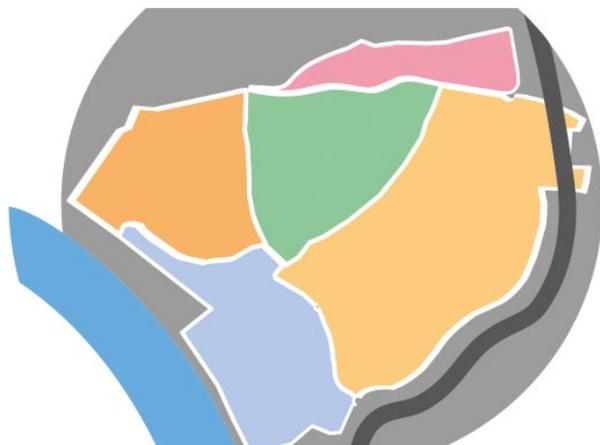
La participation citoyenne ne s'improvise pas. Créer des temps d'échanges et de débats entre citoyens, pour leur permettre de définir ensemble les priorités et les finalités d'une politique publique, exige une méthode rigoureuse.

A Floirac, les concertations citoyennes ont pris plusieurs formes :

1. Les conseils de quartier

La Ville a choisi d'installer 5 conseils de quartier et 5 élus référents afin de valoriser la parole et l'expertise des habitants :

- Blum - Bourbon
- Étangs - Jaurès
- Dravemont
- Plateaux
- Rives de Floirac



Le conseil de quartier se réunit plusieurs fois dans l'année et a pour objectif de favoriser le vivre-ensemble. L'ordre du jour est coécrit avec les habitants qui peuvent proposer des thématiques et ateliers.

Le conseil de quartier est un espace privilégié de démocratie participative et d'initiatives citoyennes associant les habitants à la vie de la Ville, dans une démarche d'animation partagée du territoire. Lieu de débats et d'échanges autour de projets partagés, le conseil de quartier vise à contribuer à l'amélioration du cadre de vie et au renforcement du lien social en mobilisant les forces vives du quartier.

Le conseil de quartier est compétent pour évoquer tout ce qui concerne le cadre de vie, l'environnement proche, la vie locale. Il est un lieu de relais d'information sur le territoire, au plus près des habitants. Dans une dimension de réciprocité, le conseil de quartier est aussi une occasion pour les usagers, habitants, riverains, citoyens de transmettre à la Ville des remarques, témoignages, propositions dans un esprit de citoyenneté active et constructive.

La stratégie de concertation et de mobilisation citoyenne dans le cadre des projets urbains :

Dans le cadre des projets urbains, c'est-à-dire sur les projets qui consistent à conduire un changement du cadre de vie, la ville de Floirac a choisi de mettre en œuvre un processus de concertation pour permettre d'atteindre l'objectif de participation citoyenne dans l'élaboration de chaque projet.

La concertation apporte de nombreux avantages dans une conduite de projet tant au niveau des objectifs opérationnels, en facilitant l'appropriation du projet, son optimisation et la gestion des conflits, qu'au niveau politique en permettant d'enrichir la démocratie, de décider dans l'intérêt général et de rendre plus lisible l'action publique. La concertation permet ainsi de favoriser l'appropriation de nos projets d'aménagement ou de développement, la prise en compte de leurs contraintes techniques, juridiques, et financières.

La légitimité de l'action publique passe par cette exigence d'argumentation, de pédagogie et de construction collective de l'intérêt général.

De plus, nos concitoyens sont porteurs d'une connaissance, certains diront d'une expertise, d'usage de leur territoire, de leur quartier. Cette expertise mise au service de la conception d'un projet est une source d'enrichissement pour les services, les concepteurs et les élus.

Un projet concerté est non seulement un projet mieux approprié, c'est aussi un projet enrichi par la prise en compte de certaines des attentes, interrogations et propositions des citoyens.

Le service de mobilisation citoyenne a proposé la rédaction d'un guide méthodologique détaillant le processus à mettre en œuvre dans le cadre des projets urbains.

Celui-ci se décline en 4 phases :

1. L'analyse préalable qui permet d'analyser le projet et de déterminer en quoi la concertation présente un intérêt et si elle est faisable ;
2. La stratégie de concertation qui permet de préciser sur quoi elle portera, le choix des cibles de participation, des actions et des outils à prévoir ;
3. La mise en œuvre de la concertation ;
4. L'évaluation.

2. Les budgets participatifs

Des projets proposés par les habitants pour tous les habitants, destinés à améliorer leur cadre de vie quotidien, qui seront soumis après analyse de faisabilité au vote des habitants Floiracais. Les projets retenus, dans la limite du budget annuel alloué, seront mis en œuvre dès leur approbation en Conseil Municipal.

Le budget participatif est un processus démocratique permettant aux citoyens Floiracais de proposer des projets d'intérêt général pour la ville ou leur quartier.

La mobilisation citoyenne est un atout et une richesse pour le territoire.

C'est dans cet esprit qu'il est souhaité mettre les intelligences en commun et permettre de développer l'engagement citoyen.

Objectifs :

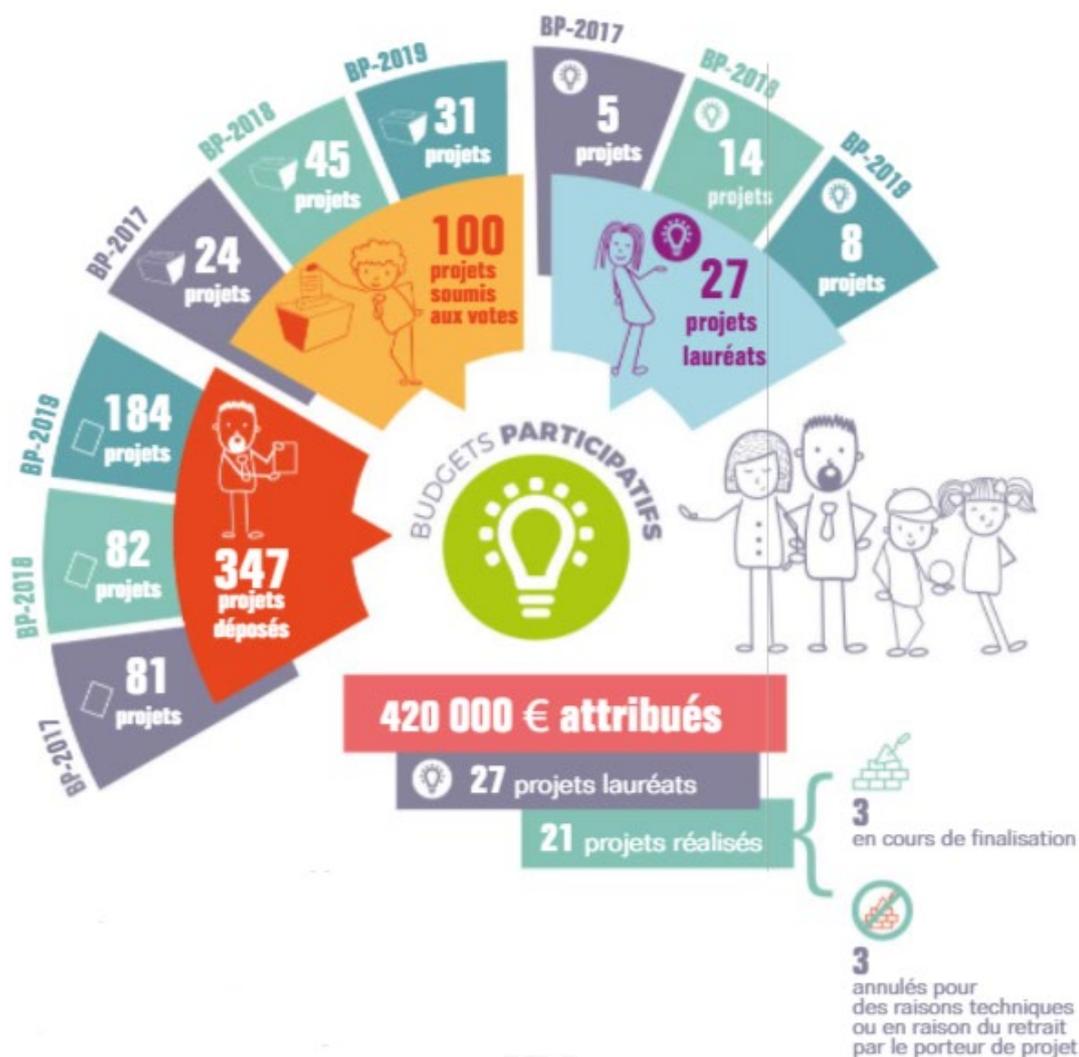
- développer le pouvoir d'agir des citoyens et leur participation à la co-construction de la ville au plus près de leurs besoins,
- permettre aux habitants de s'investir dans des projets nouveaux,
- permettre à chaque Floiracais de contribuer de façon active à des projets d'intérêt collectif qui impactent leur quotidien,
- insuffler une énergie citoyenne au service du commun, de l'intérêt général,
- améliorer l'efficacité de l'action publique en permettant aux citoyens de proposer des projets qui répondent à leurs besoins.



L'instruction des projets et leur analyse sont assurées par un comité paritaire constitué à nombre égal d'élus et d'habitants.

Qui peut déposer un projet ?

- ❖ Tout Floiracais âgé de plus de 9 ans.
- ❖ Les projets peuvent être déposés de façon individuelle ou collective.
- ❖ Toute personne habitant ou usager de la ville, étudiant, salarié,
- ❖ Un habitant ou un collectif ne pourra déposer que 3 projets par année.



Des projets comme un poulailler pédagogique, l'aménagement de la cour du collège Mandela, un mini-golf, une tyrolienne ou encore une aire de jeux ont été financés.

3. Le comité paritaire

Dans le cadre de la mise en place des budgets participatifs et du suivi de l'Agenda 21, un comité paritaire a été créé. Il est constitué à nombre égal d'élus et d'habitants (15 élus / 15 habitants).

Ses missions sont :

- d'assurer l'instruction des projets des budgets participatifs et leur analyse de faisabilité en collaboration avec les services techniques compétents,
- de recontacter, si nécessaire, les porteurs de projets pour mieux comprendre l'intention et qualifier la demande,
- d'informer, au terme de cet examen, le porteur de projet de l'acceptation ou du refus,
- de valider la votation et de soumettre au Conseil Municipal la liste des projets retenus après le vote,
- de construire les actions de l'agenda 21 territorial en cours et participer au suivi de sa mise en œuvre,
- de participer à la mise à jour du guide des démarches participatives.

4. Le groupe relais habitant

Le groupe relais habitant a été créé en 2009 dans le cadre du renouvellement urbain pour répondre à un engagement d'information et de concertation des habitants.

Il s'agit d'un groupe ouvert à tous les floiracais désirant s'investir pour la commune.

A sa création, le groupe relais habitant dont les membres sont identifiés comme référents par quartier, avait pour mission de relayer les informations concernant le renouvellement urbain auprès des habitants. Il était aussi concerté sur des sujets en lien avec le cadre de vie.

Aujourd'hui, les missions ont évolué au même rythme que le projet de rénovation urbaine. Les missions de relais d'information auprès des habitants restent toujours d'actualité. Par contre, une forte implication dans la vie de la commune et notamment dans l'organisation de manifestations locales s'est renforcée : organisation de CAFé débat, CAFé-concert, bar associatif, vide grenier, journée festive, téléthon, tournoi de belote, etc.

5. Le Conseil des sages

Le sens du Conseil des Sages est de témoigner que les retraités et les personnes âgées sont médiateurs de la société, et qu'ils donnent un sens solidaire et citoyen à leur vie par la mise à disposition de leurs compétences, de leur temps, de leur écoute et de la tolérance.

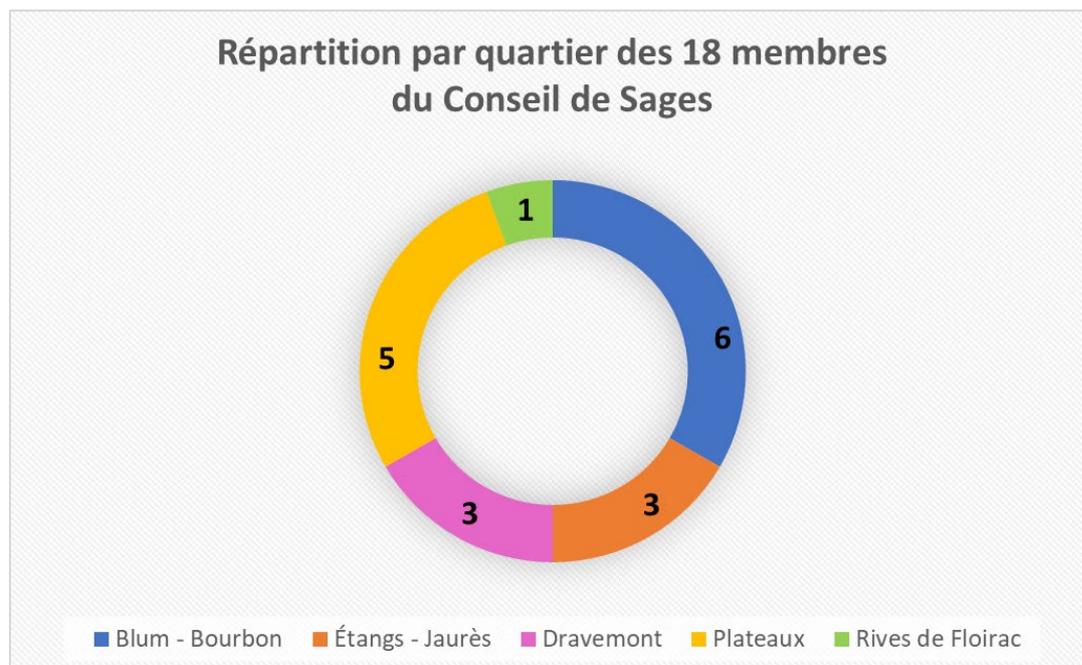
Les personnes âgées de 55 ans et plus ont des compétences, de l'expérience et du temps, ils peuvent contribuer, aux côtés des élus et des services, à l'amélioration de la qualité de vie et du mieux vivre ensemble à Floirac.

Le Conseil des Sages est présidé par Monsieur le Maire, ou ses adjoint(e)s délégué(e)s à la Démocratie Participative et à l'Action Sociale. Il est constitué de 33 membres volontaires qui se reconnaissent dans la charte du Conseil des Sages de la ville de Floirac.

Il faut remplir les conditions suivantes :

- Être âgé de 55 ans minimum,
- Habiter la commune de Floirac,
- Être dégagé de toute activité professionnelle,
- Ne pas exercer de rôle législatif,
- S'engager à participer de manière effective aux travaux du Conseil des Sages.

Le Conseil de Sages n'a pas pour vocation la défense des intérêts particuliers des retraités et des personnes âgées, mais le souci du BIEN-COMMUN.



Sans être exhaustif, le Conseil de Sages peut faire fonction :

- d'interface avec la population
- de demandes de revendications et des doléances
- de relances de propositions et d'initiatives d'habitants
- d'études ou de mises en place de projets confiés par la Municipalité ou initiés par le Conseil de Sages
- de réflexions et de conseils sur des problèmes spécifiques (transports, solidarité, délinquance, circulation...)
- de lieux d'informations pour la population, par le biais de communication sur ses travaux (presse, manifestation, colloque, publication...).

6. Le Conseil citoyen

Il s'agit d'une instance créée par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014.

Les principes de citoyenneté et de co-construction sont réaffirmés. Le conseil citoyen doit permettre aux habitants des quartiers de la politique de la ville de devenir des citoyens actifs de leur quartier, de leur commune et de leur agglomération. La mise en place des conseils citoyens conduit à envisager les habitants et les acteurs du quartier comme des partenaires à part entière, étroitement associés à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation des contrats de ville.

Un conseil citoyen est mis en place dans chaque quartier prioritaire de la politique de la ville. Il est composé, d'une part, d'habitants tirés au sort dans le respect de la parité entre les femmes et les hommes et, d'autre part, de représentants des associations et acteurs locaux.

Les conseils citoyens exercent leur action en toute indépendance vis-à-vis des pouvoirs publics et inscrivent leur action dans le respect des valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité, de laïcité et de neutralité.

Actuellement, seul celui de Dravemont est constitué et actif. Il devrait normalement y en avoir un autre en bas sur le PRU Joliot/Curie mais il n'est plus actif.

7. La maison des initiatives

La Maison des Initiatives est un lieu d'accueil permanent dédié au projet de renouvellement urbain du quartier de Dravemont.

Ses missions sont :

- De permettre de co-construire le projet urbain avec les habitants, membres de la société civile et partenaires de terrain investis dans la vie du secteur ;
- De recueillir dans un même espace les idées et les propositions d'évolution urbaine, afin de localiser et enrichir in situ la réflexion sur le projet, sa programmation et sa conception ;
- De communiquer, informer et réunir les conditions pour une meilleure appropriation par les habitants et les usagers du quartier du projet de renouvellement urbain et des différentes opérations publiques et privées qui le composent ;
- De permettre aux partenaires institutionnels de même qu'à l'ensemble des prestataires amenés à travailler ou participer à l'élaboration du projet de renouvellement urbain de travailler sur place, de s'y réunir et d'être ainsi davantage en relation avec le lieu et ceux à qui le projet s'adresse.

8. Une initiative locale : le collectif *Entraide et Solidarité*

Créé en 2015, ce collectif est composé de différents acteurs sociaux qui interviennent ou vivent sur le quartier de Dravemont et plus particulièrement au sein de la Résidence Blaise Pascal/Corneille : Aquitanis, CAF, UNIRE, Mairie, Confédération syndicale des familles⁴⁷ (CSF), Habitants, Maison des initiatives, Fondation Abbé Pierre et MDSI.

Il fonctionne dans une démarche de développement social local (DSL).

Ses objectifs :

- Mobiliser les acteurs (habitants, bénévoles, professionnels) autour d'un projet commun à partir de l'habitat et du cadre de vie ;
- Construire collectivement des actions permettant de répondre aux besoins exprimés par les habitants de la résidence Blaise Pascal/Corneille ;

⁴⁷ La Confédération syndicale des familles (CSF) est une **confédération nationale d'associations familiales**, créée en 1946, agréée comme association de consommateurs. Cette confédération est l'un des sept mouvements familiaux nationaux à recrutement général, membres de l'Union nationale des associations familiales (UNAF).

- Valoriser les habitants par des actions concrètes ;
- Gérer l'attente du renouvellement urbain.

Le local « L'escale » mis à disposition par le bailleur Aquitanis permet :

- De faire vivre une zone de gratuité ;
- D'organiser des manifestations ;
- De réaliser des ateliers en fonction des besoins exprimés (exemple : un atelier cuisine auprès des jeunes animé par un habitant) ;
- De réunir le collectif.

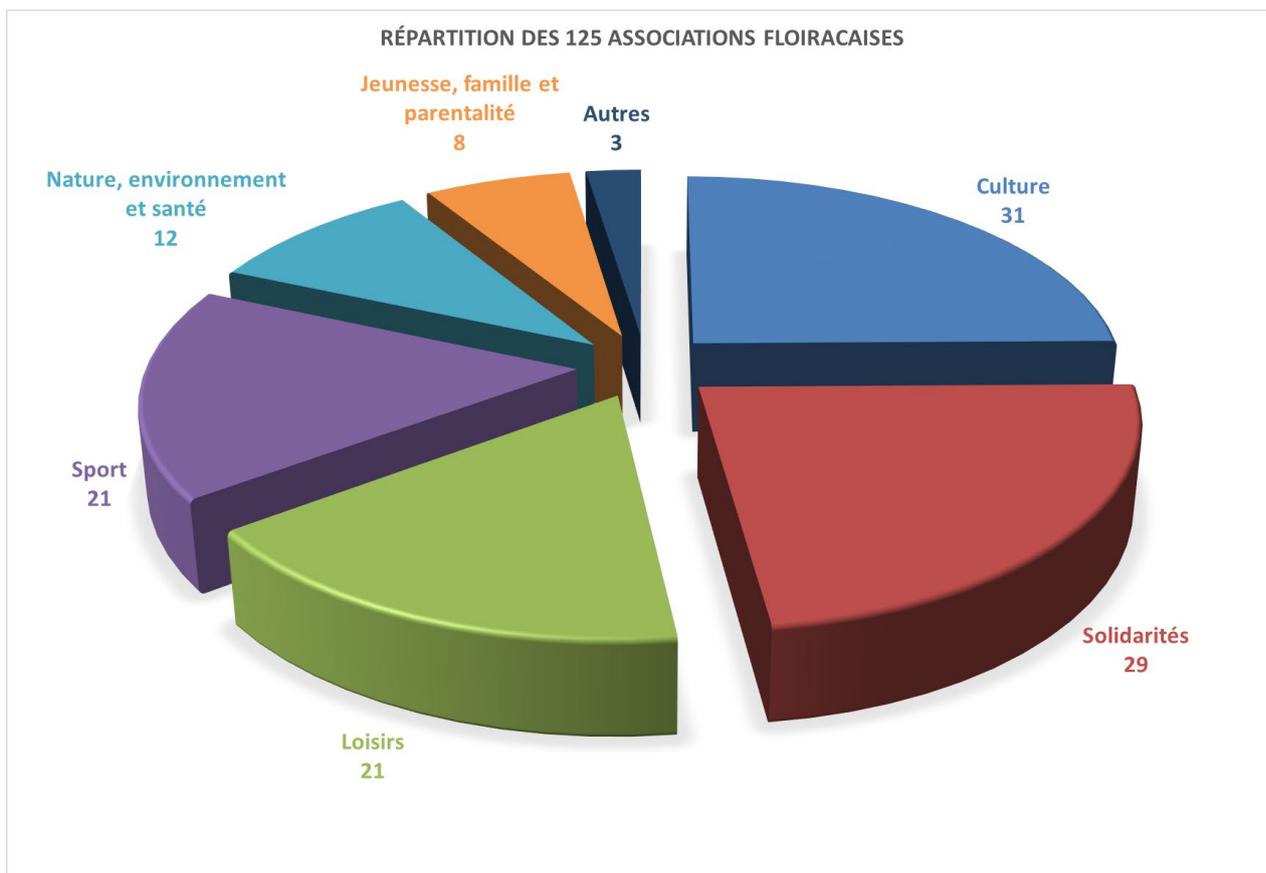
Entraide et Solidarité est devenu un acteur incontournable dans le cadre de l'accompagnement au projet urbain et dans la volonté d'améliorer la qualité de vie des habitants du quartier.

En résumé :

- **Une richesse des instances d'expression citoyenne**
- **Une proposition bien équilibrée en adéquation avec la typologie du territoire et les caractéristiques de la population, malgré la non-représentation des enfants et des jeunes.**

II. La vie associative

La ville de Floirac rassemble 125 associations qui agissent sur des thématiques variées : associations sportives, solidarités, association de parents d'élèves, collectionneurs, anciens combattants, musique, AMAP, etc.



Source : service vie associative de Floirac – Février 2022

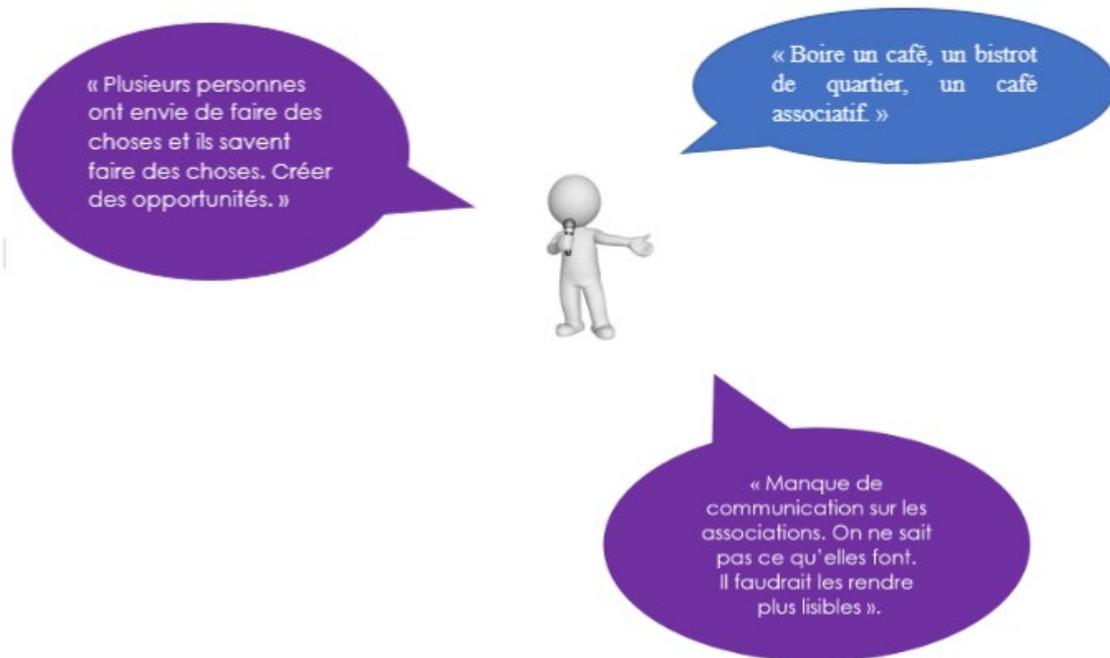
Les associations culturelles sont très présentes : des associations d'artistes, en passant par le cinéma, les cultures du monde ou encore la musique.

Les associations sportives sont plus nombreuses qu'il n'y paraît puisque parmi les 21 associations se trouve le Club municipal Floiracais (CMF) qui regroupe 15 sections sportives.

Les associations solidaires sont elles aussi très représentées avec 10 associations très actives comme le secours populaire, sport emploi, le Conseil des sages ou encore l'ADEC (association pour le développement et l'échange culturel).

Sur la globalité, il y a un noyau de 31 associations très actives et très impliquées sur le territoire.

Par le biais d'un service dédié, la ville accompagne l'ensemble de ces associations de leur création jusqu'à leur valorisation : subventions, prêt de salles, organisation d'un forum annuel, communication sur leurs actions, mise en réseau, soutien technique, conseils...



Parole d'un habitant recueilli lors du conseil de quartier des Plateaux et de Blum – mars 2022

Les freins repérés : des associations qui partagent peu entre elles et restent dans leur périmètre d'action. On constate une baisse de la mobilisation bénévole de manière générale. Certaines associations s'essouffent car elles auraient besoin d'un accompagnement plus approfondi que ce soit sur des aspects réglementaires ou financiers via des appels à projet.

Deux associations bénéficient sont soutenus par la CAF de la Gironde dans le cadre du Contrat Enfance et Jeunesse (CEJ) depuis plusieurs années, et ont une convention particulière avec la ville :

1. L'association UNIRE

L'association U.N.I.R.E (Unissons Nos Idées pour Réussir Ensemble) regroupe un Centre Social et un Espace de Vie Social.

L'implantation des deux structures sur le territoire est liée à l'histoire de l'association qui est née de la fusion de deux centres sociaux en une seule et même entité.

On voit donc aujourd'hui le centre social implanté sur le coteau et l'EVS sur la plaine de Floirac.

Avec un projet qui développe de réelles ambitions d'implication des habitants sur le territoire, Elle se veut être un outil collectif d'expression, de formation, de création et de réussite dans un cadre de développement durable et en référence aux principes fondateurs des mouvements d'éducation populaire.

Elle permet de valoriser les compétences des habitants, de mettre en œuvre leurs initiatives et de développer leur pouvoir d'agir.

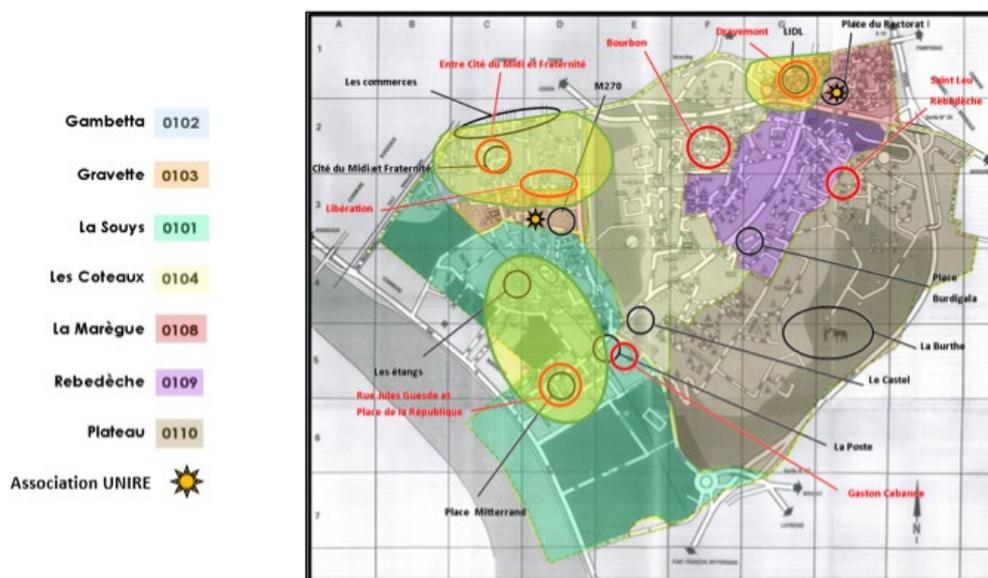
Ainsi l'association est l'initiative de bon nombre d'actions à destination des habitants du territoire avec un rayonnement plus marqué au sein du quartier Dravemont pour le coteau et des quartiers Jaurès, Curie, et Fraternité pour la plaine.

Dans le cadre de son étude des besoins sur le territoire, l'association a également repéré des manquements importants, avec des nouveaux besoins qui voient le jour.

La question du vieillissement de la population du quartier des plateaux, la rénovation urbaine du quartier Dravemont qui va entrer en phase active dans les prochains mois sont des exemples concrets qui nécessitent une attention particulière.

Partant de ces constats, l'association a identifié des "zones de projet de développement social local".

Les zones des projets de développement social local



Source : UNIRE renouvellement projet social.

Pour son nouveau projet qui va se décliner de 2022 à 2025, l'association a priorisé six axes thématiques qui seront déployés de la manière suivante :

Agir en rénovation urbaine

Les problématiques repérées / Les orientations retenues

- Accompagner les initiatives des habitants dans les quartiers et leur permettre de faire partie de la réflexion et de la recherche de solutions
- La mise en œuvre d'une culture partagée autour de l'esprit de village = Dravemont Village
- Des axes différents et complémentaires : le développement durable, l'émergence de tiers lieux, l'agriculture urbaine, bien manger, l'accès à la culture, manifestations dans l'espace public, sur les cheminements...
- Problématiques spécifiques de la cité du midi et de fraternité

Objectifs

- Permettre aux familles de mettre des mots sur les questions et les appréhensions liées à la rénovation urbaine (information, relais, lieux d'expressions, orientations).
- Accompagner le changement lors des périodes de travaux, les changements mais aussi ouvrir des perspectives sur le développement durable, l'écologie, la culture, « faire beau », même éphémère...
- Intégrer et accueillir les nouveaux arrivants, maintenir du lien social et favoriser les interactions entre les personnes
- Imaginer collectivement des solutions (sur toutes les dimensions d'un quartier)
- Agir sur chaque quartier
 - L'équipement majeur, la destruction du Lidl
 - L'accompagnement de réseaux d'habitants
 - La coordination des bailleurs sur la Plaine
 - Les actions de solidarité

Accompagner les familles

Les problématiques repérées / Les orientations retenues

Une fonction transversale interne et externe. Les centres sociaux considèrent le socle familial comme fondamental dans le développement des individus. Nous faisons régulièrement des liens entre cohésion familiale et cohésion sociale. Selon les propos de Jean Philippe Pierron « parmi toutes les définitions que l'on peut trouver de la famille, ce qui ne bouge pas d'un point de vue anthropologique et universel, c'est l'idée que le faire société s'appuie sur la cellule familiale ».

- Accompagner dans toutes les phases de transformation et agir en proximité
- Prendre en compte les besoins des familles mono parentales et les demandes des parents sur les nouveaux quartiers (rythmes de vie)
- Renforcer le « partenariat » autour d'actions collectives
- Améliorer la communication

Objectifs

- Etre en veille par rapport aux besoins des familles : accueillir, écouter, informer, orienter...
- Articuler les actions
- Accompagner les parents dans leur fonction parentale et renforcer le lien parents – enfants
- Animer le vivre ensemble, créer des liens entre les familles et entre les générations
- Permettre le développement du pouvoir d'agir et l'autonomie des familles (ateliers de sensibilisation des risques du quotidien – aborder les enjeux du développement durable ...)
- Mobiliser les compétences des parents, les transmissions intergénérationnelles
- Développer les ateliers parents/enfants/grands-parents
- Accompagner les activités de loisirs, les départs en vacances
- Valoriser la responsabilisation via l'action collective et le fonctionnement en mode « projets »

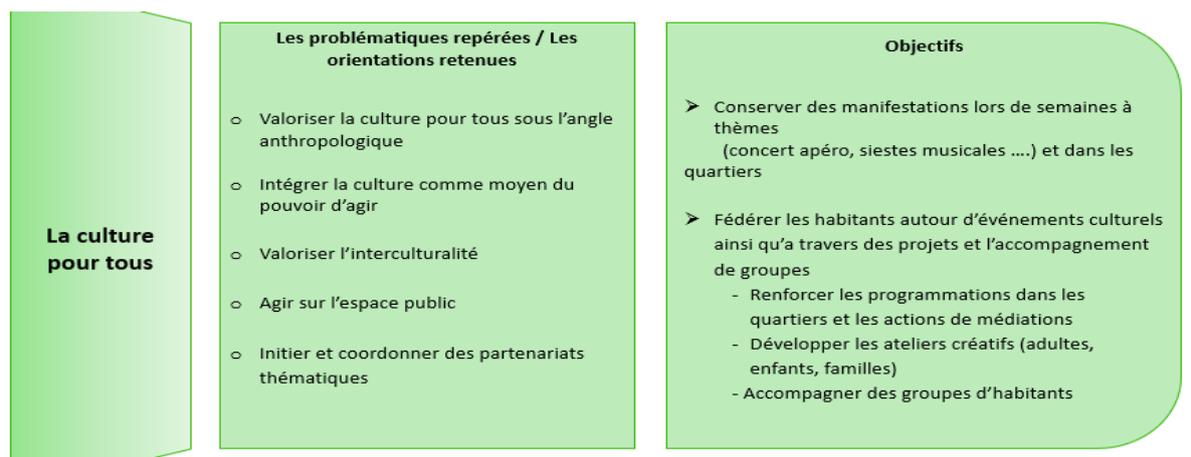
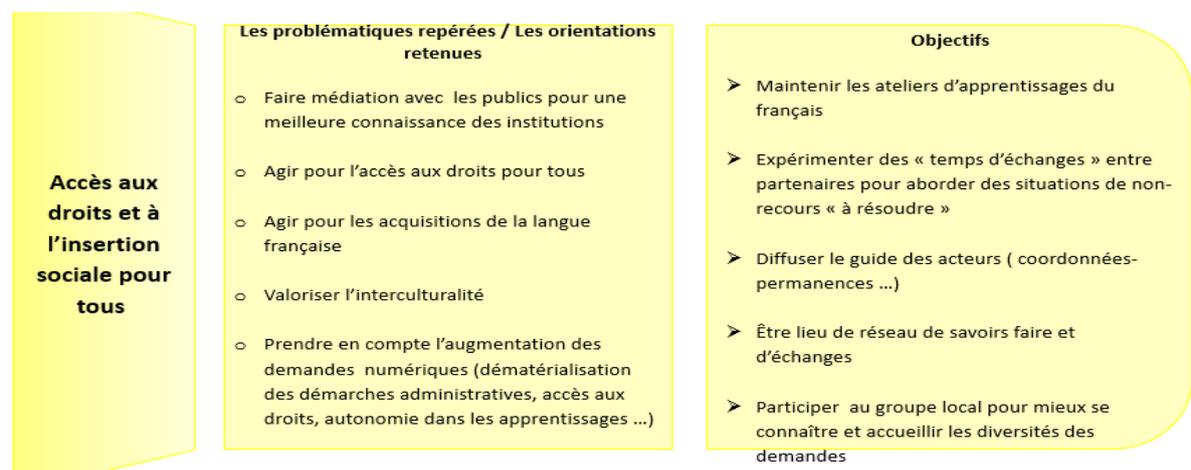
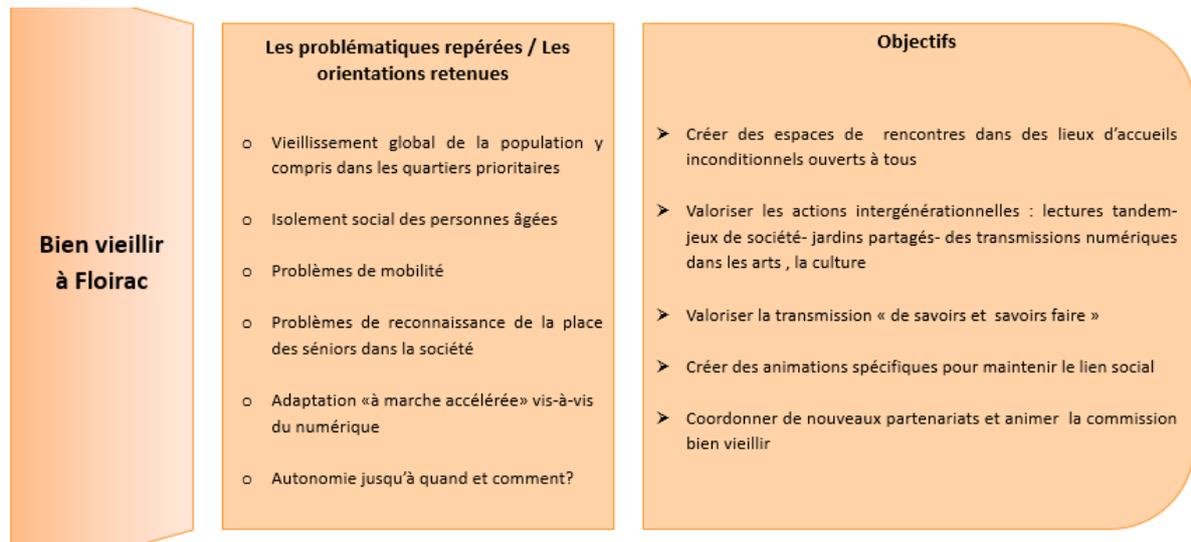
Enfance jeunesse

Les problématiques repérées / Les orientations retenues

- Intégrer la CTG et s'inscrire dans l'opérationnalité du PEDT et de ses axes éducatifs
- Agir pour la réussite éducative, se coordonner localement entre partenaires
- Garantir l'accessibilité des services pour toutes les familles
- Maintenir des formes d'activités passerelles en proximité pour les enfants et préadolescents (12-14ans) et répondre aux question de parentalité

Objectifs

- S'inscrire dans la coordination et la complémentarité entre les acteurs
- Renforcer l'ouverture culturelle, sportive, éducative, l'accompagnement des jeunes adolescents
- Coordonner les réseaux de bénévoles pour la réussite éducative et mettre en œuvre des « parrainages »
- Maintenir les accueil de loisirs en proximité



Partenaire incontournable du territoire, l'association UNIRE s'implique dans une dynamique partenariale importante aux côtés d'autres associations du territoire, mais aussi en étroite collaboration avec les différents services de la ville ainsi qu'avec les bailleurs sociaux.

2. La ludothèque Ô fil du jeu

La ludothèque est un espace dédié à tous les joueurs, quel que soit leur âge, leur sexe, leur origine ou leur milieu social. C'est un lieu d'animation autour du jeu. Elle est ouverte à tous.

Elle est gérée par l'association Ô fil du jeu ; une association qui a pour but de promouvoir l'activité ludique en proposant un lieu de prêt de jeux et jouets, un espace de jeu libre et en étant un lieu ressource pour les différents professionnels travaillant autour du jeu.

Les orientations majeures de la ludothèque sont :



La ludothèque est un équipement culturel et social :

- elle est garante d'un large choix de jeux de qualité et entretenus

c'est un équipement d'utilité sociale et d'éducation populaire : Le jeu est un outil de citoyenneté, apprendre les règles du jeu, du lieu c'est prendre en compte la réalité des autres. La ludothèque défend le jeu comme loisir culturel et informel qui présente cependant un très grand intérêt éducatif en complémentarité avec d'autres structures.

- elle propose des jeux adaptés à chacun

elle favorise le jeu libre : les ludothèques ont pour principal objectif de favoriser la pratique du jeu libre et de faire reconnaître son importance tant sur le plan éducatif que social et culturel. Le jeu est une activité libre et spontanée, les

contraintes et règles sont librement consenties, on ne peut obliger un individu à jouer. La liberté et le plaisir qu'il procure est un élément fondamental du jeu faute de quoi il s'annule.

Les services :

Le jeu sur place : 25h d'ouverture dédiées à l'accueil tout public avec des espaces de jeux aménagés pour tous les âges. Des accueils de groupe sont planifiés en dehors des ouvertures tout public (crèche, RAM, centre de loisirs, école, etc.).

Le prêt de jeux : plus de 5000 jeux et jouets à disposition :

Les interventions extérieures : selon les demandes et les besoins des publics, la ludothèque peut être amenée à effectuer des interventions hors les murs. Lors d'évènements menés par l'association ou la ville, la ludothèque peut intervenir en proposant des espaces et animations ludiques. Elle intervient auprès de différentes structures (écoles, accueils de loisirs, médiathèques, centres sociaux, EHPAD, structures petite enfance, etc.) et travaille en partenariat avec elles.

La ludothèque est implantée dans le bas-Floirac, dans un local mis à disposition de la ville, au sein de la Maison des sports et de la culture. Elle fonctionne du mardi au samedi.

En résumé :

- un tissu associatif riche et variée
- deux associations implantées sur le territoire avec un lien fonctionnel et financier institutionnalisé.
- une coordination à structurer

III. La vie sportive

1. Les équipements sportifs

La ville de Floirac est dotée de nombreux équipements au bénéfice des habitants :

- Une piscine municipale,

- Trois gymnases (Yves du Manoir, Lucie AUBRAC, Robert Ralite,
- Deux salles (Montrepos et force athlétique)
- Une Maison des sports et de la culture (foyers des clubs sportifs, bureau du CMF et salle de réunions).
- Le stade Jean Raymond Guyon.
- Un dojo.
- Des cours de tennis.
- La plaine des sports de la Burthe (terrains naturels de foot et rugby + 1 terrain synthétique, centre équestre.
- En accès libre: deux city stades, 5 aires de fitness, un parcours santé et un parcours d'orientation dans le domaine de la Burthe, un mini-golf.

L'ensemble de ces équipements sont gérés par la ville à l'exception du centre équestre qui, lui, est uni à la municipalité par le biais d'un contrat d'affermage et est géré par une Société Civile d'Exploitation Agricole (SCEA).



Parole d'un habitant recueilli lors du conseil de quartier des Plateaux – mars 2022

2. La piscine municipale

Elle est ouverte de juin à septembre, du lundi au samedi.

Un Maître-Nageur Sauveteur titulaire à la ville encadre ce lieu, accompagné par une équipe de saisonniers renouvelée tous les ans.

Elle constitue une véritable plus-value pour les habitants qui bénéficient d'un lieu de baignade sur le territoire.

A part la piscine, l'offre sportive est proposée par des associations, la plus importante étant le Club Municipal Floiracais (CMF).

3. Focus sur le CMF⁴⁸

Le CMF est une association loi 1901 qui regroupe 15 sections et, en 2021, 2500 licenciés. Il est composé d'un président et de présidents de sections, un salarié à temps plein, positionné à la maison du sport et de la culture qui s'occupe du secrétariat et de la comptabilité et quelques salariés qui sont directement employés par les sections.

Les sections sont les suivantes : Aïkido, Athlétisme, Badminton, Boxe Anglaise, Cyclotourisme, Football, Force athlétique, Full contact, Handball, Gymnastique, Judo, Jujitsu, Rugby, Tennis, Volleyball.

Ce club omnisport est subventionné par la ville via une convention triennale répartie en cinq enveloppes financières :

L'aide à l'élite en sport individuel ou collectif (en rapport avec le niveau de jeu) ; l'aide au fonctionnement ; l'aide à la valorisation (Bonus en fonction de la typologie des adhérents : habitants Floiracais, handicap, féminine....); l'aide au déplacement; l'aide administrative.

Le service des sports de la ville s'occupe du suivi de la convention, la répartition des différents créneaux d'utilisation des équipements et des sites, et est un interlocuteur privilégié pour l'ensemble des clubs sportifs.

⁴⁸ CMF : Club municipal de Floirac

En résumé :

- des équipements en nombre
- un tissu sportif diversifié majoritairement associatif avec un club municipal prédominant

IV. La vie culturelle

Créée en septembre 2017, la Direction de l'Action Culturelle regroupe le Pôle programmation et médiation culturelle ; l'École Municipale de Musique, de Danse et d'arts plastiques et la Médiathèque.

Le projet culturel de la ville s'articule autour de trois axes de développement principaux :

L'accessibilité à la culture comme levier de cohésion sociale (mixité, diversité)

L'Education Artistique et Culturelle

L'expression citoyenne en plaçant les habitants, les associations et artistes locaux au cœur de la vie culturelle

Pour répondre à l'objectif de développer des projets artistiques et culturels ancrés sur le territoire, un nouveau dispositif **Artiste complice** a été créé sur la saison 2021-2022 pour :

- Créer une synergie au sein de la DAC autour d'un projet partagé en invitant une Compagnie Complice sur une saison pour développer des actions de médiation autour de la programmation artistique.
- Déployer ce projet sur plusieurs sites de la ville dans et hors les murs en direction de publics diversifiés.

1. Le pôle programmation et médiation culturelle s'attache à :

- Proposer une saison avec des propositions artistiques éclectiques. Autour de la saison des actions de médiation et d'éducation artistique et culturelle sont développées pour créer et développer le lien avec les publics.
- Mettre en place une programmation pluridisciplinaire adaptée au plus grand nombre (musique ; danse ; théâtre ; cirque ...) avec des Compagnies locales, départementales, régionales et nationales, en développant des partenariats
- Créer un conseil de jeunes **Labo Jeune Floiracais** pour favoriser l'interculturalité, l'expression culturelle des floiracais et développer l'apprentissage, la formation des jeunes.
- Œuvrer à l'accessibilité des publics éloignés : par la mise en place de projets spécifiques
- Développer les partenariats culturels de proximité pour accroître la visibilité de la programmation, toucher de nouveaux publics et mutualiser les frais. Intégration d'événements suggérés par les associations locales ou travailler communément à la programmation d'événements.
- Inscrire des propositions artistiques hors les murs et inscrire des programmations dans le cadre de manifestations culturelles locales (Etang heureux (service jeunesse) ; Carnaval ; semaine des seniors et festival petite enfance)
- Programmer des résidences sur des temporalités différentes favorisant la création artistique et de nouvelles formes de relations avec le public (rencontres, ateliers, événements divers...)

Partenariats : ADAPT ESAT Gaillan Richelieu, Association Tous Cérébrolésé Assistance ; AJHAG ; Arteli ; Bailleurs sociaux ; CCAS ; Les amis du Domaine de Sybirol ; Collectif blOp Interjections ; Les amis de la cité du midi ; Groupe Relais

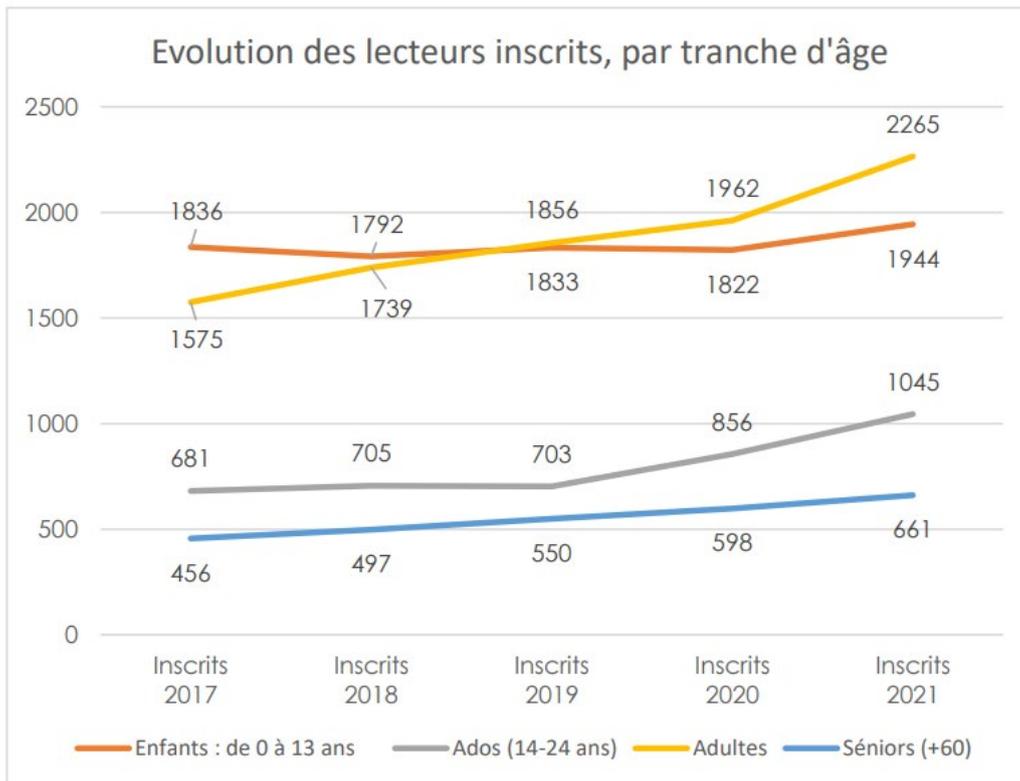
Habitants ; Secours populaire ; UNIRE ; Arc en rêve centre d'architecture ; Bordeaux Métropole ; Education Nationale ; iddac ; La Manufacture CDCN Nouvelle Aquitaine ; La citéCirque Créac de Bègles ; Musiques de Nuit diffusion ; OARA ; Réseau 535 ; Rock School Barbey ;...

2. La médiathèque :

Lieu de découvertes, de culture et d'échanges, la médiathèque propose une sélection de livres, de presse de musique et de films en accès libre. Espace connecté, la médiathèque propose également l'accès in-situ à de nombreux outils numériques. Elle a pour mission de :

- Constituer, organiser, mettre en valeur et communiquer des collections de documents de toute nature (imprimés, audio-visuels, numériques...) en tenant compte de la diversité et des besoins de la population à desservir.
- Faire de la médiathèque un lieu d'information, de formation et de culture accessible à tous.
- Développer en ce sens un réseau de partenaires notamment celui des médiathèques de Bordeaux Métropole
- Donner l'envie et les moyens de fréquenter la médiathèque de manière régulière et autonome afin de permettre à chacun épanouissement et indépendance intellectuelle.
- Assurer l'égalité d'accès à ces moyens.

Partenariats : Les floiraconteuses (AUB); Camino cultural ; Côté Sciences ; Ehpad Belle Croix ; Ludothèque Ô fil du jeu ; UNIRE ; Agence du Livre Cinéma et Audiovisuel Nouvelle Aquitaine ; Bordeaux Métropole ; Festival ALIMENTERRE ; Escale du livre ; Passage à l'Art ;



Source : service culturel de Floirac, mars 2022



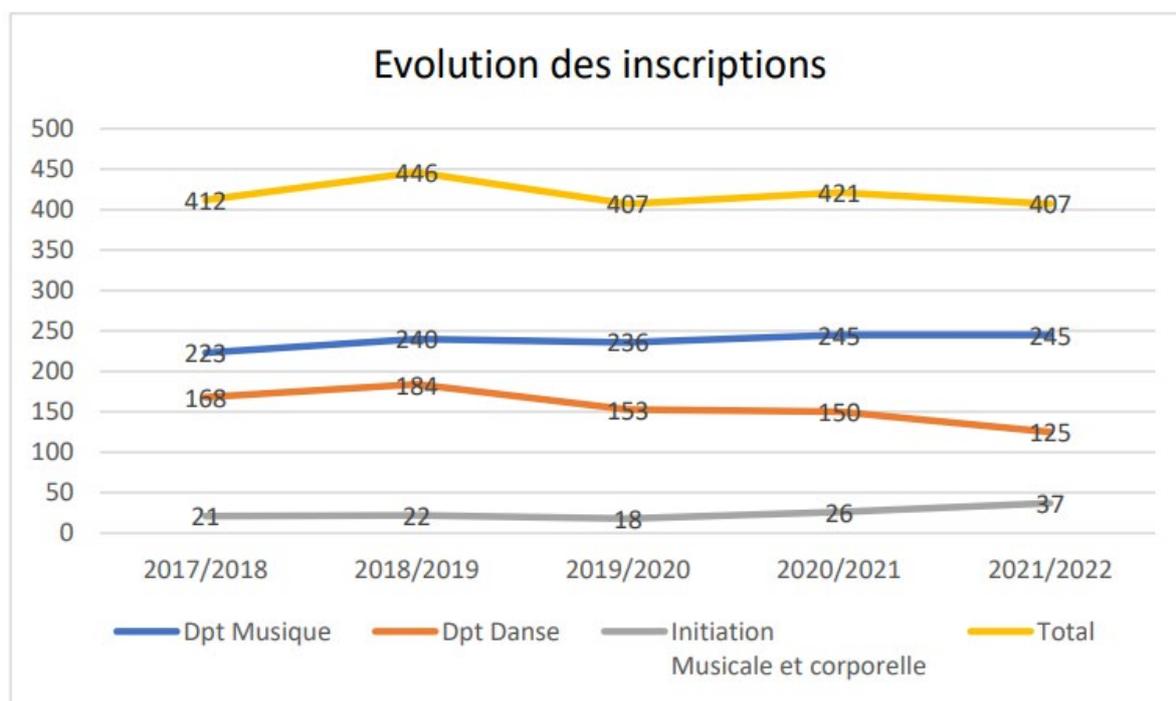
Source : service culturel de Floirac, mars 2022

3. L'école de musique, de danse et d'arts plastiques :

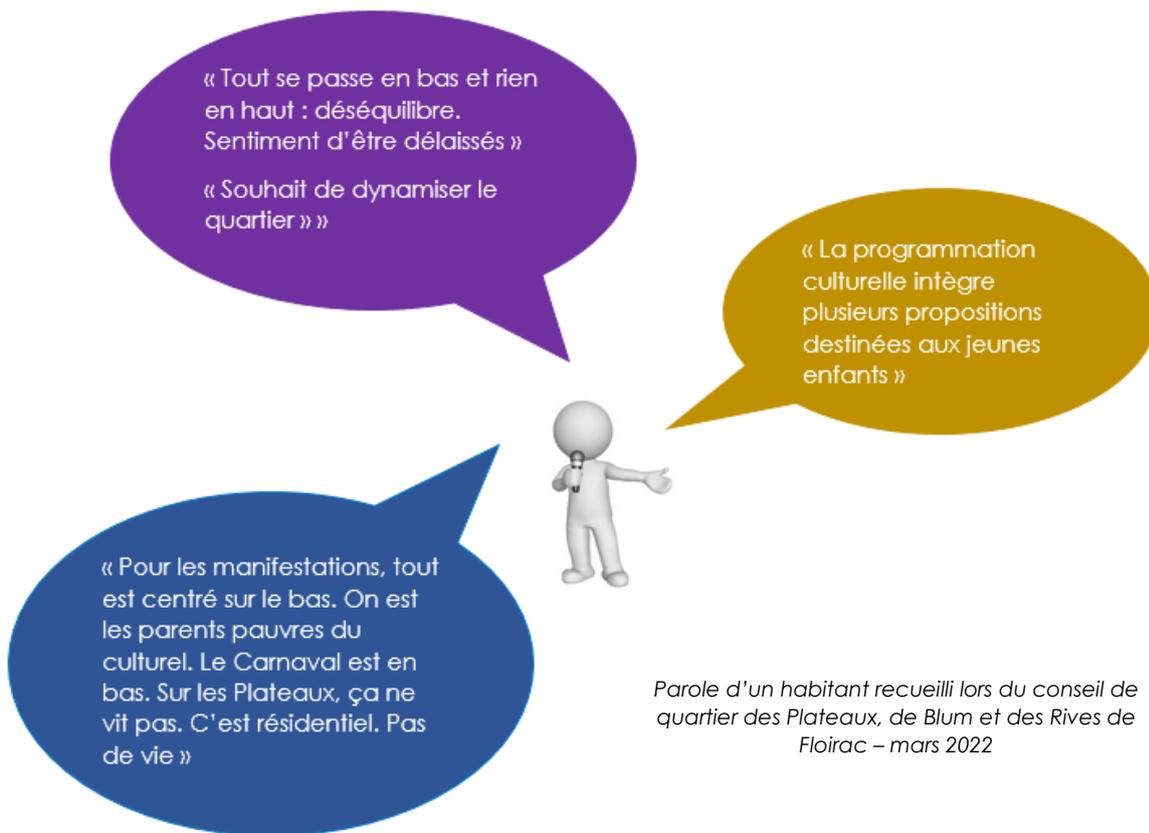
Etablissements d'enseignement artistique, l'Ecole Municipale de Musique et de Danse (EMMD) et l'Ecole Municipale d'Art (EMA) forment les futurs amateurs aux pratiques artistiques, culturelles et à la création :

- Formation des élèves
- Sensibilisation et Education Artistique et Culturelle : mise en place d'actions en direction des enfants des établissements scolaires de la ville : parcours culturels, Orchestre à l'Ecole, projet *L'art au collège* ...
- Action Culturelle : participation des élèves à de nombreuses scènes publiques telles que pause musicale, scènes ouvertes, spectacles de fin d'année, manifestations locales, expositions ...

Partenariats : Arabesque ; Adage (centre de formation danse ; CCAS (petite enfance) ; école supérieure de beaux-arts de Bordeaux ; Opéra National de Bordeaux ; UCL Danse ; Union des Etablissements d'Enseignement Artistique de la Gironde UDEA33 ; Collectif PACAP (collectif d'écoles de musique).



Source : service culturel de Floirac, mars 2022



En résumé :

- un service culturel très actif et structuré
- une proposition variée pour les habitants
- un travail plus transversal avec les autres acteurs du territoire en cours de déploiement

ANNEXES

1- Résultats de l'enquête parentalité

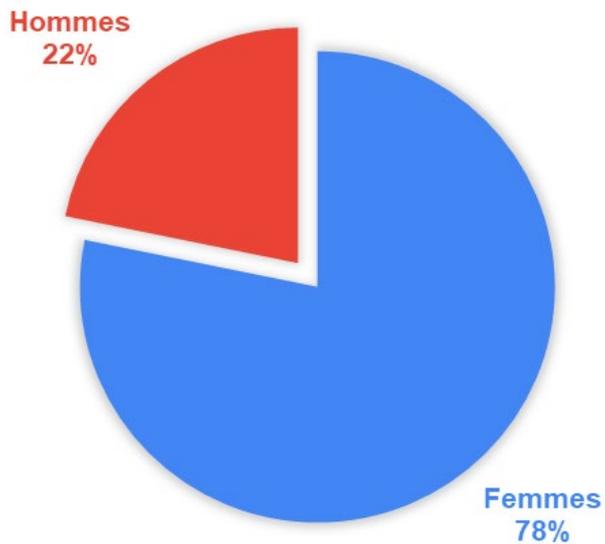
2- Retours des conseils de quartiers du mois de mars

Résultats Enquête réalisée entre février et mars 2022

**« Parents ! L'éducation de vos enfants vous
questionne ? »**

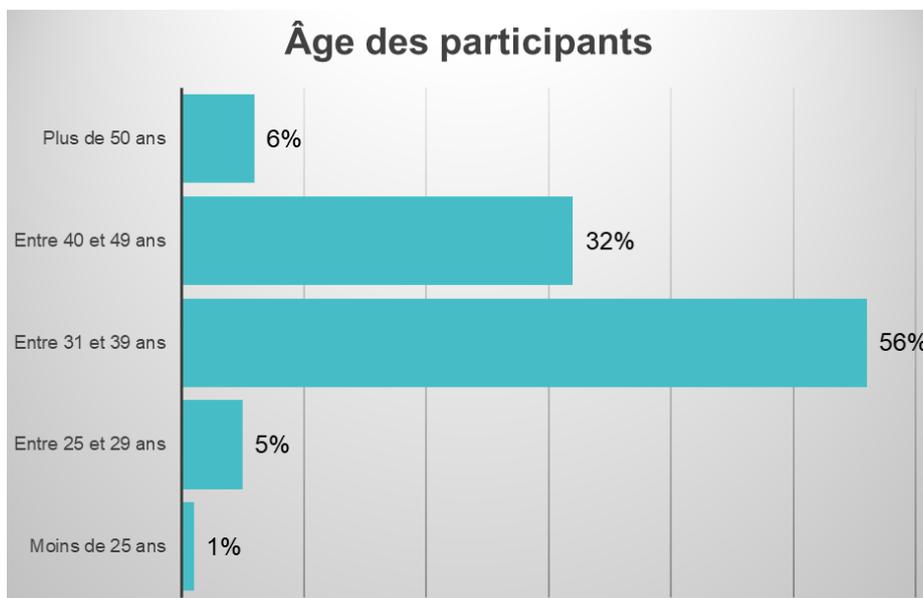
380 réponses

Soit 17% des familles floiracaises



98% sont des parents

2% sont
des grand-parents
ou des futurs parents



78% sont en
couple

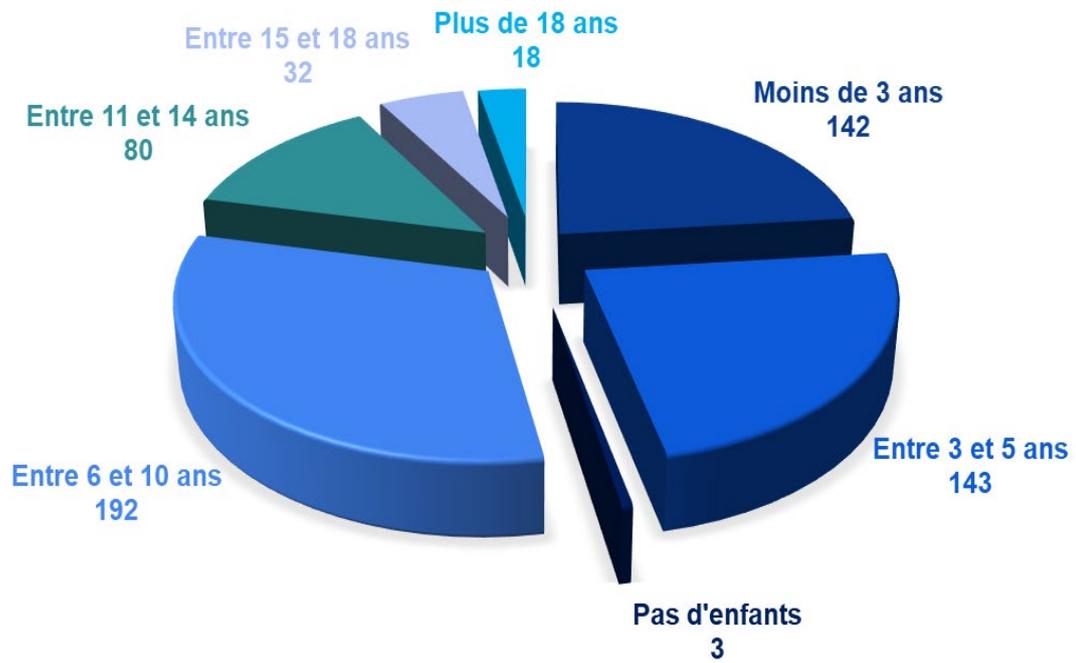
12% sont des
familles
monoparentales

6% sont des
familles
recomposées

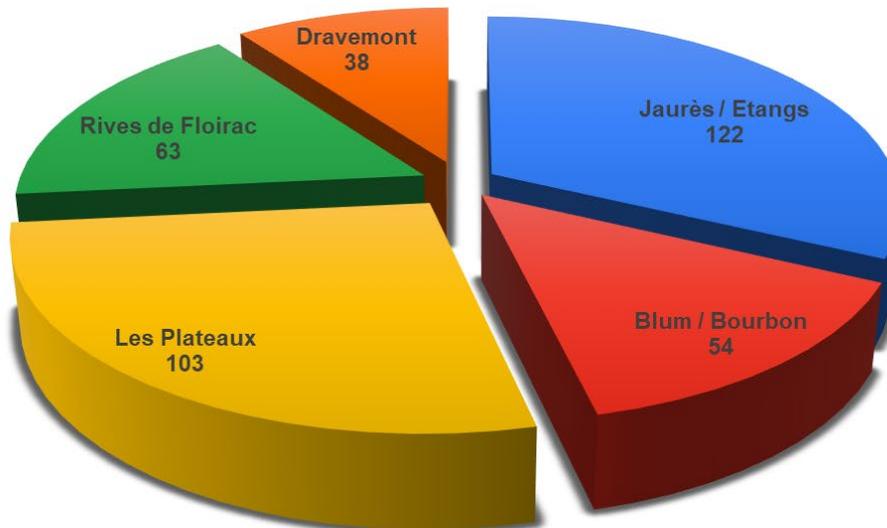
3% sont
célibataires

1% sont séparés

ÂGE DES ENFANTS

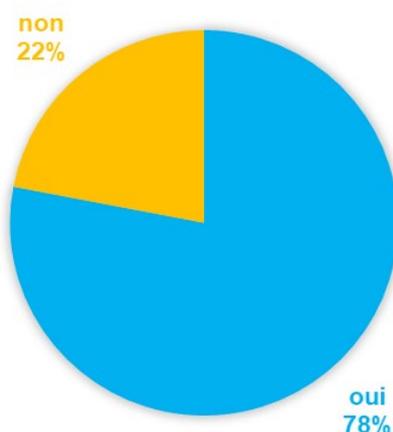


Localisation des 380 participants par quartier



PARTIE 1

Connaissez-vous les modes de garde des moins de 3 ans ?

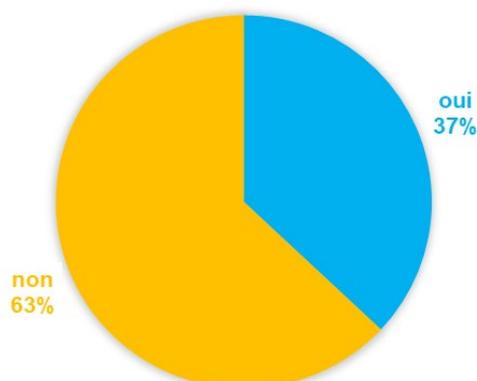


Si oui, lesquels ?

Crèche collective	255
Assistantes maternelles	211
Crèche familiale	99
MAM	97
Micro-crèche	23
TPS*	5
Réseau baby-sitter	2
Garde à domicile	1

*Ecole classe de toute petite section

Utilisez-vous un de ces modes de garde ?



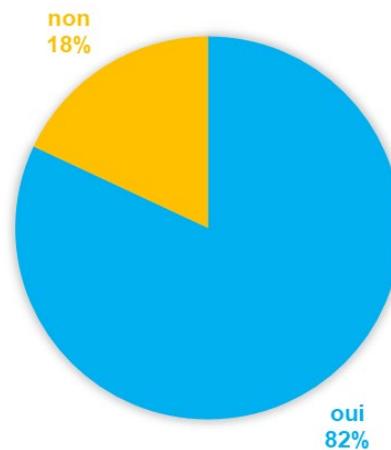
Si oui, lequel ?

Assistantes maternelles	51
Crèche collective	39
Crèche familiale	26
MAM	8
Micro-crèche privée	3
Crèche privée hors Floirac	1
TPS*	1

*Ecole classe de toute petite section

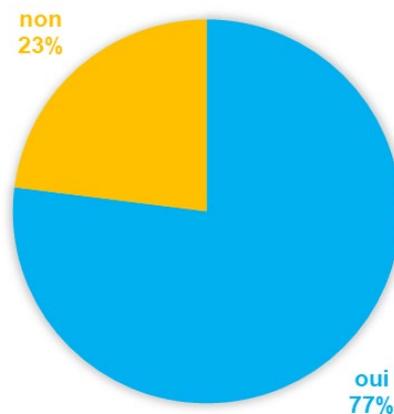
Si non, pour quelles raisons ? pour une large majorité leurs enfants ont plus de trois ans ; 27 familles disent ne pas avoir eu de place en crèche, 12 ont fait le choix de faire appel à un proche, 9 sont à la recherche d'un mode de garde.

Etes-vous satisfait de votre mode de garde ?



Partie 2

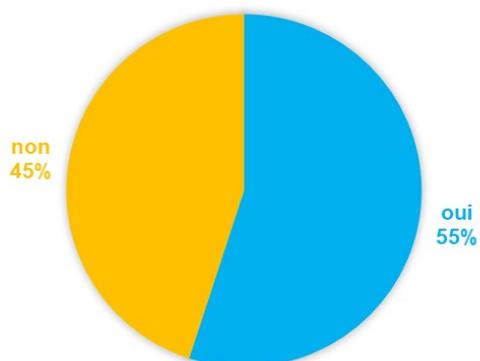
Connaissez-vous les modes d'accueil pour votre/vos enfant(s) de 3 à 17 ans ?



Si oui, lesquels ?

Centre de loisirs municipal	229
Accueil périscolaire	124
Les salles Ados	27
Les assistantes maternelles	12
Le centre social UNIRE	11
Réseau baby-sitter	4
Centre de loisirs Les Floranies	3
Garde à domicile	2
Fille au pair	1

Utilisez-vous un de ces modes d'accueil ?

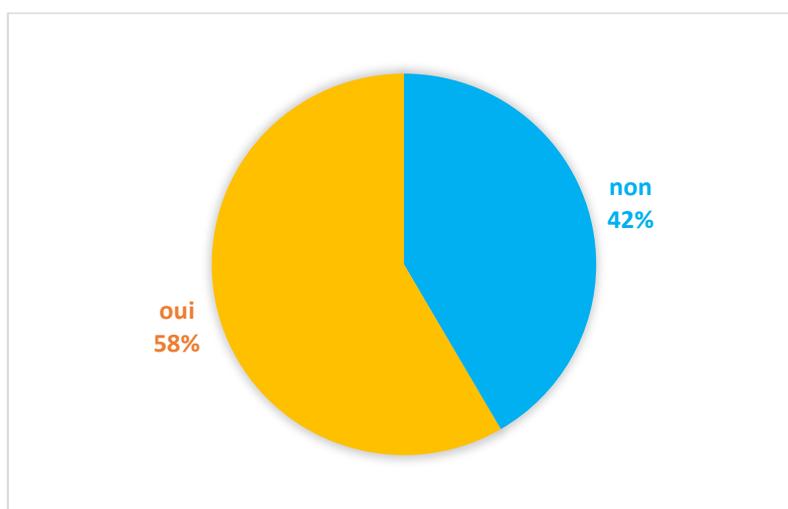


Si oui, lequel ?

Centre de loisirs municipal	115
Accueil périscolaire	99
Les salles Ados	9
Le centre social UNIRE	5
Centre de loisirs Les Florianies	3
Garde à domicile	2

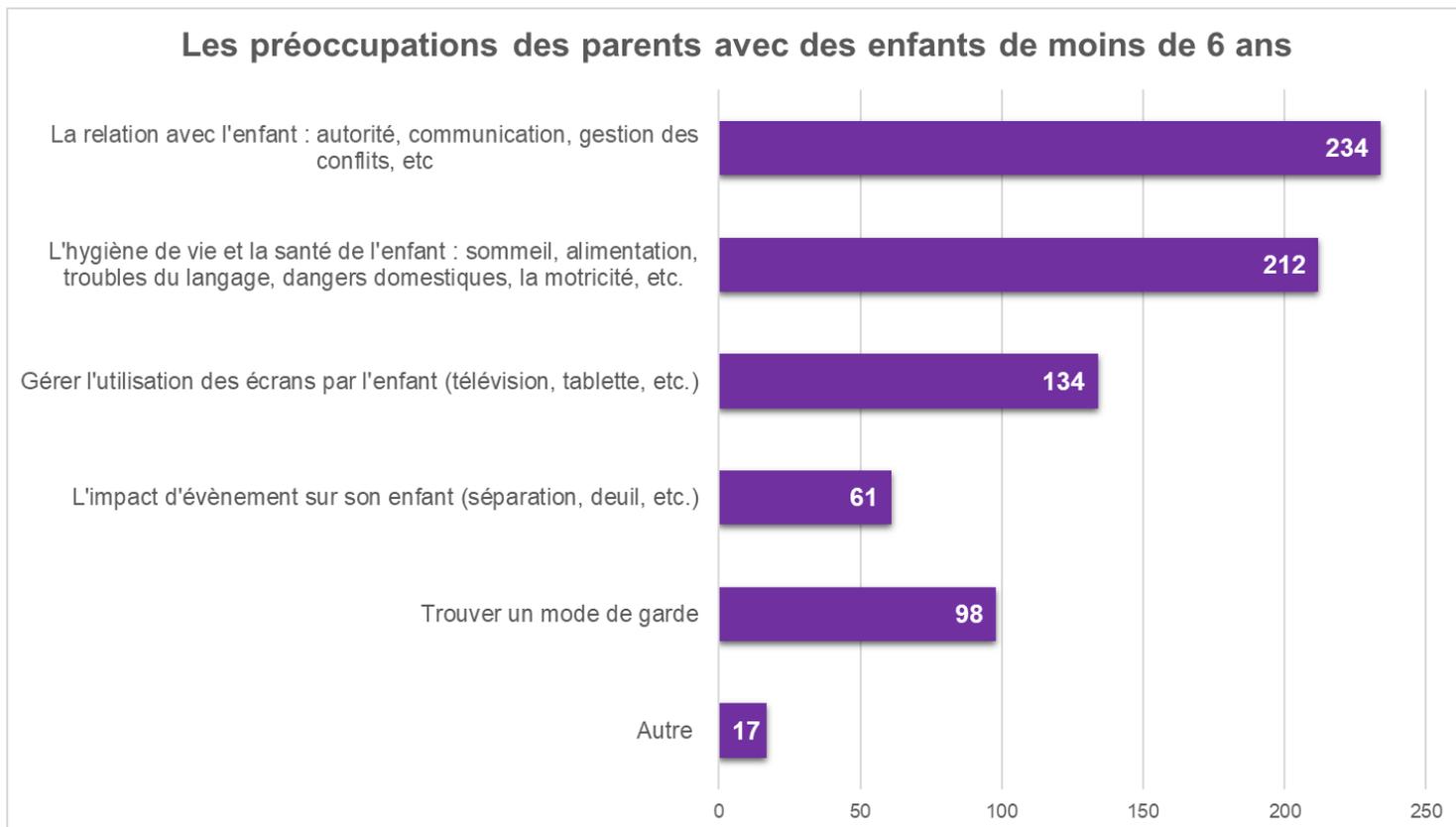
Si non, pour quelles raisons ? pour une large majorité 74 disent ne pas avoir besoin de ce mode d'accueil, 22 disent ne pas connaître leurs existences, 11 préfèrent que leur enfant reste à la maison, 6 disent qu'ils n'ont pas eu de places et 28 parce qu'ils ne sont pas satisfaits.

Etes-vous satisfait de votre mode d'accueil ?



PARTIE 3

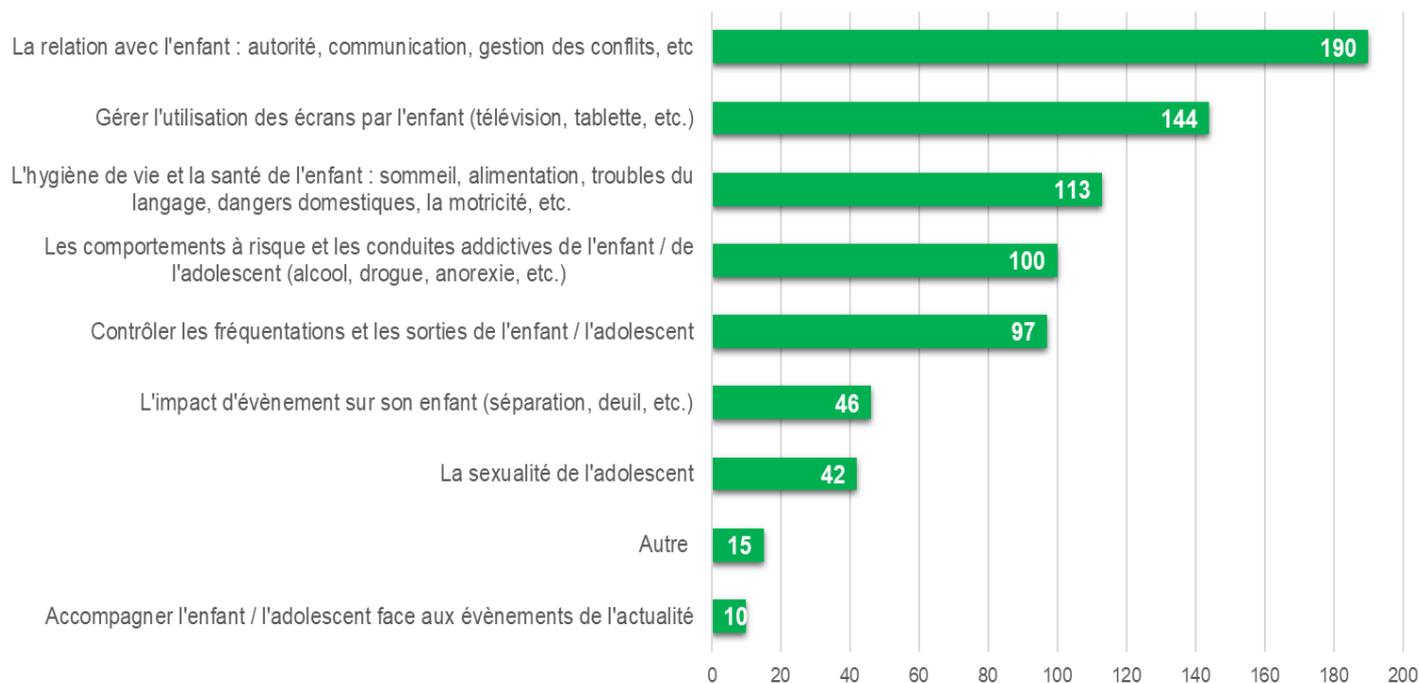
Les préoccupations des parents



Autre :

8 parents sont préoccupés de trouver des activités à leur enfant,
3 par leur épanouissement,
2 par le cadre de vie et l'environnement,
2 par le respect de l'autre,
1 par leur instruction
et 1 par le harcèlement à l'école.

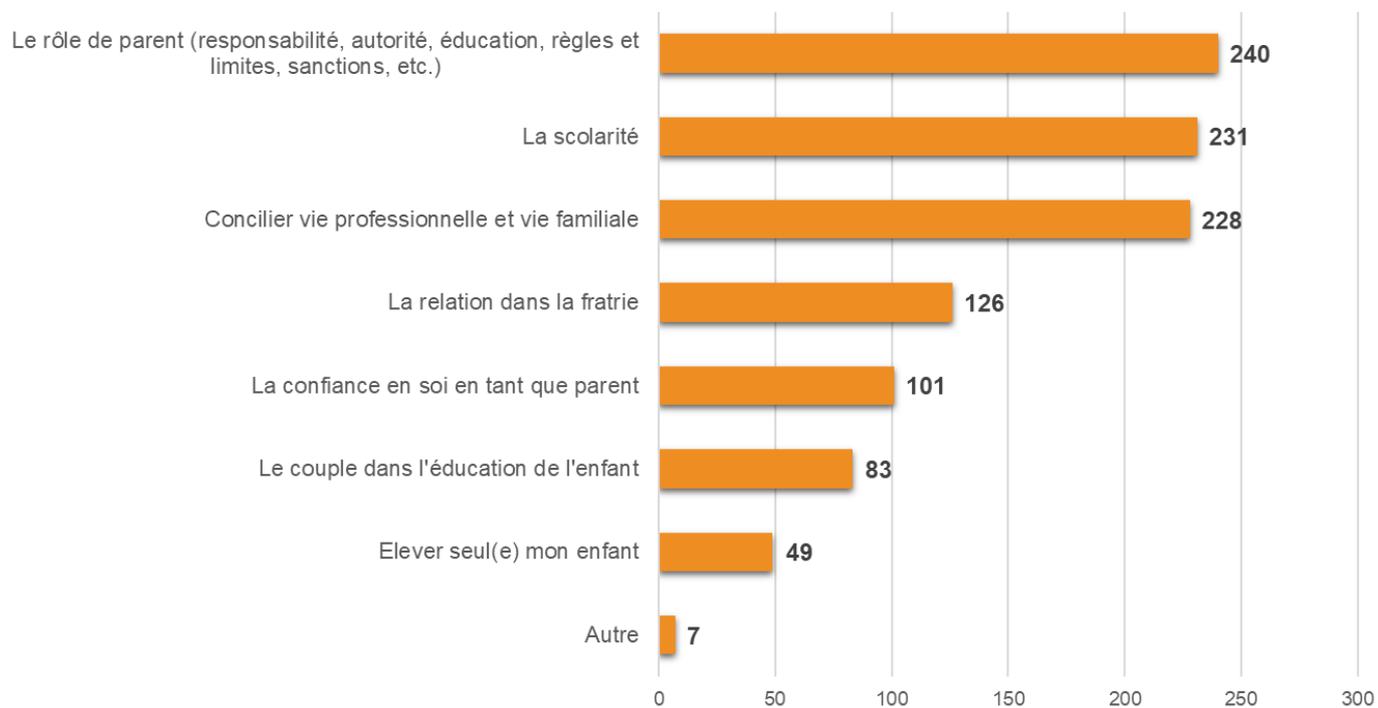
Les préoccupations des parents avec des enfants 6 à 18 ans



Autre :

aider l'enfant à être autonome et responsable,
la réussite scolaire,
l'insécurité dans certains quartiers de Floirac,
la délinquance et le stress,
l'orientation professionnelle,
l'épanouissement de l'enfant,
le harcèlement (cité à plusieurs reprises).

Les préoccupations des parents de façon générale



Autre :

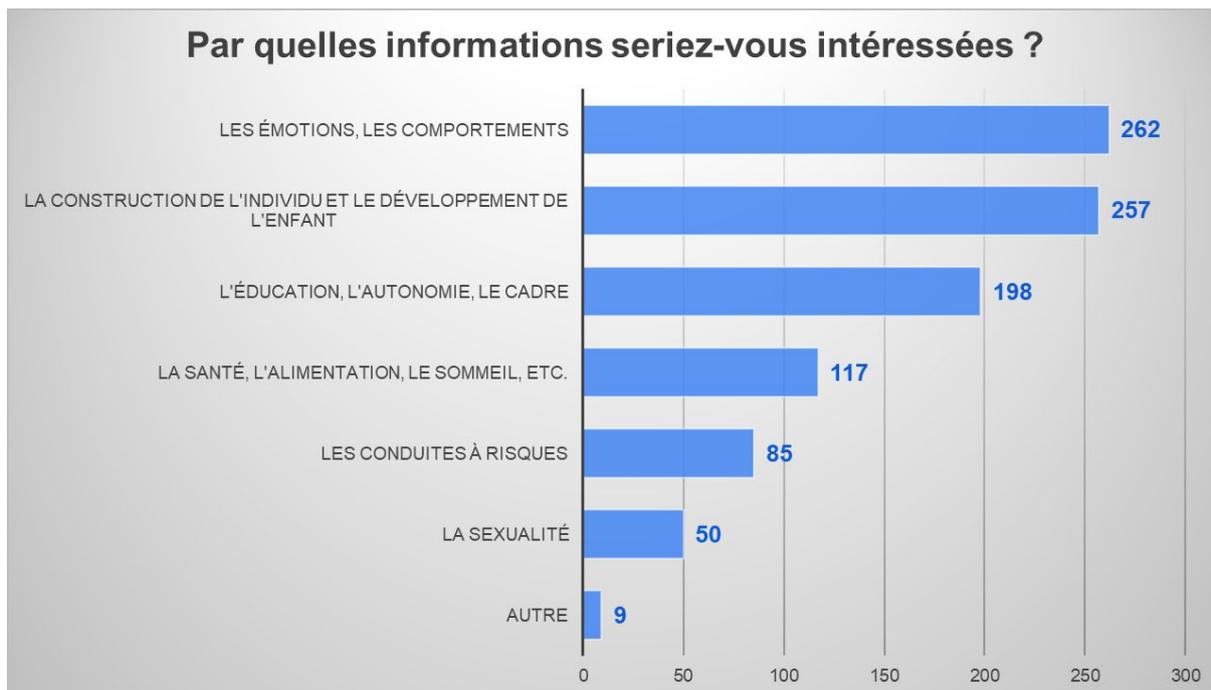
la délinquance,

l'environnement et le cadre de vie (cité 3 fois),

le bien-être de l'adolescent (cités 3 fois également).

PARTIE 4

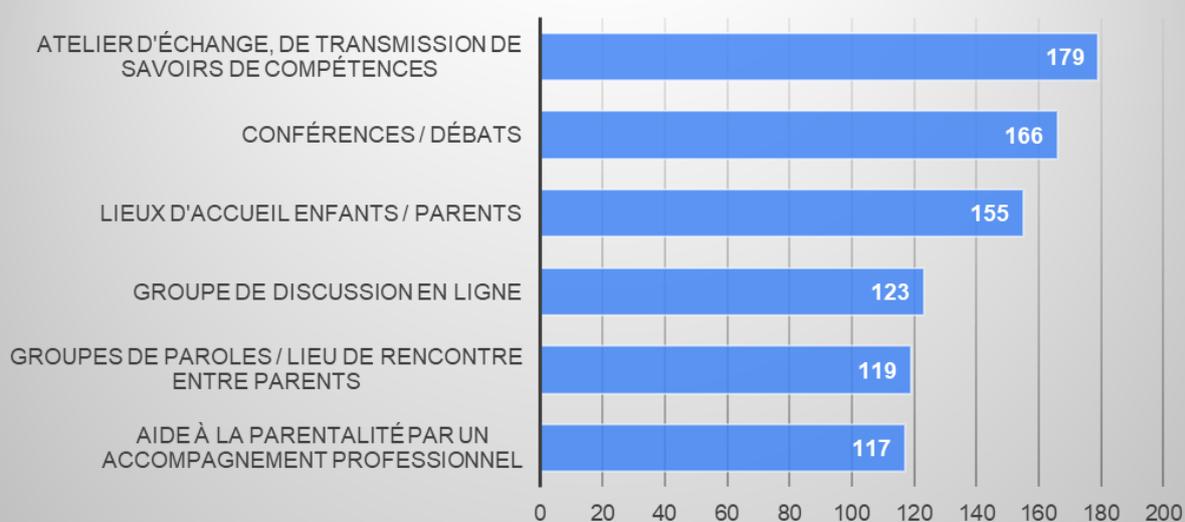
Les actions de parentalité



Parmi les autres propositions, voici les sujets énoncés :

- L'avenir
- La coéducation
- La scolarité
- Le changement et la recherche de repère, la place des parents dans l'éducation
- Le sport
- Les activités sur le territoire
- La gestion des conflits dans la fratrie
- Comment parler des sujets difficiles
- L'addiction aux écrans (télévision, smartphone et jeux vidéo).

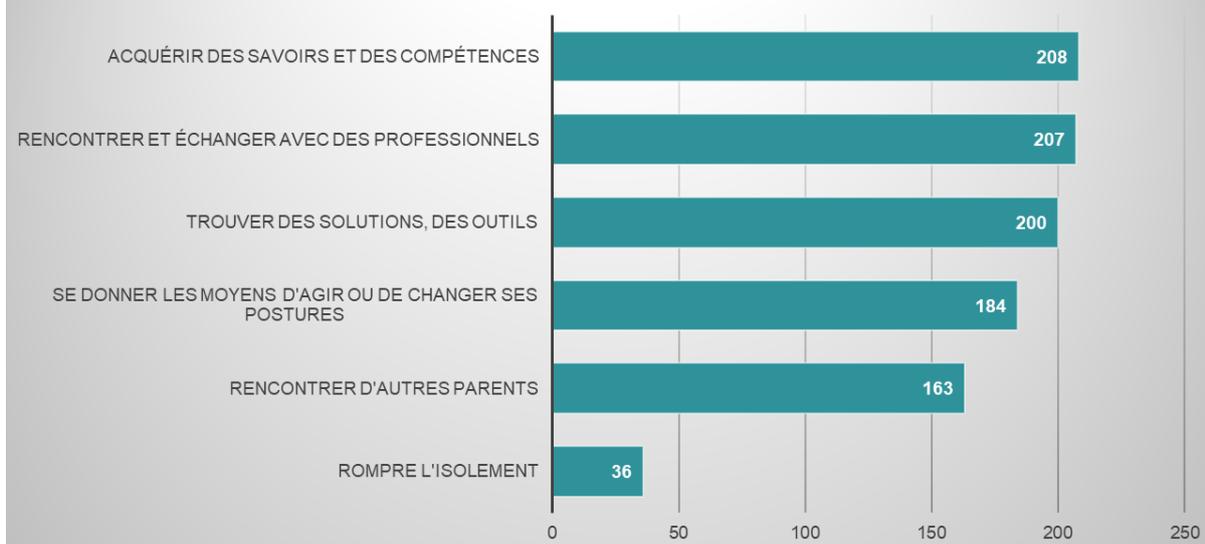
Sous quelles formes souhaiteriez-vous trouver les réponses à vos préoccupations ?



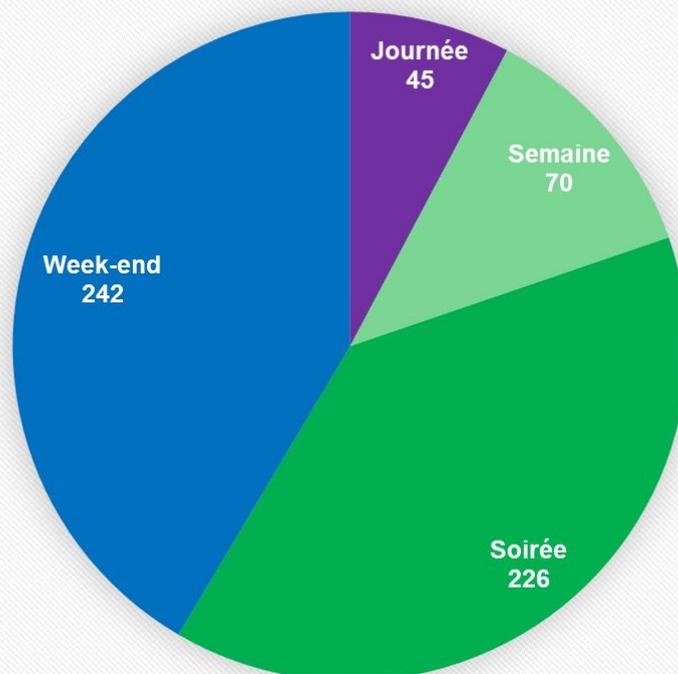
Autre :

- Groupe WhatsApp
- Temps de convivialité facilitant simplement les liens, échanger.
- Visioconférence
- Documentation, magazines, livres, revues
- Tutos rapides

Que pourrait vous apporter ce type d'actions ?



Quels sont selon vous les moments les plus adaptés pour ces actions de parentalité ?



A quel rythme?



**Restitution des ateliers participatifs avec les habitants
autour du projet social de territoire :
Conseils de quartier Mars 2022**

Sommaire :

1/ Méthodologie

2/ Restitution et analyse des ateliers par thématiques choisies

3/ Verbatim complet de chaque conseil de quartier

1/ Méthodologie :

Pour mieux répondre aux besoins de la population, la ville de Floirac s'est engagé dans l'élaboration d'un projet social de Territoire. Cette démarche s'adosse à un diagnostic partagé et participatif qui mettra en avant les enjeux prioritaires et définira un plan d'actions à mettre en œuvre.

Pour réaliser le diagnostic, nous avons proposé aux services de la municipalité, aux partenaires associatifs et institutionnels de participer à des groupes de travail réunissant l'ensemble des personnes agissant sur un « type » de public ou une thématique. Les champs sont variés : petite enfance, parentalité, enfance et jeunesse, handicap, accès aux droits, logement, animation de la vie sociale, vie citoyenne, etc.

Aussi, nous avons sollicité les habitants de Floirac, afin de partager leurs connaissances sur les offres et les services existants, identifier les besoins nouveaux ou insatisfaits et proposer des voies d'amélioration et/ou de nouvelles initiatives dans les 5 conseils de quartier de la ville.

Nous avons proposé les thématiques suivantes :

- Dynamiques locales, sociales et culturelles
- Petite enfance, enfance, jeunesse et parentalité
- Qualité et cadre de vie : santé, environnement, mobilité.
- Inclusion : handicap et numérique
- Séniors : bien vieillir à Floirac

Chaque conseil d'animation a choisi 2 thématiques :

Les Plateaux ont choisi d'échanger sur les dynamiques locales, sociales et culturelles et, qualité et cadre de vie.

L'équipe d'animation de Blum a choisi également les dynamiques locales, sociales et culturelle et la question de l'inclusion.

Dravemont a préféré traiter de la question des Seniors et de la qualité et cadre de vie.

La conseil d'animation Jaurès/Etangs a quant à lui choisi d'aborder le sujet Petite enfance, enfance et jeunesse. L'inclusion a également été choisi.

Enfin, les Rives de Floirac avait bien choisi 2 thématiques, mais a finalement abordé uniquement la question de la Petite enfance, enfance et jeunesse lors de conseil de quartier.

2/ Restitution et analyse des ateliers par thématiques choisies

Atelier : Cadre de vie : santé, environnement, mobilité

QUARTIER DES PLATEAUX



« Il faudrait améliorer la sécurité des cyclistes et des piétons ».



« La question concernant les mobilités est forte sur ce quartier, car



« Mais les vitesses ne sont pas respectées »



« La mobilité douce est une notion de progrès, c'est positif »



« Sur les plateaux il y a aussi des logements collectifs et les personnes disent qu'ils ont chaud en été et froid en hiver » voire quelles aides existent pour améliorer l'accessibilité et l'habitat ».



« Il manque des petits commerces en centre-ville » « des cafés, des restaurants... »



« Il manque un endroit convivial pour boire un café au soleil ».



« La Burthe est un atout gigantesque pour Floirac et les plateaux s'en servent pour sensibiliser les habitants à la préservation de la biodiversité ».

« Le tunnel prévu au bout du pont Simone Veil est supprimé, pourquoi ? Cela va augmenter la circulation ... »

« Au bout du chemin des plateaux, les piétons ne peuvent pas circuler ».



« Concernant les transports, on attend plus du nouveau pont. La circulation va augmenter sur Floirac. Il faudrait augmenter le cadencement des bus, des BHNS, des bus rapides pour la gare et Stalingrad » .



« Il manque des moyens de transport depuis Dravemont vers la clinique du tondu ».

« Il faudrait une navette pour pouvoir aller directement sur le

QUARTIER DRAVEMONT

« Le quartier manque de vie, d'animation, d'arbres ».

« Plus d'espaces verts dans le quartier ! ».

« Il manque une brasserie sur le



« La ludothèque est très éloignée. On pourrait faire des ateliers sur le haut Floirac ».





« Il manque un espace associatif où les associations pourraient avoir un lieu. Par exemple dans les RDC des immeubles. Il manque des locaux pour les associations ».



« On pourrait installer des organismes de formation pour les jeunes du quartier. »
« Il faudra mutualiser les différentes structures du quartier au sein de l'équipement majeur. »

A retenir :

- Préoccupations principales : mobilité, accessibilité, sécurité des piétons et des cyclistes, vitesse des automobiles, etc.
- Manque de commerces de proximité, restaurant ou café
- Un sentiment d'isolement : manque d'animation et des difficultés de déplacement

Des propositions :

- mise en place d'une navette pour se rendre directement dans le bas-Flourac et à la clinique du Tondu
- implanter un espace réservé pour les associations
- délocalisés des activités de la ludothèque sur le Haut-Flourac

Atelier Thématique : Petite Enfance ; Enfance et Jeunesse

QUARTIER ETANG-JAURES



« Ecole très bien. Budget un peu juste pour réparer les jeux dans les cours de récréation (Jaurès) – Equipe très bien. Accueil périscolaire est très bien. Les horaires sont très



« Mais les classes sont des fournaises l'été ».



« Satisfait du service d'accompagnement pour trouver une assistante



« Critères de crèche impossible pour nous car on a de trop gros revenus, donc assistante maternelle ».

« Impression que les personnes qui ont accès aux crèches ce sont les personnes qui ne travaillent pas ... »

« C'est tout de même dommage car ça peut être un choix de vouloir mettre notre enfant dans



« Pas une très bonne expérience du Centre de loisirs ... On le met par défaut. animateurs très très jeunes ».



« Le centre de loisirs est trop grand, c'est mieux quand les enfants se retrouvent en plus petits groupes sur des petites structures (écoles) ... »



« Stage sportif à Lucie Aubrac super !!! ».



« Certains ne
savaient pas que
UNIRE faisait
Centre de loisirs ».



« Les métiers
d'animateur
sont durs et
usants ».

« Il y a
beaucoup de
turnover ».



« Horaires du
Centre de loisirs
trop courts. Fin à
18h trop tôt ».



« Certains évitent
le centre de loisirs
et mettent leur
enfant ailleurs (Les
Floraniés, Fargues,
etc.) »

QUARTIER RIVES DE FLOIRAC



« Bravo au service
de la mairie pour
aider les familles à
trouver des modes
de garde, ils sont
très efficaces ».



« LAEP méconnu
”



« Est-ce que les capacités d'accueil sont suffisantes ? Il semble y avoir des difficultés au Centre de loisirs... ».



« Réfléchir à comment capter les familles qui, par leur culture, restent éloignées de tous ces dispositifs ».



« Qu'est-ce que l'Institut de la parentalité ? Quelles sont leurs missions ? »

« La programmation culturelle intègre plusieurs propositions destinées aux jeunes enfants ».

A retenir :

- Déception vis-à-vis des critères d'attribution des places en crèche : pas de place pour les familles avec un revenu élevé, impression que les places sont réservées qu'à ceux qui ne travaillent pas, pas le choix alors que préférence pour le collectif.
- Insatisfaction au niveau du centre de loisirs : animateurs trop jeunes, beaucoup de turn-over, lieu trop grand, mieux dans les écoles, des horaires trop restreints.
- Méconnaissance de certains services : LAEP, institut de la parentalité, centre de loisirs UNIRE.

Atelier : Dynamiques locales, sociales et culturelles.

QUARTIER DES PLATEAUX



« Je ne connais pas la ludothèque ».



« Boire un café, un bistrot de quartier, un café associatif ».



« Les cannes de golf ? on les récupère où ? Au dojo mais c'est fermé le week-end »



« Du fait d'être en milieu urbain, nous permet d'aller sur d'autres territoires.

Exemple : club de tennis.

Mon fils y est mais je me pose la question pour changer de club.

Problème d'accessibilité aux cours quand on veut. Ce n'est pas organisé entre adhérents et non-adhérents. D'abord, il y avait un aspect pratique mais les autres communes ne sont pas loin ».



« Pour les manifestations, tout est centré sur le bas. On est les parents pauvres du culturel. Le Carnaval est en bas. Ça ne vit pas. C'est



« Existe-t-il des randos sur le site de la Burthe ? Le parcours santé était génial mais il s'est dégradé. Peut-on espérer le revoir praticable ? Cours de gym en plein air ? Un circuit pédestre organisé ? »



« La police municipale n'intervient pas le week-end à la Burthe. Ils dégradent tout avec leurs motos.

On a interdit les VTT, les motos. Ça recommence La police municipale n'est pas visible.

C'est dangereux. J'ai failli me battre deux fois. On y va plus le week-end ».

QUARTIER BLUM



« Tout se passe souvent en bas et rien en haut : déséquilibre. Sentiment d'être délaissés »
« Exploiter un peu plus l'observatoire ? »



« L'aire de jeux il n'y a aucun banc. Est-ce que ça va rester comme ça ? Pas de

« La commune est très dynamique. Souhait de plus d'évènements à



« Y a-t-il des animations prévues entre le haut et le bas pour créer de nouvelles dynamiques ? »

« Plusieurs personnes ont envie de faire des choses et ils savent faire des choses. Créer des opportunités ».

« Problème d'équipement public sur ce quartier. On ne peut faire que des

« Manque de communication sur les associations. On ne sait pas ce qu'elles font. Il faudrait les rendre plus lisibles ».

A retenir :

- A nouveau un sentiment d'isolement : pas d'événements dans le haut-Flourac, souhait d'évènements à l'échelle du quartier.
- Préoccupations au sujets des motos à la Burthe (bruit et dégradations).
- Burthe et équipements sportifs : usages à revoir et développement d'activité.

Atelier : Handicap/inclusion numérique

QUARTIER BLUM



« Voirie compliquée à Floirac pour les personnes handicapées ».



« Mise à disposition de matériel informatique pour les familles ?

« Les exclus du numériques, il faut aller les chercher, car ils ne viennent pas d'eux-mêmes ».

QUARTIER ETANG-JAURES



« Pour le numérique il y a la cyber base mais ils sont toujours pris. Ne pourrait-on pas avoir des postes en accès libre en plus ? »

« Il manque un accompagnement à l'utilisation de logiciels de type Word, Excel ».



« Les jeunes aussi peuvent avoir des difficultés avec le numérique ».

« C'est difficile aussi pour les personnes qui ne savent ni lire ni écrire ».

« Aujourd'hui tout va passer par le numérique pour le traitement des dossiers administratifs ou de renouvellement de permis, il faut maintenir la possibilité de rencontrer quelqu'un ».

« Il faudrait aller au plus proche des gens, chez eux (ceux qui sont le plus éloignés et isolés) ».

A retenir :

- Voierie compliquée pour les handicapées
- Besoin de soutien face à la montée du numérique : formation, accès matériel, accompagnement ... et aller chercher les personnes isolées.

Atelier : Séniors, bien vieillir à Floirac

QUARTIER DRAVEMONT

« Les personnes âgées aiment le papier. Internet on n'en veut pas !! »

« Numéro vert pour avoir de l'info pour les personnes

« Qu'est-ce qui est prévu dans l'avenir ? Dans l'avenir il y aura encore plus de personnes âgées. »

« Il était prévu qu'il y ait des appartements pour les personnes âgées dans le cadre du PRU. Qu'en est-

« Complicé d'accéder aux soins du tondou pour les séniors car l'arrêt de bus est un peu loin de la clinique. »

« Pour se rendre dans le bas Floirac, il faut attendre un certain temps pour les

« Pourquoi pas de livraison de repas le samedi et le dimanche ?
Comment faire ? »

« Lieux conviviaux où les gens pourraient se retrouver et où les repas pourraient être livrés. »

« Ce qui serait bien c'est un service d'enlèvement



A retenir :

- Sentiment d'être mal informé : difficile d'utiliser les outils numériques pour aller chercher de l'information, préférence pour le papier ou l'affichage
- Inquiétude pour l'avenir : qu'est-ce qui sera prévu face à l'augmentation de la population âgées notamment en termes de logement ?
- Difficile d'accéder au soin : accès clinique du Tondu mal desservi (bus long et arrêt loin)

Des propositions :

- Création d'un numéro vert pour l'information générale destiné aux seniors
- Livraison de repas à domicile y compris le week-end et mise à disposition d'un lieu pour partager ces repas avec d'autres.

3/ Verbatim complet de chaque conseil de quartier

Conseil de Quartier Blum 3 mars 2022

• Dynamique locales sociales et culturelles

« Remarque : tout se passe souvent en bas et rien en haut : déséquilibre. Sentiment d'être délaissés. »

« Il faut penser aux jeunes, mais aussi aux autres. »

Q : Qu'est-ce que vous aimeriez dans le haut Floirac ?

« Par exemple, l'aire de jeux il n'y a aucun banc. Est-ce que ça va rester comme ça ? Pas de poubelle ? »

« Difficulté est la séparation géographique de la ville. »

« Quartier Léon Blum vie de quartier plus discrète, plus isolée.

Souhait de dynamiser le quartier. »

« La commune est très dynamique. Souhait de plus d'événements à l'échelle du quartier. »

Q : Y a-t-il des animations prévues entre le haut et le bas pour créer de nouvelles dynamiques ?

« Exploiter un peu plus l'observatoire ? »

« Plusieurs personnes ont envie de faire des choses et ils savent faire des choses. Créer des opportunités. »

« Problème d'équipement public sur ce quartier. On ne peut faire que des choses en plein-air »

« Manque de communication sur les assos. On ne sait pas ce qu'elles font. Manque de promotion. Il faudrait les rendre plus lisibles. »

• Handicap/inclusion numérique

« Voirie compliquée à Floirac pour les personnes handicapées. »

« Lettre de mission aux sages pour évaluer les actions qui sont faites en direction des personnes handicapées. »

« Secours populaire aide aussi les familles dans certaines démarches informatiques ».

« Mise à disposition de matériel informatique pour les familles ? »

« Les exclus du numériques, il faut aller les chercher, car ils ne viennent pas d'eux-mêmes. »

« Cela concerne moins certains quartiers que d'autres. »

Conseil de quartier de Dravemont 9 mars 2022

• **Les Séniors Bien vieillir à Floirac**

Q : Quelle est la différence entre la RPA et l'EHPAD ?

Q : Qu'est-ce qui est prévu dans l'avenir ? Dans l'avenir il y aura encore plus de personnes âgées.

Q : Il était prévu qu'il y ait des appartements pour les personnes âgées dans le cadre du PRU. Qu'en est-il ?

Q : Quels sont les loisirs créatifs proposés ?

« Je suis mandatée par UNIRE. Dans le cadre du renouvellement de notre agrément, nous avons des propositions à faire.

- Séjours et sorties envisagés
- Ateliers de prévention (chutes, santé)
- Animations conviviales style thé dansant
- Ateliers autour de la culture
- Projet voisinier et voisineuses. solidarité entre voisins
- Maintien du lien intergénérationnel. Montrer que les séniors sont encore utiles »

« Est-ce que tout le monde connaît l'association UNIRE ? non pas tout le monde Nécessité de mieux communiquer sur son existence et ses activités. »

« Via la Fabrique l'info passe bien ! »

« Communication dans les boîtes aux lettres »

« Tableaux d'affichage dans les résidences »

« Passerelle à trouver pour que l'info passe bien entre la Fabrique et UNIRE »

Q : Moyen de communiquer via le mag de Floirac. Faire un article pour rappeler ce qui existe.

« Les personnes âgées aiment le papier. Internet on n'en veut pas !! »

« Numéro vert pour avoir de l'info pour les personnes âgées »

Q : A quoi participez-vous ?

« L'été il y a des petits concerts c'est sympa »

« Ils sont où les concerts ? »

« L'info ne semble pas très bien passer »

« Les personnes semblent à peu près au courant qu'il y a une semaine des séniors chaque année. »

Q : Pourquoi pas de livraison de repas le samedi et le dimanche ? Comment font les gens ?

« Lieux conviviaux où les gens pourraient se retrouver et où les repas pourraient être livrés ».

Complicé d'accéder aux soins du tondu pour les séniors car l'arrêt de bus est un peu loin de la clinique.

« Pour se rendre dans le bas Floirac, il faut attendre un certain temps pour les transports en commun ... Pas pratique ... »

« Connaissez-vous le numéro du mobibus ? Tout le monde ne semble pas connaître ...Info sur le Mag ?? »

« Ce qui serait bien c'est un service d'enlèvement des encombrants ? »

« Ce qui ressort c'est que les gens sont mal informés !! »

- **Qualité et cadre de vie : santé, environnement, mobilité**

« Il y a une bonne implantation dans le domaine de la santé à Floirac ».

« Il manque des moyens de transport depuis Dravemont vers la clinique du tondu.

« Y aura-t-il un service d'urgence à la clinique du tondu ? » C'est pour bientôt => Nadine Grenouilleau.

« Il manque une brasserie sur le quartier pour prendre un café ou autre ».

« Le quartier manque de vie, d'animation, d'arbres ».

« Il manque un espace associatif où les associations pourraient avoir un lieu. Par exemple dans les RDC des immeubles. Il manque des locaux pour les associations ».

« On pourrait installer des organismes de formation pour les jeunes du quartier ».

« Il faudra mutualiser les différentes structures du quartier au sein de l'équipement majeur.

« Il faudrait une navette pour pouvoir aller directement sur le bas Floirac ».

« La ludothèque est très éloignée. On pourrait faire des ateliers sur le haut Floirac ».

« Plus d'espaces verts dans le quartier ! ».

« Favoriser l'accès au sport pour la santé et créer un espace couvert ».

« Question du mobilier urbain : rendre l'espace vivant et naturel ».

Conseil de Quartier – Rives de Floirac 11 mars 2022

- **Petite enfance, enfance, jeunesse et parentalité**

Q : Aviez-vous connaissance de tout ce qu'il y avait sur votre territoire ? Certains oui d'autres non ...

« Bravo au service de la mairie pour aider les familles à trouver des modes de garde, ils sont très efficaces. »

« LAEP méconnu ... »

Q : Idées de Nouvelles initiatives ?

« Qu'est-ce que l'Institut de la parentalité ? Quelles sont leurs missions ? »

« Est-ce qu'il y a une PMI ? »

« Est-ce que des lieux existent pour l'acquisition du langage ? »

« La programmation culturelle intègre plusieurs programmations destinées aux jeunes enfants. »

« Est-ce que les capacités d'accueil sont suffisantes ? Il semble y avoir des difficultés au Centre de loisirs ... »

« Réfléchir à comment capter les familles qui, par leur culture, restent éloignées de tous ces dispositifs. »

Conseil de quartier Jaurès/Etangs 16 mars 2022

- **Petite enfance, Enfance, jeunesse et parentalité**

« Tout le monde connaît le RAM »

« La plupart des gens connaissent les équipements »

« Certains utilisent des équipements »

« Ecole très bien. Budget un peu juste pour réparer les jeux dans les cours de récréation (Jaurès) – Equipe très bien. Accueil périscolaire est très bien. Les horaires sont très bien »

« Choses importantes qui mériteraient d'être prises en charge et qui ne le sont pas (Jaurès) exemple classes en fournaise l'été »

« Demandes qui remontent via les conseils d'école »

« On voit la différence quand on récupère notre enfant en été et en hiver dans les classes situées au sud »

« Critères de crèche impossible pour nous car on a de trop gros revenus, donc assistante maternelle ».

« Impression que les personnes qui ont accès aux crèches ce sont les personnes qui ne travaillent pas ... »

« Certains disent que c'est tout de même dommage car ça peut être un choix de vouloir mettre notre enfant dans le collectif et on ne peut pas ... »

« Satisfait du service d'accompagnement pour trouver une assistante maternelle »

« Il manque la médiathèque dans les équipements ... On amène les enfants à la médiathèque »

« Pas une très bonne expérience du Centre de loisirs ... On le met par défaut ... animateurs très très jeunes. Expériences choquantes (mauvais enfant qui avait été amené à l'accueil) »

« Centre de loisirs animateurs trop jeunes et agressifs avec les enfants »

« Le centre de loisir est trop grand c'est mieux quand les enfants se retrouvent en plus petits groupes sur des petites structures (écoles) »

« Certains ne savaient pas que UNIRE faisait Centre de loisirs »

« Certains évitent le Centre de loisirs et mettent leur enfant dans des centres extérieurs de la Ville (Fargues, les Floralies, etc.) »

« Stage sportif à Lucie Aubrac super !!! »

« Réponse d'un animateur à qui on demande pourquoi les enfants sont devant l'écran au lieu d'être dehors : « on n'est pas assez d'animateurs pour surveiller les enfants dehors ».

« Témoignage d'une jeune fille d'une vingtaine d'années qui confirment qu'elle n'a pas aimé le centre et qu'il a aussi eu des dessins animés »
« Est-ce que tout ce qu'on dit va remonter ? Est-ce que vous allez nous aider à changer les choses ? »
« Horaires du Centre de loisirs trop courts. Fin à 18h trop tôt »
« Est-ce qu'il y aura une restitution de l'enquête sur la parentalité ? »
« Les métiers d'animateur sont durs et usants »
« Il y a beaucoup de turnover ».

- **Inclusion : handicap et numérique**

« Pour le numérique il y a la cyber base mais ils sont toujours pris. Ne pourrait-on pas avoir des postes en accès libre en plus ? »
« Je ne connaissais pas les ateliers numériques, comment est réalisée la communication ? Pourrions-nous renforcer celle-ci ? »
« La cyber base de la M.270 a pour objectif de rendre les personnes autonomes. La fabrique elle répond plus sur les aspects d'accompagnement administratif via France Connect. Il existe des échanges entre la M.270 et la Fabrique. »
« Il manque un accompagnement à l'utilisation de logiciels de type Word, Excel »
« Les jeunes aussi peuvent avoir des difficultés avec le numérique. »
« C'est difficile aussi pour les personnes qui ne savent ni lire ni écrire. »
« On a mesuré la fracture numérique avec les inscriptions au centre de vaccination car beaucoup de personnes ne savaient pas réserver. »
« Aujourd'hui tout va passer par le numérique pour le traitement des dossiers administratifs ou de renouvellement de permis, il faut maintenir la possibilité de rencontrer quelqu'un. »
« Les 2 conseillers numériques c'est bien mais c'est insuffisant. Ou bien il faudrait mieux cibler en termes de communication avec une identification des horaires et des contenus. »
« C'est au service public et aux professionnels de s'adapter, et non pas aux habitants, pour répondre au mieux aux attentes. »
« Il ne faut pas privilégier uniquement les communications en ligne mais aussi aller à la rencontre des gens, discuter avec eux, aller vers eux. »
« Il faudrait aller au plus proche des gens, chez eux (ils sont le plus éloignés et isolés). »
« Pourquoi pas faire des ateliers, comme avec le Bricobus, au pied des bâtiments et des lieux de vie. »
« Il faut que les ateliers soient participatifs. »

Conseil de Quartier des Plateaux – 22 mars 2022

- **Atelier : dynamiques locales, sociales ou culturelles**

« Je ne connais pas la ludothèque. »

« J'aurai préféré le cadre de vie ou j'aurai voulu parler des choses pour les seniors. »

« On y habite mais on fait des choses hors Floirac »

« On ne peut pas être intéressé par tout. »

« Il n'y a pas de manque particulier. »

« Du fait d'être en milieu urbain, nous permet d'aller sur d'autres territoires.

Exemple : club de tennis.

Mon fils y est mais je me pose la question pour changer de club. Problème d'accessibilité aux cours quand on veut. Ce n'est pas organisé entre adhérents et non-adhérents. D'abord, il y avait un aspect pratique mais les autres communes ne sont pas loin. Je l'ai fait remonter mais la commune bloque.

On pourrait imaginer une porte à code. Il n'y a pas de retour de la Ville quand il y a des propositions. »

« Il y a un manque d'équipements et en plus il y a les motos qui tournent.

Il y a pas mal de dégradations. »

« Le club house prend le dessus. Peut-être est-ce un problème du nombre d'adhérents ? Pourtant il y a eu un article dans le Sud-Ouest. »

« Les cannes de golf ? on les récupère où ? Au dojo mais c'est fermé le week-end. »

« Pour les manifestations, tout est centré sur le bas.

On est les parents pauvres du culturel. »

« Le Carnaval est en bas. Ça ne vit pas. C'est résidentiel. Pas de vie. »

« Il y a le haut et le bas, en haut c'est résidentiel et en bas, c'est le centre-bourg.

Boire un café, un bistrot de quartier, un café associatif. »

« Manque de publicité pour les concerts à l'Eglise.

Il faut payer au diocèse une contribution. Cyril Meynet arrête donc il n'y aura plus de concerts. L'Eglise ST Vincent appartient à la commune. La commune l'entretient. Elle devrait pouvoir faire quelque chose. Il n'y a plus qu'une messe par mois. »

« Le Mag n'arrive pas dans les boîtes aux lettres. Il arrive en retard aussi. »

« Sur Facebook, on peut y aller sans y être abonné. »

« Moi je sature de Facebook donc je préfère le papier. »

« Moi, c'est l'inverse ,côté ludique de Facebook. »

« Il y a tellement de canaux de diffusion Chacun prend celui qui lui convient.

Panneaux d'affichage envahit par les élections. »

« Abonnement à la newsletter, on va sur le site. Une fois par mois. »

« Existe-t-il des randos sur le site de la Burthe ? Le parcours santé était génial mais il s'est dégradé. Peut-on espérer le revoir praticable ? »

« Des choses ont -elles organisées à la Burthe ? Cours de gym en plein air ?

Circuit pédestre organisé ? »

« VTT ? problème de sécurité. »

« 2 petites motos et quads, ils vont même jusqu'au terrain de rugby. »

« La police municipale n'intervient pas le week-end. On ne peut rien leur dire.

On subit les choses. Ils dégradent tout. Le personnel municipal nettoie. »
« On a interdit les VTT, les motos. Ça recommence. »
« C'est récurrent. Il n'y a pas d'actions coercitives. La POLICE MUNICIPALE n'est pas visible. »
« C'est dangereux. J'ai failli me battre 2 fois.
Ça navre. On y va plus le week-end. »
« Si on est costaud, on peut s'y frotter. »

- **Atelier : Cadre de vie : santé, environnement, mobilité**

« Il va y avoir la suppression du tunnel au bout du pont Simone Veil, pourquoi ? Cela va augmenter la circulation »
« Y a-t-il un projet sur la tête de pont chemin des plateaux de mise à une voie ? car les piétons ne peuvent pas circuler »
« Si Waze n'indique plus l'axe chemin des plateaux car ville à 30 c'est une bonne chose »
« La question concernant les mobilités est forte sur ce quartier, car pavillons, la Burthe » « Question sur le vélo et les piétons » amélioration de la sécurité des cyclistes et des piétons »
« Rue Massenet par ex ça aurait été une belle voie pour faire du sens unique avec piste cyclable »
« Les vitesses ne sont pas respectés »
« La mobilité douce est une notion de progrès, c'est positif »
« Sur les plateaux il y a aussi des logements collectifs et les personnes disent qu'ils ont chaud en été et froid en hiver » voire quelles aides existent pour améliorer l'accessibilité et l'habitat »
« Mettre en avant le PIG sur le Mag, sur le site internet »
« La mairie manque d'accès piétons, avenue Mitterrand en haut »
« A la Burthe il y a des voitures et pas d'accès piétons, avec des poussettes c'est difficile »
« Il manque des petits commerces en centre-ville » « des cafés, des restaurants... »
« Il manque un endroit convivial pour boire un café au soleil »
« Concernant les transports, on attend plus du nouveau pont. La circulation va augmenter sur Floirac. Il faudrait augmenter le cadencement des bus, des BHNS, des bus rapides pour la gare et Stalingrad »
« Il y a une enquête sur le bruit j'espère que cela améliorera la situation »
« Les vents ont tournés ils sont passés de l'ouest vers l'est »
« La Burthe est un atout gigantesque pour Floirac et les plateaux s'en servir pour sensibiliser les habitants à la préservation de la biodiversité »